

**BUDGET DE LÉTAT**

*pour l'exercice 2020*

ET

**PLAN FINANCIER ET DES TÂCHES 2021-2023**

**TOME 2**

Budget

par centre de profit

**2020**

# Sommaire

## **TOME 1    RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT SUR LE BUDGET 2020 ET LE PFT 2021-2023**

Résumé

Introduction

Situation générale

Budget et PFT du compte de résultats

Budget et PFT du compte des investissements

Budget et PFT par domaine de tâches

Financement des tâches publiques et projets gérés par crédit d'engagement

Conclusion

Annexe

## **TOME 2    BUDGET PAR CENTRE DE PROFIT**

**Introduction**

**Autorités législatives**

**Autorités exécutives**

**Autorités protection des données et transparence**

**Contrôle cantonal des finances**

**Autorités judiciaires**

**Département des finances et de la santé**

**Département de la justice, de la sécurité et de la culture**

**Département de l'éducation et de la famille**

**Département du développement territorial et de l'environnement**

**Département de l'économie et de l'action sociale**

# Table des matières

## TOME 2 BUDGET PAR CENTRE DE PROFIT

	<b>Pages</b>	
1	Introduction	4
	1.1 Présentation des informations	5
	1.2 Forfaits des services centraux	6
2	Autorités législatives	8
	Grand Conseil (GCNE)	9
	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)	12
3	Autorités exécutives	15
	Chancellerie d'État (CHAN)	16
	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)	22
4	Autorités protection des données et transparence	26
	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	27
5	Contrôle cantonal des finances	29
	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	30
6	Autorités judiciaires	33
	Secrétariat général AUJU (SGAJ)	34
	Tribunal d'instance (TINS)	36
	Tribunal cantonal (TCAN)	39
	Ministère public (PGMP)	41
7	Département des finances et de la santé	44
	Secrétariat général DFS (SDFS)	45
	Office d'organisation (OORG)	48
	Service financier (SFIN)	52
	Service des contributions (SCCO)	57
	Service de la santé publique (SCSP)	61
	Service des bâtiments (SBAT)	66
	Service informatique (SIEN)	71
	Service des communes (SCOM)	76
	Fonds d'aide aux communes	79
8	Département de la justice, de la sécurité et de la culture	81
	Secrétariat général DJSC (SJSC)	82
	Service de la justice (JUST)	85
	Service pénitentiaire (SPNE)	90
	Service accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)	94
	Service des poursuites et faillites (SEPF)	97
	Police neuchâteloise (PONE)	101
	Centre intercantonal de formation policière (CIFPOL)	107
	Service sécurité civile et militaire (SSCM)	109
	Service de la culture (SCNE)	113
	Service des sports (SSPO)	118
	Service des ressources humaines (SRHE)	122
	Service juridique (SJEN)	125
	Fonds de protection civile régionale	128
	Fonds contribution remplacement abris PC	129

	<b>Pages</b>
9	Département de l'éducation et de la famille 130
	Secrétariat général DEF (SDEF) 131
	Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) 136
	Politique familiale et égalité (OPFE) 138
	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO) 140
	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) 144
	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO) 147
	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars (LYCEES) 152
	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) 156
	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN) 159
	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) 163
	Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA) 167
	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) 170
	Fonds structures d'accueil extra-familial 174
	Fonds encouragement formation professionnelle initiale en mode dual 176
10	Département du développement territorial et de l'environnement 178
	Secrétariat général DDTE (SDTE) 179
	Service de l'aménagement du territoire (SCAT) 183
	Service des transports (SCTR) 187
	Service des ponts et chaussées (SPCH) 191
	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) 197
	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) 202
	Service de l'agriculture (SAGR) 207
	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) 212
	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) 217
	Fonds d'aménagement du territoire 221
	Fonds des routes communales 223
	Fonds cantonal de l'énergie 225
	Fonds des eaux 227
	Fonds forestier de réserve 229
	Fonds de conservation de la forêt 231
	Fonds agricole et viticole 232
	Fonds des mensurations officielles 234
11	Département de l'économie et de l'action sociale 236
	Secrétariat général DEAS (SEAS) 237
	Service de l'économie (NECO) 241
	Service de l'emploi (SEMP) 245
	Service des migrations (SMIG) 250
	Service de la cohésion multiculturelle (COSM) 254
	Service de l'action sociale (SASO) 258
	Service de statistique (STAT) 263

**1**

**Introduction**

## 1.1. Présentation des informations

*Tome 2* Le rapport sur le budget et le PFT est présenté depuis l'exercice 2019 en deux tomes. Le tome 1 a pour vocation de présenter le budget selon une vision globale de l'État. Le tome 2 propose quant à lui une vision plus fine par centre de profit et inclut en outre une dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État

*Fiches standardisées par centre de profit* Le Tome 2 se compose de l'ensemble des fiches standardisées par centre de profit présentées par département.

Pour rappel, l'appellation « centre de profit » provient du jargon technique SAP et correspond en règle générale à une unité administrative de l'État (service ou office). Pour être précis, nous devrions plutôt parler de « groupes de centres de profit » puisque les informations d'une fiche concernent parfois plusieurs entités. En effet, à titre d'exemple, citons les trois lycées cantonaux (Blaise-Cendrars, Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont) qui sont regroupés sur une seule et même fiche (au DEF) sous l'intitulé « Lycées ». Les fonds appartenant à l'État sont également considérés comme des centres de profit à part entière et font donc l'objet d'une fiche pour chacun d'eux.

Chaque fiche s'articule en trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique. Elles comprennent différents tableaux présentant des chiffres détaillés accompagnés des remarques et commentaires rédigées par les départements et les services concernés.

Une table des matières détaillée des fiches par centre de profit est proposée en début de rapport afin de faciliter les recherches

*Dimension managériale* Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et à long termes permettent de se faire une meilleure idée des enjeux propres à certains domaines d'activités.

*Dimension financière et des ressources humaines* Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et les principaux revenus figurant au budget 2020, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes 2018 et budget 2019) et au futur (PFT 2021-23), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par le service en question. Ceux-ci sont distingués entre personnel administratif et technique, et magistrat. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent l'effectif unitaire, c'est-à-dire, le nombre de postes (personnes) ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

*Dimension analytique* Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les projets gérés par crédit d'engagement
- les coûts des groupes de prestations
- les charges et revenus non incorporables aux prestations

Le premier tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du

compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultat.

Les tableaux suivants présentent les coûts des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Ceux-ci incluent les charges et revenus directement imputables aux prestations, les forfaits des services centraux et enfin la répartition des coûts salariaux et de structure propre à l'entité délivrant la prestation (issus de déversements analytiques). Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. A noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire.

Enfin, la partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert ne pouvant être directement affectés à une prestation. On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus ne pouvant être directement affectés à une prestation. On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

A noter qu'un signe négatif dans ces tableaux traduit un revenu net

#### *Cas particulier des services centraux*

Dans les groupes de prestations des services centraux (SIEN, SBAT, SALI, garages de l'État, STAT et SRHE) ne figurent pas les recettes issues de la ventilation de leurs forfait dans les services utilisateurs, contrairement à la vision analytique globale présentée au chapitre 6 du tome 1. Il a en effet été décidé dans cette partie, de montrer le coût net des prestations avant refacturation. Cela permet ainsi au lecteur de voir combien coûte réellement la prestation du service central en question. Cette approche pourra néanmoins faire l'objet d'une nouvelle appréciation lors des prochains exercices budgétaire.

#### *Comparabilité des chiffres 2020 aux données historiques*

Tant les forfaits des services centraux que les déversements analytiques sont exécutés pour la première fois avec le budget 2020. Lors des exercices précédents, aucun déversement analytiques n'avait été effectués et seules quelques facturations internes de services centraux étaient prises en compte. Une comparaison des coûts des prestations 2020 avec ceux du budget 2019 ou des comptes 2018 n'est donc pas possible. Seules les lignes « charges directes » et « revenus » sont comparables.

A noter que lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2018, budget 2019, budget 2020) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

Attention, les données analytiques présentées dans le cadre du rapport sur le budget 2020 doivent encore être interprétées avec beaucoup de réserves. En effet, si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métier semble stable et adéquate, les forfaits des services centraux présentent encore de nombreuses faiblesses qu'il s'agira de corriger dans les prochains processus budgétaires.

## **1.2. Forfaits des services centraux**

*Objectif* Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet » il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État.

*Différents forfaits* Au budget 2020, sept services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous:

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
SALI	Matériel de bureau		Basé sur l'historique de l'utilisation des trois dernières années
	Centre éditique		
	Matériel de vote		
	Matériel scolaire		
SBAT	Loyer calculatoire	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers amortissements, etc...)
SIEN	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Postes de travail informatiques	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
Garages de l'État	Par typologie de véhicule	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
STAT	Heures de travail	Heures	Le tarif horaire comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
SRHE	Gestion administrative et salariale	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
	Conseils, expertises et évaluations		
	Recrutement & mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis/stagiaires		

*Faiblesses* La méthode de calcul des forfaits des services centraux n'est pas encore stable et présente encore de nombreuses faiblesses. La composition des forfaits, notamment sur la masse des coûts les composants ainsi que sur les unités d'œuvre ne sont pas encore assez abouties pour que les départements soient en mesure de les justifier dans tous les cas. Il est toutefois important qu'une standardisation dans la définition de ces forfaits soit conservée afin de ne pas amener un niveau de complexité qui rendrait leur mise en œuvre ingérable.



## **2 Autorités législatives**

GCNE Grand Conseil  
SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

# ***Grand Conseil (GCNE)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Ne s'applique pas

## **Objectifs stratégiques**

- Ne s'applique pas

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'665'170</b>	<b>1'819'000</b>	<b>1'782'836</b>	<b>-36'164</b>	<b>-2.0%</b>	<b>1'713'000</b>	<b>1'599'000</b>	<b>1'566'000</b>
30 Charges de personnel	1'460'472	1'583'000	1'510'000	-73'000	-4.6%	1'471'000	1'381'000	1'348'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	196'135	229'000	232'000	+3'000	+1.3%	242'000	218'000	218'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'564	7'000	0	-7'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'000	0	40'836	+40'836	--	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'665'170</b>	<b>-1'819'000</b>	<b>-1'782'836</b>	<b>+36'164</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-1'713'000</b>	<b>-1'599'000</b>	<b>-1'566'000</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'665'170</b>	<b>-1'819'000</b>	<b>-1'782'836</b>	<b>+36'164</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-1'713'000</b>	<b>-1'599'000</b>	<b>-1'566'000</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat total</b>	<b>1'665'170</b>	<b>-1'819'000</b>	<b>-1'782'836</b>	<b>+36'164</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-1'713'000</b>	<b>-1'599'000</b>	<b>-1'566'000</b>

### Commentaires

Groupe de natures comptables 30 : La diminution de 4,6% entre le budget 2019 et celui de 2020 résulte d'un calcul moins large du nombre de séances plénières et de commissions attendues pour 2020. Quant aux économies prévues dans les PFT 2021 et 2022, elles découlent de la réduction du nombre de membres du Grand Conseil (115 membres jusqu'à mai 2021, 100 membres dès juin 2021).

Groupe de natures comptables 31 : En 2021, l'augmentation des coûts est due aux frais concernant le changement de législature et l'installation des nouvelles autorités. Quant aux économies prévues dans le PFT 2022, elles découlent de la réduction du nombre de membres du Grand Conseil.

Groupe de natures comptables 36 : Dès 2020, les contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre – Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), Conférence suisse des secrétaires de parlements (KoRa-Cosec) – sont comptabilisées en tant que cotisations et non plus en tant que subventions. Les 7'000 francs y relatifs passent donc du Groupe de nature comptables 36 au Groupe de natures comptables 31.

Groupe de natures comptables 39 : Total des forfaits du service informatique, du service des achats et du service des bâtiments.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	16'331	5'900	12'900
Coûts salariaux et de structure	126'285	120'950	129'637
Coûts des services centraux	0	0	3'341
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>142'616</b>	<b>126'850</b>	<b>145'878</b>

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence, de cotisations au institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre et de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	124'020	136'400	132'400
Coûts salariaux et de structure	844'838	928'200	965'968
Coûts des services centraux	0	0	25'748
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>968'858</b>	<b>1'064'600</b>	<b>1'124'116</b>

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions et de frais divers.

Commissions (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	59'284	86'700	86'700
Coûts salariaux et de structure	367'966	395'850	414'395
Coûts des services centraux	0	0	11'747
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>427'249</b>	<b>482'550</b>	<b>512'842</b>

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contribution à des institutions Interca	5'064	7'000	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>5'064</b>	<b>7'000</b>	<b>0</b>

Dès 2020, les contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre – Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), Conférence suisse des secrétaires de parlements (KoRa-Cosec) – sont comptabilisées en tant que cotisations et non plus en tant que subventions. Les 7'000 francs y relatifs n'apparaissent donc plus dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Elles sont dès 2020 comptabilisées dans le groupe de prestations "Députation".

# **Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont identiques à celles qu'il a assurées au cours des années précédentes, conformément aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

L'avant-dernière année de législature – et l'année 2020 en est une – comporte traditionnellement un nombre important d'objets à traiter par le parlement, ce qui se répercute sur le volume de travail de son secrétariat.

Bienheureusement, la mise en oeuvre des outils budgétaires et comptables du Nouveau système de gestion financière, ressources humaines et logistique de l'État de Neuchâtel (Projet SIGE) sera terminée en 2020. La pression se relâchera par conséquent quelque peu dans ce domaine où la charge de travail, pour la direction et le personnel du secrétariat, s'est avérée conséquente en 2018 et 2019, notamment en ce qui concerne l'adaptation au nouveau système comptable SAP du versement des indemnités aux membres du Grand Conseil.

## **Objectifs stratégiques**

- Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions ;
- Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi ;
- Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via Internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>997'650</b>	<b>1'040'596</b>	<b>1'186'749</b>	<b>+146'153</b>	<b>+14.0%</b>	<b>1'055'723</b>	<b>1'061'744</b>	<b>1'068'812</b>
30 Charges de personnel	994'730	1'032'596	1'041'020	+8'424	+0.8%	1'049'723	1'055'744	1'062'812
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'920	8'000	6'000	-2'000	-25.0%	6'000	6'000	6'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	139'729	+139'729	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-997'650</b>	<b>-1'040'596</b>	<b>-1'186'749</b>	<b>-146'153</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-1'055'723</b>	<b>-1'061'744</b>	<b>-1'068'812</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-997'650</b>	<b>-1'040'596</b>	<b>-1'186'749</b>	<b>-146'153</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-1'055'723</b>	<b>-1'061'744</b>	<b>-1'068'812</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-997'650</b>	<b>-1'040'596</b>	<b>-1'186'749</b>	<b>-146'153</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-1'055'723</b>	<b>-1'061'744</b>	<b>-1'068'812</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

**Commentaires**

Groupe de natures comptables 31 : Pour l'année 2018, le budget avait été diminué, suite aux décisions prises par le Grand Conseil lors de l'adoption du budget, du fait de la comptabilisation sur le centre de profit du secrétariat général, de l'intégralité de l'écart statistique "Frais divers" imputé aux autorités législatives, raison pour laquelle le budget 2018 de cette rubrique – et par conséquent le résultat des comptes 2018 – étaient inférieurs à ceux des années suivantes. Le budget 2020 et les PFT 2021-2023, en perpétuelle recherche d'économies, ont été revus à la baisse.

Groupe de natures comptables 39 : Total des forfaits du service informatique, du service des achats et du service des bâtiments.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Conduite SGGC</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	850	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>850</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Députation</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'529	1'000	2'700
Coûts salariaux et de structure	0	0	154'066
Coûts des services centraux	0	0	30'739
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'529</b>	<b>1'000</b>	<b>187'505</b>

<b>Sessions</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	3'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	369'758
Coûts des services centraux	0	0	73'773
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>3'000</b>	<b>443'531</b>

<b>Commissions</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	710	1'000	1'300
Coûts salariaux et de structure	0	0	462'197
Coûts des services centraux	0	0	92'217
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>710</b>	<b>1'000</b>	<b>555'713</b>

<b>Administration SGCN</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	40	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations et de frais divers.

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

### **3 Autorités exécutives**

CHAN	Chancellerie d'État
SALI	Service d'achat, logistique et imprimés



# **Chancellerie (CHAN)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, l'évolution numérique et la digitalisation et leur impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines d'activités de l'administration, les développements dans le domaine des droits politiques avec notamment la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

## **Objectifs stratégiques**

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication ;
- Développer de nouveaux outils pour l'organisation des votations et élections, et adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats à ces nouveautés, ainsi qu'à l'évolution des technologies ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et, coordonner la gestion de certains de ces instruments ;
- Développer une politique de l'accueil des usagères et usagers de l'administration cantonale pour l'ensemble des départements.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>552'890</b>	<b>578'000</b>	<b>701'900</b>	<b>+123'900</b>	<b>+21.4%</b>	<b>608'400</b>	<b>612'900</b>	<b>613'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	295'518	289'000	412'000	+123'000	+42.6%	318'500	323'000	324'000
43 Revenus divers	67'375	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	189'998	209'000	209'900	+900	+0.4%	209'900	209'900	209'900
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'600'300</b>	<b>10'286'358</b>	<b>12'165'430</b>	<b>+1'879'072</b>	<b>+18.3%</b>	<b>10'586'234</b>	<b>10'320'188</b>	<b>10'529'407</b>
30 Charges de personnel	3'857'228	5'202'658	5'653'662	+451'004	+8.7%	5'385'234	5'670'038	5'606'107
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'955'694	4'451'700	4'361'850	-89'850	-2.0%	4'495'000	3'944'150	4'217'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	75'000	+75'000	--	75'000	75'000	75'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	773'879	612'000	620'100	+8'100	+1.3%	616'000	616'000	616'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	13'500	20'000	1'454'818	+1'434'818	+7'174.1%	15'000	15'000	15'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'047'410</b>	<b>-9'708'358</b>	<b>-11'463'530</b>	<b>-1'755'172</b>	<b>-18.1%</b>	<b>-9'977'834</b>	<b>-9'707'288</b>	<b>-9'915'507</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'047'410</b>	<b>-9'708'358</b>	<b>-11'463'530</b>	<b>-1'755'172</b>	<b>-18.1%</b>	<b>-9'977'834</b>	<b>-9'707'288</b>	<b>-9'915'507</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'047'410</b>	<b>-9'708'358</b>	<b>-11'463'530</b>	<b>-1'755'172</b>	<b>-18.1%</b>	<b>-9'977'834</b>	<b>-9'707'288</b>	<b>-9'915'507</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	15.00	15.00	15.00	+0.00	0.0%	16.00	16.00	16.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.20	12.20	12.20	+0.00	0.0%	12.70	12.70	12.70
<b>Conseil d'État</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

### Commentaires

Les revenus des taxes (groupe 42) augmentent du fait de l'organisation des élections communales en 2020 et de la refacturation d'une partie des frais de port aux communes.

Les charges de personnel (groupe 30) voient une hausse principalement suite à l'augmentation de la provision pour les rentes des anciens membres du Conseil d'État. Cette provision est calculée à la fin de chaque année et prend en compte les rentes dues au moment du calcul. La variation vient ensuite impacter les comptes. Dans une moindre mesure, l'augmentation des charges de personnel provient également des échelons automatiques des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie.

Finalement, les imputations internes (groupe 39) augmentent de manière très importante suite à la répartition des forfaits des services centraux.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14'677'850</b>	<b>375'000</b>	<b>14'302'850</b>
<u>Consolidation programme d'impulsion</u>		<u>70'800'000</u>							
PI-Accélération Projet aggro (PA3)	25.06.2019	7'000'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
PI-accord position. Strat. (APS)	25.06.2019	15'000'000	0	0	0	0	3'933'650	0	3'933'650
PI-Développement économique (prêts PME)	25.06.2019	18'000'000	0	0	0	0	2'000'000	0	2'000'000
PI-études invest. futurs	25.06.2019	5'800'000	0	0	0	0	1'648'500	225'000	1'423'500
PI-mobilité durable SENE	25.06.2019	4'000'000	0	0	0	0	800'000	0	800'000
PI-mise en conformité arrêts bus (Lhand)	25.06.2019	7'000'000	0	0	0	0	1'216'000	150'000	1'066'000
PI-Réformes	25.06.2019	10'000'000	0	0	0	0	3'779'700	0	3'779'700
PI-soutien innovation (Microcity)	25.06.2019	4'000'000	0	0	0	0	1'100'000	0	1'100'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>200'000</b>	<b>0</b>	<b>200'000</b>	<b>100'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>
Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier		200'000	0	200'000	0	200'000	100'000	0	100'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les crédits d'engagement en cours regroupent l'ensemble des projets du Programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045). Ils n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où le rapport a été récemment adopté par votre Autorité en date du 25 juin 2019.

Quant au crédit d'engagement pour le Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier, il est destiné au renouvellement de l'application de gestion des séances du Conseil d'État et à l'intégration des processus en amont et de l'archivage.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	64'280	80'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-64'280</b>	<b>-80'000</b>	<b>0</b>

La matrice analytique de la chancellerie a été modifiée pour 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La matrice analytique de la chancellerie a été modifiée pour 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

<b>Affaires du Conseil d'État</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	86'092	252'000	107'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	277'281
Coûts des services centraux	0	0	9'537
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>86'092</b>	<b>252'000</b>	<b>393'817</b>

Ce groupe de prestations inclut l'organisation et le suivi des séances du Conseil d'État, ainsi que l'organisation de réceptions officielles, de rencontres et de manifestations diverses.

<b>Coordination, soutien et contrôle</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La matrice analytique de la chancellerie a été modifiée pour 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

<b>Droits politiques</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	8'534	215'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>8'534</b>	<b>215'000</b>	<b>0</b>

La matrice analytique de la chancellerie a été modifiée pour 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

<b>Accueil</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'833	2'000	0
Coûts salariaux et de structure	23'059	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	23'741	38'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>3'151</b>	<b>-36'000</b>	<b>0</b>

La matrice analytique de la chancellerie a été modifiée pour 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

<b>Relations extérieures et com.</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	94'324	169'000	164'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'312'200
Coûts des services centraux	0	0	45'131
Revenus	0	0	12'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>94'324</b>	<b>169'000</b>	<b>1'509'331</b>

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et l'application de la stratégie des relations extérieures et de la communication, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

<b>Prestations de chancellerie</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'715'452	3'785'200	4'037'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'018'291
Coûts des services centraux	0	0	24'043
Revenus	464'430	460'000	609'900
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>3'251'022</b>	<b>3'325'200</b>	<b>4'469'634</b>

Ce groupe de prestations comprend toutes les prestations spécifiques de la chancellerie, soit notamment le domaine des droits politiques, l'accueil au Château et la gestion des salles, la gestion administrative du Guichet unique, les légalisations, la gestion du registre des partenariats enregistrés, la Feuille officielle et la gestion du courrier interne et externe.

<b>Administration/Support au service (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	40	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il s'agit d'une erreur d'imputation durant l'année 2018.

<b>Secrétariat et administration (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	39'054
Coûts des services centraux	0	0	1'343
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40'397</b>

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État.

<b>Stratégie et politique (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	234'322
Coûts des services centraux	0	0	8'059
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>242'381</b>

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État et des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements de l'État, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

<b>Finances et gestion (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	222'605
Coûts des services centraux	0	0	7'656
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230'262</b>

Ce groupe de prestations inclut l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

<b>Prestations du Conseil d'Etat (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'805'988
Coûts des services centraux	0	0	231'619
Revenus	0	0	80'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3'957'607</b>

Ce groupe de prestations inclut notamment les charges de personnel des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciens membres du gouvernement.

Les produits correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Aide au tiers monde	252'200	0	0
Collab. intercant.	176'679	177'000	185'100
Partis politiques	345'000	345'000	345'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	0	90'000	90'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>773'879</b>	<b>612'000</b>	<b>620'100</b>

Les charges non incorporables aux prestations sont stables entre 2019 et 2020. À noter que la rubrique liée à la collaboration intercantonale regroupe non seulement les contributions aux conférences intercantionales mais aussi les subventions liées à l'économie.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Frais de rappel	-439	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il s'agit de recettes liées aux frais de rappel pour les prestations de la chancellerie.

# **Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service d'achat, de logistique et des imprimés participe activement au projet SIGE, notamment dans le domaine des achats avec la centralisation opérationnelle au 1er septembre 2019, ainsi qu'avec la centralisation des factures au centre éditique de l'État (CEEN) depuis le 1er juin 2019.

Ces centralisations demandent du SALI d'accompagner, de former et de soutenir les services de l'administration cantonale dans ces nouveaux processus, lesquels mobilisent une part conséquente des ressources internes du service.

## **Objectifs stratégiques**

- Réaliser des économies sur les achats de l'État ;
- Définir et mettre en œuvre les processus achats et logistique ;
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires ;
- Mettre en place la partie logistique du projet SIGE ;
- Répondre aux exigences de ses client-e-s.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'953'646</b>	<b>2'997'100</b>	<b>11'875'353</b>	<b>+8'878'253</b>	<b>+296.2%</b>	<b>1'867'000</b>	<b>1'867'000</b>	<b>1'867'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'295'344	2'140'000	1'825'000	-315'000	-14.7%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	658'303	857'100	10'050'353	+9'193'253	+1'072.6%	67'000	67'000	67'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'328'345</b>	<b>10'029'542</b>	<b>11'162'455</b>	<b>+1'132'913</b>	<b>+11.3%</b>	<b>9'944'413</b>	<b>9'937'059</b>	<b>9'671'529</b>
30 Charges de personnel	2'442'458	2'690'893	2'771'864	+80'971	+3.0%	2'788'604	2'815'250	2'833'608
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'567'178	7'009'500	6'825'100	-184'400	-2.6%	6'842'100	6'808'100	6'825'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	329'149	313'709	-15'440	-4.7%	313'709	313'709	12'821
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'000	0	1'251'782	+1'251'782	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'374'699</b>	<b>-7'032'442</b>	<b>712'898</b>	<b>+7'745'340</b>	<b>+110.1%</b>	<b>-8'077'413</b>	<b>-8'070'059</b>	<b>-7'804'529</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6'374'699</b>	<b>-7'032'442</b>	<b>712'898</b>	<b>+7'745'340</b>	<b>+110.1%</b>	<b>-8'077'413</b>	<b>-8'070'059</b>	<b>-7'804'529</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-6'374'699</b>	<b>-7'032'442</b>	<b>712'898</b>	<b>+7'745'340</b>	<b>+110.1%</b>	<b>-8'077'413</b>	<b>-8'070'059</b>	<b>-7'804'529</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	23.00	26.00	26.00	+0.00	0.0%	26.00	26.00	26.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.80	22.90	22.90	+0.00	0.0%	22.90	22.90	22.90

### Commentaires

La différence marquante entre le budget 2019 et le budget 2020 est la baisse des revenus (groupe 42) et des charges (groupe 31) liées à la diminution des commandes des clients externes du CEEN.

Les charges de personnel (groupe 30) sont en hausse suite au changement d'un poste d'approvisionneur à responsable support SAP pour le projet SIGE. Dans une moindre mesure, cette augmentation provient également des échelons automatiques des collaboratrices et collaborateurs du SALI.

Finalement, les imputations internes (groupe 39) augmentent de manière importante suite à la répartition des forfaits des services centraux. Pour la même raison, les revenus (groupe 49) augmentent car ils sont complètement comptabilisés, ce qui n'était pas le cas en 2019.



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conduite du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	15'450	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>15'450</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou de produits directement imputables. Les prestations de conduite sont celles réalisées dans le cadre de la direction du service.

Achat (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	-1'900'763	825'400	710'600
Coûts salariaux et de structure	-1'000	0	522'759
Coûts des services centraux	0	0	350'960
Revenus	7'128	481'000	32'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'908'891</b>	<b>344'400</b>	<b>1'552'319</b>

Le secteur achat assure la coordination des achats au sein de l'administration cantonale, ceci pour le support aux services et dans le but de garantir la loi sur les marchés publics.

Ce groupe de prestations se compose des coûts des imprimantes multifonctions pour l'ensemble de l'État, ainsi que des produits générés par le coordinateur des achats sur les différents marchés d'achat externes. À noter une baisse des coûts des imprimantes multifonctions.

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	347'649	5'030'000	2'475'500
Coûts salariaux et de structure	3'924	0	742'024
Coûts des services centraux	0	0	350'960
Revenus	347'293	28'600	562'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>4'281</b>	<b>5'001'400</b>	<b>3'005'984</b>

Le secteur de l'approvisionnement assure les achats pour les fournitures de bureau de l'administration cantonale, des fournitures pour le matériel scolaire et du matériel des élections et votations fédérales et cantonales.

Les revenus concernent la fourniture non stockée.

Logistique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'829'829	115'000	2'550'500
Coûts salariaux et de structure	7'000	0	446'741
Coûts des services centraux	0	0	350'960
Revenus	766'884	1'270'000	537'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>3'069'945</b>	<b>-1'155'000</b>	<b>2'810'701</b>

Le secteur de la logistique assure la distribution des achats du secteur de l'approvisionnement du SALI. Il gère également diverses missions de logistique pour l'administration cantonale. Les revenus concernent la fourniture stockée.

CEEN (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'018'542	1'010'300	1'069'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'221'990
Coûts des services centraux	0	0	350'960
Revenus	832'302	1'217'500	760'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>186'241</b>	<b>-207'200</b>	<b>1'882'450</b>

Ce secteur conçoit et fournit aux entités de l'administration cantonale l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. À noter une baisse des commandes des clients externes.

## Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)

<b>Gestion du service</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	25'598	0	19'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>25'598</b>	<b>0</b>	<b>19'000</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de produits directement imputables. Les prestations de gestion sont celles réalisées dans le cadre de l'assurance qualité.

Les charges prévues concernent des frais d'audit ou de certification ISO.

<b>Soutien (gestion administrative)</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	753	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>753</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou de produits directement imputables. Les prestations de soutien sont celles réalisées dans le cadre de l'appui aux départements.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-40	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Comme en 2019, rien de prévu pour 2020.

## **4 Autorités protection des données et transparence**

PPDT Autorités protection des données et transparence

# Autorités protection données & transp. (PPDT)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet ([www.ppdt-june.ch](http://www.ppdt-june.ch)) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2020, il s'agira de soutenir la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne de d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

## Objectifs stratégiques

- Soutenir la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage à travers les newsletters
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'289</b>	<b>2'900</b>	<b>2'900</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>2'900</b>	<b>2'900</b>	<b>2'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'289	2'900	2'900	+0	0.0%	2'900	2'900	2'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>190'649</b>	<b>210'800</b>	<b>219'800</b>	<b>+9'000</b>	<b>+4.3%</b>	<b>228'000</b>	<b>237'000</b>	<b>246'000</b>
30 Charges de personnel	4'446	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	186'204	200'800	209'800	+9'000	+4.5%	218'000	227'000	236'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-189'360</b>	<b>-207'900</b>	<b>-216'900</b>	<b>-9'000</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-225'100</b>	<b>-234'100</b>	<b>-243'100</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-189'360</b>	<b>-207'900</b>	<b>-216'900</b>	<b>-9'000</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-225'100</b>	<b>-234'100</b>	<b>-243'100</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-189'360</b>	<b>-207'900</b>	<b>-216'900</b>	<b>-9'000</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-225'100</b>	<b>-234'100</b>	<b>-243'100</b>

## Commentaires

Le budget est relativement stable. Il dépend essentiellement des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter légèrement les dépenses budgétées.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	510	10'000	10'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>510</b>	<b>10'000</b>	<b>10'000</b>

Pas de commentaire particulier.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contrib. des cantons	-1'289	-2'900	-2'900
Contrib. préposé	186'204	200'800	209'800
<b>Total charges nettes</b>	<b>184'915</b>	<b>197'900</b>	<b>206'900</b>

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total de 295'493 francs est à la charge du Canton de Neuchâtel, soit 209'800 francs.

Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

## **5 Contrôle cantonal des finances**

CCFI Contrôle cantonal des finances

## Contrôle cantonal des finances (CCFI)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté de manière significative par les conséquences de l'introduction de la LFinEC, qui a introduit dès 2019 (comptes 2018) un audit externe annuel des comptes de l'État en conformité avec les normes d'audit suisses, avec rapport public à l'attention du Grand Conseil. La loi prévoit également dès 2022 (comptes 2021) l'audit des comptes consolidés de l'État. De plus, la réforme de l'administration va impliquer pour le CCFI une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes des entités de l'administration cantonale. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI devra refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux devront être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés.

Une partie des travaux susmentionnés a débuté en 2018 et 2019, ce qui a nécessité le report de plusieurs audits de services, pour lesquels un rattrapage sur plusieurs années sera nécessaire.

L'initiative populaire "Pour la création d'une Cour des comptes" prévoit le contrôle annuel des comptes de l'État par cette nouvelle entité. D'autres modifications des tâches du CCFI pourraient intervenir en relation avec le traitement de l'initiative précitée et avec la réforme de la gestion des partenariats.

### Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes ;
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficacité potentiels ;
- Assurer la périodicité des audits internes dans les entités de l'administration cantonale en conformité avec l'analyse des risques ;
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics) ;
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public qui seront consolidés.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>203'605</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	203'605	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'287'226</b>	<b>1'578'428</b>	<b>1'707'369</b>	<b>+128'941</b>	<b>+8.2%</b>	<b>1'616'168</b>	<b>1'633'348</b>	<b>1'637'792</b>
30 Charges de personnel	1'218'389	1'452'428	1'485'148	+32'720	+2.3%	1'490'168	1'507'348	1'511'792
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	68'837	126'000	126'000	+0	0.0%	126'000	126'000	126'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	96'221	+96'221	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'083'621</b>	<b>-1'378'428</b>	<b>-1'507'369</b>	<b>-128'941</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-1'416'168</b>	<b>-1'433'348</b>	<b>-1'437'792</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'083'621</b>	<b>-1'378'428</b>	<b>-1'507'369</b>	<b>-128'941</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-1'416'168</b>	<b>-1'433'348</b>	<b>-1'437'792</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'083'621</b>	<b>-1'378'428</b>	<b>-1'507'369</b>	<b>-128'941</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-1'416'168</b>	<b>-1'433'348</b>	<b>-1'437'792</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.65	9.65	9.65	+0.00	0.0%	9.65	9.65	9.65

### Commentaires

À part les nouvelles imputations internes, qui comprennent les écarts statistiques liés aux ressources humaines et les répartitions des frais centraux (locaux, informatique, statistique, ressources humaines, matériel et impression), le compte de résultat du CCFI ne fluctue que par les évolutions salariales, sans changement d'effectif.

La position " Biens, services et autres charges d'exploitation " comprend principalement la nature comptable " Honoraires ", avec un montant de CHF 100'000 prévu notamment pour les audits informatiques à confier à des spécialistes externes.

La nature comptable " Revenus divers " enregistre la facturation des prestations du CCFI aux entités externes à l'administration cantonale (art. 9 LCCF).

Le budget 2020 prend en compte l'estimation des émoluments pour les mandats connus et prévus. Le PFT pour les années 2021 à 2023 est basé sur les missions actuelles du CCFI et prévoit une stabilité des ressources à engager dans ce contexte.



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Audit (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	58'544	100'000	0
Coûts salariaux et de structure	1'450	2'500	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	203'605	200'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-143'610</b>	<b>-97'500</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'est plus utilisé dès 2020, remplacé pour plus de clarté par les groupes "Audit interne" et "Audit externe". En 2018 et 2019, seuls les coûts directs étaient indiqués.

Audit interne (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	100'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	969'217
Coûts des services centraux	0	0	118'921
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'188'138</b>

Ce nouveau groupe de prestations comprend les audits des services de l'administration, les audits transversaux (salaires, amortissements, TVA, etc.), les audits informatiques, les audits d'investissements et les mandats spéciaux.

Audit externe (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	411'345
Coûts des services centraux	0	0	50'471
Revenus	0	0	200'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261'816</b>

Ce nouveau groupe contient les prestations récurrentes du CCFI en tant qu'organe de révision des comptes annuels de l'État et de diverses entités, principalement des établissements de droit public (UNINE, SCAN, CNIP, CNERN,...). À l'exception de l'audit des comptes de l'Etat, ces prestations sont facturées.

Hors audit (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	222	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	51'140
Coûts des services centraux	0	0	6'275
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>222</b>	<b>0</b>	<b>57'415</b>

Ce groupe concerne les activités de conseil et renseignements hors audit, ainsi que des missions de surveillance financière dans des entités hors administration (p. ex. HEP-BEJUNE, HE-ARC). En 2018 et 2019, seuls les coûts directs étaient indiqués.

## **6 Autorités judiciaires**

SGAJ	Secrétariat général AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
PGMP	Ministère public

# **Secrétariat général AUJU (SGAJ)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative ;
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire ;
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités. Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

## **Objectifs stratégiques**

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire ;
- Locaux des autorités judiciaires ;
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0) ;
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines ;
- Juris 5 ;
- Evaluation de la qualité des prestations en collaboration avec la CAAJ et les trois instances (enquête de satisfaction).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>796'095</b>	<b>1'114'983</b>	<b>3'634'201</b>	<b>+2'519'218</b>	<b>+225.9%</b>	<b>1'058'671</b>	<b>1'062'019</b>	<b>1'064'839</b>
30 Charges de personnel	612'462	683'983	695'151	+11'168	+1.6%	697'671	701'019	703'839
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	49'807	81'000	81'000	+0	0.0%	81'000	81'000	81'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	133'705	350'000	280'000	-70'000	-20.0%	280'000	280'000	280'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	120	0	2'578'050	+2'578'050	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-796'095</b>	<b>-1'114'983</b>	<b>-3'634'201</b>	<b>-2'519'218</b>	<b>-225.9%</b>	<b>-1'058'671</b>	<b>-1'062'019</b>	<b>-1'064'839</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-796'095</b>	<b>-1'114'983</b>	<b>-3'634'201</b>	<b>-2'519'218</b>	<b>-225.9%</b>	<b>-1'058'671</b>	<b>-1'062'019</b>	<b>-1'064'839</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-796'095</b>	<b>-1'114'983</b>	<b>-3'634'201</b>	<b>-2'519'218</b>	<b>-225.9%</b>	<b>-1'058'671</b>	<b>-1'062'019</b>	<b>-1'064'839</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	4.00	4.00	4.00	+0.00	0.0%	4.00	4.00	4.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.50	2.50	2.50	+0.00	0.0%	2.50	2.50	2.50

### Commentaires

Charges de personnel: l'augmentation provient de la contribution employeur de l'État pour le contrat-formation (0.58%) ainsi que du renchérissement.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Dédom.div.Confédéra.	133'705	350'000	280'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>133'705</b>	<b>350'000</b>	<b>280'000</b>

Les frais relatifs aux écoutes téléphoniques ont été revus à la baisse de 50'000 CHF. Les coûts du projet d'informatisation judiciaire du Tribunal fédéral (Justitia 4.0) sont pris en charge par le SIEN à partir du budget 2020, soit une réduction de 20'000 CHF pour les Autorités judiciaires.

# ***Tribunal d'instance (TINS)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes subdivisions. En matière pénale, on connaît: le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve: la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

## **Objectifs stratégiques**

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance ;
- Locaux des Tribunaux régionaux ;
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0) ;
- Juris 5.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'015'079</b>	<b>2'112'000</b>	<b>2'112'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>2'112'000</b>	<b>2'112'000</b>	<b>2'112'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'015'079	2'112'000	2'112'000	+0	0.0%	2'112'000	2'112'000	2'112'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'332'610</b>	<b>10'564'604</b>	<b>10'144'466</b>	<b>-420'138</b>	<b>-4.0%</b>	<b>10'748'660</b>	<b>10'815'618</b>	<b>10'885'208</b>
30 Charges de personnel	9'809'313	9'825'042	9'948'983	+123'941	+1.3%	10'009'848	10'076'806	10'146'396
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	516'393	739'562	734'812	-4'750	-0.6%	734'812	734'812	734'812
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'904	0	-539'329	-539'329	--	4'000	4'000	4'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'317'532</b>	<b>-8'452'604</b>	<b>-8'032'466</b>	<b>+420'138</b>	<b>+5.0%</b>	<b>-8'636'660</b>	<b>-8'703'618</b>	<b>-8'773'208</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'317'532</b>	<b>-8'452'604</b>	<b>-8'032'466</b>	<b>+420'138</b>	<b>+5.0%</b>	<b>-8'636'660</b>	<b>-8'703'618</b>	<b>-8'773'208</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'317'532</b>	<b>-8'452'604</b>	<b>-8'032'466</b>	<b>+420'138</b>	<b>+5.0%</b>	<b>-8'636'660</b>	<b>-8'703'618</b>	<b>-8'773'208</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	53.00	54.00	55.00	+1.00	+1.9%	55.00	55.00	55.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.70	42.85	42.85	+0.00	0.0%	42.85	42.85	42.85
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	23.00	23.00	23.00	+0.00	0.0%	23.00	23.00	23.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.00	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00

### Commentaires

Charges de personnel: l'augmentation provient de la contribution employeur de l'État pour le contrat-formation (0.58%) ainsi que du renchérissement.

Biens, services et autres charges d'exploitation: l'enveloppe relative aux indemnités de témoignage a été revue à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Tribunal régional Boudry</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	109'950	256'177	254'602
Coûts salariaux et de structure	4'500	7'855	2'667'843
Coûts des services centraux	0	0	344'769
Revenus	588'843	613'000	613'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-474'393</b>	<b>-349'028</b>	<b>2'654'214</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry. La comparaison n'est pas possible sachant que la répartition analytique n'est effectuée qu'à partir du budget 2020.

<b>Tribunal régional Neuchâtel</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	169'899	143'590	142'015
Coûts salariaux et de structure	4'820	10'472	3'021'057
Coûts des services centraux	0	0	341'219
Revenus	643'327	684'000	684'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-468'608</b>	<b>-529'938</b>	<b>2'820'291</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Neuchâtel. La comparaison n'est pas possible sachant que la répartition analytique n'est effectuée qu'à partir du budget 2020.

<b>Tribunal régional La Chaux-de-Fonds</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	231'465	339'795	338'195
Coûts salariaux et de structure	6'110	10'472	4'079'611
Coûts des services centraux	0	0	544'639
Revenus	782'909	815'000	815'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-545'334</b>	<b>-464'733</b>	<b>4'147'445</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz. La comparaison n'est pas possible sachant que la répartition analytique n'est effectuée qu'à partir du budget 2020.

# ***Tribunal cantonal (TCAN)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes: la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matières civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

## **Objectifs stratégiques**

- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0) ;
- Locaux du Tribunal cantonal ;
- Juris 5.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>519'934</b>	<b>347'000</b>	<b>347'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>347'000</b>	<b>347'000</b>	<b>347'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	519'934	347'000	347'000	+0	0.0%	347'000	347'000	347'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'224'815</b>	<b>5'151'451</b>	<b>4'896'428</b>	<b>-255'023</b>	<b>-5.0%</b>	<b>5'199'783</b>	<b>5'239'107</b>	<b>5'276'897</b>
30 Charges de personnel	5'103'293	5'049'630	5'071'091	+21'461	+0.4%	5'099'712	5'139'036	5'176'826
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	121'521	101'821	100'071	-1'750	-1.7%	100'071	100'071	100'071
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	-274'734	-274'734	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4'704'881</b>	<b>-4'804'451</b>	<b>-4'549'428</b>	<b>+255'023</b>	<b>+5.3%</b>	<b>-4'852'783</b>	<b>-4'892'107</b>	<b>-4'929'897</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4'704'881</b>	<b>-4'804'451</b>	<b>-4'549'428</b>	<b>+255'023</b>	<b>+5.3%</b>	<b>-4'852'783</b>	<b>-4'892'107</b>	<b>-4'929'897</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>4'704'881</b>	<b>-4'804'451</b>	<b>-4'549'428</b>	<b>+255'023</b>	<b>+5.3%</b>	<b>-4'852'783</b>	<b>-4'892'107</b>	<b>-4'929'897</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	22.00	23.00	23.00	+0.00	0.0%	23.00	23.00	23.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	17.55	18.55	18.20	-0.35	-1.9%	18.20	18.20	18.20
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	12.00	12.00	12.00	-1.00	-7.7%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	11.50	11.50	11.50

### Commentaires

Charges de personnel: dans le cadre des mesures d'économie, l'effectif a été réduit de -0.35 EPT, soit un poste de greffier-rédacteur à 100% repourvu à 85% et un poste de secrétaire à 100% repourvu à 80%. Ces économies sont plus que compensées par la contribution employeur de l'État pour le contrat-formation (0.58%) et le renchérissement.

Biens, services et autres charges d'exploitation: l'enveloppe relative aux indemnités de témoignage a été revue à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	119'462	101'821	100'071
Coûts salariaux et de structure	41'972	21'600	4'965'936
Coûts des services centraux	0	0	682'478
Revenus	519'934	347'000	347'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-358'499</b>	<b>-223'579</b>	<b>5'401'486</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal cantonal. La comparaison n'est pas possible sachant que la répartition analytique n'est effectuée qu'à partir du budget 2020.

# ***Ministère public (PGMP)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le Ministère public est composé, à ce jour, de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du Ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

## **Objectifs stratégiques**

- Organisation du Ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.) ;
- Regroupement du Ministère public sur un site unique ;
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0) ;
- Juris 5.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>18'881</b>	<b>23'430</b>	<b>23'430</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>23'430</b>	<b>23'430</b>	<b>23'430</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	18'881	23'430	23'430	+0	0.0%	23'430	23'430	23'430
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'192'479</b>	<b>6'495'779</b>	<b>6'251'349</b>	<b>-244'430</b>	<b>-3.8%</b>	<b>6'613'835</b>	<b>6'646'974</b>	<b>6'684'265</b>
30 Charges de personnel	5'464'033	5'700'621	5'773'899	+73'278	+1.3%	5'822'177	5'855'316	5'892'607
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	728'135	795'158	791'658	-3'500	-0.4%	791'658	791'658	791'658
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	311	0	-314'208	-314'208	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'173'598</b>	<b>-6'472'349</b>	<b>-6'227'919</b>	<b>+244'430</b>	<b>+3.8%</b>	<b>-6'590'405</b>	<b>-6'623'544</b>	<b>-6'660'835</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6'173'598</b>	<b>-6'472'349</b>	<b>-6'227'919</b>	<b>+244'430</b>	<b>+3.8%</b>	<b>-6'590'405</b>	<b>-6'623'544</b>	<b>-6'660'835</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-6'173'598</b>	<b>-6'472'349</b>	<b>-6'227'919</b>	<b>+244'430</b>	<b>+3.8%</b>	<b>-6'590'405</b>	<b>-6'623'544</b>	<b>-6'660'835</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	31.00	32.00	34.00	+2.00	+6.3%	34.00	34.00	34.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	24.60	25.45	25.45	+0.00	0.0%	25.45	25.45	25.45
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00

### Commentaires

Charges de personnel: l'augmentation provient de la contribution employeur de l'État pour le contrat-formation (0.58%) ainsi que du renchérissement. Par ailleurs, l'enveloppe relative aux honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État a été revue à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

Biens, services et autres charges d'exploitation: l'enveloppe relative aux indemnités de témoignage a été revue à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Parquet général (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	96'807	212'201	0
Coûts salariaux et de structure	3'641	3'960	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	18'351	22'430	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>82'098</b>	<b>193'731</b>	<b>0</b>

Le regroupement du Ministère public sur un site unique en 2020 implique le regroupement des groupes de prestations en un seul groupe.

Parquet régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	364'342	315'034	0
Coûts salariaux et de structure	7'523	9'792	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	296	500	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>371'569</b>	<b>324'326</b>	<b>0</b>

Le regroupement du Ministère public sur un site unique en 2020 implique le regroupement des groupes de prestations en un seul groupe.

Parquet régional Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	245'361	267'924	0
Coûts salariaux et de structure	7'566	7'848	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	234	500	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>252'693</b>	<b>275'272</b>	<b>0</b>

Le regroupement du Ministère public sur un site unique en 2020 implique le regroupement des groupes de prestations en un seul groupe.

Ministère public (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	791'658
Coûts salariaux et de structure	0	0	5'667'811
Coûts des services centraux	0	0	704'539
Revenus	0	0	23'430
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7'140'578</b>

Le regroupement du Ministère public sur un site unique en 2020 implique le regroupement des groupes de prestations en un seul groupe. La comparaison n'est pas possible sachant que la répartition analytique n'est effectuée qu'à partir du budget 2020.

## **7 Département des finances et de la santé**

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
SCOM	Service des communes
	Fonds d'aide aux communes

# Secrétariat général DFS (SDFS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en oeuvre des dossiers prioritaires pour 2020 et du programme de législature dans les domaines de la fiscalité, des finances, de la santé et transversaux. Vu l'objectif visé d'atteindre l'équilibre financier en 2020, des réformes d'envergure ont été lancées et sont en cours dans de nombreux secteurs, en particulier pour définir un nouveau régime financier et pour repenser l'organisation du système de santé et du SCSP. En outre, les enjeux informatiques et de numérisation de l'administration sont toujours plus importants. Pour le secrétariat général du DFS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours et à venir dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, psychiatrie, PMS, cybersanté, etc.) ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels tels que la mise-en-oeuvre du système d'information et de gestion (SIGE) ou l'optimisation du logement de l'administration, mais aussi l'importance grandissante de la pression des médias ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le DFS.

## Objectifs stratégiques

- le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a pour tâches notamment de :
- conseiller et assister le chef du département ;
- gérer et administrer le secrétariat du chef du département ;
- assurer la coordination des activités internes au département ;
- participer à la coordination interdépartementale ;
- conduire et gérer les diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- assurer l'exécution ou le suivi des tâches incombant au département en matière de conduite et de gestion, de gestion financière et des ressources humaines ;
- veiller à la communication et à l'information interne et externe en collaboration avec les services du département et la chancellerie d'État.
- suivre les affaires fédérales et intercantionales.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>21'992</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'000	5'000	5'000	+0	0.0%	5'000	5'000	5'000
43 Revenus divers	18'992	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'227'444</b>	<b>1'657'792</b>	<b>1'836'548</b>	<b>+178'756</b>	<b>+10.8%</b>	<b>1'679'863</b>	<b>1'684'796</b>	<b>1'692'020</b>
30 Charges de personnel	982'584	1'105'992	1'079'528	-26'464	-2.4%	1'089'463	1'094'396	1'101'620
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'241	48'800	82'400	+33'600	+68.9%	82'400	82'400	82'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	7'000	0	-7'000	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	214'553	496'000	488'000	-8'000	-1.6%	508'000	508'000	508'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	66	0	186'620	+186'620	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'205'452</b>	<b>-1'642'792</b>	<b>-1'821'548</b>	<b>-178'756</b>	<b>-10.9%</b>	<b>-1'664'863</b>	<b>-1'669'796</b>	<b>-1'677'020</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'205'452</b>	<b>-1'642'792</b>	<b>-1'821'548</b>	<b>-178'756</b>	<b>-10.9%</b>	<b>-1'664'863</b>	<b>-1'669'796</b>	<b>-1'677'020</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'205'452</b>	<b>-1'642'792</b>	<b>-1'821'548</b>	<b>-178'756</b>	<b>-10.9%</b>	<b>-1'664'863</b>	<b>-1'669'796</b>	<b>-1'677'020</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	9.00	9.00	+0.00	0.0%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.00	6.90	6.90	+0.00	0.0%	6.90	6.90	6.90

### Commentaires

L'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation provient de l'augmentation du montant prévu pour les lods et les expertises en cas de transactions par la cellule foncière qui est désormais centralisé et non plus réparti dans les différents services gestionnaires concernés. Le montant figurant dans les imputations internes correspond aux "forfaits des services centraux" et à un écart statistique calculé par le SRHE. Pour le reste le budget et les effectifs du SDFS sont stables. Nous précisons que la structure du catalogue de prestations du secrétariat général a été revue dans l'objectif de la simplifier ; raison pour laquelle les anciennes catégories de prestations sont encore visibles.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	668'479
Coûts des services centraux	0	0	153'930
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>822'409</b>

Stratégie et politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication).

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	66	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	208'614
Coûts des services centraux	0	0	48'038
Revenus	21'992	15'000	15'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-21'926</b>	<b>-15'000</b>	<b>241'652</b>

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines) Les produits proviennent de la gestion "des laisser-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	8'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	103'546
Coûts des services centraux	0	0	23'843
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>8'000</b>	<b>167'389</b>

Prestations propres au DFS: cellule foncière. Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises et de lods en cas de transaction par la cellule foncière.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	82'989
Coûts des services centraux	0	0	19'110
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>102'099</b>

Secrétariat et administration (gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département).

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Coopération au développement	0	268'000	268'000
Conférences interc.	214'553	228'000	220'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>214'553</b>	<b>496'000</b>	<b>488'000</b>

Légère diminution de la contribution à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (Suisse)



# Office de l'organisation (OORG)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis par le rôle central de l'OORG dans le programme des réformes de l'État (PRE). Depuis 2018, le PRE est entré dans une dimension très opérationnelle, avec l'introduction progressive du nouveau système d'information et de gestion de l'État (SIGE). Fin 2019, le PRE se terminera en tant que programme.

Avec la mise en production en 2019 de la centralisation des factures et des achats, tous les services de l'État ont été impactés. En 2020, l'OORG devra être spécialement attentif à la capacité d'absorption "administrative" des services, notamment dans le cadre du second volet du programme des réformes, NE 2.0. Ce nouveau programme aspire à mettre en place des conditions cadres pour une administration qui tend vers le tout numérique, et nécessitera un fort accompagnement au changement.

En 2020, l'OORG reprendra également la conduite du programme d'optimisation et de regroupement du logement de l'administration (ORLA.ne), en coordination étroite avec le SBAT, le SRHE et le SIEN. Ce programme permettra à l'OORG de renouer avec ses compétences métiers et impliquera la remise de la conduite du projet SIGE au SFIN ou au SIEN.

En sus des réformes, l'OORG continuera d'agir comme centre de compétences de la structuration de l'organisation, des prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG assumera des tâches transversales et de soutien aux services de l'État.

## Objectifs stratégiques

- Conduire la seconde phase du programme des réformes NE 2.0, notamment en assurant une transition harmonieuse vers le nouvel environnement de gestion, en mettant en place un cadre propice à une administration numérique ;
- Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme d'optimisation et de regroupement du logement de l'administration ORLA.ne ;
- Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politiques, juridiques et opérationnels en pérennisant les travaux par un projet de loi ;
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée à l'État ;
- Poursuivre l'optimisation organisationnelle des services de l'État et affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle et centre de compétences pour la gestion de projet.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'173'529</b>	<b>1'676'500</b>	<b>233'500</b>	<b>-1'443'000</b>	<b>-86.1%</b>	<b>233'500</b>	<b>233'500</b>	<b>233'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	1'173'529	1'676'500	233'500	-1'443'000	-86.1%	233'500	233'500	233'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'291'321</b>	<b>5'679'543</b>	<b>5'502'782</b>	<b>-176'761</b>	<b>-3.1%</b>	<b>5'649'631</b>	<b>5'797'678</b>	<b>4'885'994</b>
30 Charges de personnel	463'954	428'380	1'121'495	+693'115	+161.8%	1'384'240	1'394'788	1'403'608
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'164'726	1'723'200	1'364'250	-358'950	-20.8%	816'250	341'250	276'136
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'662'641	3'527'963	2'974'140	-553'823	-15.7%	3'449'141	4'061'640	3'206'250
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	42'897	+42'897	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'117'792</b>	<b>-4'003'043</b>	<b>-5'269'282</b>	<b>-1'266'239</b>	<b>-31.6%</b>	<b>-5'416'131</b>	<b>-5'564'178</b>	<b>-4'652'494</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'117'792</b>	<b>-4'003'043</b>	<b>-5'269'282</b>	<b>-1'266'239</b>	<b>-31.6%</b>	<b>-5'416'131</b>	<b>-5'564'178</b>	<b>-4'652'494</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'117'792</b>	<b>-4'003'043</b>	<b>-5'269'282</b>	<b>-1'266'239</b>	<b>-31.6%</b>	<b>-5'416'131</b>	<b>-5'564'178</b>	<b>-4'652'494</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	4.00	4.00	14.00	+10.00	+250.0%	14.00	14.00	14.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.60	2.60	9.00	+6.40	+246.2%	9.00	9.00	9.00

### Commentaires

Les principales différences entre le budget 2020 et le(s) précédent(s) proviennent d'une forte augmentation du groupe 30, en lien avec les programmes NE 2.0 (suite du programme de réformes) et ORLA.ne (optimisation et regroupement de l'administration) qui démarrent en 2020.

Les charges salariales de 594'650 francs ainsi que celles des biens, services et autres charges d'exploitation de 1.315 mio francs proviennent du programme NE 2.0 du rapport d'impulsion et sont neutralisées par un prélèvement à la réserve du programme d'impulsion. Les revenus divers de 233'500 francs correspondent aux heures prestées dans le cadre du projet d'investissement ORLA.ne.

Ces nouveaux programmes impacteront également le personnel administratif qui augmentera de 6.4 EPT (plafond) en 2020. À noter que 2 EPT seront délocalisés au STAT et au SIEN, mais financés par le budget de l'OORG. Ces renforts sont tous limités dans le temps contractuellement et financés soit par le compte d'investissement (ORLAN.ne) soit par un prélèvement à la réserve du programme d'impulsion.

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues principalement à la diminution des recettes d'investissement liées au programme des réformes de l'État (PRE, 2011-2019).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>3'342'000</b>	<b>1'671'000</b>	<b>1'671'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	14'633'675	1'671'000	0	1'671'000	0	0	0
Programme des réformes de l'Etat	--	--	-6'076	1'671'000	1'671'000	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>1'500'000</b>	<b>0</b>	<b>1'500'000</b>	<b>2'971'242</b>	<b>463'900</b>	<b>2'507'342</b>
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE		29'376'000	0	0	0	0	2'971'242	463'900	2'507'342
Réformes de l'Etat II		5'000'000	0	1'500'000	0	1'500'000	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le programme des réformes (PRE 2011-2019) visait à améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'État et développait les outils favorisant la modernisation et l'évolution de l'administration neuchâteloise. Cet investissement sera clôturé fin 2019.

La poursuite et la consolidation des réformes se fera dans le cadre du programme NE 2.0, financé désormais par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la Chancellerie et sera suivi par le SFIN ou l'OORG. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées, en réel, dans les comptes de chaque service. Le focus sera principalement sur la transition numérique de l'administration.

Dès 2020, l'OORG contribuera au programme ORLA.ne (projet d'investissement), dont l'objectif est l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreints. Le rapport y relatif a été adopté par le GC en juin 2019. Le budget consolidé des entités intervenant dans la gestion du programme (SIEN, SBAT, SRHE) est visible à l'OORG.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Optimisation de l'administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	45'784
Coûts des services centraux	0	0	1'657
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47'441</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables.

Dans ce groupe sont enregistrées les activités liées au projet "Organisation" du PRE (optimisation des services).

Soutien à la gestion des services (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'648'201
Coûts des services centraux	0	0	59'646
Revenus	450	0	500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-450</b>	<b>0</b>	<b>1'707'347</b>

Les produits pour ce groupe concernent l'appui donné à des entités hors périmètre ETNE pour des enquêtes de satisfaction.

Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "GestionNE" du programme NE 2.0.

Gestion des partenariats (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	915'667
Coûts des services centraux	0	0	33'137
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>948'804</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables.

Dans ce groupe sont enregistrées les activités liées au projet "PartenariatsNE" du programme NE 2.0.

<b>Gestion de projets</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	76'307
Coûts des services centraux	0	0	2'761
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79'068</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables.

Dans ce groupe sont enregistrées les activités liées au domaine de compétences "Gestion de projet", en terme d'appui aux services ou au suivi de projets internes et/ ou externes.

<b>Mobilité</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'795	4'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	259'439
Coûts des services centraux	0	0	9'389
Revenus	13'468	5'500	5'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-10'673</b>	<b>-1'500</b>	<b>267'328</b>

Ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement. L'augmentation importante de 2018 est liée à un alignement budgétaire, afin d'avoir les revenus imputés sur la bonne année financière. En 2018 ont été imputés les revenus 2017 et 2018.

Dans ce groupe sont enregistrées les activités liées au domaine de compétences "Mobilité", notamment la gestion des contrats CFF et Mobility et la gestion de la mobilité des collaborateurs.

<b>Gestion des risques (centre compétences)</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	228'917
Coûts des services centraux	0	0	8'284
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>237'202</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables.

Dans ce groupe sont enregistrées les activités liées au domaine de compétences "Gestion des risques".

# Service financier (SFIN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La poursuite de l'appui au Département et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre une pérennisation de l'équilibre structurel des finances de l'État, dans un contexte encore erratique, qui est difficilement prévisible et encore moins contrôlable. Les charges dynamiques (principalement de transfert) sur lesquels le Conseil d'État ne peut pas avoir de maîtrise à court terme subsistent comme un risque financier important.
- La poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de l'intégration des informations financières dans le nouvel outil de gestion SIGE. La conduite des finances doit continuer à être modernisée, standardisée et automatisée.
- L'accompagnement des services/départements dans l'analyse des premiers résultats de la comptabilité analytique avec des coûts par prestations et groupe de prestations. La valeur ajoutée de ces informations doit à terme permettre une adaptation des charges et des revenus y relatifs, ou rendre possible une explication économique du résultat financier desdites prestations.
- La gestion de la dette et de la trésorerie plus active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un contexte de marché qui présente d'importantes fluctuations et qui impose de respecter des plafonds de liquidité sur les comptes courants de l'État.
- La révision des règles de gestion financière en particulier celles relatives au frein à l'endettement.
- L'accroissement de l'endettement de l'État influencé par l'intégration des dettes existantes de l'Hôpital et de Prévoyance.ne.

## Objectifs stratégiques

- Atteindre l'équilibre budgétaire dès 2020 et pérenniser durablement un équilibre financier.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (Programme d'impulsion, RHNe)
- Optimiser le système d'information et de gestion (SIGE) par l'implantation des fonctionnalités manquantes
- Mettre en œuvre les nouveaux dispositifs d'achats et de traitement des factures
- Centraliser la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration
- Développer le contrôle de gestion et standardisation des documents de suivi et de contrôle.
- Anticiper avec les partenaires la consolidation des comptes pour l'exercice comptable 2021
- Réviser la LFinEC et le RFinEC
- Suivre les affaires fédérales (RPT, incluant le suivi des indicateurs)
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers sous-traités à l'office du recouvrement, et la gestion des liquidités.
- Participer à l'intégration de la perception dans SAP
- Participer aux développements de SATAX (nouvel outil de taxation des personnes morales)
- Intégrer les tâches de recouvrements de certains services gestionnaires à l'OREE
- Gérer les contrats d'achats, de sous-traitance et d'engagements (analyses, consolidations, dédoublonnage, suivi des économies d'achat, suivi des échéances, des budgets par contrat)

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>307'745'609</b>	<b>216'600'150</b>	<b>281'170'654</b>	<b>+64'570'504</b>	<b>+29.8%</b>	<b>272'936'294</b>	<b>266'454'932</b>	<b>260'743'457</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	28'417'999	21'320'000	14'220'000	-7'100'000	-33.3%	14'220'000	14'220'000	14'220'000
42 Taxes	4'966'398	5'812'000	5'396'999	-415'001	-7.1%	5'396'999	5'426'999	5'426'999
43 Revenus divers	104'428'362	295'000	295'000	+0	0.0%	295'000	295'000	295'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	6'176'000	+6'176'000	--	3'068'000	1'683'000	1'097'886
46 Revenus de transfert	169'197'700	188'438'000	254'294'780	+65'856'780	+34.9%	249'168'420	244'042'058	238'915'697
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	735'150	735'150	787'875	+52'725	+7.2%	787'875	787'875	787'875
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>110'906'738</b>	<b>8'844'227</b>	<b>55'737'746</b>	<b>+46'893'519</b>	<b>+530.2%</b>	<b>9'989'355</b>	<b>9'996'691</b>	<b>9'282'041</b>
30 Charges de personnel	72'913'048	4'912'227	6'305'636	+1'393'409	+28.4%	6'342'449	6'385'698	5'527'035
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'210'664	1'094'000	1'796'300	+702'300	+64.2%	1'846'300	1'846'300	1'846'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	-900'000	33'113'212	+34'013'212	+3'779.2%	-3'886'789	-3'796'341	-3'525'967
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	-72'561	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	32'847'622	3'713'000	5'428'756	+1'715'756	+46.2%	5'662'395	5'536'034	5'409'673
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'964	25'000	9'093'842	+9'068'842	+36275.4%	25'000	25'000	25'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>196'838'870</b>	<b>207'755'923</b>	<b>225'432'908</b>	<b>+17'676'985</b>	<b>+8.5%</b>	<b>262'946'939</b>	<b>256'458'241</b>	<b>251'461'416</b>
44 Revenus financiers	35'373'718	31'107'800	32'610'800	+1'503'000	+4.8%	33'610'300	34'609'800	34'609'300
34 Charges financières	21'484'496	22'100'000	25'925'833	+3'825'833	+17.3%	24'564'617	23'470'592	23'716'267
Résultat de financement	13'889'223	9'007'800	6'684'967	-2'322'833	-25.8%	9'045'683	11'139'208	10'893'033
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>210'728'093</b>	<b>216'763'723</b>	<b>232'117'875</b>	<b>+15'354'152</b>	<b>+7.1%</b>	<b>271'992'622</b>	<b>267'597'449</b>	<b>262'354'449</b>
48 Revenus extraordinaires	11'752'086	21'383'294	50'335'519	+28'952'225	+135.4%	24'778'506	27'120'737	28'513'853
38 Charges extraordinaires	0	0	8'581'288	+8'581'288	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	11'752'086	21'383'294	41'754'231	+20'370'937	+95.3%	24'778'506	27'120'737	28'513'853
<b>Résultat total</b>	<b>222'480'179</b>	<b>238'147'017</b>	<b>273'872'106</b>	<b>+35'725'089</b>	<b>+15.0%</b>	<b>296'771'128</b>	<b>294'718'186</b>	<b>290'868'302</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	39.00	42.00	50.00	+8.00	+19.0%	50.00	50.00	50.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.20	37.90	43.60	+5.70	+15.0%	43.60	43.60	43.60

### Commentaires

L'évolution positive des revenus d'exploitation est fortement marquée par l'augmentation de la RPT à hauteur de près de CHF 65 millions. On notera une diminution des revenus du groupe 41 par la budgétisation d'une seule part au bénéfice de la BNS comparativement aux exercices 2019 (1.5 part) ou 2018 (2 parts). Un revenu de CHF 6,2 millions dans le groupe 45 provient du prélèvement à la réserve du programme d'impulsion, comptabilisée centralement au SFIN, pour les charges d'exploitation qui lui sont attribuables.

La masse salariale est en hausse par rapport au budget 2019 avec une augmentation de 5,7 EPT. La consolidation et la centralisation de la gestion de la TVA nécessite un comptable additionnel, et la reprise de la gestion du financement résiduel, dans le dossier du maintien à domicile, a nécessité le transfert d'un EPT du SCSP au SFIN. La centralisation de la gestion des factures fournisseur occupe 2 EPT, pour lesquels les économies sont réparties en faible pourcentage, dans tous les services de l'État. Enfin 1.5 EPT correspondent à des postes autofinancés à l'OREE liés à la reprise de clients externes. Enfin 0.2 EPT, correspondent eux, à une adaptation de contrat de travail à temps partiel afin d'éviter d'honorer des heures supplémentaires régulièrement.

Les biens services et marchandises (BSM) incluaient au budget 2019 un écart statistique global de l'État de CHF 700'000, budgété au SFIN par simplification. Correction faite de cet élément, les BSM sont stables.

Les amortissements du PA, soit CHF 33 millions, sont totalement liés aux transferts de routes cantonales à la Confédération.

Les charges de transfert sont stables par rapport au budget de l'année dernière, mais elles incluent au budget 2020 une quote part de la nouvelle charge relative au contrat formation en faveur de partenaires subventionnés. Il n'a pas été possible d'attribuer précisément ces coûts complémentaires.

Les revenus financiers augmentent grâce aux revenus de participations. Les charges financières augmentent en 2020 suite à la reprise d'une partie de la dette de HNE, quand bien même les taux d'intérêts passifs restent bas.

Les revenus extraordinaires totalisent les prélèvements aux réserves de retraitements PA et PF liées au retraitement du bilan. CHF 21.3 million pour compenser l'amortissement complémentaire du PA, et CHF 29 millions pour compenser partiellement l'amortissement extraordinaire de CHF 37 millions des routes cantonales cédées à la Confédération.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>909'170</b>	<b>-909'170</b>
Collectivités et fondations PA	--	--	-322'543	0	0	0	0	322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	--	--	-171'750	0	0	0	0	116'100	-116'100
Prêts office du logement	--	--	-318'640	0	0	0	0	378'327	-378'327
Régions de montagne	--	--	-122'820	0	0	0	0	92'200	-92'200
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Pour mémoire, les positions « collectivités et fondations PA », « Fonds d'aide aux communes en situation difficiles », « fonds d'aide au logement », ainsi que « régions de montagne » sont des prêts dont la gestion, sous MCH2, implique que les dépenses et recettes avec les prêts figurent dans le compte d'investissement. C'est la raison pour laquelle ces immobilisations du PA figurent dans cette rubrique, bien qu'ils n'aient aucun lien avec les activités du SFIN. Le SFIN en assure uniquement la gestion opérationnelle. Les recettes budgétées correspondent aux annuités des prêts.

Ces éléments sont donc purement techniques et ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Analyses financières et législation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'032	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>3'032</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pour des raisons de simplification ce groupe de prestations a été cumulé au groupe : « planification, analyses et contrôles ».

Planification et contrôle (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	125	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pour des raisons de simplification ce groupe de prestations a été cumulé au groupe : « planification, analyses et contrôles ».

Consolidation et trésorerie (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	862'647	950'000	0
Coûts salariaux et de structure	14	3'000	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	77'950	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>784'711</b>	<b>953'000</b>	<b>0</b>

Pour des raisons de simplification ce groupe de prestations a été cumulé au groupe : « Gestion des comptes et trésorerie ».

Centre d'appui (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'228	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	4'157	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pour des raisons de simplification ce groupe de prestations a été cumulé au groupe : « Gestion des comptes et trésorerie ».

Planification, analyse et contrôle (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	4'570
Coûts des services centraux	0	0	309'308
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>313'878</b>

Le groupe de prestation planification, analyse et contrôle correspond aux prestations, à l'interne de l'État, de la gestion du budget et des PFT, de l'actualisation des prévisions des comptes, de la maintenance du module de contrôle de gestion sur SAP ainsi que de l'appui au Conseil d'État sur tous les dossiers à préavis. À noter que la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée par la comptabilisation d'une charge négative destinée à neutraliser les amortissements de la H20 ainsi que des routes cédées dans le cadre de la LRVP. Corrigé de cet élément, le montant s'élève à CHF 906'721.

Gestion des comptes et trésorerie (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	900'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	8'025
Coûts des services centraux	0	0	475'484
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'383'509</b>

Le groupe de prestation gestion des comptes et trésorerie correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, la gestion de la trésorerie et de la dette, le tout basé sur le respect des normes comptables MCH2. Les charges directes correspondent à des frais bancaires et postaux en baisse constante grâce aux automatisations des transferts de liquidité entre parties. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 1'393'855.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	95'781	170'000	170'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'329'715
Coûts des services centraux	0	0	351'765
Revenus	4'609'351	5'825'000	5'364'999
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-4'513'570</b>	<b>-5'655'000</b>	<b>-3'513'519</b>

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien, ainsi que du désendettement. Les charges directes correspondent exclusivement aux frais de poursuites engagés. Les revenus sont principalement liés à la récupération de créances amorties, hors créances LAMal, qui totalisent CHF 2 millions supplémentaires non comptabilisé au SFIN. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 2'355'645.

Assurances (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	641'430	736'000	712'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	532
Coûts des services centraux	0	0	35'992
Revenus	272'559	282'000	282'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>368'871</b>	<b>454'000</b>	<b>466'524</b>

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume de prime, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Le renouvellement des polices intervient par appel d'offre public en 2019 pour l'ensemble des risques. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 105'508.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Désendettement	0	0	0
Impôt anticipé	-16'193'662	-13'413'000	-14'500'000
Part rev. Intérêt UE	116'100	0	0
RPT	-150'826'110	-172'872'000	-237'773'000
Subv. aux institutions	29'000'000	0	1'846'976
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-136'343'672</b>	<b>-184'725'000</b>	<b>-248'866'024</b>

La RPT augmente de CHF 64.8 millions par rapport à 2019 suite à la diminution de notre indice de ressources qui passe de 90.5 à 82.9 points. Selon les prévisions de la Confédération, notre part à l'impôt anticipé devrait augmenter de l'ordre de CHF 0.9 million. La subvention aux institutions correspond à une charge estimée du nouveau contrat-formation relatif aux institutions subventionnées.



## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Amort. Découvert au bilan	0	0	0
Autres charges & recettes hors exploita.	-5'523'608	0	16'161'575
Autres participations	-1'104'454	-940'000	-1'020'000
Cautions	-2'117'495	-2'100'000	-2'100'000
Ecartes petites caisses	-10	0	0
lissage des recettes fiscales	0	0	8'581'288
Participation BCN	-24'995'000	-27'000'000	-28'000'000
Participation BNS	-28'397'596	-21'300'000	-14'200'000
Pertes et gains de change	19'236	0	0
Prêts et emprunts	18'102'008	20'177'050	23'579'883
Recapitalisation caisse de pensions	-31'578'400	0	897'300
Réserve conjoncturelle	0	0	0
Réserve de réévaluation	-11'752'086	-21'383'294	-21'335'519
Réserve du programme d'impulsion	0	0	-6'176'000
Successions dévoluee à l'Etat	0	0	-45'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-87'347'404</b>	<b>-52'546'244</b>	<b>-23'656'473</b>

Le budget 2020 prévoit des autres charges d'exploitations de CHF 16.1 millions, qui correspondent à CHF 8.2 millions d'attribution au fonds d'aide aux communes et CHF 37 millions d'amortissements extraordinaire (en partie compensé par un prélèvement de CHF 29 millions à la réserve de retraitement PF) pour la H20. Pour la première fois une dotation à la réserve de lissage est budgétée, elle correspond à CHF 7.5 millions pour l'IFD et à CHF 1 million pour l'impôt des personnes morales. La participation au bénéfice de la BCN a été adapté aux meilleures prévisions connues. La participation au bénéfice de la BNS est équivalente à une part de résultat (2 parts en 2018 et 1.5 en 2019). L'augmentation de la position prêts et emprunts correspond à la charge d'intérêt de la dette pour un total de CHF 25.2 millions d'intérêts passifs et CHF 1.5 million d'intérêt actif. Les CHF 0.9 million de recapitalisation de la caisse de pension se rapportent à la part annuelle de l'avance de contribution effectuée début 2019. Le produit de CHF 6.2 millions lié à la réserve du programme d'impulsion correspond au financement des frais de fonctionnement globaux de l'État liés au programme.

# **Service des contributions (SCCO)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le canton de Neuchâtel a adopté lors de la cession du 27 mars 2019 les réformes fiscales des personnes physiques et des personnes morales. Ce résultat positif est l'acceptation d'un consensus de l'ensemble des acteurs de ce canton et, grâce au contrat formation inclus au projet, respecte l'équilibre financier pour les collectivités publiques. Un nouveau départ pour notre canton permettant une dynamique positive et la perspective d'un avenir prometteur.

Au niveau fédéral, le peuple a également accepté la nouvelle réforme fiscale associée au financement de l'AVS. Dans un contexte international mouvant, cette décision est rassurante et réjouissante pour notre tissu économique.

Au niveau du service, plusieurs défis sont annoncés, tels que la mise en place de ces réformes, la réflexion et la mise en place d'une structure permettant la refonte complète des outils informatiques et l'amélioration de la maîtrise financière et comptable du domaine de l'impôt. L'échange automatique d'information doit également trouver sa vitesse de croisière.

En outre, plusieurs projets d'adaptation ponctuelle de la législation fiscale sont attendus en réponse à l'évolution de la législation fédérale ou à des interventions parlementaires. Cela étant, ni les ressources humaines et techniques ni le temps nécessaire à la "digestion" des réformes en cours n'autorisent à envisager un traitement rapide de ces différents objets.

## **Objectifs stratégiques**

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'encrage fiscale des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM).
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine.
- Doter le service de nouvelles compétences et améliorer les outils informatiques pour lui permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'108'871'185</b>	<b>1'151'305'000</b>	<b>1'139'215'000</b>	<b>-12'090'000</b>	<b>-1.1%</b>	<b>1'130'715'000</b>	<b>1'133'215'000</b>	<b>1'134'215'000</b>
40 Revenus fiscaux	1'020'200'454	1'067'000'000	1'038'000'000	-29'000'000	-2.7%	1'029'500'000	1'031'000'000	1'032'000'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'151'402	3'285'000	3'195'000	-90'000	-2.7%	3'195'000	3'195'000	3'195'000
43 Revenus divers	169'063	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	85'350'267	81'000'000	98'000'000	+17'000'000	+21.0%	98'000'000	99'000'000	99'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>31'532'496</b>	<b>33'462'007</b>	<b>38'415'588</b>	<b>+4'953'581</b>	<b>+14.8%</b>	<b>33'885'295</b>	<b>34'162'993</b>	<b>34'269'730</b>
30 Charges de personnel	14'710'074	16'520'507	16'808'695	+288'188	+1.7%	17'455'795	17'733'493	17'840'230
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	16'633'438	16'741'500	16'229'500	-512'000	-3.1%	16'229'500	16'229'500	16'229'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	188'984	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	5'177'393	+5'177'393	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'077'338'689</b>	<b>1'117'842'993</b>	<b>1'100'799'412</b>	<b>-17'043'581</b>	<b>-1.5%</b>	<b>1'096'829'705</b>	<b>1'099'052'007</b>	<b>1'099'945'270</b>
44 Revenus financiers	7'908'013	7'200'000	8'000'000	+800'000	+11.1%	8'000'000	8'000'000	8'000'000
34 Charges financières	176'580	200'000	180'000	-20'000	-10.0%	180'000	180'000	180'000
Résultat de financement	7'731'433	7'000'000	7'820'000	+820'000	+11.7%	7'820'000	7'820'000	7'820'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'085'070'121</b>	<b>1'124'842'993</b>	<b>1'108'619'412</b>	<b>-16'223'581</b>	<b>-1.4%</b>	<b>1'104'649'705</b>	<b>1'106'872'007</b>	<b>1'107'765'270</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'085'070'121</b>	<b>1'124'842'993</b>	<b>1'108'619'412</b>	<b>-16'223'581</b>	<b>-1.4%</b>	<b>1'104'649'705</b>	<b>1'106'872'007</b>	<b>1'107'765'270</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	135.00	145.00	150.00	+5.00	+3.4%	154.00	155.00	155.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.00	130.90	130.90	+0.00	0.0%	134.90	135.90	135.90

### Commentaires

Les recettes fiscales (rubrique 40) tiennent compte des effets des réformes fiscales et de l'introduction de l'impôt foncier pour les immeubles de placement des personnes physiques. Il devient de plus en plus difficile d'avoir des prévisions réalistes vu l'évolution des activités de certaines sociétés internationales. L'année 2019 a été marquée par le départ de certaines sociétés et l'annonce de restructurations pouvant impacter fortement certains grands acteurs de notre canton. Il est également pris en considération une baisse des transactions sur le marché immobilier.

Les intérêts dus par les contribuables (rubrique 44) ont été adaptés au résultat des comptes 2018.

La part à l'impôt fédéral direct (rubrique 46) tient compte du changement de taux de la rétrocession de notre part à l'IFD qui est passé de 17% à 21.2% en lien avec la réforme fiscale.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (rubrique 31) sont stables voir réduits, notamment les impôts irrécouvrables qui ont été adaptés en fonction des comptes 2018 et qui sont en diminutions.

Au total, l'évolution du produit des impôts directs, de la rétrocession de l'IFD, de l'impôt foncier et du contrat formation conduit à des recettes presque stables en 2020 (progression de l'ordre de 0,6%). L'État supportera par ailleurs les charges du contrat formation pour ses propres collaborateurs et pour les entités qu'il subventionne. Des baisses de recettes découlant de la réforme fiscale sont encore attendues en 2021 et une croissance de l'ordre de 0.1% pour les exercices 2022 et 2023.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'358'944
Coûts des services centraux	0	0	902'165
Revenus	125'524	135'000	135'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-125'524</b>	<b>-135'000</b>	<b>3'126'109</b>

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. Il est intéressant de constater que les sollicitations des contribuables et des mandataires coûtent plus de CHF 3 millions à l'État. La facturation des renseignements fournis ne compense pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrera des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	191'492
Coûts des services centraux	0	0	73'235
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>264'727</b>

L'investissement financier en termes de formation n'est pas excessif dans un domaine en perpétuelle mutation et au vu du nombre d'employés.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'632'042	1'627'500	1'607'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	13'391'764
Coûts des services centraux	0	0	5'121'606
Revenus	3'188'328	3'170'000	3'080'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'556'286</b>	<b>-1'545'500</b>	<b>17'040'870</b>

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	7'181
Coûts des services centraux	0	0	2'746
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9'927</b>

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	20'944
Coûts des services centraux	0	0	8'010
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28'954</b>

Coût engendré par les questions formulées par les députés. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Supports du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	107	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	199	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-91</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Impôt fédéral direct	-85'350'267	-81'000'000	-98'000'000
Projets intercantonaux	188'984	200'000	200'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-85'161'283</b>	<b>-80'800'000</b>	<b>-97'800'000</b>

Cette prestation tient compte du nouveau taux de rétrocession de l'impôt fédéral direct qui passe de 17% à 21,2%.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-6'325	0	0
ID, à la source	-34'793'187	-35'500'000	-35'000'000
ID, pers. morales	-170'265'534	-202'500'000	-182'000'000
ID, pers. Physiques	-722'410'576	-725'500'000	-699'500'000
ID, trav.frontaliers	-10'670'526	-11'500'000	-11'800'000
Impôt foncier	-11'818'324	-11'300'000	-28'750'000
Impôts irrécouvrables	14'568'417	15'030'000	14'530'000
Impôts successions	-18'029'818	-18'000'000	-18'350'000
Imp. s/gains immob.	-25'812'165	-31'700'000	-32'000'000
Intérêts payés par contrib	-8'044'292	-7'200'000	-8'000'000
Intérêts versés aux contrib	176'580	200'000	180'000
Lods	-26'264'134	-31'000'000	-30'600'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'013'369'883</b>	<b>-1'058'970'000</b>	<b>-1'031'290'000</b>

Les recettes fiscales tiennent compte des effets des réformes. Les revenus fiscaux font l'objet d'un chapitre dans le Tome 1 (§ 2.2.7)

# ***Service de la santé publique (SCSP)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'évolution dans le domaine de la santé ainsi que de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service afin de répondre aux diverses sollicitations.

Durant l'année 2020, le service devra poursuivre la mise en œuvre de la réorganisation hospitalière cantonale (soins physiques et psychiatriques), ouvrir le service du dossier électronique du patient pour les hôpitaux, continuer ses travaux dans les domaines de la planification médico-sociale, de la gouvernance du préhospitalier, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours.

En parallèle, le service poursuivra ses réformes organisationnelles pour répondre pleinement aux défis et à l'évolution du domaine de la santé.

## **Objectifs stratégiques**

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale initiée en 2013.
- Mettre en service le dossier électronique du patient dans les hôpitaux et préparer la mise en œuvre dans les EMS.
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins physiques et du CNP.
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins).
- Structurer le service dans sa fonction de pilotage du système de santé.
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3'236'330</b>	<b>2'001'000</b>	<b>2'385'270</b>	<b>+384'270</b>	<b>+19.2%</b>	<b>1'913'000</b>	<b>1'845'500</b>	<b>1'410'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'076'594	520'000	520'000	+0	0.0%	520'000	520'000	520'000
43 Revenus divers	112'263	361'000	796'000	+435'000	+120.5%	436'000	436'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	797'473	1'020'000	969'270	-50'730	-5.0%	857'000	789'500	789'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	250'000	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>369'645'317</b>	<b>369'494'155</b>	<b>360'169'966</b>	<b>-9'324'189</b>	<b>-2.5%</b>	<b>358'946'939</b>	<b>359'488'525</b>	<b>356'699'077</b>
30 Charges de personnel	3'796'403	4'834'548	5'088'144	+253'596	+5.2%	5'133'576	5'020'489	4'557'194
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	978'264	1'549'987	1'931'900	+381'913	+24.6%	2'594'600	2'639'600	2'284'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	101'128	802'073	102'407	-699'666	-87.2%	288'875	288'875	187'747
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	364'767'421	362'272'547	352'842'701	-9'429'846	-2.6%	350'894'888	351'504'561	349'634'236
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'100	35'000	204'814	+169'814	+485.2%	35'000	35'000	35'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-366'408'988</b>	<b>-367'493'155</b>	<b>-357'784'696</b>	<b>+9'708'459</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-357'033'939</b>	<b>-357'643'025</b>	<b>-355'288'577</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-366'408'988</b>	<b>-367'493'155</b>	<b>-357'784'696</b>	<b>+9'708'459</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-357'033'939</b>	<b>-357'643'025</b>	<b>-355'288'577</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-366'408'988</b>	<b>-367'493'155</b>	<b>-357'784'696</b>	<b>+9'708'459</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-357'033'939</b>	<b>-357'643'025</b>	<b>-355'288'577</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	33.00	43.00	43.00	+0.00	0.0%	43.00	42.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	26.50	32.50	34.60	+2.10	+6.5%	34.60	33.60	30.30

### Commentaires

La diminution du résultat d'exploitation entre le budget 2019 et 2020 s'explique d'une part par l'augmentation des revenus pour près de CHF 400'000 et par une diminution des charges de CHF 9.3 millions, essentiellement dans le domaine des subventions versées (groupe 36).

L'augmentation des revenus provient essentiellement de l'activation d'investissements liés au programme d'impulsion et de la mise en œuvre de la réorganisation hospitalière. L'augmentation des charges de personnel (CHF +253'596) doit permettre au service de réintégrer la gestion administrative des hospitalisations hors-canton gérée jusqu'en 2019 par l'HNE et de mettre en œuvre le programme d'impulsion et la réorganisation hospitalière. Ces deux derniers points sont compensés par les revenus divers. Par ailleurs, le SCSP comptera une diminution d'EPT dès 2022 liée à la fin de projets (RHNE, DEP, etc). Le groupe 31 augmente d'environ CHF 380'000, le programme d'impulsion et la réorganisation hospitalière explique CHF 300'000 de cette augmentation et la journée des proches aidants CHF 50'000, le solde est lié au développement de la promotion de la santé.

Dans le domaine des charges de transfert (groupe 36), malgré l'augmentation de la part aux soins (EMS CHF +2.4 millions, maintien à domicile CHF +800'000) et du développement dans certains domaines comme la prévention et promotion de la santé, le préhospitalier et la formation médicale (CHF + 1.4 millions), ainsi que pour l'amortissement d'investissements (CHF +500'000), le budget est fortement revu à la baisse par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018. Ceci s'explique par une réduction des prestations d'intérêt général de 9.2 millions (dont 4.6 millions sont désormais assumées par le SFIN sous forme de charges d'intérêts suite au désendettement de l'HNE), des prestations hospitalières de CHF 4 millions ainsi qu'une mise en adéquation du budget dans le développement de la planification médico-sociale (CHF -1,3 millions).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>3'200'000</b>	<b>360'000</b>	<b>2'840'000</b>	<b>1'300'000</b>	<b>1'570'000</b>	<b>-270'000</b>
Constitution et certification e-health	26.09.2017	3'000'000	239'807	1'000'000	360'000	640'000	0	1'210'000	-1'210'000
Mise en œuvre de la loi RHNe	06.07.2018	2'200'000	0	2'200'000	0	2'200'000	1'300'000	360'000	940'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>1'335'000</b>	<b>0</b>	<b>1'335'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>
Contrôle qualité système de soins		135'000	0	135'000	0	135'000	0	0	0
Infrastructures EMS		30'000'000	0	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
Mise en réseau services système de soins		200'000	0	200'000	0	200'000	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit d'engagement "Constitution et certification e-health", voté par le Grand Conseil en septembre 2017, doit permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP). Initialement prévu sur trois ans (2017-2019), il a effectivement débuté en 2018 et se terminera en 2020. Des dépenses, dans les limites du crédit, auront encore lieu en 2020. Par ailleurs la Confédération soutiendra le projet à hauteur de CHF 850'000. Le reste des recettes (CHF 360'000) correspond aux salaires des collaborateurs travaillant sur le projet au sein du service (activation de salaires). La mise en œuvre de la loi RHNe et la réorganisation liée découle du rapport 18.009 sur les hôpitaux publics. Les recettes correspondent à l'activation de charges dans le compte de résultats (salaires et mandats externes).

Le crédit d'engagement "Infrastructures EMS" doit permettre à l'État de participer à la mise à niveau du parc immobilier des EMS du canton pour garantir des bonnes conditions de logements pour les personnes âgées et d'être en adéquation avec la planification médico-sociale

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	299'449	654'387	690'500
Coûts salariaux et de structure	120	0	1'551'974
Coûts des services centraux	0	0	108'229
Revenus	529'661	493'500	452'770
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-230'092</b>	<b>160'887</b>	<b>1'897'933</b>

Développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont en grande partie cofinancées par la Confédération pour les charges directes et salariales. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plan d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. L'augmentation budgétaire est lié au développement du plan d'actions cantonale dans le domaine de la santé psychique.

Autorisation, renouvellement et refus d' (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	28	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	502'402
Coûts des services centraux	0	0	35'036
Revenus	160'075	190'000	190'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-160'047</b>	<b>-190'000</b>	<b>347'438</b>

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations.

Surveillance (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	68'039	6'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'445'026
Coûts des services centraux	0	0	100'771
Revenus	333'226	323'000	323'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-265'188</b>	<b>-317'000</b>	<b>1'232'797</b>

Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections. Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les produits proviennent de mandat de surveillance intercantonal ainsi que le recouvrement des prétentions récursives.



<b>Planification (LAMal)</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'000	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	288'508
Coûts des services centraux	0	0	20'120
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'000</b>	<b>0</b>	<b>308'628</b>

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

<b>Contrat et financement</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	43'063	45'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	519'811
Coûts des services centraux	0	0	36'250
Revenus	2'000	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>41'063</b>	<b>45'000</b>	<b>601'061</b>

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Les coûts directs sont imputables au renouvellement du matériel du véhicule PMA-VSS (poste médical avancé - véhicule de soutien sanitaire)

<b>Tarification</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	131'818
Coûts des services centraux	0	0	9'192
Revenus	8'000	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-8'000</b>	<b>0</b>	<b>141'011</b>

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les assureurs-maladie et les prestataires de soins.

<b>Pilotage Système Santé</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	334'723	189'000	467'800
Coûts salariaux et de structure	10'568	0	1'994'684
Coûts des services centraux	0	0	139'102
Revenus	113'113	4'500	4'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>232'178</b>	<b>184'500</b>	<b>2'597'086</b>

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire: développement de la promotion de la santé - prévention des maladies transmissibles, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du projet e-health relatif au dossier électronique du patient, de la réorganisation hospitalière et poursuite des travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier

<b>Médias</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	9'948
Coûts des services centraux	0	0	694
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'642</b>

Travail de communication auprès des partenaires, des médias, participation aux conférences de presse.

<b>Soutien politique</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	9'442	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>9'442</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Soutien du service au département pour répondre aux sollicitations politiques du Grand Conseil et de ses commissions, du Conseil d'État ainsi que pour les consultations fédérales et intercantionales. Les coûts directs et indirects de ces prestations doivent en principe être ventilés dans les groupes de prestations "métiers".

<b>Administration / Support au service</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	321	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	4	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>317</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Travail administratif en soutien aux prestations "métiers". Les coûts directs et indirects de ces prestations doivent en principe être ventilés dans les groupes de prestations "métiers".

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
EMS - autres subventions	1'133'212	1'100'000	1'150'000
EMS - part aux soins	43'282'551	44'265'300	44'467'000
EMS - subventions à l'activité	17'735'623	19'413'200	21'526'000
Formation santé	130'676	300'000	300'000
Maintien à domicile - part aux soins	6'564'055	5'258'550	6'073'000
Maintien à domicile - subventions	33'244'776	36'458'850	35'153'300
Prestation hosp.	167'164'294	168'770'000	164'750'000
Prest.intérêt gén. - CNP	26'000'000	21'200'000	21'000'000
Prest.intérêt gén. - HNE	62'222'293	59'085'000	50'035'000
Prest.intérêt gén. - Hors canton	41'030	40'000	920'000
Prévention et promotion santé	2'062'273	2'238'092	2'512'300
Soins palliatifs	432'998	511'700	570'500
Urgences	2'072'430	2'410'500	2'596'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>362'086'211</b>	<b>361'051'192</b>	<b>351'053'100</b>

Le développement du court séjour lié à la PMS explique l'essentiel de l'augmentation budgétaire de ce secteur. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. L'augmentation de l'activité dans les soins à domicile est compensée par une mise en adéquation du budget dans le développement de la planification médico-sociale. La participation aux prestations hospitalières diminue grâce au virage ambulatoire et à la fin d'un effet de rattrapage des dernières années. Les prestations d'intérêt général pour le CNP et HNE sont diminuées comme prévu par le plan d'assainissement financier de 2016. De plus, le canton reprend à son compte la dette d'HNE pour environ CHF 4.6 millions. Les PIG hors-canton augmentent pour financer les cursus de formation des médecins prévu par concordat intercantonal. Le domaine de la prévention et promotion de la santé, axe prioritaire du Conseil d'État, permet de mettre en œuvre différents programmes prévus. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie intercantonale BEJUNE validée en 2017. La subvention au domaine des urgences contribue à faire fonctionner la Fondation Urgences Santé (Centrale d'alarme) dont l'activité connaît un développement très marqué.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-395	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-395</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les coûts directs et indirects de ces prestations doivent en principe être ventilés.

# **Service des bâtiments (SBAT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- contrainte financière limitant le niveau d'investissement et l'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État ;
- administration dispersée sur de nombreux sites et qui mérite d'être rationalisée ;
- mouvements importants de services au sein de l'administration et des entités parapubliques impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- période de transition due à la réforme de l'État (SIGE, GestionNE, SCI) ;
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc) dans les réalisations immobilières ;

## **Objectifs stratégiques**

- Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :
- Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :
  - améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
  - revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
  - poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre en faveur des maîtres d'ouvrage d'utilité publique et développement de la PMS) ;
- Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :
  - concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale
  - lancer le programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État.
- valoriser les objets de patrimoine immobilier.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF	%	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15'124'278</b>	<b>10'211'600</b>	<b>49'855'974</b>	<b>+39'644'374</b>	<b>+388.2%</b>	<b>3'458'600</b>	<b>3'374'600</b>	<b>3'732'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	943'353	1'656'000	1'588'300	-67'700	-4.1%	1'588'300	1'588'300	1'968'300
43 Revenus divers	378'296	300	987'700	+987'400	+329'133.3%	823'300	748'300	731'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	168'552	143'500	62'000	-81'500	-56.8%	17'000	8'000	2'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	13'634'077	8'411'800	47'217'974	+38'806'174	+461.3%	1'030'000	1'030'000	1'030'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>57'160'352</b>	<b>64'938'503</b>	<b>69'776'301</b>	<b>+4'837'798</b>	<b>+7.4%</b>	<b>68'773'233</b>	<b>71'066'796</b>	<b>73'005'445</b>
30 Charges de personnel	6'919'969	7'717'228	8'451'177	+733'949	+9.5%	8'505'232	8'717'785	8'773'320
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	28'453'655	34'755'391	35'466'800	+711'409	+2.0%	33'867'700	35'333'300	35'163'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	19'216'062	20'725'734	22'027'823	+1'302'089	+6.3%	22'859'001	23'497'911	25'579'525
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'778'992	985'000	524'000	-461'000	-46.8%	422'500	371'000	319'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	791'674	755'150	3'306'501	+2'551'351	+337.9%	3'118'800	3'146'800	3'169'800
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>42'036'074</b>	<b>-54'726'903</b>	<b>-19'920'327</b>	<b>+34'806'576</b>	<b>+63.6%</b>	<b>-65'314'633</b>	<b>-67'692'196</b>	<b>-69'273'445</b>
44 Revenus financiers	17'836'878	19'841'021	20'052'384	+211'363	+1.1%	19'408'227	19'401'270	19'453'270
34 Charges financières	0	356'500	346'500	-10'000	-2.8%	346'500	346'500	346'500
Résultat de financement	17'836'878	19'484'521	19'705'884	+221'363	+1.1%	19'061'727	19'054'770	19'106'770
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>24'199'196</b>	<b>-35'242'382</b>	<b>-214'443</b>	<b>+35'027'939</b>	<b>+99.4%</b>	<b>-46'252'906</b>	<b>-48'637'426</b>	<b>-50'166'675</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>24'199'196</b>	<b>-35'242'382</b>	<b>-214'443</b>	<b>+35'027'939</b>	<b>+99.4%</b>	<b>-46'252'906</b>	<b>-48'637'426</b>	<b>-50'166'675</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	88.00	95.00	99.00	+4.00	+4.2%	99.00	100.00	100.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	65.88	70.00	72.80	+2.80	+4.0%	72.90	73.90	73.90

### Commentaires

Les revenus divers (43) enregistrent les heures valorisées sur les investissements. Au BU19 elles se montent à CHF 680'000 et ne figurent pas au compte de résultats, l'augmentation de CHF 300'000 s'explique par les prestations pour investissements effectuées par les chefs de projets sur les projets Regroupement LJP, Assainissement LDDR, CPLN et PLAJ notamment. Les revenus de transfert (46) diminuent de CHF 80'000 du fait de la diminution des aides accordées pour le logement (OCNL). L'augmentation des imputations internes (49) est liée à la facturation du forfait des loyers. L'effectif augmente de 2.9 EPT en 2020 (principalement projet Unihub et Post-obligatoire), et l'ajout des coûts liés à Job Abo pour CHF 100'000 impactent les charges de personnel (30). La rubrique 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) augmente en raison des coûts liés au mobilier (SEMP, CLA) pour CHF 250'000, à l'énergie pour CHF 210'000, à l'entretien des bâtiments pour CHF 330'000 (projet CLA regroupement Ministère public), à la conciergerie pour CHF 130'000 (reprise bâtiments HNE +30'000, CEG +10'000, économies B19 non renouvelées +80'000, autres +10'000), prestations de service CHF -145'000 (charges CNP) et honoraires CHF -60'000 coûts 'Gros consommateurs d'énergie' transférés sur entretien bâtiments. Les charges de transferts (36) diminuent en lien avec la diminution des aides accordées pour le logement (OCNL). Imputations internes (39) CHF +2.5 millions, dès B2020, le SBAT refacture les loyers aux services avec les coûts de conciergerie, certains services ayant leur propre intendat, refacturent dès 2020 leurs coûts au SBAT afin qu'ils ne figurent pas à double dans leurs comptes. Evolution normale des loyers (44).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>7'078'382</b>	<b>30'000</b>	<b>7'048'382</b>	<b>8'436'033</b>	<b>1'358'800</b>	<b>7'077'233</b>
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	04.07.2018	130'000	0	60'000	30'000	30'000	205'000	110'000	95'000
CPLN NE / assaini. énergétique	29.04.2014	34'800'000	31'199'568	3'056'382	0	3'056'382	349'950	50'000	299'950
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	31.10.2018	2'550'000	40'000	300'000	0	300'000	1'314'950	865'000	449'950
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	31.10.2018	1'550'000	0	200'000	0	200'000	1'264'950	65'000	1'199'950
Extension du CIFOM-EPCY	21.02.2017	3'940'000	203'880	1'902'000	0	1'902'000	1'448'800	10'800	1'438'000
Lycée DDR assain. façades étude	25.08.2010	400'000	25'617	280'000	0	280'000	292'433	118'000	174'433
SBAT - Chaudières	01.09.2015	1'510'000	0	280'000	0	280'000	420'000	0	420'000
Sécurisation de l'outil de prod. info.	23.02.2016	1'500'000	9'650'228	200'000	0	200'000	639'950	140'000	499'950
Unimail-assainissement façades-3e étape	25.05.2016	4'500'000	29'670	800'000	0	800'000	2'500'000	0	2'500'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>8'264'000</b>	<b>0</b>	<b>8'264'000</b>	<b>11'627'100</b>	<b>377'200</b>	<b>11'249'900</b>
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol		2'200'000	0	1'500'000	0	1'500'000	2'100'000	0	2'100'000
Centre cantonal archives, crédit d'étude		2'000'000	0	500'000	0	500'000	631'950	32'000	599'950
EDPR-Assain. Toiture et instal. solaires		300'000	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Infirmerie EDPR		1'500'000	0	300'000	0	300'000	781'950	32'000	749'950
Jardinière 68/CIFOM-EAA - ass. toiture		200'000	0	200'000	0	200'000	0	0	0
LBC-Créat.salles pour l'enseignem.inform		240'000	0	0	0	0	240'000	0	240'000
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture		700'000	0	400'000	0	400'000	400'000	0	400'000
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans		2'000'000	0	250'000	0	250'000	250'000	0	250'000
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV		700'000	0	700'000	0	700'000	700'000	0	700'000
Pôle techn. créat atelier poliss (DEF)		250'000	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans		12'800'000	0	1'600'000	0	1'600'000	1'600'000	0	1'600'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit		600'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Production de saumure CTB		660'000	0	0	0	0	360'000	0	360'000
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob		44'000'000	0	100'000	0	100'000	531'950	32'000	499'950
Projet du logem. des AUJU (AUJU)		400'000	0	100'000	0	100'000	284'050	184'000	100'050
regroupement ACN Tivoli EST		700'000	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Rénovation bâtiment Creux-Dessous		140'000	0	14'000	0	14'000	0	0	0
Rénovation salle GC		300'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
SISPOL - assainissement façade		500'000	0	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP		550'000	0	550'000	0	550'000	550'000	0	550'000
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel		5'800'000	0	0	0	0	500'000	0	500'000
Unimail - remplacement verrière centrale		300'000	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Regroupement LJP sur deux bâtiments		2'700'000	0	200'000	0	200'000	597'200	97'200	500'000
Valorisation des anciennes prisons Ntl.		3'500'000	0	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Plusieurs projets ne figurent plus au budget 2020, dont notamment l'assainissement de la toiture de l'EDPR (intégré au projet infirmerie), l'assainissement de la toiture Jardinières 68 (terminé), la rénovation du bâtiment de Creux-dessous (suspendu), le remplacement de la verrière d'Unimail (terminé), le regroupement de l'ACN à Tivoli Est (repoussé à 2021) et la création de l'atelier de polissage (annulé). Des projets débutent en 2020, à savoir la planification du bâtiment UniHub à Neuchâtel, la création de salles pour l'enseignement informatique au LBC, la construction d'un centre de production de saumure CTB (SPCH), la rénovation du mobilier de la salle du Grand Conseil, la valorisation des anciennes prisons de Neuchâtel.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Administration / Support au service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	4'250	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-4'250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Produits divers non budgétés non imputables à une prestation spécifique.

Stratégie (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'019	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	983'169
Coûts des services centraux	0	0	109'959
Revenus	152'000	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-148'981</b>	<b>0</b>	<b>1'093'129</b>

Le domaine stratégie & projets planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. Les produits correspondent aux prestations effectuées par les chefs de projets sur les différents projets en cours.

Entretien (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	7'640	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'089'726
Coûts des services centraux	0	0	110'025
Revenus	6'800	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>840</b>	<b>0</b>	<b>1'199'751</b>

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. Le budget 2018 pour l'entretien des bâtiments se monte à CHF 7.45 millions, soit environ 0.5% de la valeur ECAP et figure dans la prestation 'Résultat bâtiments'.

Exploitation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	146'576	238'100	161'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	4'729'687
Coûts des services centraux	0	0	110'025
Revenus	301'531	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-154'955</b>	<b>238'000</b>	<b>5'000'712</b>

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'exploitation d'approvisionnement en énergie et en eau. Les coûts comprennent des dépenses d'achats de machines et équipement, d'achat de produits de nettoyage et de remboursement de frais de conciergerie (PONE). Les revenus 2018 liés à des loyers proviennent d'une erreur de comptabilisation. Au B20, CHF 97'000 ont été alloués à la prestation 'Résultat bâtiments' et ne figurent plus en Exploitation, CHF 20'000 pour des vêtements de travail ont été ajoutés au budget.

Immobilier (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	662'095	940'000	1'146'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	910'018
Coûts des services centraux	0	0	110'025
Revenus	12	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>662'083</b>	<b>940'000</b>	<b>2'166'043</b>

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. Les coûts comprennent les frais de mandat immobilier, l'achat de mobilier et les projets de la commission du logement de l'administration (CLA). En 2018, certains coûts ont été budgétés au niveau de la prestation et imputés au niveau des bâtiments. L'augmentation sur B20 correspond à une augmentation de la demande mobilier du SEMP et de la CLA.

Résultat bâtiments (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	46'954'505	53'750'101	57'725'711
Coûts salariaux et de structure	23'571	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	32'257'781	29'822'821	22'244'684
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>14'720'295</b>	<b>23'927'280</b>	<b>35'481'027</b>

La rubrique 'Résultat bâtiments' comprend les charges d'entretien des bâtiments, l'aménagement de locaux, les coûts d'énergie, et les loyers des bâtiments. Les principaux produits correspondent à l'encaissement des revenus du patrimoine administratif, aux prestations internes. Le budget est regroupé dans un bâtiment générique, toutefois la comptabilisation est réalisée par bâtiment. L'évolution des charges provient principalement des amortissements et des imputations internes (cf explications compte de résultat). L'évolution des revenus B2019 à B2020 provient des répartitions analytiques (forfait loyer).

<b>Projets</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	21'934
Coûts des services centraux	0	0	109'959
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>131'893</b>

Le domaine projets et le domaine stratégie étaient regroupés en un seul domaine et ont été divisés en deux domaines distincts dès B2020, suite à la nomination du chef du domaine projets. Il n'y a pas de charge ou de revenu direct pour cette prestation.

<b>Office du logement</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	483'487
Coûts des services centraux	0	0	110'025
Revenus	94	300	300
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-94</b>	<b>29'700</b>	<b>623'212</b>

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement. Les coûts sont composés d'études et de mandats effectués dans le cadre de la politique du logement (avis de droit en matière de bail pour la PMS, études de faisabilité, etc.). B2020 en ligne avec le B2019

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charge transfert CNP	475'000	0	0
Sub.féd.diverses	0	-3'500	-2'000
Subventions aide à la personne	383'238	460'000	140'000
Subventions aide à la pierre	232'085	250'000	229'000
Subventions études et mandats	35'169	120'000	80'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>1'125'493</b>	<b>826'500</b>	<b>447'000</b>

En 2018, les charges liées au transfert du CNP correspondent aux coûts de relocalisation du CNP (groupe 36 - subventions) non budgétés dans l'institution, totalement compensés par le compte entretien (groupe 31). Les subventions d'aide à la personne et au logement diminuent sur B2020.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-40	0	0
Inscript. aux registres des arch. et ing	-13'100	-6'000	-6'000
Intérêts sur créances	-66'390	-80'000	-70'000
Places de parcs	0	0	-250'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-79'530</b>	<b>-86'000</b>	<b>-326'000</b>

Les intérêts sur créances représentent les intérêts sur prêts octroyés dans le cadre de l'aide à la pierre. Augmentation du nombre d'inscriptions au registre des architectes et ingénieurs courant 2018. Dès B2020, les retenues salariales pour les places de parking des collaborateurs de l'Etat ont été imputées en revenus (CHF 350'000) non incorporables compensant le financement de JobAbo (charges d'un montant de CHF 100'000).

# **Service informatique de l'entité NE (SIEN)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le budget 2020 du SIEN présente une situation financière consolidée et presque équilibrée pour un second exercice suivant la fusion des services informatiques SIEN et CEG effective au 1er janvier 2019. Au niveau opérationnel, le Domaine des solutions réparti en deux Centres de compétences (Etat et communes) et le service administratif/financier sont organisés et opérationnels. Par contre, il faudra encore 24 mois pour finaliser le Domaine des services IT. L'Unité de sécurité des systèmes d'information quant à elle sera opérationnelle dès 2020 avec à sa tête un responsable de la sécurité des systèmes d'informations et des spécialistes directement intégrés dans les équipes.

Les travaux en relation avec le schéma directeur 2016-2020 se poursuivent selon trois crédits-cadres. Avant d'élaborer un prochain schéma directeur qui prendra à minima 24 mois, il s'avère nécessaire de finaliser la fusion des services informatiques, de terminer la sécurisation de l'outil de production et de terminer tout ou partie des développements annoncés lors de l'élaboration du rapport 15.054. Un rapport d'information sera établi dans le courant de l'année 2020 avec l'objectif de faire un point détaillé sur l'avancement des projets d'investissements et à l'appui d'une demande de crédit complémentaire permettant de financer les projets 2020-2022 jusqu'à l'élaboration du prochain schéma directeur 2023 et suivants

## **Objectifs stratégiques**

- Poursuite du déploiement du schéma directeur 2016-2020.
- Elaboration d'un rapport effectuant un point de situation détaillé sur les investissements et à l'appui d'une demande de crédit complémentaire sur 2021-2022 dans l'attente du prochain schéma directeur 2023 et suivants.
- Maintien des conventions partenaires.
- Mise en service de la salle machine des Montagnes neuchâtelaises à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds.
- Démarrage de la construction de la salle des machines et des locaux techniques à Cadolles 9 à Neuchâtel.
- Poursuite du déploiement du projet SIGE.
- Mise en œuvre d'un organe de gouvernance informatique pour les communes neuchâtelaises.
- Définition d'une politique générale de sécurité des systèmes d'information et d'une stratégie associée.
- Mise en œuvre d'un concept de communication interne au service et pour les partenaires externes. Organisation d'un Forum annuel présentant les activités du service informatique.
- Révision interne des processus administratifs et financiers.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>13'057'399</b>	<b>24'544'050</b>	<b>47'474'338</b>	<b>+22'930'288</b>	<b>+93.4%</b>	<b>24'323'960</b>	<b>24'255'960</b>	<b>24'255'960</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'276'745	22'772'470	23'472'000	+699'530	+3.1%	23'458'000	23'480'000	23'480'000
43 Revenus divers	169'463	727'000	925'000	+198'000	+27.2%	439'000	349'000	349'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'611'191	1'044'580	23'077'338	+22'032'758	+2'109.2%	426'960	426'960	426'960
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>27'892'642</b>	<b>48'819'967</b>	<b>48'276'140</b>	<b>-543'828</b>	<b>-1.1%</b>	<b>51'235'234</b>	<b>55'404'821</b>	<b>52'950'398</b>
30 Charges de personnel	13'246'238	22'412'966	23'175'524	+762'558	+3.4%	23'339'929	23'429'033	23'585'843
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'482'593	17'377'000	17'451'000	+74'000	+0.4%	17'745'000	18'358'000	18'892'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'127'479	8'976'001	7'632'184	-1'343'818	-15.0%	10'096'305	13'563'788	10'418'555
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	36'332	54'000	17'432	-36'568	-67.7%	54'000	54'000	54'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-14'835'243</b>	<b>-24'275'917</b>	<b>-801'802</b>	<b>+23'474'116</b>	<b>+96.7%</b>	<b>-26'911'274</b>	<b>-31'148'861</b>	<b>-28'694'438</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-14'835'243</b>	<b>-24'275'917</b>	<b>-801'802</b>	<b>+23'474'116</b>	<b>+96.7%</b>	<b>-26'911'274</b>	<b>-31'148'861</b>	<b>-28'694'438</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-14'835'243</b>	<b>-24'275'917</b>	<b>-801'802</b>	<b>+23'474'116</b>	<b>+96.7%</b>	<b>-26'911'274</b>	<b>-31'148'861</b>	<b>-28'694'438</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	98.00	173.00	172.00	-1.00	-0.6%	172.00	172.00	172.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	94.00	164.85	164.35	-0.50	-0.3%	164.35	164.35	164.35

### Commentaires

L'écart entre le budget 2020 et les comptes 2018 est la conséquence de la fusion des services informatiques (SIEN-CEG). Par rapport au budget 2019 : Les recettes supplémentaires (groupe 42) pour CHF 699'530 correspondent à l'augmentation des prestations de services délivrées aux clients externes. Les imputations internes (groupe 49) comportent désormais la totalité des prestations fournies aux services de l'État. L'augmentation des revenus divers (groupe 43) est due à l'activation des heures internes sur les projets d'investissements. Les charges de personnel (groupe 30) sont en augmentation de CHF 762'558 due à la participation de l'employeur au contrat formation et aux engagements échelonnés courant 2019. L'effectif quant à lui reste stable pour 2020. Les Biens, services et autres charges (groupe 31) sont stables.

Au plan financier, les synergies découlant de la fusion permettront de ralentir la croissance des charges liées au développement général d'une administration et d'autorités "numériques" et aux exigences de sécurité. Les charges nettes ne devraient en revanche pas se réduire.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>16'095'000</b>	<b>300'000</b>	<b>15'795'000</b>	<b>11'309'000</b>	<b>300'000</b>	<b>11'009'000</b>
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	06.07.2018	200'000	0	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	23.02.2016	9'600'000	1'832'106	2'629'000	300'000	2'329'000	4'036'000	300'000	3'736'000
HIP Infosearch	06.07.2018	85'000	0	85'000	0	85'000	0	0	0
Outil gest. redéf. prest. as. DEAS	06.07.2018	100'000	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Renouvellement des infrastructures info	23.02.2016	26'790'000	6'764'005	4'381'000	0	4'381'000	6'843'000	0	6'843'000
Reprise des actifs du CEG (fusion)	04.12.2018	7'515'000	7'515'000	8'000'000	0	8'000'000	0	0	0
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	02.06.2004	9'700'000	8'329'645	800'000	0	800'000	330'000	0	330'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>720'000</b>	<b>0</b>	<b>720'000</b>	<b>1'902'500</b>	<b>361'000</b>	<b>1'541'500</b>
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)		200'000	0	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
ETIC IES		276'000	0	0	0	0	477'000	201'000	276'000
Gestion d'affaires		380'000	0	0	0	0	390'000	120'000	270'000
JUSTITIA 4.0		768'000	0	0	0	0	35'000	0	35'000
Mise à niveau des bases de données Oracl		420'000	0	0	0	0	420'000	0	420'000
Projets NEMO		1'000'000	0	200'000	0	200'000	150'000	0	150'000
Remplacement EC2000		1'170'000	0	0	0	0	130'500	40'000	90'500
Remplacement GNSP		350'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Renouvel. infrastructure SAP clients ext		420'000	0	420'000	0	420'000	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Crédits d'engagements en cours :

CLOEE2 - Gestion des rempl PO : Adaptation et extension du module de gestion des remplacements des enseignants pour les écoles postobligatoires.

Dével.2016-2020 des syst. d'information : (Schéma directeur informatique 2016-2020) adaptation et report de certains projets sur les exercices 2021 et 2022. Certains crédits d'engagement à solliciter seront intégrés dans ce crédit-cadre par un crédit complémentaire.

Renouvellement des infrastructures info : (Schéma directeur informatique 2016-2020). Renouvellement des infrastructures (télécom, téléphonie, sécurité, systèmes) de 2017 à 2021.

SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009 : Le solde de ce crédit finance le projet SATax (impôt des personnes morales). Il ne financera plus d'autres projets.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'899'565	5'869'000	5'869'100
Coûts salariaux et de structure	3'540	15'000	7'521'521
Coûts des services centraux	0	0	347'758
Revenus	5'235'775	9'684'340	10'271'280
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'332'670</b>	<b>-3'800'340</b>	<b>3'467'099</b>

Les prestations fournies sont : Installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents, service WEB.

Les écarts par rapport aux comptes 2018 découlent de la fusion SIEN-CEG. L'augmentation des revenus par rapport au budget 2019 résulte de la croissance du parc de postes de travail.

<b>Services de télécommunication</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	972'061	1'595'000	1'352'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'423'743
Coûts des services centraux	0	0	30'347
Revenus	1'521'761	1'925'395	1'865'050
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-549'701</b>	<b>-330'395</b>	<b>941'040</b>

Les prestations fournies sont : services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès internet, WIFI, domotique.

L'écart par rapport aux comptes 2018 s'explique par la reprise des contrats de maintenance du CEG ainsi qu'à une augmentation du nombre de connexions au réseau cantonal. La diminution des charges directes par rapport au budget 2019, s'explique par le transfert des nouvelles connexions fibres optiques pour les clients externes sur un autre groupe de prestations.

<b>Services de téléphonie</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'106'320	1'198'000	1'227'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'212'253
Coûts des services centraux	0	0	30'533
Revenus	994'028	956'724	970'750
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>112'292</b>	<b>241'276</b>	<b>1'499'036</b>

Les charges directes ainsi que les revenus restent stables.

<b>Services applicatifs</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'097'207	2'578'500	3'139'100
Coûts salariaux et de structure	0	0	4'294'688
Coûts des services centraux	0	0	197'710
Revenus	2'182'545	5'834'800	5'836'840
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'085'338</b>	<b>-3'256'300</b>	<b>1'794'657</b>

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.

Les écarts par rapport aux comptes 2018 découlent de la fusion SIEN-CEG. L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2019 résulte des coûts liés à la mise en production de la nouvelle salle machines de La Chaux-de-Fonds.

<b>Solutions informatiques</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	4'394'624	4'528'500	4'409'800
Coûts salariaux et de structure	2'388	0	15'147'830
Coûts des services centraux	0	0	595'973
Revenus	2'242'838	4'942'791	4'274'040
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'154'174</b>	<b>-414'291</b>	<b>15'879'563</b>

Les solutions informatiques offrent les prestations suivantes : Conception, analyse, réalisation, maintenance d'applications. Choix de solutions. Gestion et pilotage de projets informatiques. Réalisation d'applications informatiques.

L'augmentation des revenus par rapport au comptes 2018 est due à la fusion SIEN-CEG. La diminution des revenus par rapport au budget 2020 provient de la suppression de facturation interne au CPLN (CHF 463'000) au profit d'imputation forfaitaire ainsi que de la suppression des recettes de consulting pour les clients externes (CHF 200'000).

<b>BDP / BDE</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	32'859	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	211'739
Coûts des services centraux	0	0	11'546
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>32'859</b>	<b>0</b>	<b>223'285</b>

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE).

Il n'inclut pas de charges directes et de revenus.

<b>Administration</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	20	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-167	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ***Service des communes (SCOM)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

En 2019, le service a été mis à contribution pour élaborer et finaliser le projet de réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale et pour accompagner l'introduction du MCH2 dans les communes. Il a aussi démarré les travaux en vue de réviser le volet communal de la loi sur les finances. Dans ce cadre, il évaluera l'opportunité de faire évoluer le référentiel financier pour les communes dont la situation d'endettement reste importante. L'an prochain, il sera appelé à élaborer le projet de réforme du volet non financier de la loi sur les communes et à élaborer le volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'Etat et des communes. Il sera également chargé d'étudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif. Enfin, après la fin d'un cycle de fusions de communes

## **Objectifs stratégiques**

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens
- Evaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée
- Préparer le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier)
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes
- Etudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif et au besoin proposer des pistes de réformes
- Accompagner les processus de fusions de communes

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>70'000</b>	<b>30'000</b>	<b>-40'000</b>	<b>-57.1%</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	70'000	30'000	-40'000	-57.1%	30'000	30'000	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'796'112</b>	<b>555'520</b>	<b>13'611'903</b>	<b>+13'056'383</b>	<b>+2'350.3%</b>	<b>13'536'760</b>	<b>13'540'588</b>	<b>543'864</b>
30 Charges de personnel	456'712	530'520	478'892	-51'628	-9.7%	481'760	485'588	488'864
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'258	25'000	55'000	+30'000	+120.0%	55'000	55'000	55'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'337'142	0	13'000'000	+13'000'000	--	13'000'000	13'000'000	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	78'011	+78'011	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'796'112</b>	<b>-485'520</b>	<b>-13'581'903</b>	<b>-13'096'383</b>	<b>-2'697.4%</b>	<b>-13'506'760</b>	<b>-13'510'588</b>	<b>-543'864</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'796'112</b>	<b>-485'520</b>	<b>-13'581'903</b>	<b>-13'096'383</b>	<b>-2'697.4%</b>	<b>-13'506'760</b>	<b>-13'510'588</b>	<b>-543'864</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'796'112</b>	<b>-485'520</b>	<b>-13'581'903</b>	<b>-13'096'383</b>	<b>-2'697.4%</b>	<b>-13'506'760</b>	<b>-13'510'588</b>	<b>-543'864</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	3.00	4.00	3.00	-1.00	-25.0%	3.00	3.00	3.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	3.20	2.80	-0.40	-12.5%	2.80	2.80	2.80

### Commentaires

L'augmentation des charges de transfert traduit la nouvelle dotation - introduite dans le cadre de la réforme de la péréquation des charges adoptée par le Grand Conseil en mars 2019 - aux villes centres pour compenser leurs charges excédentaires dans les domaines de la culture et des sports et qui sont d'intérêt cantonal, (ainsi qu'une dotation à charge du fonds d'aide aux communes à titre temporaire à la Ville de La Chaux-de-Fonds pour lui permettre de faire face à ses difficultés financières actuelles). De surcroît, en lieu et place d'un renforcement temporaire de la dotation en personnel du service envisagé dans un premier temps dans le but de préparer la réforme de la loi sur les communes, en sus des nombreuses autres réformes engagées, il est prévu de recourir à un mandataire externe pour accompagner les travaux d'élaboration de cette réforme.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations SCOM (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'177	25'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	70'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'177</b>	<b>-45'000</b>	<b>0</b>

Catalogue prestations 2019.

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	50'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	223'353
Coûts des services centraux	0	0	50'746
Revenus	0	0	30'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>294'099</b>

Prestation dès 2020

<b>Contrôles</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	234'521
Coûts des services centraux	0	0	53'283
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>287'804</b>

Prestation dès 2020

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Péréquation	1'337'142	0	13'000'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>1'337'142</b>	<b>0</b>	<b>13'000'000</b>

L'augmentation des charges de transfert traduit la nouvelle dotation introduite dans le cadre de la réforme de la péréquation des charges adoptée par le Grand Conseil en mars 2019 aux villes centres pour compenser leurs charges excédentaires dans les domaines de la culture et des sports et qui sont d'intérêt cantonal.

# **Fonds d'aide aux communes**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien au projet de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée à titre transitoire durant deux exercices, dès 2020, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude modifie la donne. Pour faire face aux nombreux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier ceux en lien avec les projets de fusions de communes à venir, il est prévu d'alimenter le fonds avec une part des fonds excédentaires provenant des bénéfices de la BNS.

## **Objectifs stratégiques**

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources et la compensation versée à titre temporaire aux communes situées en altitude
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'406'144</b>	<b>2'170'000</b>	<b>10'130'000</b>	<b>+7'960'000</b>	<b>+366.8%</b>	<b>1'930'000</b>	<b>530'000</b>	<b>530'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	6'406'144	2'170'000	1'930'000	-240'000	-11.1%	1'930'000	530'000	530'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	8'200'000	+8'200'000	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'406'800</b>	<b>2'170'000</b>	<b>10'130'000</b>	<b>+7'960'000</b>	<b>+366.8%</b>	<b>1'930'000</b>	<b>530'000</b>	<b>500'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	8'200'000	+8'200'000	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'406'800	2'100'000	1'900'000	-200'000	-9.5%	1'900'000	500'000	500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	70'000	30'000	-40'000	-57.1%	30'000	30'000	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-656</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>
44 Revenus financiers	656	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	656	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>

### Commentaires

L'augmentation importante des revenus et des charges d'exploitation en 2020 s'explique par l'alimentation du fonds prévue l'an prochain provenant d'une part des recettes de la péréquation financière intercantonale de façon à permettre au fonds d'honorer les engagements relatifs aux projets de fusion d'ores et déjà enterrinés par la population.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Péréquat.	0	1'500'000	1'500'000
Subsides com. divers	6'406'800	600'000	400'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>6'406'800</b>	<b>2'100'000</b>	<b>1'900'000</b>

La diminution enregistrée au titre des subsides communaux divers résulte de l'absence de financement de projets de fusions de communes en 2020 et de la diminution des autres requêtes.

## **8 Département de la justice, de la sécurité et de la culture**

SJSC	Secrétariat général DJSC
JUST	Service de la justice
SPNE	Service pénitentiaire
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte
SEPF	Service des poursuites et faillites
PONE	Police neuchâteloise
CIFPOL	Centre intercantonal de formation policière
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SSPO	Service des sports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de la protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC

# **Secrétariat général DJSC (SJSC)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission:

- a) de conseiller et assister le chef du département;
- b) de gérer et administrer le secrétariat du chef du département;
- c) d'assurer la coordination des activités internes au département;
- d) d'assurer la coordination interdépartementale;
- e) d'assurer les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Toutes ces tâches sont fortement impactées par le programme des réformes de l'Etat. Cela engendre d'importants efforts d'adaptation des processus de travail et l'acquisition par les collaborateurs de nombreuses nouvelles compétences. Ces aspects constituent les défis à relever par le Secrétariat général pour les années 2019 et suivantes.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Assainissement des finances de l'Etat;
- Mise en application des nouvelles réformes;
- Appui aux services en lien avec lesdites réformes.

## **Objectifs stratégiques**

- Veiller à l'atteinte des objectifs fixés aux services du DJSC par le Conseil d'Etat et le chef de département;
- Veiller à l'atteinte des objectifs financiers fixés aux services du DJSC dans le cadre du plan financier de législature
- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir.
- Intégrer les changements induits par le programme de réformes de l'Etat.
- Elaborer une charte d'accueil commune aux secrétariats généraux.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>762'596</b>	<b>799'017</b>	<b>830'418</b>	<b>+31'401</b>	<b>+3.9%</b>	<b>758'900</b>	<b>771'140</b>	<b>768'260</b>
30 Charges de personnel	657'112	671'517	636'596	-34'921	-5.2%	640'400	645'440	649'760
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'514	17'000	34'000	+17'000	+100.0%	18'000	24'000	18'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	87'252	110'000	100'000	-10'000	-9.1%	100'000	100'000	100'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	718	500	59'822	+59'322	+11'864.4%	500	1'700	500
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-762'596</b>	<b>-799'017</b>	<b>-830'418</b>	<b>-31'401</b>	<b>-3.9%</b>	<b>-758'900</b>	<b>-771'140</b>	<b>-768'260</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-762'596</b>	<b>-799'017</b>	<b>-830'418</b>	<b>-31'401</b>	<b>-3.9%</b>	<b>-758'900</b>	<b>-771'140</b>	<b>-768'260</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-762'596</b>	<b>-799'017</b>	<b>-830'418</b>	<b>-31'401</b>	<b>-3.9%</b>	<b>-758'900</b>	<b>-771'140</b>	<b>-768'260</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.80	3.80	3.80	+0.00	0.0%	3.80	3.80	3.80

### Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : les indemnités versées aux cadres, auparavant regroupées au secrétariat général, sont désormais réparties dans les services.

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : en 2020, accueil et organisation de la Conférence Latine des Directeurs de Justice et Police (CLDJP).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	139'658
Coûts des services centraux	0	0	20'288
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>159'946</b>

Assurer la gestion administrative du secrétariat du chef de département.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	216'469
Coûts des services centraux	0	0	31'446
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>247'916</b>

Conseiller et assister le chef de département dans les différents dossiers.

Réaliser et mettre en œuvre des projets départementaux et interdépartementaux.

Conseiller, assister et superviser les services du département dans le cadre de leurs activités et missions définies ainsi que dans le cadre des processus généraux de l'Etat et dans la réalisation et la mise en œuvre de projets transversaux.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	279'315
Coûts des services centraux	0	0	40'576
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>319'891</b>

Conseiller, assister les services du département dans le cadre des processus généraux de l'Etat (finances, ressources humaines, organisation...).

Piloter la planification financière, l'établissement des budgets ainsi que des comptes et produire les états financiers consolidés.

Assurer l'application des principes de la gestion financière contenus dans la loi sur les finances (LFinEC) ainsi que dans le règlement d'application qui l'accompagne (RLFinEC) et dans le modèle comptable harmonisé (MCH2).

Prestations de département DJSC (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'328
Coûts des services centraux	0	0	338
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'666</b>

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Conférences interc.	87'252	110'000	100'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>87'252</b>	<b>110'000</b>	<b>100'000</b>

Cotisations aux conférences intercantionales.

# **Service de la justice (JUST)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les progrès technologiques du secteur des documents d'identité ou informatiques des secteurs de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice nécessitent beaucoup d'investissement de la part des collaborateurs des secteurs concernés. Parallèlement, les aspects de protection et de transparence des données, de système de contrôle interne et de GestionNE sont chronophages pour la totalité des collaborateurs du service. De surcroît, les budgets financiers sont toujours plus restreints et impliquent donc des difficultés supplémentaires en termes de ressources humaines dans tous les domaines d'activité du service. Enfin, les administrés sont de plus en plus exigeants et attendent qu'un service rendu par l'État soit rapide et parfait alors même que le service applique dorénavant une structure de ségrégation financière maximale, laquelle ralentit l'exécution du travail en interne comme en externe avec néanmoins l'avantage important de diminuer les risques financiers.

## **Objectifs stratégiques**

- Introduire les nouveaux passeports biométriques et cartes de séjour en format cartes de crédit pour les étrangers.
- Innover avec les actes authentiques électroniques pour le notariat, l'état civil, les registres foncier et du commerce.
- Finir la standardisation du système de contrôle interne des secteurs du service.
- S'insérer dans la démarche GestionNE.
- Développer une interface entre les programmes informatiques SAP et Epsicash.
- Construire une interface entre les supports informatiques SAP et JURIS.
- Installer les nouveaux moyens de paiements postaux pour les supports informatiques Epsipol et Epsipour.
- Appliquer la nouvelle loi sur les amendes d'ordre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Introduire le système de gestion des amendes d'ordre avec un code QR.
- Conduire les projets de numérisation des registres d'état civil et d'eDéménagement avec les communes.
- Apurer la base de données des personnes physiques (BDP).
- Redéfinir les standards de gestion du support informatique des contrôles des habitants.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>25'246'916</b>	<b>27'986'000</b>	<b>27'095'000</b>	<b>-891'000</b>	<b>-3.2%</b>	<b>27'095'000</b>	<b>27'095'000</b>	<b>27'095'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	23'277'772	25'726'000	25'025'000	-701'000	-2.7%	25'025'000	25'025'000	25'025'000
43 Revenus divers	482'514	560'000	500'000	-60'000	-10.7%	500'000	500'000	500'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'486'630	1'700'000	1'570'000	-130'000	-7.6%	1'570'000	1'570'000	1'570'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>27'486'783</b>	<b>28'952'990</b>	<b>18'763'776</b>	<b>-10'189'214</b>	<b>-35.2%</b>	<b>17'768'432</b>	<b>17'795'728</b>	<b>17'820'308</b>
30 Charges de personnel	2'868'865	3'037'490	3'084'084	+46'594	+1.5%	3'249'932	3'275'228	3'299'808
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'111'604	9'547'500	10'017'500	+470'000	+4.9%	10'004'000	10'006'000	10'006'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	49'958	+49'958	--	54'500	54'500	54'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'394'040	4'670'000	4'300'000	-370'000	-7.9%	4'300'000	4'300'000	4'300'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	11'112'273	11'698'000	1'312'234	-10'385'766	-88.8%	160'000	160'000	160'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'239'867</b>	<b>-966'990</b>	<b>8'331'224</b>	<b>+9'298'214</b>	<b>+961.6%</b>	<b>9'326'568</b>	<b>9'299'272</b>	<b>9'274'692</b>
44 Revenus financiers	3'632	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
34 Charges financières	2'499	2'000	2'200	+200	+10.0%	2'200	2'200	2'200
Résultat de financement	1'133	2'000	1'800	-200	-10.0%	1'800	1'800	1'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'238'733</b>	<b>-964'990</b>	<b>8'333'024</b>	<b>+9'298'014</b>	<b>+963.5%</b>	<b>9'328'368</b>	<b>9'301'072</b>	<b>9'276'492</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'238'733</b>	<b>-964'990</b>	<b>8'333'024</b>	<b>+9'298'014</b>	<b>+963.5%</b>	<b>9'328'368</b>	<b>9'301'072</b>	<b>9'276'492</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	34.00	36.00	36.00	+0.00	0.0%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.20	28.00	28.70	+0.70	+2.5%	29.90	29.90	29.90

### Commentaires

L'effectif du secteur des documents d'identité sera renforcé à raison de 0,8 EPT afin d'assurer l'introduction des nouveaux titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE). Le résultat d'exploitation 2020 diffère grandement des résultats d'exploitation des années précédentes. En effet, dès 2020, le produit des amendes d'ordre de la Police cantonale ne sera plus versé à cette dernière afin de simplifier la lecture des résultats financiers du service de la justice. Malgré des revenus d'exploitation qui sont proches de ceux du budget 2019, il est tenu compte (nature 42) d'un léger tassement des recettes inhérentes aux remboursements des frais judiciaires, aux amendes d'ordre de la Police cantonale et des communes, aux dossiers de naturalisation ainsi qu'aux documents d'identité. Les charges diminuent drastiquement de par l'abandon du transfert des recettes des amendes d'ordre à la Police neuchâteloise (nature 39) mais également selon une diminution des recettes d'amendes d'ordre à verser aux communes (nature 36). Par contre, il est tenu compte d'une augmentation importante des coûts d'assistance judiciaire ainsi que d'augmentations sensibles des pertes sur débiteurs et des montants relatifs au travail d'intérêt général (nature 31). Le solde des imputations internes (39) représente les dépenses pour le service de la justice des services du bâtiment, informatique, de la logistique, des ressources humaines et de la statistique.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	230'000	0	230'000
Plateforme saisie données biométr. ESYS		230'000	0	0	0	0	230'000	0	230'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Ce crédit d'engagement est sollicité pour l'achat du nouvel équipement de saisie biométrique dans le cadre du projet ESYS (E pour e-documents, SYS pour système, P pour plateforme) dirigé par le Secrétariat d'État aux migrations de la Confédération. Le système d'exploitation actuel aura 10 ans en 2020 et sa technologie est d'ores et déjà obsolète. Les centres de saisie des cantons sont tenus d'acheter le nouveau matériel choisi par la Confédération et d'effectuer les adaptations nécessaires sur les plans architectoniques et informatiques afin de pouvoir continuer de mener à bien leurs missions d'autorités d'établissement. Le déploiement du nouveau système est prévu dans le courant du 2e semestre 2020.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Secteur de la justice (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	30'718	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	90'001	348'768
Coûts des services centraux	0	0	263'279
Revenus	111'708	103'800	75'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-80'990</b>	<b>16'201</b>	<b>567'048</b>

Ce secteur qui compte 2.35 EPT a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil magistrature, Conseil notarial). La diminution des revenus tient en une baisse des biens définitivement dévolus à L'Etat par le Pouvoir judiciaire.

Secteur créances judiciaires (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	13'830'636	11'505'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	0	592'320	644'085
Coûts des services centraux	0	0	210'624
Revenus	13'613'080	15'000'000	12'800'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>217'555</b>	<b>-2'902'680</b>	<b>-11'940'292</b>

Ce secteur compte 5.05 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics de toutes les communes du canton. Dès le 01.01.2020, la part des amendes d'ordre de la police cantonale ne lui sera plus versée, ce qui explique la diminution des charges directes. La baisse des revenus est la conséquence de la suppression des amendes tarifées au 01.01.2020, lesquelles deviennent des ordonnances pénales standards facturées par le secteur des frais de justice.



<b>Secteur des frais de justice (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	9'777'087	3'832'000	4'182'000
Coûts salariaux et de structure	0	942'586	6'654'604
Coûts des services centraux	0	0	210'624
Revenus	9'555'053	10'505'000	12'030'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>222'033</b>	<b>-5'730'414</b>	<b>-982'773</b>

Ce secteur de 10.05 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire, des jugements des tribunaux, des ordonnances pénales du Ministère public et des ordonnances pénales générées par le non-paiement des amendes d'ordre. L'augmentation des charges directes est due à la nouvelle loi sur l'assistance judiciaire du 28 mai 2019 qui permettra dorénavant de rémunérer les mandataires professionnellement qualifiés et les médiateurs. Les coûts salariaux et de structure englobent les pertes sur débiteurs et le travail d'intérêt général. Enfin, l'augmentation des revenus est engendrée par l'encaissement des ordonnances pénales qui découlent des anciennes amendes tarifées, lesquelles seront facturées par le secteur des créances judiciaires jusqu'au 31.12. 2019.

<b>Secteur des documents d'identité (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	4'373	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	501'399	617'445
Coûts des services centraux	0	0	210'624
Revenus	1'494'854	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'490'480</b>	<b>501'399</b>	<b>828'068</b>

Ce secteur qui compte actuellement 4.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports suisses, cartes d'identité suisses ainsi que pour les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états Tiers. Une augmentation de 0.8 EPT est prévue en 2020 (et 1.2 EPT en 2021) en raison de l'introduction des nouveaux titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE).

<b>Secteur des naturalisations (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	81'250	168'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	0	218'448	244'786
Coûts des services centraux	0	0	210'624
Revenus	385'474	590'000	550'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-304'224</b>	<b>-203'552</b>	<b>45'409</b>

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations). La diminution des revenus, déjà compensée par une augmentation des émoluments prévue dès octobre 2019, s'explique par une baisse sensible des demandes de naturalisation en raison des nouvelles conditions plus restrictives entrées en vigueur en 2018. La diminution des demandes impacte également les charges directes résultant du travail d'enquête effectué par le COSM.

<b>Secteur surveillance de l'état civil (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'754	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	257'077	280'693
Coûts des services centraux	0	0	210'624
Revenus	56'074	87'200	70'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-53'320</b>	<b>169'877</b>	<b>421'316</b>

Ce secteur de 2.3 EPT épaulé les 7 arrondissements d'état civil et les 31 contrôles des habitants de nos communes. Il effectue aussi les inspections des arrondissements d'état civil et est en charge des changements de nom ainsi que de la transcription des événements d'état civil étrangers. La diminution des revenus s'explique par une baisse des demandes de changement de nom et des dossiers de mariages soumis au contrôle du secteur.

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Émolument doc. Identité	747'593	-830'000	-770'000
Part com. amendes	-22'450	3'800'000	3'500'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>725'143</b>	<b>2'970'000</b>	<b>2'730'000</b>

Les charges mentionnées correspondent à la part fédérale de l'émolument des documents d'identités suisses (cela ne concerne pas les documents pour étrangers). Il est attendu un léger recul des recettes à la suite du report de l'entrée en production du nouveau passeport biométrique prévue dorénavant en fin d'année 2020. D'autre part, depuis 2018, il est constaté une baisse régulière du nombre des amendes d'ordre communales.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-42'529	0	0
Pertes changes	0	-2'000	-1'800
<b>Total charges nettes</b>	<b>-42'529</b>	<b>-2'000</b>	<b>-1'800</b>

Il y a une diminution des pertes de paiement des amendes d'ordre des frontaliers par chèques bancaires depuis l'introduction des paiements par Internet.

# **Service pénitentiaire (SPNE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

Occupation constante des deux établissements pénitentiaires cantonaux.

Hausse des prix de pension concordataires jusqu'en 2021.

Difficulté des profils des personnes détenues en hausse (agressions, mesures d'évasion, etc.) et forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier).

Plusieurs grands projets intercantonaux en cours (Justitia 4.0, surveillance électronique, PLESORR, Objectif Désistance), dont les conséquences ne sont pas encore précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations.

Dotations en personnel encore en dessous des valeurs préconisées.

SIGE, sa conduite, son introduction et ses conséquences sur l'organisation interne.

Service fortement déstabilisé durant plusieurs années (réformes, constructions, etc.).

## **Objectifs stratégiques**

- Concevoir et adhérer à un processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR)
- Participer au projet pilote intercantonal axé sur la désistance (Objectif Désistance)
- Introduire un concept de resocialisation
- Satisfaire aux recommandations de la CCDJP du 12 avril 2018 faites aux cantons concernant la radicalisation et l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales, en coordination avec le groupe cantonal piloté par le DEF
- Assurer le lien du DJSC avec le Pouvoir judiciaire et le comité de projet dans le cadre de Justitia 4.0
- Participer via le CoPil, la commission ad hoc et les ressources métier au projet d'extension de l'EEPB et d'agrandissement de l'EDPR (infirmierie)

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF	%	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'633'222</b>	<b>6'246'500</b>	<b>6'689'000</b>	<b>+442'500</b>	<b>+7.1%</b>	<b>7'032'000</b>	<b>7'032'000</b>	<b>7'045'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'263'270	992'500	1'135'000	+142'500	+14.4%	1'178'000	1'178'000	1'191'000
43 Revenus divers	449'103	450'000	450'000	+0	0.0%	450'000	450'000	450'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'920'850	4'800'000	5'100'000	+300'000	+6.3%	5'400'000	5'400'000	5'400'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28'039'574</b>	<b>29'866'955</b>	<b>32'905'234</b>	<b>+3'038'279</b>	<b>+10.2%</b>	<b>32'004'758</b>	<b>32'473'201</b>	<b>32'794'282</b>
30 Charges de personnel	13'225'840	14'097'372	14'387'538	+290'166	+2.1%	14'946'107	15'365'801	15'616'881
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'757'996	3'544'000	3'779'600	+235'600	+6.6%	3'771'600	3'771'600	3'771'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'644	22'643	29'476	+6'833	+30.2%	36'311	85'060	85'061
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	11'018'423	12'190'340	12'310'340	+120'000	+1.0%	13'240'340	13'240'340	13'310'340
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	14'670	12'600	2'398'280	+2'385'680	+18'934.0%	10'400	10'400	10'400
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21'406'352</b>	<b>-23'620'455</b>	<b>-26'216'234</b>	<b>-2'595'779</b>	<b>-11.0%</b>	<b>-24'972'758</b>	<b>-25'441'201</b>	<b>-25'749'282</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>21'406'352</b>	<b>-23'620'455</b>	<b>-26'216'234</b>	<b>-2'595'779</b>	<b>-11.0%</b>	<b>-24'972'758</b>	<b>-25'441'201</b>	<b>-25'749'282</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>21'406'352</b>	<b>-23'620'455</b>	<b>-26'216'234</b>	<b>-2'595'779</b>	<b>-11.0%</b>	<b>-24'972'758</b>	<b>-25'441'201</b>	<b>-25'749'282</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	127.00	136.00	138.00	+2.00	+1.5%	145.00	148.00	150.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	117.50	123.15	124.15	+1.00	+0.8%	128.65	131.65	133.15

### Commentaires

Le budget 2020 a été établi au plus serré. Le groupe 31 a été adapté aux besoins découlant des CO18.

La hausse du groupe 36 est due à une augmentation de tarifs de placement dans les établissements carcéraux décidée par la CLDJP. Cette augmentation est progressive et un autre seuil se reporte au PFT 2021, avec pour conséquence une péjoration du résultat d'exploitation. En parallèle, la hausse prévisible du groupe 46 permettra en principe de compenser.

42, adaptation à la réalité des comptes pour les remboursements des caisses-maladie.

L'augmentation de l'effectif a suivi la logique du plan d'action adopté par le Grand Conseil en 2013 jusqu'à sa suspension par le Conseil d'Etat en 2018. Les ressources humaines actuellement allouées au service pénitentiaire sont en dessous des prévisions du plan d'action à raison de 8.2 EPT. La dotation en personnel uniformé reste par ailleurs encore au-dessous des recommandations de l'Office fédéral de la justice. L'augmentation progressive d'un EPT entre 2018 et 2019, puis entre 2019 et 2020 répond à ce besoin en proportion avec les possibilités du canton. Dès 2021, des nouvelles missions devront par ailleurs être prises en compte (surveillance électronique, participation au processus latin de l'exécution des sanctions orientées vers le risque (PLESORR), contrôle interne). L'augmentation du groupe 30 est donc expliquée par un EPT supplémentaire, ainsi que par le renforcement de la formation continue, notamment du personnel uniformé en matière de sécurité.

Au niveau analytique, les charges salariales ont pour la première fois été réparties sur les différents prestations, ce qui explique l'écart important avec le budget 2019.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	110'000	0	110'000
Remplacement braisière cuisine EDPR		30'000	0	0	0	0	30'000	0	30'000
Remplacement du four de la cuisine EDPR		30'000	0	0	0	0	30'000	0	30'000
Remplacement du portail de l'EDPR		50'000	0	0	0	0	50'000	0	50'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les crédits portent sur le remplacement de matériel en raison de son âge et de dysfonctions au quotidien.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Conduite du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	998	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>998</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Erreur d'imputation de 998 francs. Les coûts sont normalement imputés directement sur les prestations métier.

OESP (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	541'157	549'000	632'600
Coûts salariaux et de structure	-3'986	10'000	2'463'804
Coûts des services centraux	0	0	427'455
Revenus	838'416	700'000	790'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-301'245</b>	<b>-141'000</b>	<b>2'733'858</b>

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les coûts et produits de cette prestation sont composés essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie.

EDPR (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'970'677	1'687'000	1'826'500
Coûts salariaux et de structure	1'758	20'000	6'331'924
Coûts des services centraux	0	0	1'099'169
Revenus	2'175'134	2'060'000	2'150'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-202'699</b>	<b>-353'000</b>	<b>7'107'593</b>

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

EEPB (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'146'789	1'252'000	1'256'500
Coûts salariaux et de structure	-861	20'000	5'587'537
Coûts des services centraux	0	0	969'406
Revenus	3'619'447	3'486'500	3'749'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'473'519</b>	<b>-2'214'500</b>	<b>4'064'443</b>

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss CP. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent de 28 places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Dédomagements prestations CNP	1'240'340	1'220'340	1'220'340
Part fr.form.CSPP	243'769	235'000	290'000
Plac.cant.pénal	1'483'043	1'570'000	1'500'000
Plac.hors canton	8'051'271	9'165'000	9'300'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>11'018'423</b>	<b>12'190'340</b>	<b>12'310'340</b>

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat de prestations. La participation au CSCSP, indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention qui a augmenté depuis 2018. Le nombre des placements externes a été évalué à la baisse mais en tenant toutefois compte de l'augmentation des prix de pension.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-226	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-226</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# **Serv. accompagn. et héberg. de l'adulte (SAHA)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le SAHA est responsable du dispositif cantonal de prise en charge des personnes qui ne disposent plus d'une autonomie suffisante pour vivre de manière indépendante, partiellement ou complètement.

A ce titre, la SAHA est garant de la planification, du financement et de la surveillance des entités offrant un hébergement et un accueil de jour encadrés, ainsi que des ateliers protégés, ou un accompagnement à domicile, qu'il s'agisse d'institutions sociales ou d'organismes de soutien pour personnes handicapées, souffrant d'addiction ou en graves difficultés sociales. Le SAHA s'assure également de la bonne orientation des futurs bénéficiaires de ces prestations.

L'évolution des missions du SAHA se caractérise par la recherche de solutions diminuant l'offre institutionnelle traditionnelle au profit de solutions domiciliaires ou ambulatoires novatrices : cette politique vise simultanément un plus grand respect des compétences résiduelles des personnes concernées et une maîtrise du financement des prises en charge, à l'heure où le nombre de bénéficiaires s'accroît grâce à une augmentation de l'espérance de vie et de la qualité de la santé.

## **Objectifs stratégiques**

- Garantir une orientation adéquate des personnes concernées ;
- modifier la typologie des prises en charge au profit de l'ambulatoire ;
- faire évoluer les entités dans une perspective d'individualisation des prestations octroyées ;
- adapter l'offre institutionnelle par le biais de contrats de prestations ;
- anticiper les besoins en prévoyant une offre souple et adaptée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>251'476</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	175'267	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	76'209	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>70'144'848</b>	<b>70'093'332</b>	<b>71'287'362</b>	<b>+1'194'030</b>	<b>+1.7%</b>	<b>73'232'512</b>	<b>75'361'256</b>	<b>77'347'364</b>
30 Charges de personnel	489'816	516'112	467'556	-48'556	-9.4%	470'292	474'036	475'144
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	125'045	184'000	184'000	+0	0.0%	184'000	184'000	184'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	69'529'987	69'393'220	70'553'220	+1'160'000	+1.7%	72'578'220	74'703'220	76'688'220
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	82'586	+82'586	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>69'893'372</b>	<b>-69'843'332</b>	<b>-71'037'362</b>	<b>-1'194'030</b>	<b>-1.7%</b>	<b>-72'982'512</b>	<b>-75'111'256</b>	<b>-77'097'364</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>69'893'372</b>	<b>-69'843'332</b>	<b>-71'037'362</b>	<b>-1'194'030</b>	<b>-1.7%</b>	<b>-72'982'512</b>	<b>-75'111'256</b>	<b>-77'097'364</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>69'893'372</b>	<b>-69'843'332</b>	<b>-71'037'362</b>	<b>-1'194'030</b>	<b>-1.7%</b>	<b>-72'982'512</b>	<b>-75'111'256</b>	<b>-77'097'364</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.20	3.20	3.20	+0.00	0.0%	3.20	3.20	3.20

### Commentaires

Le subventionnement des institutions sociales et le financement de mandats aux organismes de soutien aux personnes handicapées, souffrant d'addictions ou en graves difficultés sociales sont regroupés sous la nature 36 - charges de transfert. L'écart entre le budget 2019 et le budget 2020 s'explique essentiellement comme suit :

- de manière à éviter tout placement qui n'est pas indispensable, le dispositif d'orientation bénéficie d'un financement complémentaire pour favoriser les prises en charge ambulatoires plutôt qu'institutionnelles ;
- le nombre de personnes tributaires d'un hébergement complet augmentant, le subventionnement de certaines institutions sociales (accueillant des handicapés mentaux, des cérébrolésés, des personnes à la rue, etc.) a dû être revu à la hausse;
- la limitation du nombre de places dans d'autres secteurs de prise en charge, dans les domaines psychiatrique et gériatrique notamment, induit une demande accrue envers les institutions sociales;
- une diminution des charges dans le domaine de l'addiction suite aux efforts de réorganisation menés.



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	184'000	184'000
Coûts salariaux et de structure	0	4'000	627'309
Coûts des services centraux	0	0	107'833
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>188'000</b>	<b>919'142</b>

La rubrique "coûts salariaux et de structure" englobe les charges salariales pour un montant de CHF 467'556 (nature 30), soit inférieures de CHF 48'556 par rapport au budget 2019. A cela s'ajoutent CHF 185'000 d'amortissements sur subventions (nature 36), ainsi qu'une réduction de CHF -25'247 d'écarts statistiques (nature 39).

La répartition analytique du coût des services centraux apparaît pour la 1ère fois.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Inst.dans canton adu.	47'533'083	48'872'000	50'332'000
Inst.hors canton adu.	10'278'343	9'750'000	9'750'000
Lutte addiction jeu	178'567	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'801'485	9'848'220	9'548'220
Prestations ambulatoires aux invalides	477'300	488'000	488'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>69'268'778</b>	<b>69'158'220</b>	<b>70'318'220</b>

La hausse des charges pour les institutions sises dans le canton est en partie atténuée par l'effort fourni par le secteur de l'addiction, en voie de réorganisation.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contribution LORO addiction jeu	-175'267	-200'000	-200'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-175'267</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>

Ce montant correspond à la contribution de la Loterie Romande dans le cadre du programme intercantonal de lutte contre la dépendance aux jeux pour lutter contre l'addiction, que le SAHA transfère à la Fondation Addiction Neuchâtel.

# **Service des poursuites et faillites (SEPF)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal - essentiellement fédéral - demeurent relativement stables. Plusieurs objets sont néanmoins actuellement examinés par les chambres fédérales en relation avec l'assainissement des dettes. Le désendettement pourrait ainsi, à l'avenir, être facilité dans l'intérêt des débiteurs comme des créanciers. D'autres outils législatifs visant à lutter contre l'usage abusif de la procédure de faillite sont également examinés. Si l'exercice précédent a atteint des records en matière de volume, il est malheureusement peu probable que l'année 2020 laisse apparaître une embellie sensible tant sur le front des poursuites que sur celui, plus volatil, des faillites. Le recrutement du personnel formé dans le domaine de l'exécution forcée reste particulièrement difficile, mais conserver les collaborateurs expérimentés l'est tout autant.

## **Objectifs stratégiques**

- Offrir la possibilité de recouvrer par la voie légale, totalement ou partiellement une créance;
- Offrir la possibilité d'interrompre la prescription d'une créance;
- Délivrer des renseignements et attestations;
- Tenir le registre des pactes de réserve de propriété;
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>14'266'301</b>	<b>14'800'000</b>	<b>14'450'000</b>	<b>-350'000</b>	<b>-2.4%</b>	<b>14'500'000</b>	<b>14'500'000</b>	<b>14'500'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	14'266'301	14'800'000	14'450'000	-350'000	-2.4%	14'500'000	14'500'000	14'500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'174'321</b>	<b>6'494'562</b>	<b>8'040'228</b>	<b>+1'545'666</b>	<b>+23.8%</b>	<b>7'199'666</b>	<b>7'253'422</b>	<b>7'295'563</b>
30 Charges de personnel	5'951'744	6'232'562	6'411'853	+179'291	+2.9%	6'450'999	6'504'755	6'547'097
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'189	192'000	192'000	+0	0.0%	202'000	202'000	201'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	450'000	+450'000	--	466'667	466'667	466'666
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	62'389	70'000	80'000	+10'000	+14.3%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	906'375	+906'375	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8'091'981</b>	<b>8'305'438</b>	<b>6'409'772</b>	<b>-1'895'666</b>	<b>-22.8%</b>	<b>7'300'334</b>	<b>7'246'578</b>	<b>7'204'437</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8'091'981</b>	<b>8'305'438</b>	<b>6'409'772</b>	<b>-1'895'666</b>	<b>-22.8%</b>	<b>7'300'334</b>	<b>7'246'578</b>	<b>7'204'437</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>8'091'981</b>	<b>8'305'438</b>	<b>6'409'772</b>	<b>-1'895'666</b>	<b>-22.8%</b>	<b>7'300'334</b>	<b>7'246'578</b>	<b>7'204'437</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	64.00	63.00	64.00	+1.00	+1.6%	64.00	64.00	64.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	57.80	57.80	57.80	+0.00	0.0%	57.80	57.80	57.80

### Commentaires

Aucune différence notable n'est observée entre le budget 2020 et le précédent si ce n'est que le montant des émoluments avait été légèrement surévalué pour 2019. Le résultat des comptes 2018 nous a donc amené à adapter nos prévisions. Ainsi, même si une progression des volumes est malheureusement toujours attendue, l'augmentation des émoluments devrait suivre dans une moindre mesure.

Les charges de transfert (36) correspondent au dédommagement dû à la Confédération pour l'utilisation du réseau e-LP. Ce dernier est de plus en plus utilisé par la plupart des créanciers institutionnels et les assureurs-maladie. Pour le reste, les charges sont toujours bien maîtrisées.

Par ailleurs, pour la 1ère fois, une répartition analytique des charges des services centraux apparaît sous nature 39.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				700'000	0	700'000	200'000	0	200'000
Logiciel info de l'office des poursuites		700'000	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F		250'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Après le logiciel de l'office des poursuites, l'infrastructure informatique de l'office des faillites doit également être renouvelée. Le développeur externe envisage de ne plus supporter cette version à moyen terme. De plus, l'environnement technique (plateforme de la base de données) ne sera plus non plus supportée par un autre fournisseur dès 2020. Diverses solutions sont d'ores et déjà examinées, notamment celles qui sont actuellement installées dans d'autres cantons romands.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	73'948	65'700	67'700
Coûts salariaux et de structure	3'070	3'500	2'029'080
Coûts des services centraux	0	0	905'213
Revenus	13'201'951	13'600'000	13'350'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-13'124'934</b>	<b>-13'530'800</b>	<b>-10'348'006</b>

Ce groupe concerne les prestations fournies pour le traitement des poursuites pour dettes sur l'ensemble du territoire cantonal.

L'augmentation quasi linéaire des volumes à traiter dans ce domaine depuis plusieurs années devrait malheureusement se poursuivre, sans qu'il soit possible d'évaluer précisément dans quelle mesure.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	109'781	121'700	119'600
Coûts salariaux et de structure	3'000	3'000	4'487'304
Coûts des services centraux	0	0	351'331
Revenus	1'064'330	1'200'000	1'100'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-951'549</b>	<b>-1'075'300</b>	<b>3'858'234</b>

Les prestations de ce groupe sont liées aux activités de l'office des faillites sur l'ensemble du territoire cantonal. Plus fluctuant que pour les poursuites, le nombre de liquidations à traiter reste difficile à estimer pour les mois à venir. L'évolution de la situation économique, ainsi que les incertitudes monétaires, sont susceptibles d'influencer les volumes dans ce domaine.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Dédom.div.Confédéra.	5'915	70'000	80'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>5'915</b>	<b>70'000</b>	<b>80'000</b>

Le montant prévu pour 2020 est conforme à la progression attendue sur ces trois dernières années. Une explication complémentaire figure ci-dessus au "Compte de résultats".

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Frais de rappel	-20	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# **Police cantonale neuchâteloise (PONE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'évolution du contexte sécuritaire au niveau national et international exerce toujours une influence sur notre situation cantonale. Dans ce cadre, après avoir géré la période de réduction des effectifs, il est prévu de maintenir l'effort pour absorber l'augmentation des activités dans les domaines de la sécurité de l'État, du maintien et du rétablissement de l'ordre (lutte contre le hooliganisme) autant au niveau local qu'au niveau inter-cantonal (GMO ou IKAPOL). De même, il est prévu de continuer notre développement dans le domaine de la cybercriminalité et la prévention de la gestion des menaces et de la violence (MPV). A cela s'ajoutent les conséquences de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les armes et de la reprise des normes Schengen en matière d'octroi de permis d'achat d'armes.

En revanche, nous projetons une tendance stable, voire une légère hausse du traitement des affaires judiciaires "traditionnelles" et une stabilité de notre activité dans le cadre de la sécurité routière.

Nous souhaitons également accroître notre visibilité dans le domaine de la prévention, tout en adaptant notre maillage territorial aux besoins du canton.

En termes de formation policière, 2020 marquera l'entrée en vigueur du nouveau concept national de formation CGF 2020 dont le cursus se déroulera sur deux ans.

Le service sera également confronté au nouveau processus d'achats découlant de la mise en place de SIGE.

## **Objectifs stratégiques**

- Maintenir l'effort de développement du service et des collaborateurs dans le domaine de l'investigation numérique (NT2P) et de la police guidée par le renseignement (ILP);
- Poursuivre le développement du service en lien avec le contexte terroriste;
- Renforcer la visibilité sur l'espace public, ainsi que les efforts de préventions, notamment dans le domaine de la cybercriminalité;
- Développer nos moyens dans l'identification des hooligans afin d'accélérer les procédures administratives ou pénales;
- Dans le cadre de la couverture sécuritaire régionale, et suite au regroupement du MP, poursuivre les réflexions et réaliser le regroupement de certains postes de police de proximité;
- Stabiliser le processus GestionNE / MOP et optimiser le déploiement des outils SIGE (finances et achats);
- Poursuivre la mise en place de QualitéNE, ainsi qu'un système de contrôle interne (SCI);
- Adapter le service au nouveau cursus de formation policière CGF 2020 et maintenir la collaboration au sein du CIFPol.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF	%	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15'225'781</b>	<b>16'161'700</b>	<b>4'991'600</b>	<b>11'170'100</b>	<b>-69.1%</b>	<b>5'006'600</b>	<b>4'996'600</b>	<b>4'771'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'844'566	2'508'000	2'758'000	+250'000	+10.0%	2'773'000	2'763'000	2'763'000
43 Revenus divers	51'997	174'500	241'000	+66'500	+38.1%	241'000	241'000	16'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'319'023	1'895'000	1'844'600	-50'400	-2.7%	1'844'600	1'844'600	1'844'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	11'010'195	11'584'200	148'000	-11'436'200	-98.7%	148'000	148'000	148'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>67'733'635</b>	<b>70'235'614</b>	<b>77'823'826</b>	<b>+7'588'212</b>	<b>+10.8%</b>	<b>72'993'640</b>	<b>73'596'328</b>	<b>73'595'693</b>
30 Charges de personnel	61'112'416	62'522'187	63'462'216	+940'029	+1.5%	63'859'732	64'262'150	64'688'781
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'547'969	6'541'100	6'830'750	+289'650	+4.4%	6'948'450	6'908'250	6'900'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	680'409	773'727	1'432'718	+658'991	+85.2%	1'721'458	1'961'928	1'542'862
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	320'998	394'600	460'000	+65'400	+16.6%	460'000	460'000	460'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	71'843	4'000	5'638'142	+5'634'142	+140'853.6%	4'000	4'000	4'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-52'507'855</b>	<b>-54'073'914</b>	<b>-72'832'226</b>	<b>18'758'312</b>	<b>-34.7%</b>	<b>-67'987'040</b>	<b>-68'599'728</b>	<b>-68'824'093</b>
44 Revenus financiers	20'401	25'000	45'000	+20'000	+80.0%	45'000	45'000	45'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	20'401	25'000	45'000	+20'000	+80.0%	45'000	45'000	45'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-52'487'454</b>	<b>-54'048'914</b>	<b>-72'787'226</b>	<b>18'738'312</b>	<b>-34.7%</b>	<b>-67'942'040</b>	<b>-68'554'728</b>	<b>-68'779'093</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-52'487'454</b>	<b>-54'048'914</b>	<b>-72'787'226</b>	<b>18'738'312</b>	<b>-34.7%</b>	<b>-67'942'040</b>	<b>-68'554'728</b>	<b>-68'779'093</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	484.00	495.00	496.00	+1.00	+0.2%	496.00	496.00	496.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	462.20	470.80	472.30	+1.50	+0.3%	472.30	472.30	472.30

### Commentaires

L'augmentation d'effectif de 1.5 EPT à la PONE se justifie par 0.5 EPT financé par le SEMP afin de le soutenir dans ses enquêtes numériques et 1.0 EPT pour assurer le développement de l'analyse criminelle régie par le renseignement et pour absorber la charge de travail liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les armes.

Si l'on fait abstraction du budget des amendes transféré aux créances judiciaires (CHF 11,5 mios), globalement, les revenus sont stables. La nature 42 marque un alignement des émoluments sur la réalité du résultat 2018, sachant que ce dernier prenait en compte une hausse de 0,5% des tarifs. A cela s'ajoute une rigueur accrue de la facturation de certains frais divers. s'agissant de la nature 43, la hausse découle d'une part du nouveau processus de valorisation des heures prestées sur investissements, et d'autre part de la contribution du SEMP (CHF 66'000)

En ce qui concerne les charges, après correction des imputations liées au frais des services centraux (CHF 5,6 mios), nous constatons une augmentation de CHF 1,9 mio due à des amortissements supérieurs en lien avec les investissements terminés (CHF 659'000), à laquelle s'ajoute l'augmentation des charges de personnel de CHF 0,9 mio due à: la soumission des indemnités (de service et de piquet) à la LPP (CHF 300'000); la contribution au fond d'encouragement pour l'apprentissage dual 0,58% (CHF 250'000); + 1,5 EPT (CHF 225'000), et à une augmentation de L'IPC de 0,5% de la masse salariale (CHF 230'000).

L'augmentation des BSM de CHF 289'000 est principalement due aux développements informatiques dans les domaines de l'investigation numérique (NT2P) et de la police guidée par le renseignement (ILP).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>1'695'000</b>	<b>0</b>	<b>1'695'000</b>	<b>1'005'000</b>	<b>0</b>	<b>1'005'000</b>
Amén. récept. des séquestres + détenus	25.06.2019	70'000	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Appareils radars - série 2	22.05.2019	340'000	0	170'000	0	170'000	170'000	0	170'000
Appel Urgence, eCall	05.11.2018	200'000	95'795	100'000	0	100'000	0	0	0
Blackout Polycom et BAP	11.08.2017	282'000	119'588	50'000	0	50'000	50'000	0	50'000
Évolution du système Polycom	15.12.2016	2'080'000	567'023	1'000'000	0	1'000'000	700'000	0	700'000
Matériel domotique	21.09.2016	230'000	161'797	40'000	0	40'000	20'000	0	20'000
Mise à jour des moyens techniques PONE	17.08.2018	230'000	32'765	65'000	0	65'000	65'000	0	65'000
Modernisation système d'information Info	10.09.2018	200'000	41'972	100'000	0	100'000	0	0	0
Système d'extinction BAP	25.03.2019	100'000	0	100'000	0	100'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>505'000</b>	<b>0</b>	<b>505'000</b>	<b>1'329'000</b>	<b>225'000</b>	<b>1'104'000</b>
Armes longues		510'000	0	220'000	0	220'000	290'000	0	290'000
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.		140'000	0	0	0	0	90'000	0	90'000
Développement outil analyse ILP		545'000	0	0	0	0	250'000	75'000	175'000
Modernis.sys.information Police(Phase 2)		750'000	0	0	0	0	400'000	150'000	250'000
Nouv.syst. de surveill. audio & vidéo-PJ		15'000	0	0	0	0	15'000	0	15'000
Optimisation sécurité cellules BAP		60'000	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Renouvellement terminaux Polycom		875'000	0	225'000	0	225'000	0	0	0
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3		260'000	0	0	0	0	160'000	0	160'000
Scanner à main FARO Freestyle3D		18'575	0	0	0	0	19'000	0	19'000
SF - Renouvellement lampe Crimesope		25'000	0	0	0	0	25'000	0	25'000
Transformation locaux BAP et SISPOL		80'000	0	0	0	0	80'000	0	80'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le budget des dépenses nettes d'investissements 2020 est légèrement à la baisse par rapport à 2019 suite à la nouvelle pratique de comptabilisation qui autorise l'imputation des heures internes sur les investissements. De plus, s'ajoute à la baisse, le report du projet de renouvellement des terminaux Polycom, justifié par le retard pris par la Confédération, dont le coût sur l'année était de CHF 225'000, ainsi que des projets d'infrastructures qui se terminent en 2019. Cette diminution est partiellement compensée par les nouveaux projets d'investissements liés au développement de la nouvelle conduite opérationnelle par le renseignement (ILP), ainsi que par des investissements nécessaires au renouvellement d'équipements techniques (par ex: scanner, radar).



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conduite du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	273	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>273</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Erreur d'imputation de 273 francs. Les coûts sont normalement imputés directement sur les prestations métier.

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	749	0	0
Coûts salariaux et de structure	16'685	0	17'406'205
Coûts des services centraux	0	0	1'503'657
Revenus	0	35'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>17'434</b>	<b>-35'000</b>	<b>18'909'861</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité telles que la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes de sécurité locaux, ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité. Visibilité dans la localité par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions. Les revenus liés aux notifications des Offices des Poursuites ont été transmis aux communes dès 2018, mais le budget 2019 n'avait pas pu être mis à zéro.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	318'197	301'100	265'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	19'077'203
Coûts des services centraux	0	0	1'905'339
Revenus	918'516	1'009'400	1'024'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-600'319</b>	<b>-708'300</b>	<b>20'224'042</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol lorsqu'une intervention ne souffre d'aucun délai. Interventions d'urgences découlant des appels au 117 / 112, y compris les frais de la CNU. Cependant, le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête Judiciaire".

Les charges directes représentent principalement les coûts de maintenance de la CNU. Quant aux revenus, liés à la gestion des alarmes, ils restent stables.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	803'154	881'000	882'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	12'582'369
Coûts des services centraux	0	0	1'086'944
Revenus	0	46'000	46'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>803'154</b>	<b>835'000</b>	<b>14'505'312</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations / réquisitions du Ministère public. Procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure. Le budget reste stable en lien avec la situation criminelle du canton. Les charges directes représentent principalement le coût de l'externalisation des transports des détenus.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	633'730	522'500	485'800
Coûts salariaux et de structure	0	0	6'244'592
Coûts des services centraux	0	0	539'447
Revenus	11'379'553	12'005'900	294'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-10'745'823</b>	<b>-11'483'400</b>	<b>6'975'838</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécialisées dans la gestion du trafic, les contrôles routiers, les relevés techniques des accidents de circulation, l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôles des chauffeurs professionnels pour l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

Les charges directes baissent légèrement suite aux changements de partenaires fournissant les informations sur les véhicules étrangers, ainsi qu'une baisse des frais d'entretiens ou de matériel suite à l'achat de nouveaux équipements ces dernières années. Les revenus sont à la baisse suite au transfert de la part aux amendes aux créances judiciaires et la fin du financement de 2.0 EPT par l'OFROU suite à la fin des travaux de la RN5.

<b>Sécurité et ordre public (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	123'910	103'000	114'500
Coûts salariaux et de structure	0		1'847'450
Coûts des services centraux	0	0	159'594
Revenus	278'093	401'000	416'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-154'182</b>	<b>-298'000</b>	<b>1'705'544</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité publique. Il recouvre la prévention des risques de dommages, ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant par exemple de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations dont CHF 1.0 mio pour les manifestations sportives.

La légère augmentation des charges représente les coûts de renouvellement de matériel d'engagement. Quant aux revenus, ils restent stables.

<b>Sûreté de l'État (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	5'778	4'700	3'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'019'698
Coûts des services centraux	0	0	88'088
Revenus	429'672	397'000	387'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-423'894</b>	<b>-392'300</b>	<b>723'786</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le SRC (Service de renseignement de la Confédération), les demandes du SEM (Service d'Etat aux migrations) et la protection rapprochée de personnes.

<b>Police administrative (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	4'657	4'000	4'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	373'525
Coûts des services centraux	0	0	32'267
Revenus	459'799	346'500	410'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-455'142</b>	<b>-342'500</b>	<b>292</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôles des agents détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales et des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matières explosibles. Estimation des revenus à la hausse suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les armes en 2019.

<b>Formation policière (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	973'341	1'092'900	1'165'700
Coûts salariaux et de structure	380'570	439'100	9'556'935
Coûts des services centraux	0	0	794'514
Revenus	760'437	725'300	781'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>593'473</b>	<b>806'700</b>	<b>10'736'149</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base fournies par le CIFPOL (CHF 0.9 mio), et la formation continue du métier de policier pour les diverses unités du corps. A cela s'ajoute les activités d'entraînements effectuées tout au long de l'année. Par rapport à 2019, l'augmentation des charges directes est due à la proportion du nombre d'aspirants neuchâtelois plus importante que les jurassiens. A cela s'ajoute le reclassement selon MCH2 des frais de repas liés à la formation. Les revenus augmentent par la refacturation de matériel informatique PONE mis à disposition du CIFPOL.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Autres Subv.	-7'536	0	0
Dédom.communes	25'188	-175'000	-159'000
Dédom.div.cantons	60'507	246'500	281'900
Dédom.div.Confédéra.	-234'741	-723'000	-870'500
<b>Total charges nettes</b>	<b>-156'583</b>	<b>-651'500</b>	<b>-747'600</b>

Contributions des communes à l'entretien de structures techniques mises à disposition par la PONE.

Augmentation des charges intercantionales pour la contribution au concordat romand de cybercriminalité, les appuis lors de manifestations sportives, sont partiellement compensés par la mise à disposition de serveurs au profit des autres cantons. Augmentation des produits provenant de la Confédération justifiée par la croissance des contributions du SEM (Secrétariat d'État aux Migrations) relative à une ouverture complète du centre de requérants de Perreux dès 2020.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-2'395	0	0
Recettes de tiers	-506'555	-174'500	-246'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-508'950</b>	<b>-174'500</b>	<b>-246'000</b>

Refacturation de frais divers à des tiers, incluant une correction de rubrique suite au passage à MCH2.

# Centre intercant. de formation policière (CIFPOL)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Courant 2020, notre plan de formation devra intégrer les nouvelles directives suisses en matière de formation de base des policiers (formation sur deux ans). Pour la formation continue, introduction d'un nouveau pistolet mitrailleur et évaluation des compétences des collaborateurs dans certains domaines pour ajuster les formations adéquates.

## Objectifs stratégiques

- Poursuivre la transition avec la nouvelle procédure de certification des assistants de sécurité publique.
- Intégrer les directives suisses en matière de formation de base des policiers.
- Former l'ensemble des collaborateurs à l'utilisation de nouvelles armes.
- Ajuster la formation aux besoins des collaborateurs pour répondre au mieux à leurs missions

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
	2018	Budget 2019		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'109'126</b>	<b>1'261'630</b>	<b>1'266'900</b>	<b>+5'270</b>	<b>+0.4%</b>	<b>1'225'860</b>	<b>1'225'860</b>	<b>1'225'860</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	874'315	821'770	874'964	+53'194	+6.5%	1'025'055	1'025'055	1'025'055
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	234'811	439'860	391'936	-47'924	-10.9%	200'805	200'805	200'805
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'109'642</b>	<b>1'261'630</b>	<b>1'266'900</b>	<b>+5'270</b>	<b>+0.4%</b>	<b>1'225'860</b>	<b>1'225'860</b>	<b>1'225'860</b>
30 Charges de personnel	112'789	167'150	27'000	-140'150	-83.8%	27'000	27'000	27'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	996'854	1'094'480	1'239'900	+145'420	+13.3%	1'198'860	1'198'860	1'198'860
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-516</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	516	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	516	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque lors de l'établissement de ce dernier nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits. Les charges au BU 2020 restent en ligne avec le budget 2019, seule la mise en œuvre du MCH2 engendre un reclassement entre rubriques.

Les revenus sont quant à eux également stables mais la différence de répartition entre les rubriques 42 et 46 est due à un nombre d'aspirants plus faible qu'en 2019 et à une distribution entre cantons différente.

Le nombre d'aspirants estimé pour la PFT est à la baisse et cela se répercute par conséquent sur une baisse de coûts variables.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Formation de Base (FOBA)</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	39'094	73'150	115'780
Coûts salariaux et de structure	23'385	58'590	973'171
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	847'148	1'146'630	1'165'800
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-784'669</b>	<b>-1'014'890</b>	<b>-76'849</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier. Les résultats analytiques sont à considérer avec un certain recul. Pour 2019, il s'agissait tout d'abord de la première répartition analytique. En ce qui concerne 2020, la distribution des charges entre les deux groupes ne reflète pas la bonne répartition (voir ci-après).

<b>Assistant de Sécurité Publique</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	106'395	101'800	98'300
Coûts salariaux et de structure	5'968	0	79'649
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	262'494	115'000	101'100
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-150'131</b>	<b>-13'200</b>	<b>76'849</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant de sécurité publique. Le bilan de ce groupe, habituellement proche de l'équilibre, est défavorable suite à une erreur de répartition des charges entre les groupes prestations.

# **Service sécurité civile et militaire (SSCM)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) est chargé de mettre en œuvre une politique cantonale en matière de protection de la population ainsi qu'une organisation de coordination des secours lors d'événements majeurs, comprenant notamment des unités de police, de défense incendie, de santé publique, de services techniques et de protection civile. Dans ce cadre, il est appelé à développer la coordination des différents partenaires de la sécurité et d'optimiser ses structures.

D'autre part, avec la réforme "DEVA", l'armée s'oriente sur la modernité et la flexibilité. En tant que gestionnaire des infrastructures et de la logistique de la place d'armes de Colombier, et responsable du suivi des astreints, le SSCM doit s'adapter aux objectifs d'amélioration de la disponibilité de la troupe, de son équipement et de son ancrage régional.

Soucieux de garantir des prestations aux meilleurs coûts et d'optimiser les dépenses d'entretien, les garages de l'Etat devront finaliser la planification du renouvellement du parc véhicules sur plusieurs années, dans le respect des normes environnementales.

## **Objectifs stratégiques**

- Mise en place d'une nouvelle organisation administrative interne au service
- Développement de la coordination des partenaires de la protection de la population
- Constitution des organes de conduite régionaux (OCRg)
- Formation d'aides à la conduite pour appuyer les organes de gestion de crise
- Constitution des domaines spécialistes chargés de conseiller les organes de conduite en matière de dangers naturels, santé publique, épizootie, ordre-sécurité, NBC, accidents-incendies et approvisionnement économique
- Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation en matière de protection civile
- Mise en application des nouvelles dispositions et des programmes infrastructures et logistiques en matière du DEVA
- Mise en œuvre de la demande de crédit-cadre pour le renouvellement du parc véhicules
- Mise en œuvre des nouveaux outils financiers et de budgétisation.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'888'662</b>	<b>4'208'200</b>	<b>6'042'003</b>	<b>+1'833'803</b>	<b>+43.6%</b>	<b>2'206'500</b>	<b>2'209'300</b>	<b>2'209'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	280'164	316'000	291'000	-25'000	-7.9%	290'500	293'000	293'000
43 Revenus divers	19'840	26'000	19'000	-7'000	-26.9%	19'200	19'500	19'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'795'169	1'803'000	1'803'000	+0	0.0%	1'783'000	1'783'000	1'783'000
47 Subventions à redistribuer	70'800	130'000	100'000	-30'000	-23.1%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	722'688	1'933'200	3'829'003	+1'895'803	+98.1%	13'800	13'800	13'800
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'313'681</b>	<b>9'753'904</b>	<b>13'129'369</b>	<b>+3'375'465</b>	<b>+34.6%</b>	<b>11'632'771</b>	<b>12'309'268</b>	<b>12'630'175</b>
30 Charges de personnel	4'665'840	4'867'187	4'926'451	+59'264	+1.2%	4'954'264	4'987'393	5'014'148
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'061'879	3'238'400	3'242'400	+4'000	+0.1%	3'262'900	3'188'400	3'188'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	850'002	749'317	1'969'712	+1'220'395	+162.9%	2'711'207	3'426'275	3'720'427
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	614'732	716'000	548'700	-167'300	-23.4%	551'400	554'200	554'200
37 Subventions à redistribuer	70'800	130'000	100'000	-30'000	-23.1%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	50'428	53'000	2'342'106	+2'289'106	+4'319.1%	53'000	53'000	53'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'425'019</b>	<b>-5'545'704</b>	<b>-7'087'366</b>	<b>-1'541'662</b>	<b>-27.8%</b>	<b>-9'426'271</b>	<b>-10'099'968</b>	<b>-10'420'875</b>
44 Revenus financiers	3'960'561	3'931'600	3'960'600	+29'000	+0.7%	3'960'600	3'486'100	3'486'100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'960'561	3'931'600	3'960'600	+29'000	+0.7%	3'960'600	3'486'100	3'486'100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'464'458</b>	<b>-1'614'104</b>	<b>-3'126'766</b>	<b>-1'512'662</b>	<b>-93.7%</b>	<b>-5'465'671</b>	<b>-6'613'868</b>	<b>-6'934'775</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'464'458</b>	<b>-1'614'104</b>	<b>-3'126'766</b>	<b>-1'512'662</b>	<b>-93.7%</b>	<b>-5'465'671</b>	<b>-6'613'868</b>	<b>-6'934'775</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	45.00	44.00	44.00	+0.00	0.0%	44.00	44.00	44.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	41.10	41.10	41.10	+0.00	0.0%	41.10	41.10	41.10

### Commentaires

Les différences marquantes entre les budgets 2019 et 2020 proviennent principalement des groupes 33 des amortissements (+ CHF 1'220'395 lié au crédit d'engagement pour les véhicules), 36 des charges de transfert (diminution de la subvention versée pour le sauvetage lac (- CHF 170'000.-), 39 des imputations internes (+ CHF 2'289'106.- des services centraux) et 49 des imputations internes en recettes (+ CHF 1'895'803.-) entretien des véhicules de l'État).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020			
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>					<b>3'054'000</b>	<b>0</b>	<b>3'054'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achat de véhicules	07.11.2017	5'984'000	2'928'910	3'054'000	0	3'054'000	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'229'000</b>	<b>0</b>	<b>2'229'000</b>	
Achat de véhicules		9'655'000	0	0	0	0	1'929'000	0	1'929'000	
ORCCAN PC Gouvernement		300'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000	

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit cadre relatif à l'acquisition de nouveaux véhicules a été validé par le Conseil d'État.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	360'748	373'000	461'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	806'273
Coûts des services centraux	0	0	868'921
Revenus	89'408	82'000	71'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>271'340</b>	<b>291'000</b>	<b>2'065'694</b>

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction de la PCi, les coûts des contrôles périodiques des constructions, ceux liés au fonctionnement d'ORCCAN et ceux liés à l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP). Il inclut également des recettes relatives aux émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC (étude des permis de construire, volet abris PCi), un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds de la PCi régionale ainsi que la facturation pour les cours intercantonaux.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	680'104	661'400	661'400
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'513'001
Coûts des services centraux	0	0	971'147
Revenus	4'050'544	3'959'700	3'989'600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'370'440</b>	<b>-3'893'300</b>	<b>155'948</b>

Ce groupe de prestations inclut tous les coûts liés à l'entretien du patrimoine du site de Colombier et les indemnités versées aux propriétaires de terrains pour les périodes de tir. Les recettes proviennent des montants versés par la Confédération pour les contrats de prestations infrastructures ainsi que les locations encaissées pour l'utilisation des stands de tir et de divers locaux.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	63'849	63'000	65'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	521'838
Coûts des services centraux	0	0	332'234
Revenus	789'943	812'000	792'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-726'094</b>	<b>-749'000</b>	<b>127'073</b>

Ce groupe de prestations comprend les coûts liés aux journées d'information des conscrits et de libération des officiers, des coûts en lien avec la gestion de la taxe d'exemption ainsi que les pertes sur débiteurs pour les amendes converties en jours d'arrêts. Les recettes proviennent des amendes disciplinaires infligées aux militaires neuchâtelois, de l'encaissement des émoluments pour l'établissement de duplicata de livrets de service et de frais divers ainsi que de la part revenant au canton (20 %) sur la taxe d'exemption de servir.



Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'946'012	2'057'600	2'037'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'859'007
Coûts des services centraux	0	0	383'347
Revenus	763'752	2'073'100	151'800
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'182'260</b>	<b>-15'500</b>	<b>5'127'554</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien des véhicules, l'achat de matériel, d'outillage, de carburant et lubrifiants, les taxes véhicules et les ventes en lien avec le parc véhicules de l'État. A noter que la partie "structure" comporte notamment CHF 1'960'000 d'amortissements.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Dédom.de Confédérat.	-1'083'046	-1'083'000	-1'083'000
Part cant chges OPC	162'732	266'000	268'700
Redevance SIS	452'000	450'000	280'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-468'314</b>	<b>-367'000</b>	<b>-534'300</b>

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporables: les indemnités reçues de la Confédération pour les prestations logistiques, les redevances versées pour le sauvetage lac ainsi que la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-1'730	0	0
Ouvrages PCi	70'800	130'000	100'000
Sub.féd.PC	-70'800	-130'000	-100'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'730</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il s'agit des subventions fédérales pour les mesures de constructions PCi intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

# **Service de la culture (SCNE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Dans un contexte financier toujours délicat qui a imposé une réduction d'EPT à l'OPAN, le service de la culture consacrera l'année 2020 à une consolidation de ses différentes activités et missions. Cette phase de stabilisation permettra une transition en douceur à la direction du service.

Après la révision de la loi sur la sauvegarde du patrimoine en 2018 et l'adoption du règlement d'application en 2019, la loi sur l'encouragement à l'activité culturelle et artistique sera soumise au vote du Grand Conseil en 2020. Ces deux objets législatifs reflètent l'évolution des activités et des missions des entités du service. Ainsi, l'archéologie préventive sera désormais intégrée dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030). En outre, le projet de regroupement et d'optimisation de l'administration (ORLA.NE) générera une intensification des travaux d'évaluation archivistique au sein des services concernés nécessitant l'octroi de moyens supplémentaires à l'OAEN pendant toute la durée du projet. Dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel, le Laténium renforcera l'offre de médiation culturelle pour viser le renouvellement de l'aide financière de la Confédération pour la période 2023-2027.

## **Objectifs stratégiques**

- Adopter la loi sur la culture et réviser celle sur la lecture publique.
- Soutenir l'organisation de Capitale Culturelle Suisse en collaboration avec la Ville Chaux de Fonds.
- Poursuivre le projet de l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas).
- Mener le projet du Nouveau Centre d'Archives (projet NCA).
- Poursuivre le suivi des chantiers de conservation-restauration, assurer l'avenir des bases de données informatiques sur le patrimoine bâti.
- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium.
- Développer, dans le domaine de l'archéologie, une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude et réactualisation des connaissances des grottes.
- Au travers du monitoring des sites Palafitiques, garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'Unesco).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF	%	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>980'305</b>	<b>953'400</b>	<b>1'008'400</b>	<b>+55'000</b>	<b>+5.8%</b>	<b>1'008'400</b>	<b>1'008'400</b>	<b>1'008'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	286'546	303'400	388'400	+85'000	+28.0%	388'400	388'400	388'400
43 Revenus divers	195'607	100'000	70'000	-30'000	-30.0%	70'000	70'000	70'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	52'555	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	445'597	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'298'586</b>	<b>12'708'382</b>	<b>14'586'679</b>	<b>+1'878'297</b>	<b>+14.8%</b>	<b>12'886'943</b>	<b>12'736'239</b>	<b>12'784'469</b>
30 Charges de personnel	5'072'148	5'170'785	5'255'607	+84'822	+1.6%	5'251'706	5'291'517	5'320'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'134'994	1'184'650	1'206'750	+22'100	+1.9%	1'181'750	1'181'750	1'181'750
33 Amortissements du patrimoine administratif	76'572	200'000	380'000	+180'000	+90.0%	180'000	190'000	190'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	5'567'516	5'648'947	5'756'744	+107'797	+1.9%	5'773'487	5'572'972	5'591'819
37 Subventions à redistribuer	445'597	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	1'760	4'000	1'487'578	+1'483'578	+37'089.5%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>-11'754'982</b>	<b>-13'578'279</b>	<b>-1'823'297</b>	<b>-15.5%</b>	<b>-11'878'543</b>	<b>-11'727'839</b>	<b>-11'776'069</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>-11'754'982</b>	<b>-13'578'279</b>	<b>-1'823'297</b>	<b>-15.5%</b>	<b>-11'878'543</b>	<b>-11'727'839</b>	<b>-11'776'069</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>-11'754'982</b>	<b>-13'578'279</b>	<b>-1'823'297</b>	<b>-15.5%</b>	<b>-11'878'543</b>	<b>-11'727'839</b>	<b>-11'776'069</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	55.00	54.00	-1.00	-1.8%	54.00	54.00	54.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	38.40	38.10	37.40	-0.70	-1.8%	37.40	37.40	37.40

### Commentaires

30 Personnel administratif: suite au licenciement de deux collaborateurs au sein de la section archéologie dans le cadre du redimensionnement de l'OPAN, l'effectif total du service se monte à 37.4 EPT répartis entre 54 collaborateurs, soit une diminution de 0,7 EPT.

33: augmentation des amortissements en lien avec les investissements réalisés.

36: rétablissement des subventions versées par la section conservation du patrimoine suite à une diminution en 2019. A noter que les amortissements de certaines subventions apparaissent également sous cette nature comptable.

42: augmentation de recettes liées à la nouvelle loi sur le patrimoine adoptée en automne 2018 et qui permet le prélèvement des taxes dans le cadre de fouilles archéologiques.

43: diminution de recettes inscrite sous cette nature comptable en lien avec un montant moins élevé prélevé sur le compte de bilan N5 durant l'année 2020.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>500'000</b>	<b>680'000</b>	<b>0</b>	<b>680'000</b>
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	406'867	200'000	0	200'000	380'000	0	380'000
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	26.05.2015	2'095'000	300'000	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

L'office des Archives (OAEN) gère le crédit d'engagement LArch pour la mise en place de l'archivage numérique (projet AENeas). Le projet se trouve actuellement dans la phase d'acquisition d'un outil de gestion du cycle de vie des dossiers d'activité (ArchiRef) ainsi que d'un outil d'évaluation archivistique et de tri des documents numériques (ArchiSelect).

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux se poursuivront encore durant les années 2020 et suivantes.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

patrim. Archéologique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	350'407	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	118'947	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>231'460</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Laténium (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	494'431	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	266'074	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>228'358</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Archives de l'État (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	85'467	0	0
Coûts salariaux et de structure	230	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	18'879	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>66'818</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	93'932	148'700	143'700
Coûts salariaux et de structure	0	9'000	147'740
Coûts des services centraux	0	0	41'914
Revenus	9'519	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>84'413</b>	<b>157'700</b>	<b>333'353</b>

Le service de la culture, dans son volet d'encouragement à l'activité culturelle, veille en priorité à soutenir les institutions culturelles neuchâteloises ainsi que les acteurs culturels et artistes professionnels. Un accent particulier est mis sur l'accès à la culture, notamment auprès du jeune public. Le soutien à la diffusion des créations neuchâteloises est également un objectif important de même que les collaborations romandes.

Archéologique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	232'000	247'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'438'899
Coûts des services centraux	0	0	475'227
Revenus	0	105'000	155'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>127'000</b>	<b>2'006'126</b>

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. Il poursuit également le monitoring des palafittes à l'Unesco. Les produits sont principalement liés à la mobilisation du compte de bilan ainsi que qu'au prélèvement de taxes dans le cadre de fouilles d'archéologie préventive.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	90'200	90'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	995'055
Coûts des services centraux	0	0	317'593
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>90'200</b>	<b>1'402'848</b>

La section conservation du patrimoine, veille à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier, horloger reconnu par l'UNESCO ainsi qu'à celle du patrimoine immatériel.

Musée (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	511'550	523'550
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'059'758
Coûts des services centraux	0	0	654'766
Revenus	0	281'400	281'400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>230'150</b>	<b>2'956'674</b>

Le budget de fonctionnement 2020 du Laténium reste identique à celui de 2019. Les mesures d'économies préconisées par le Conseil d'Etat sont respectées.

Archives (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	61'200	61'200
Coûts salariaux et de structure	0	11'800	1'241'412
Coûts des services centraux	0	0	282'165
Revenus	0	17'000	22'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>56'000</b>	<b>1'562'777</b>

L'office des archives de l'Etat assure la sauvegarde des documents administratifs émis par l'administration cantonale. Il veille à la mise en oeuvre de la loi sur l'archivage au sein de l'administration cantonale ainsi qu'au niveau des communes et entités para-étatiques. L'OAEN déploie progressivement, de 2019 à 2029, des plans d'archivage dans l'ensemble de l'administration cantonale et assure le traitement et la mise en valeur des archives historiques (inventaires, conditionnement, diffusion).

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Arts et lettres+Institut	175'701	141'000	143'000
Bibliobus	380'000	380'000	380'000
Cinéma	236'200	310'000	335'000
Dédom.aautres cantons	-68'635	0	0
Lecture & Bibliothèque.	1'877'050	1'892'500	1'917'500
Médiation culturelle	55'968	40'000	40'000
Musique	465'292	539'000	539'000
Sociétés savantes et formation	98'000	153'000	143'000
Sub.féd.diverses	-52'555	-50'000	-50'000
Subs.div.ins.privées	306'304	225'000	275'000
Subsides com. divers	266'111	225'000	275'000
Théâtre&centre cult.	1'361'318	1'369'000	1'319'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>5'100'754</b>	<b>5'224'500</b>	<b>5'316'500</b>

Le volume global de l'enveloppe des subventions augmente de 92'000.- notamment en raison du rétablissement de l'enveloppe destinée à l'OPAN afin d'assurer les nouvelles missions inscrites dans le cadre de la loi sur la sauvegarde du patrimoine.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-100	0	0
Monuments et sites	498'152	500'000	500'000
Sub.féd.pro.mon.sit.	-498'152	-500'000	-500'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration des objets patrimoniaux.

# **Service des sports (SSPO)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service des sports a pour missions de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

## **Objectifs stratégiques**

- Mettre à jour la LSport;
- Concevoir le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Développer le sport scolaire facultatif;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-fonds;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>397'577</b>	<b>421'700</b>	<b>463'700</b>	<b>+42'000</b>	<b>+10.0%</b>	<b>421'700</b>	<b>444'700</b>	<b>421'700</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	226'566	245'000	260'000	+15'000	+6.1%	245'000	251'800	245'000
43 Revenus divers	4'539	3'700	3'700	+0	0.0%	3'700	3'700	3'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	166'472	173'000	200'000	+27'000	+15.6%	173'000	189'200	173'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'983'145</b>	<b>1'933'906</b>	<b>2'069'424</b>	<b>+135'518</b>	<b>+7.0%</b>	<b>1'375'347</b>	<b>1'420'413</b>	<b>1'236'767</b>
30 Charges de personnel	596'880	626'084	653'928	+27'844	+4.4%	654'208	664'572	661'828
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	451'237	371'400	343'250	-28'150	-7.6%	317'750	341'450	317'750
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	925'224	936'422	929'059	-7'363	-0.8%	403'389	414'391	257'189
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	9'805	0	143'187	+143'187	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'585'568</b>	<b>-1'512'206</b>	<b>-1'605'724</b>	<b>-93'518</b>	<b>-6.2%</b>	<b>-953'647</b>	<b>-975'713</b>	<b>-815'067</b>
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'432'170</b>	<b>-1'358'806</b>	<b>-1'452'324</b>	<b>-93'518</b>	<b>-6.9%</b>	<b>-800'247</b>	<b>-822'313</b>	<b>-661'667</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'432'170</b>	<b>-1'358'806</b>	<b>-1'452'324</b>	<b>-93'518</b>	<b>-6.9%</b>	<b>-800'247</b>	<b>-822'313</b>	<b>-661'667</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.70	3.70	3.90	+0.20	+5.4%	3.90	3.90	3.90

### Commentaires

On note une grande stabilité entre le budget 2019 et le budget 2020 à l'exception des imputations internes du groupe 39.

L'effectif du SSPO est passé de 3.7 à 3.9 EPT dont 0.3 EPT pour la commission LoRo Sport. Cette augmentation fait suite à la surcharge de travail enregistrée dans le domaine Jeunesse+Sport.

Groupe 31 réduction de CHF 28'150.

Groupe 42: organisation biennale d'un camp ainsi que d'un cours Jeunesse et Sport.

Groupe 46: augmentation de la subvention fédérale pour les camps de formation liés à l'enseignement (HEG-HEP-UNI).



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Management (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	363	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>363</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Erreur d'imputation de CHF 363. Les coûts sont normalement imputés directement sur les prestations métier.

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	36'969	72'000	67'000
Coûts salariaux et de structure	856	1'500	187'749
Coûts des services centraux	0	0	23'328
Revenus	157'652	154'400	154'400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-119'827</b>	<b>-80'900</b>	<b>123'677</b>

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'400 correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel.

Camps de sports (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	160'000	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	25	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>159'975</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La gestion hôtelière des camps de sports a été supprimée.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	258'615	291'900	268'750
Coûts salariaux et de structure	109'816	137'000	942'417
Coûts des services centraux	0	0	117'482
Revenus	198'589	222'200	237'200
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>169'842</b>	<b>206'700</b>	<b>1'091'449</b>

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	210'297
Coûts des services centraux	0	0	30'501
Revenus	27'577	25'500	25'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-27'577</b>	<b>-25'000</b>	<b>215'297</b>

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

Appui aux politiques (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	155	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'427	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'427</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Salles gymnastique	146'175	146'200	146'200
Subv + Dédomm. cantons/Confédération	-149'947	-145'300	-124'300
<b>Total charges nettes</b>	<b>-3'772</b>	<b>900</b>	<b>21'900</b>

Les charges et revenus non incorporables aux prestations comprennent un montant de CHF 146'200.- pour les salles de gymnastique de la de la Maladière selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. Les subventions de CHF 124'300.- de la Confédération pour Jeunesse+Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-660	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# **Service des ressources humaines (SRHE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le SRHE continue d'accompagner les réformes de l'administration, et adapte en permanence son organisation, ses prestations et ses outils afin de répondre aux attentes de ses clients.

La dématérialisation croissante des processus de gestion, qu'ils soient en lien direct ou non avec la gestion des ressources humaines, a également un impact important sur les tâches du SRHE puisqu'elle permet de gagner en immédiateté, en fiabilité et en richesse.

L'évolution démographique de l'administration, elle-même influencée par l'évolution des conditions d'accès à la retraite, représente également un défi important en matière de formation, de mobilité et de recrutement. Ainsi, le positionnement de l'Etat sur le marché du travail est sensible, et une présence plus intensive et pertinente sur les plateformes digitales de communication est essentielle.

Aux projets déjà initiés au cours des dernières années (intensification de la formation duale, fiabilisation de la gestion administrative et salariale des enseignants, gestion des temps et suivi de l'absentéisme, SIGE, etc.) se greffe un nouveau défi très important pour la bonne marche de l'administration. En effet SRHE est intégré en tant que service transversal dans le projet de regroupement et optimisation de l'administration, et sera fortement sollicité dans le cadre de son implémentation.

## **Objectifs stratégiques**

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Optimisation des prestations administratives de base, avec intégration de la composante liée à l'enseignement, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, et extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, Intra-Internet ainsi que les réseaux sociaux.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>5'109'318</b>	<b>1'309'000</b>	<b>-5'675'098</b>	<b>-6'984'098</b>	<b>-533.5%</b>	<b>2'406'261</b>	<b>2'412'761</b>	<b>2'419'261</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'722'567	617'000	717'000	+100'000	+16.2%	722'500	729'000	735'500
43 Revenus divers	2'459'301	0	65'000	+65'000	--	65'000	65'000	65'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	857'545	620'000	905'000	+285'000	+46.0%	905'000	905'000	905'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	69'906	72'000	-7'362'098	-7'434'098	-10'325.1%	713'761	713'761	713'761
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'333'732</b>	<b>-7'264'096</b>	<b>-6'524'458</b>	<b>+739'638</b>	<b>+10.2%</b>	<b>-6'753'513</b>	<b>-6'634'232</b>	<b>-6'583'369</b>
30 Charges de personnel	5'477'894	-7'943'596	-7'686'557	+257'039	+3.2%	-7'455'713	-7'336'432	-7'285'569
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	410'067	204'500	207'900	+3'400	+1.7%	215'200	215'200	215'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	423'519	475'000	475'000	+0	0.0%	475'000	475'000	475'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'252	0	479'199	+479'199	--	12'000	12'000	12'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'224'414</b>	<b>8'573'096</b>	<b>849'360</b>	<b>-7'723'736</b>	<b>-90.1%</b>	<b>9'159'774</b>	<b>9'046'993</b>	<b>9'002'630</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'224'414</b>	<b>8'573'096</b>	<b>849'360</b>	<b>-7'723'736</b>	<b>-90.1%</b>	<b>9'159'774</b>	<b>9'046'993</b>	<b>9'002'630</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'224'414</b>	<b>8'573'096</b>	<b>849'360</b>	<b>-7'723'736</b>	<b>-90.1%</b>	<b>9'159'774</b>	<b>9'046'993</b>	<b>9'002'630</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	32.00	32.00	34.00	+2.00	+6.3%	34.00	34.00	34.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	22.10	22.20	23.00	+0.80	+3.6%	23.00	23.00	23.00

### Commentaires

Les revenus du service augmentent de manière significative. Le groupe 42 (taxes) a été revu à la hausse concernant les remboursements de traitement par des tiers (apprentissage et formation). Le montant du groupe 43 (revenus divers) correspond à l'activation en investissements de charges de personnel dans le cadre du projet de regroupement et optimisation de l'administration. Le groupe 46 est également en augmentation, suite à une réévaluation des recettes liées à la part de la taxe CO2. Enfin, le groupe 49 (imputations internes) enregistre une forte variation, le SRHE étant depuis 2020 considéré comme un service central, refacturant ainsi l'ensemble de ses prestations aux services de l'État. De plus, la répartition analytique de l'écart statistique passe également par le groupe 49.

Dans les charges, le groupe 30 (charges de personnel) est en légère progression, dû à l'effectif légèrement renforcé du service (voir ci-après) et au nombre toujours croissant d'apprentis (dans le cadre du projet +30). Quant au groupe 39 (imputations internes), celui-ci augmente également du fait des forfaits des services centraux pris en compte depuis 2020.

Finalement, les effectifs du SRHE sont en légère augmentation, de +0.8 EPT. Cette augmentation est due au projet de regroupement et optimisation de l'administration, nécessitant un renforcement des effectifs, notamment en termes de mobilité et de recrutement.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Mobilité prof. et recrutement (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	193'028	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>193'028</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations est fusionné dès 2020 avec le groupe Conseil et expertises.

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	20	0	0
Coûts salariaux et de structure	87'184	70'000	1'090'465
Coûts des services centraux	0	0	342'530
Revenus	1'048'543	450'000	97'766
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-961'339</b>	<b>-380'000</b>	<b>1'335'229</b>

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et toutes les activités couvrant le budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Les revenus sont en partie transférés dans le groupe de prestations Formation et développement.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	20'420	69'000	71'000
Coûts salariaux et de structure	645	28'000	1'288'325
Coûts des services centraux	0	0	342'530
Revenus	4'000	0	69'995
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>17'065</b>	<b>97'000</b>	<b>1'631'860</b>

Ce groupe de prestations comporte non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail. Depuis 2020, il inclut également les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	259'425	69'800	79'200
Coûts salariaux et de structure	2'381'642	734'500	4'030'599
Coûts des services centraux	0	0	120'893
Revenus	407'598	239'000	1'010'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'233'469</b>	<b>565'300</b>	<b>3'220'692</b>

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Une grande part des charges de personnel et coûts de structure était hors du groupe de prestations les années précédentes. Les revenus augmentent quant à eux fortement suite à la nouvelle contribution pour l'encouragement de la formation professionnelle et à un transfert du groupe Gestion salariale et financière.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Part produit taxeCO2	-516'668	-240'000	-525'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	82'642	95'000	95'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-434'026</b>	<b>-145'000</b>	<b>-430'000</b>

La part au produit de la taxe CO2 a été augmentée pour refléter la situation de la dernière année.

Les coûts de la structure d'accueil pour enfants Tic-Tac sont stables par rapport aux années précédentes.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Ecart statistique (Sal. et KM)	0	-14'300'000	0
Restitution caisses de pension	-2'459'301	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-2'459'301</b>	<b>-14'300'000</b>	<b>0</b>

L'écart statistique a été légèrement augmenté de 14.3 à 14.5 millions conformément à une nouvelle évaluation. Le montant est cependant nul dans le tableau puisqu'il est depuis cette année réparti entièrement sur les centres de coûts de l'État.

La "restitution caisses de pension" concernait une transaction unique et exceptionnelle en 2018.

## **Service juridique (SJEN)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service doit faire face à un surplus de travail lié notamment à l'augmentation des dossiers dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ceci engendre un certain retard dans le traitement des dossiers de contentieux.

Au niveau du personnel, le service a dû et doit encore faire face à l'absence de deux collaborateurs, à savoir l'adjoint au chef de service qui a été durablement en incapacité de travail en 2019 et dont le poste est vacant depuis le 15 juillet 2019, ainsi qu'un autre juriste dont la reprise d'activité n'est pas encore à l'ordre du jour.

A noter également que le poste de chef de service, vacant depuis le 1er juin 2019, sera probablement repourvu en 2019 encore.

Depuis le 1er juin 2019, trois personnes composent un comité de direction et assurent l'interim (en plus de leurs attributions courantes).

Cette situation inhabituelle, accompagnée d'une surcharge chronique de travail, rend les tâches du SJEN particulièrement lourdes.

Le SJEN vit une période transitoire jusqu'à l'arrivée de la nouvelle cheffe de service et de son adjoint-e qui nécessitera certainement une réorganisation du service.

### **Objectifs stratégiques**

- Appui à la COFI et au SFIN dans la révision des mécanismes budgétaires ;
- Collaboration avec le DFS dans le projet « gouvernance des partenariats » ;
- Développement général de la cyberadministration (collaboration avec les AUJU pour l'informatisation des dossiers de recours, collaboration avec la chancellerie pour le projet SYVOTE, etc.) ;
- Révision totale du droit des marchés publics ;
- Modification de la loi sur la responsabilité des collectivités publiques ;
- Réorganisation éventuelle du service dès l'entrée en service de la nouvelle cheffe et de son adjoint-e.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>161'489</b>	<b>124'300</b>	<b>164'800</b>	<b>+40'500</b>	<b>+32.6%</b>	<b>164'800</b>	<b>164'800</b>	<b>164'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	161'238	123'500	150'500	+27'000	+21.9%	150'500	150'500	150'500
43 Revenus divers	251	800	800	+0	0.0%	800	800	800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	13'500	+13'500	--	13'500	13'500	13'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'949'952</b>	<b>2'996'700</b>	<b>3'505'115</b>	<b>+508'415</b>	<b>+17.0%</b>	<b>3'249'885</b>	<b>3'272'948</b>	<b>3'295'336</b>
30 Charges de personnel	2'837'016	2'888'500	3'125'139	+236'639	+8.2%	3'135'385	3'158'448	3'180'836
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	112'930	108'200	114'500	+6'300	+5.8%	114'500	114'500	114'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6	0	265'476	+265'476	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-467'915</b>	<b>-16.3%</b>	<b>-3'085'085</b>	<b>-3'108'148</b>	<b>-3'130'536</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-467'915</b>	<b>-16.3%</b>	<b>-3'085'085</b>	<b>-3'108'148</b>	<b>-3'130'536</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-467'915</b>	<b>-16.3%</b>	<b>-3'085'085</b>	<b>-3'108'148</b>	<b>-3'130'536</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	27.00	28.00	28.00	+0.00	0.0%	28.00	28.00	28.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.20	18.80	19.80	+1.00	+5.3%	19.80	19.80	19.80

### Commentaires

Le groupe 30 (charges de personnel) tient compte de l'augmentation de notre effectif d'un EPT de juriste destiné à faire face à la surcharge chronique du service juridique, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Le groupe 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) est stable.

Le groupe 39 (imputation interne) se compose des répartitions analytiques.

Le groupe 42 (Taxes) tient compte d'une adaptation des émoluments à la réalité des comptes 2018.

Le groupe 49 (imputations internes) concerne le soutien juridique du service juridique au service de l'emploi.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	51'307	48'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'774'541
Coûts des services centraux	0	0	267'586
Revenus	160'569	123'800	150'800
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-109'263</b>	<b>-75'800</b>	<b>1'941'328</b>

Emoluments relatifs au traitement des recours administratifs. Cette prestation est liée au nombre de recours entrants.

Conseils (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	461'500
Coûts des services centraux	0	0	69'591
Revenus	0	0	13'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>517'591</b>

Le revenu de CHF 13'500 concerne le soutien du service juridique au service de l'emploi.

Législation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	576'816
Coûts des services centraux	0	0	86'979
Revenus	660	500	500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-660</b>	<b>-500</b>	<b>663'295</b>

Le revenu de CHF 500.- concerne la vente de tirés à part de la législation neuchâteloise.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	7'364	0	10'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	81'019
Coûts des services centraux	0	0	12'217
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>7'364</b>	<b>0</b>	<b>103'236</b>

Les charges directes de CHF 10'000.- concernent la tenue de la bibliothèque juridique du service (achat de livres et revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	43'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	71'866
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>114'866</b>

Les charges directes de CHF 43'000.- concernent notamment la cotisation annuelle du canton au Système d'information sur les marchés publics en CH (Simap) ainsi que les frais liés à la maintenance de son site.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-260	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-260</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaire particulier.



# Fonds de la protection civile régionale

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes neuchâteloises, le fonds de la protection civile régionale.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'590'317</b>	<b>2'505'000</b>	<b>2'489'500</b>	<b>-15'500</b>	<b>-0.6%</b>	<b>2'487'400</b>	<b>2'487'400</b>	<b>2'487'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	100'249	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'490'068	2'490'000	2'474'500	-15'500	-0.6%	2'472'400	2'472'400	2'472'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'590'317</b>	<b>2'505'000</b>	<b>2'489'500</b>	<b>-15'500</b>	<b>-0.6%</b>	<b>2'487'400</b>	<b>2'487'400</b>	<b>2'487'400</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	22'200	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	903'885	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'664'232	2'505'000	2'489'500	-15'500	-0.6%	2'487'400	2'487'400	2'487'400
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

La réorganisation de la protection civile n'ayant pas encore déployé ses effets, les variations du fonds sont encore très peu significatives. La recette de CHF 100'249.- enregistrée en 2018 est due en grande partie à la vente des anciens véhicules de commandement suite à leur remplacement.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Fonds PC régionale	-784'231	15'000	15'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-784'231</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>

Le montant de CHF 15'000.- représente les subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de protection civile.

# Fonds contribution remplacement abris PC

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte de la Confédération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'encaissement des contributions de remplacement des constructions ou transformations de bâtiments ne déclenchant pas d'obligation de construction d'abri de protection civile.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>502'400</b>	<b>700'200</b>	<b>500'000</b>	<b>-200'200</b>	<b>-28.6%</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	502'400	700'000	500'000	-200'000	-28.6%	500'000	500'000	500'000
43 Revenus divers	0	200	0	-200	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>502'400</b>	<b>700'200</b>	<b>500'000</b>	<b>-200'200</b>	<b>-28.6%</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	79'495	70'000	50'000	-20'000	-28.6%	50'000	50'000	50'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	422'905	630'200	450'000	-180'200	-28.6%	450'000	450'000	450'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

En raison du manque d'opportunités de construire des abris publics, la fortune du fonds est en augmentation constante.

En fonction de l'évolution de la réglementation fédérale, d'autres affectations pourraient devenir possibles.

## 9 Département de l'éducation et de la famille

SDEF	Secrétariat général DEF
CAPPES	Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires
OPFE	Politique familiale et égalité
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, lycée Denis-de-Rougemont et lycée Blaise-Cendrars
CPMB	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment
CPLN	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois
CIFOM	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises
CEFNA	Centre de formation neuchâtelois pour adultes
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
	Fonds structures d'accueil extra-familial
	Fonds encouragement formation professionnelle initiale en mode dual

# Secrétariat général DEF (SDEF)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Durant la législature 2018-2021, le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2020 sera marquée par l'appui à la conduite à la cheffe de département au travers du programme de législature 2018-2021 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle. Le développement et la poursuite du projet de Loi sur la lutte contre la violence domestique (OPFE) ainsi que du projet contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire (CAPPES) seront les principaux défis opérationnels de ces deux entités qui sont désormais intégrées dans le secrétariat général du DEF.

## Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2018-2021.
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services.
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DEF selon le programme de réforme de l'Etat (PRE).
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière.
- Suivi des indicateurs du cockpit.
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES).
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES).
- La mise en œuvre d'une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et à l'équité des chances (OPFE).
- Assurer existence et suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique (OPFE)

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>189'885</b>	<b>35'000</b>	<b>3'000</b>	<b>-32'000</b>	<b>-91.4%</b>	<b>3'000</b>	<b>3'000</b>	<b>3'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	109'487	35'000	3'000	-32'000	-91.4%	3'000	3'000	3'000
43 Revenus divers	80'398	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'751'395</b>	<b>6'563'099</b>	<b>5'693'952</b>	<b>-869'147</b>	<b>-13.2%</b>	<b>5'672'826</b>	<b>5'012'124</b>	<b>4'660'655</b>
30 Charges de personnel	974'522	1'568'468	1'618'992	+50'524	+3.2%	1'701'915	1'717'322	1'726'544
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	39'163	227'500	216'500	-11'000	-4.8%	196'500	196'500	196'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'586'672	4'606'131	3'715'286	-890'845	-19.3%	3'774'411	3'098'302	2'737'611
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	151'037	161'000	143'174	-17'826	-11.1%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7'561'509</b>	<b>-6'528'099</b>	<b>-5'690'952</b>	<b>+837'147</b>	<b>+12.8%</b>	<b>-5'669'826</b>	<b>-5'009'124</b>	<b>-4'657'655</b>
44 Revenus financiers	-51'419	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-51'419	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'612'929</b>	<b>-6'528'099</b>	<b>-5'690'952</b>	<b>+837'147</b>	<b>+12.8%</b>	<b>-5'669'826</b>	<b>-5'009'124</b>	<b>-4'657'655</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-7'612'929</b>	<b>-6'528'099</b>	<b>-5'690'952</b>	<b>+837'147</b>	<b>+12.8%</b>	<b>-5'669'826</b>	<b>-5'009'124</b>	<b>-4'657'655</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	15.00	17.00	+2.00	+13.3%	17.00	17.00	17.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.70	9.80	10.90	+1.10	+11.2%	10.90	10.90	10.90

### Commentaires

Les différences les plus marquantes entre le budget 2020 et le budget 2019 figurent au niveau des charges de personnel ainsi que des charges de transfert. L'augmentation des charges de personnel correspond à la pérennisation du taux d'activité des postes administratifs du secrétariat général du DEF et à la création d'un nouveau poste en lien avec le rapport sur la violence domestique (OPFE). La baisse du budget du groupe 36 est principalement liée au réajustement des amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires). Les perspectives futures montrent une tendance à une diminution générale des coûts nets.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>406'215</b>	<b>0</b>	<b>406'215</b>	<b>288'000</b>	<b>0</b>	<b>288'000</b>
Collège Geneveys-s-c.	05.07.2016	390'700	232'000	116'215	0	116'215	0	0	0
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	12.12.2018	833'461	279'461	290'000	0	290'000	288'000	0	288'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>128'000</b>	<b>0</b>	<b>128'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Création collège Terreaux-Est (NE)		257'000	0	128'000	0	128'000	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Néant

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	149'393	161'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	398	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>148'996</b>	<b>161'000</b>	<b>0</b>

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion de mandats spécifiques pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil et de l'assistance stratégique. Selon la nouvelle structure du SDEF, ce groupe de prestations sera remplacé en 2020 par le groupe de prestations "Stratégie et politique".

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	80'000	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-80'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Les prestations de coordination, soutien et contrôle regroupées ici sont celles réalisées dans le cadre de l'appui des services du département. Selon la nouvelle structure du SDEF, ce groupe de prestations sera remplacé en 2020 par le groupe de prestations "Stratégie et politique".

Prestations de département DEF (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	4'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	2'000	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	109'487	30'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-109'487</b>	<b>-24000</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations incluait jusqu'en 2019 les coûts liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires ainsi que les produits liés au processus de liquidation de la caisse cantonale de remplacement des établissements d'enseignement public.

OPFE - Contributions internes (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	30'589
Coûts des services centraux	0	0	3'234
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33'823</b>

Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le compte des services métiers de l'Etat.

<b>OPFE - Contributions externes</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	25'000	20'400
Coûts salariaux et de structure	0	1'500	215'788
Coûts des services centraux	0	0	22'655
Revenus	0	5'000	3'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>21'500</b>	<b>255'844</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence conjugale notamment.

<b>OPFE - Communication</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	61'178
Coûts des services centraux	0	0	6'468
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67'646</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la communication.

<b>CAPPES</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	81'000	81'000
Coûts salariaux et de structure	0	4'000	382'124
Coûts des services centraux	0	0	23'655
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>	<b>486'779</b>

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

<b>Secrétariat et administration</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	399'193
Coûts des services centraux	0	0	23'148
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>422'341</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés au travail administratif et de secrétariat du SDEF.

<b>Stratégie et politique</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'994'509
Coûts des services centraux	0	0	115'655
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'130'164</b>

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

<b>Finances et gestion</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	598'547
Coûts des services centraux	0	0	34'708
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>633'255</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la gestion financière du secrétariat général, du CAPPES et de l'OPFE ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Actions prévention	0	90'000	90'000
CIIP Confér rom TI	547'784	495'000	520'000
Conf sse dir ins pub	511'195	610'000	617'000
Contr.biblioth.RERO	184'986	250'000	225'000
Enquête PISA	13'896	14'000	14'000
Inst. psychiatriques	0	30'000	30'000
Part.loyer coord.rom	40'000	40'000	40'000
Subs.div.stés.éc.mi.	0	5'600	125'100
Subv. en nature étab	2'253'000	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>3'550'861</b>	<b>1'534'600</b>	<b>1'661'100</b>

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES) et un contrat de prestations avec le CNP dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale (OPFE). L'augmentation de ce budget global par rapport à l'année 2019 est liée au transfert du DEAS de subventions relatives à la consultation conjugale et à la médiation familiale (OPFE).

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Réévaluation participations PF	51'419	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>51'419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.



# CAPPEs

## Évolution de l'environnement et des tâches

Dès l'exercice 2019, le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs) a été intégralement rattaché au secrétariat général du DEF (SDEF). Les données financières et analytiques ainsi que les ressources humaines du CAPPEs pour les exercices 2019 à 2023 sont donc présentées dans la fiche du SDEF. Dès lors, cette fiche comporte uniquement les données historiques de l'année 2018 du CAPPEs.

## Objectifs stratégiques

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'971</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	7'971	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>506'617</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
30 Charges de personnel	379'457	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	80'882	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	46'278	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-498'646</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-498'646</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-498'646</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00				--			
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.50				--			

## Commentaires

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations CAPPEs (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	74'525	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'990	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	7'971	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>70'544</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Actions prévention	46'278	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>46'278</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Politique familiale et de l'égalité (OPFE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Dès l'exercice 2019, l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) a été intégralement rattaché au secrétariat général du DEF (SDEF). Les données financières et analytiques ainsi que les ressources humaines de l'OPFE pour les exercices 2019 à 2023 sont donc présentées dans la fiche du SDEF. Dès lors, cette fiche comporte uniquement les données historiques de l'année 2018 de l'OPFE.

## Objectifs stratégiques

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>330'118</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
30 Charges de personnel	263'947	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'609	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'562	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-330'118</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-330'118</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-330'118</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	3.00				--			
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	1.90				--			

## Commentaires

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Prestations externes</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	24'395	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'303	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>25'698</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Inst. psychiatriques	30'000	0	0
Subs.div.stés.éc.mi.	5'562	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>35'562</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# **Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le nombre d'enfants scolarisés est en baisse ces dernières années. 2017-2018 a montré une diminution de 330 élèves (y inclus classes FS) par rapport à l'année précédente et 2018-2019 une diminution de 112 élèves. Cela s'est traduit par une diminution du nombre de classes de respectivement 16 et 10 en 2017/2018 et 2018/2019.

L'OES est en charge de la stratégie cantonale de pédagogie spécialisée (présentée en juin 2018) qui continuera son déploiement en 2020 avec notamment le renforcement des ressources liées à l'intervention précoce pour les enfants en âge préscolaire, à l'inclusion scolaire (conseil à l'environnement scolaire, soutien à l'élève, la classe et le corps enseignant, ouverture des critères) et à la psychomotricité.

En 2019, un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires doit être présenté. Ce rapport présente le programme du Conseil d'Etat visant à introduire l'éducation numérique dans les écoles obligatoires et postobligatoires.

Dans le but de développer le projet d'enseignement précoce des langues PRIMA sur toute la scolarité obligatoire, et afin que chaque centre scolaire dispose d'une filière bilingue, en 2020 il y aura une extension sur la verticalité de PRIMA à Neuchâtel, Le Landeron et Val-de-Travers.

Passage du concept cantonal concernant les langues prévu au Grand Conseil en 2019.

## **Objectifs stratégiques**

- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires avec un ancrage dans la loi.
- Favoriser l'intégration de tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatif aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'404'162</b>	<b>1'458'000</b>	<b>1'438'000</b>	<b>-20'000</b>	<b>-1.4%</b>	<b>1'438'000</b>	<b>1'418'000</b>	<b>1'418'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	636'557	713'000	713'000	+0	0.0%	713'000	713'000	713'000
43 Revenus divers	341'240	56'000	56'000	+0	0.0%	56'000	56'000	56'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	395'716	620'000	600'000	-20'000	-3.2%	600'000	580'000	580'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	30'650	69'000	69'000	+0	0.0%	69'000	69'000	69'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>132'422'291</b>	<b>137'207'502</b>	<b>145'375'551</b>	<b>+8'168'050</b>	<b>+6.0%</b>	<b>140'429'156</b>	<b>142'880'400</b>	<b>144'995'151</b>
30 Charges de personnel	6'569'660	7'352'702	7'504'577	+151'876	+2.1%	7'938'156	7'974'400	7'988'484
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'221'927	8'271'000	8'556'000	+285'000	+3.4%	8'436'000	8'501'000	8'501'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	80'667
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	117'503'286	121'448'000	121'307'000	-141'000	-0.1%	124'055'000	126'405'000	128'425'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	127'418	135'800	8'007'974	+7'872'174	+5'796.9%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>131'018'129</b>	<b>-135'749'502</b>	<b>-143'937'551</b>	<b>-8'188'050</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-138'991'156</b>	<b>-141'462'400</b>	<b>-143'577'151</b>
44 Revenus financiers	3	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>131'018'126</b>	<b>-135'749'502</b>	<b>-143'937'551</b>	<b>-8'188'050</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-138'991'156</b>	<b>-141'462'400</b>	<b>-143'577'151</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>131'018'126</b>	<b>-135'749'502</b>	<b>-143'937'551</b>	<b>-8'188'050</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-138'991'156</b>	<b>-141'462'400</b>	<b>-143'577'151</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	62.00	64.00	65.00	+1.00	+1.6%	65.00	65.00	65.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.93	43.18	43.28	+0.10	+0.2%	43.28	43.28	43.28

### Commentaires

Globalement le budget 2020 présente des variations mineures au regard du budget 2019.

La croissance du groupe 36 "charges de transfert", entre les comptes 2018 et le budget 2020 est expliquée en partie par l'augmentation des coûts de subventionnement des écoles spécialisées (+ 3'000'000 francs). À relever que de ce montant près de 800'000 francs proviennent de l'effet de Prévoyance.NE, une partie de la temporalité des salaires (une année scolaire ne représente que 5/12 sur un an puis 12/12 l'année suivante, de l'évolution de la charge salariale des écoles spécialisées et des effets du concept cantonal (renforcement de l'éducation précoce spécialisée et des périodes de soutien pédagogique spécialisé).

Au niveau du personnel administratif, nous constatons que suite au remplacement d'un départ à la retraite 0,05 EPT n'ont pas été immédiatement repourvu. De même 0,2 EPT sont encore disponibles au niveau de la psychomotricité pour répondre aux attentes des institutions et écoles spécialisées.

L'augmentation de 0,1 EPT dans le budget 2020 fait suite à la mise en place du concept cantonal de pédagogie spécialisée par l'OES avec l'augmentation de l'activité de la collaboratrice scientifique en logopédie qui devra assurer le suivi de la nouvelle convention d'orthophonie.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	0	0	0
Education numérique - école obligatoire		1'220'000	0	0	0	0	580'000	0	580'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Dans le cadre du programme d'éducation numérique, pour l'école obligatoire, du matériel informatique pour un montant de 1'220'000 francs sur 4 ans est demandé. 580'000 francs seront investis la première année.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Management (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	259'548	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-259'548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	124'524	180'000	180'000
Coûts salariaux et de structure	0	523'127	2'324'073
Coûts des services centraux	0	0	6'670'661
Revenus	116'828	300'000	280'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>7'697</b>	<b>403'127</b>	<b>8'894'733</b>

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	7'188'289	6'780'000	6'980'000
Coûts salariaux et de structure	384	606'618	2'117'340
Coûts des services centraux	0	0	771'142
Revenus	38'683	35'000	35'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>7'149'990</b>	<b>7'351'618</b>	<b>9'833'482</b>

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	759'653	927'800	897'000
Coûts salariaux et de structure	0	60'000	991'457
Coûts des services centraux	0	0	381'681
Revenus	380'056	339'000	339'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>379'597</b>	<b>648'000</b>	<b>1'931'138</b>

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	13'617	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	5'575	25'000	1'491'035
Coûts des services centraux	0	0	347'984
Revenus	419'660	504'000	504'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-400'468</b>	<b>-448'000</b>	<b>1'366'020</b>

Les charges directes sont notamment constituées des salaires du corps enseignant des classes d'accueil ainsi que des mandats SEO donnés au corps enseignant. Les revenus proviennent principalement du soutien de la confédération à la création d'une classe d'accueil.

Les coûts de thérapie en orthophonie prévus se montent à 6'700'000 francs et ceux en psychomotricité à 225'000 francs pour l'année 2020. Les revenus sont constitués de la part du salaire de l'enseignante spécialisée de Préfargier refacturé aux cercles (à hauteur de 55%).

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts de licence et les services de prestation interne scolaire ainsi que les mandats internes (enseignants) et externes constituent les charges directes.

Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation de PC aux cercles.

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie aux institutions et écoles spécialisées.

<b>Droit et ressources humaines</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	334'939
Coûts des services centraux	0	0	153'138
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>488'078</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	1'938'029	2'408'000	2'182'000
Inst.OES dans canton	30'117'853	30'700'000	31'700'000
Pers.ens.institut	666'157	810'000	815'000
Scolaris.hors canton	-421'784	1'315'000	1'115'000
Subv.Cycle 1	22'748'751	22'390'000	22'710'000
Subv. Cycle 2	28'264'039	29'270'000	28'230'000
Subv. Cycle 3	34'102'204	34'470'000	34'470'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>117'415'250</b>	<b>121'363'000</b>	<b>121'222'000</b>

L'augmentation de "Inst. OES dans canton" vient en partie du développement du concept cantonal, d'une augmentation d'intensité (plus d'enfants, plus de soutien pédagogique spécialisé). A relever que les coûts de la "scolarisation hors canton" transférés de l'application GEDES ont été comptabilisés en 2018 sur la bonne nature comptable, mais pas l'OTP. Ainsi ce montant se retrouve additionné sous les coûts des institutions OES dans le canton (CHF +1'440'000). La stabilité au niveau du subventionnement des cycles 1 à 3 (subventionnement des salaires du corps enseignant) s'explique par la diminution du nombre de classes qui compense les effets d'augmentation liés aux échelons et à l'IPC.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-100	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



# **Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant qu'il se doit d'être à son service. Ainsi, tout en maintenant sa mission première définie par l'article 2 de la Loi sur le conservatoire, il engage des réformes pédagogiques et structurelles qui cherchent à correspondre au mieux aux besoins des parties prenantes. Les élèves à besoins particuliers, les seniors, les élèves particulièrement talentueux, les élèves issus de la migration, etc. forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. Le CMNE organise de nombreuses manifestations et d'événements pour faire connaître la musique qui vont également au-delà de nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, portes ouvertes, clôture). De nombreuses collaborations interinstitutionnelles sont menées notamment avec le théâtre populaire romand "TPR", le nouvel ensemble contemporain "NEC" et l'ensemble symphonique neuchâtelois "ESN".

En complément et parallèlement au SCI, nous avons travaillé sur la finalisation du projet d'élaboration d'un système qualité reconnu sur le plan national. Il s'agit du système "quarte open label" porté par l'Association suisse des écoles de musique (ASEM). Après un audit réussi en mars 2019, nous avons reçu en juin notre certification. Ce label vient renforcer et apporter une preuve complémentaire sur la bonne gestion, sur les processus et les procédures instaurés dans notre institution.

## **Objectifs stratégiques**

- Adapter l'offre aux besoins de la société;
- Mener les réformes pédagogiques;
- Améliorations et développement des logiciels métiers;
- Renforcement et améliorations continues du contrôle interne (SCI);
- Implantation prochainement de "GestionNE";
- Continuer à pérenniser l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que le développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous".

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'681'874</b>	<b>3'068'700</b>	<b>3'018'700</b>	<b>-50'000</b>	<b>-1.6%</b>	<b>3'018'700</b>	<b>2'583'000</b>	<b>2'470'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'310'191	2'668'700	2'668'700	+0	0.0%	2'668'700	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	371'684	400'000	350'000	-50'000	-12.5%	350'000	283'000	170'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'596'892</b>	<b>10'390'124</b>	<b>10'694'950</b>	<b>+304'826</b>	<b>+2.9%</b>	<b>9'764'311</b>	<b>10'021'292</b>	<b>10'732'878</b>
30 Charges de personnel	8'418'660	9'147'545	9'137'640	-9'905	-0.1%	9'249'808	9'446'044	9'446'812
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	227'927	376'200	385'530	+9'330	+2.5%	374'530	396'930	1'062'860
33 Amortissements du patrimoine administratif	54'503	83'379	95'054	+11'675	+14.0%	139'973	178'318	223'206
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	895'802	783'000	1'076'726	+293'726	+37.5%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6'915'017</b>	<b>-7'321'424</b>	<b>-7'676'250</b>	<b>-354'826</b>	<b>-4.8%</b>	<b>-6'745'611</b>	<b>-7'438'292</b>	<b>-8'262'378</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6'915'017</b>	<b>-7'321'424</b>	<b>-7'676'250</b>	<b>-354'826</b>	<b>-4.8%</b>	<b>-6'745'611</b>	<b>-7'438'292</b>	<b>-8'262'378</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>6'915'017</b>	<b>-7'321'424</b>	<b>-7'676'250</b>	<b>-354'826</b>	<b>-4.8%</b>	<b>-6'745'611</b>	<b>-7'438'292</b>	<b>-8'262'378</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	10.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.30	7.80	7.80	+0.00	0.0%	7.80	7.80	6.10

**Commentaires**

L'augmentation des charges d'exploitation nettes par rapport au budget 2019 provient essentiellement des amortissements (groupe 33) et des imputations internes (groupe 39).

**Projets gérés par crédit d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018 Dép. nettes	Budget 2019			Budget 2020		
				Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>									
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	21.03.2016	548'000	409'233	137'000	0	137'000	0	0	0
				137'000	0	137'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>									
Clavecin et marimba 5 octaves		44'000	0	44'000	0	44'000	137'000	0	137'000
CMNE, parc instrumental		548'000	0	44'000	0	44'000	0	0	0
				0	0	0	137'000	0	137'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

**Commentaires**

Nos instruments sont fortement sollicités d'où la demande d'un crédit d'engagement à solliciter de 137'000 francs, ce qui nous évite des dépenses d'entretien disproportionnées. Nous nous permettons également de relever qu'il est absolument nécessaire d'avoir des instruments de qualité non seulement pour l'enseignement, mais également pour les examens et les concerts qui se déroulent à la salle Faller ou sur notre site de Neuchâtel.

**Résultat analytique**

**Groupes de prestations**

<b>Prestations CMNE (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	1'110'354	291'100	270'100
Coûts salariaux et de structure	1'002'348	0	9'297'984
Coûts des services centraux	0	0	1'126'866
Revenus	2'679'374	3'068'700	3'018'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-566'672</b>	<b>-2'777'600</b>	<b>7'676'250</b>

Le conservatoire ne dispose pour l'instant que d'une seule prestation. Le CMNE n'est pas encore "GestionNE". Le catalogue des prestations s'étoffera en 2020 afin de donner une meilleure visibilité des activités de l'institution.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-2'500	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-2'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ***Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Dans un contexte financier qui reste difficile, le SFPO se trouve confronté à des défis majeurs en termes de formation et d'orientation. La formation est directement impactée par les changements sociétaux et économiques que cela soit en termes de numérisation, de mondialisation et de migration, des caractéristiques de la jeune génération et encore de la nécessité de se former tout en long de sa vie. Les acteurs-trices de la formation postobligatoire de niveau secondaire et tertiaire prennent en compte ces tendances générales (rapport sur l'éducation numérique, mandats d'objectif de l'université, stratégie en termes de formation des adultes). Le SFPO doit développer le nombre de places de formation professionnelle en mode dual dans un contexte suisse où l'apprentissage nécessite certaines adaptations (définition des rôles de formateurs-trices en entreprise, conditions-cadre de l'apprentissage, etc). Les travaux à mener devront se faire sur plusieurs axes notamment en terme de transparence et de visibilité du système de formation pour les élèves, leurs parents et le corps enseignant. Tout en étant ouverte au monde, proactive ou réactive, la formation doit aussi pouvoir s'appuyer sur une certaine stabilité dans ses offres pour qu'elles puissent déployer leurs effets.

## **Objectifs stratégiques**

- Continuer les travaux liés aux développements des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation professionnelle (création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)).
- Mettre en œuvre le contrat formation en définissant les plans d'actions afin de transférer une partie des formations professionnelles à plein temps en mode dual.
- Conduire les travaux consécutifs à la motion 18.132 "Définir une stratégie pour la formation des adultes".
- Développer les différents axes de l'éducation numérique au post-obligatoire.
- Conduire les travaux de révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur.
- Tenir compte de l'agenda suisse d'intégration (AIS) et adapter les mesures ordinaires de formations à l'attention des jeunes migrant-e-s pour leur permettre une intégration dans une projet de formation.
- Adapter le dispositif de transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires.
- Achever les travaux de révision du Concordat créant une HEP-BEJUNE.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>51'363'019</b>	<b>52'753'950</b>	<b>52'839'300</b>	<b>+85'350</b>	<b>+0.2%</b>	<b>52'570'450</b>	<b>52'432'650</b>	<b>51'916'450</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	789'077	922'350	1'054'800	+132'450	+14.4%	1'082'350	1'087'350	1'087'350
43 Revenus divers	262'642	467'900	434'200	-33'700	-7.2%	440'200	446'200	452'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'568'082	3'833'000	3'628'400	-204'600	-5.3%	3'199'800	3'049'800	2'526'400
47 Subventions à redistribuer	46'650'002	47'451'000	47'641'000	+190'000	+0.4%	47'766'000	47'766'000	47'766'000
49 Imputations internes	93'215	79'700	80'900	+1'200	+1.5%	82'100	83'300	84'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>193'653'886</b>	<b>195'581'458</b>	<b>200'119'525</b>	<b>+4'538'067</b>	<b>+2.3%</b>	<b>203'237'035</b>	<b>202'539'885</b>	<b>201'634'996</b>
30 Charges de personnel	11'717'205	12'674'472	13'064'336	+389'864	+3.1%	13'224'499	13'378'587	13'541'139
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'870'643	2'088'150	2'926'150	+838'000	+40.1%	3'349'150	3'216'650	3'229'650
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'992	1'992	19'493	+17'501	+878.6%	94'423	147'055	580'168
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	130'863'758	130'522'144	132'623'217	+2'101'073	+1.6%	135'858'263	135'084'893	133'569'439
37 Subventions à redistribuer	46'650'002	47'451'000	47'641'000	+190'000	+0.4%	47'766'000	47'766'000	47'766'000
39 Imputations internes	2'550'285	2'843'700	3'845'329	+1'001'629	+35.2%	2'944'700	2'946'700	2'948'600
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>142'290'867</b>	<b>-142'827'508</b>	<b>-147'280'225</b>	<b>-4'452'717</b>	<b>-3.1%</b>	<b>-150'666'585</b>	<b>-150'107'235</b>	<b>-149'718'546</b>
44 Revenus financiers	1'042'324	1'085'300	1'061'200	-24'100	-2.2%	1'180'300	1'180'300	1'180'300
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	1'042'324	1'085'300	1'061'200	-24'100	-2.2%	1'180'300	1'180'300	1'180'300
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>141'248'543</b>	<b>-141'742'208</b>	<b>-146'219'025</b>	<b>-4'476'817</b>	<b>-3.2%</b>	<b>-149'486'285</b>	<b>-148'926'935</b>	<b>-148'538'246</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>141'248'543</b>	<b>-141'742'208</b>	<b>-146'219'025</b>	<b>-4'476'817</b>	<b>-3.2%</b>	<b>-149'486'285</b>	<b>-148'926'935</b>	<b>-148'538'246</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	118.00	125.00	127.00	+2.00	+1.6%	129.00	131.00	133.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	79.25	82.80	83.55	+0.75	+0.9%	84.35	85.10	85.85

### Commentaires

Le budget 2020 comprend des dépenses de fonctionnement à caractère extraordinaire faisant partie intégrante du programme d'impulsion 18.045. Ces dépenses spécifiques se montent à CHF 275'000.00 et ainsi que pour les 3 prochaines années (de 2021 à 2023) et ont pour but la mise en place des différents pôles de compétences pilotés par le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). Ces charges s'articulent notamment par la création d'un poste de chef de projet à hauteur de CHF 130'000.00 et d'une enveloppe dédiée à l'accompagnement des collaborateurs-trices au changement pour CHF 65'000.00.

Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (Contrat de formation) est présenté séparément dans ce tome. Néanmoins, les effets de la mise en place de celui-ci touchent également le budget de fonctionnement du SFPO. En effet, l'augmentation des formations en dual nécessite la mise en place de nouvelles ressources en personnel au niveau de la gestion des contrats et de la surveillance des personnes en formations. L'augmentation en équivalent plein temps (EPT) est de +0.75 (voir tableau ci-dessus) représentant un montant d'environ CHF 80'000.00.

Le groupe 31 présente des dépenses de fonctionnement du projet "Education numérique" pour CHF 320'000.00, d'un mandat d'études relatif au projet CPNE à hauteur CHF 80'000.00 et des mesures destinées aux préapprentissage pour CHF 360'000.00 (intégralement compensé par une subvention fédérale).

La variation du groupe 36 est expliquée ci-contre dans la rubrique dédiée.

L'augmentation apparente des charges du groupe 39 provient des allocations des forfaits des services centraux. Celles-ci se montent à CHF 1,5 million et n'étaient pas présentes au budget 2019.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				300'000	0	300'000	2'530'000	0	2'530'000
Création du CPNE		2'900'000	0	300'000	0	300'000	950'000	0	950'000
Education numérique-formation postoblig.		7'848'000	0	0	0	0	1'580'000	0	1'580'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le Conseil d'Etat a décidé, dans le cadre de son programme de législature, la création de pôles de compétences dans le domaine de la formation professionnelle pilotés par une structure appelée le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (ci-dessus CPNE).

Cette structure remplacera les structures existantes par un établissement de formation professionnelle multi-sites organisé à l'échelle cantonale.

Le rapport du Conseil d'Etat adressé au Grand Conseil relatif au programme d'éducation numérique est en cours d'élaboration. Le détail du crédit d'engagement est mentionné dans le rapport dédié spécifiquement au programme d'éducation numérique.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	117'499	377'000	508'500
Coûts salariaux et de structure	1'000	1'000	794'922
Coûts des services centraux	0	0	251'942
Revenus	1'202'183	1'357'850	1'461'200
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'083'683</b>	<b>-979'850</b>	<b>94'165</b>

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiants.

Surv. et qualif. des apprentissages (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	2'152'241	2'576'000	2'596'000
Coûts salariaux et de structure	1'211'513	1'508'000	4'318'458
Coûts des services centraux	0	0	251'942
Revenus	791'714	922'100	922'100
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'572'040</b>	<b>3'161'900</b>	<b>6'244'301</b>

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux experts) aux cours de maîtres d'apprentissage ainsi que la visibilisation de la contribution cantonale des cours interentreprises.

Orientation scolaire et prof. (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	54'120	133'950	46'300
Coûts salariaux et de structure	12'401	12'000	5'505'705
Coûts des services centraux	0	0	252'093
Revenus	502'189	502'600	508'800
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-435'668</b>	<b>-356'650</b>	<b>5'295'298</b>

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

<b>Insertion jeunes en formation prof. (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	384'466	485'000	467'300
Coûts salariaux et de structure	11'100	26'500	1'653'825
Coûts des services centraux	0	0	252'093
Revenus	114'547	218'000	218'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>281'019</b>	<b>293'500</b>	<b>2'155'218</b>

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à une formation professionnelle en mode dual.

<b>Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	33'174	93'500	80'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	969'835
Coûts des services centraux	0	0	252'093
Revenus	12'455	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>20'720</b>	<b>93'500</b>	<b>1'301'928</b>

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et tertiaire B (Ecoles supérieures).

<b>Certification professionnelle pour adult (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	576'450
Coûts des services centraux	0	0	252'093
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>828'543</b>

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contrib. CIE	727'273	650'000	682'000
Contrib. Conf. Intercanto.	1'200	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	60'462	93'000	68'000
Contrib. CREME	22'724	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	5'189'000	5'189'000	5'189'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'425'375	1'285'000	1'216'600
Contrib. HE-ARC Santé	385'321	437'000	330'000
Contrib. HEM	884'686	937'000	937'000
Contrib. HEP BEJUNE	10'953'292	11'263'000	11'432'000
Contrib. HES-SO	31'575'647	31'086'000	31'651'777
Contrib. HNE-ELM	0	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	912'225	483'400	287'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	3'989'267	4'702'000	4'853'000
Contrib. TA HES / AHES	2'719'962	2'391'000	2'865'000
Contrib. TA HEU / AIU	18'846'212	17'380'000	18'380'000
Contrib. TB ES / AES	2'152'733	2'108'000	2'108'000
Contrib. UNINE	48'898'000	50'387'000	50'036'895
Dédom. div. Confédération	82'755	81'000	81'000
Formation initiale pour adultes	0	44'000	500'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	521'521	520'000	520'000
Subv. à des tiers (FFPP)	1'375'000	0	0
Subv. aux entrep. Publiques (REFCOM)	33'000	40'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	848'538	850'000	850'000
Subvention BPUN	21'151	46'000	46'000
Subv. fédérale diverses	-2'205'364	-1'982'000	-1'757'400
Subv. féd. projets spécif.	-100'114	-500'000	-520'000
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	193'000	40'000	40'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>129'662'866</b>	<b>127'858'900</b>	<b>130'164'572</b>

Les contributions relatives aux hautes écoles sont indiquées ci-contre avec les initiales "HE".

L'enveloppe octroyée à l'Université se retrouve sous l'intitulé "Contr.UNINE".

Ajustement à la hausse de la contribution à la HES-SO de CHF 565'000.00 (augmentation de tarif AHES et financement de nouvelles filières).

Sur la base de la 1ère tranche facturée 2018-2019, révision à la hausse de la contribution des AIU relative à la mobilité étudiante de l'année scolaire 2019-2020.

La subvention fédérale relative à la formation professionnelle a été revue à la baisse en lien avec l'augmentation de la proportion des formations dual du contrat de formation (le forfait est moins élevé en dual que pour le plein temps).

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Contrib. A redistrib TA HEU / AIU	-22'403'655	-22'509'000	-22'574'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'403'655	22'509'000	22'574'000
FFPP	50	0	-140'000
Frais de rappel	-534	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'246'347	-24'942'000	-25'067'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'246'347	24'942'000	25'067'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-484</b>	<b>0</b>	<b>-140'000</b>

Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE.

Fonds pour la formation professionnelle et de perfectionnement (FFPP) : Il s'agit de la refacturation de la masse salariale de l'administratrice du fonds qui est initialement comptabilisée dans le centre de profit du service.



# Lycées (LYCEES)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée) ainsi qu'une partie de la formation professionnelle commerciale (maturité professionnelle Economie & Services). Dès la rentrée 2019-2020, le Lycée Jean-Piaget offre également une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

## Objectifs stratégiques

- Réviser la loi sur l'enseignement secondaire supérieur et les règlements subséquents ;
- Introduire une nouvelle discipline (informatique) au plan d'études de la maturité gymnasiale, conformément aux décisions de la CDIP, et revoir la grille horaire ;
- Implémenter les recommandations de la CDIP en matière d'éducation numérique ;
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Participer au niveau national à la révision du dispositif réglementant le contenu de la formation gymnasiale ;
- Implémenter le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale ;
- Préparer le transfert de la filière de maturité professionnelle au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) d'ici 2025 ;
- Adapter les infrastructures des bâtiments Beaux-Arts et Léopold-Robert pour accueillir les classes devant quitter le Collège latin et planifier les impacts organisationnels de la rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital ;
- Mettre en place une inscription unique informatisée pour les candidat-e-s au cursus de maturité gymnasiale ;
- Renforcer les possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les étudiant-e-s et les enseignant-e-s.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>4'981'552</b>	<b>4'652'600</b>	<b>8'660'200</b>	<b>+4'007'600</b>	<b>+86.1%</b>	<b>8'151'900</b>	<b>7'981'300</b>	<b>7'755'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'807'440	1'797'300	1'862'100	+64'800	+3.6%	1'867'800	1'857'700	1'795'800
43 Revenus divers	34'591	28'500	29'500	+1'000	+3.5%	29'500	29'500	29'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	4'084	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
46 Revenus de transfert	2'913'571	2'726'800	2'474'600	-252'200	-9.2%	2'476'600	2'471'100	2'462'700
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	221'866	50'000	4'244'000	+4'194'000	+8'388.0%	3'728'000	3'573'000	3'417'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>48'189'294</b>	<b>46'532'330</b>	<b>50'463'150</b>	<b>+3'930'820</b>	<b>+8.4%</b>	<b>45'706'874</b>	<b>46'053'412</b>	<b>45'305'535</b>
30 Charges de personnel	41'111'363	41'038'350	40'942'897	-95'453	-0.2%	41'782'074	42'120'412	41'403'435
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'889'826	3'356'100	3'319'600	-36'500	-1.1%	3'316'600	3'307'600	3'269'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	144'880	1'875	-143'005	-98.7%	4'500	4'500	4'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	21'872	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	4'166'234	1'967'000	6'172'778	+4'205'778	+213.8%	577'700	594'900	602'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>43'207'742</b>	<b>-41'879'730</b>	<b>-41'802'950</b>	<b>+76'780</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-37'554'974</b>	<b>-38'072'112</b>	<b>-37'550'535</b>
44 Revenus financiers	23'509	18'200	18'700	+500	+2.7%	18'700	18'700	18'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	23'509	18'200	18'700	+500	+2.7%	18'700	18'700	18'700
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>43'184'233</b>	<b>-41'861'530</b>	<b>-41'784'250</b>	<b>+77'280</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-37'536'274</b>	<b>-38'053'412</b>	<b>-37'531'835</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>43'184'233</b>	<b>-41'861'530</b>	<b>-41'784'250</b>	<b>+77'280</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-37'536'274</b>	<b>-38'053'412</b>	<b>-37'531'835</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	40.00	39.00	39.00	+0.00	0.0%	39.00	39.00	39.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	28.75	27.95	27.95	+0.00	0.0%	27.95	27.95	27.95

### Commentaires

Les différences significatives enregistrées entre le budget 2019 et le budget 2020 sont liées aux variations des imputations internes. D'une part, les forfaits des services centraux qui grèvent le groupe 39 ont été inscrits pour la première fois au budget 2020. D'autre part, les imputations internes du groupe 49 enregistrent une bonification budgétaire de CHF 4.2 millions relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps par le biais du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD).

On note également une baisse des revenus de transfert (groupe 46) liée à une réduction des dédommagements des contributions d'autres cantons (diminution du nombre d'élèves hors canton fréquentant les lycées neuchâtelois).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	102'695	156'300	28'000
Coûts salariaux et de structure	22'069	0	4'502'031
Coûts des services centraux	0	0	533'939
Revenus	1'665'094	1'555'600	5'697'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'540'330</b>	<b>-1'399'300</b>	<b>-633'730</b>

La diminution des charges directement imputées s'explique par des changements d'imputations analytiques occasionnant un transfert de coûts vers la rubrique "Coûts salariaux et de structure". Les revenus augmentent grâce à la bonification budgétaire de 4.2 millions relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	29'660	166'400	3'500
Coûts salariaux et de structure	48'163	0	10'468'512
Coûts des services centraux	0	0	1'236'016
Revenus	320'568	317'600	306'600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-242'746</b>	<b>-151'200</b>	<b>11'401'427</b>

La diminution des charges directes s'explique par des changements d'imputations analytiques occasionnant un transfert de coûts vers la rubrique "Coûts salariaux et de structure".

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	45'831	101'800	50'500
Coûts salariaux et de structure	72'942	0	5'742'074
Coûts des services centraux	0	0	675'830
Revenus	279'057	242'000	255'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-160'283</b>	<b>-140'200</b>	<b>6'212'904</b>

La diminution des charges directes s'explique par des changements d'imputations analytiques occasionnant un transfert de coûts vers la rubrique "Coûts salariaux et de structure".

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	26'936	61'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	60'736	0	512'372
Coûts des services centraux	0	0	54'511
Revenus	463'085	253'900	355'900
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-375'414</b>	<b>-192'900</b>	<b>271'982</b>

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	410'001	460'100	460'700
Coûts salariaux et de structure	67'569	13'700	9'459'548
Coûts des services centraux	0	0	1'982'512
Revenus	1'521'846	1'528'700	1'291'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'044'276</b>	<b>-1'054'900</b>	<b>10'611'260</b>

La variation des revenus est liée à la diminution des produits provenant des dédommagements des cantons de Berne et du Jura pour la fréquentation des élèves hors cantons (baisse du nombre d'élèves).

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	876'842	1'055'500	1'036'300
Coûts salariaux et de structure	60'036	19'000	12'246'314
Coûts des services centraux	0	0	1'284'192
Revenus	646'393	710'200	672'400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>290'485</b>	<b>364'300</b>	<b>13'894'406</b>

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Subsides à tiers LBC	5'602	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	3'035	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	13'235	13'000	13'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>21'872</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-1'820	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'820</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# CPMB (CPMB)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPMB sont :

- Nombre de contrats d'apprentissage signés dans le domaine du bâtiment.
- Développement des demandes de formation supérieure/continue.
- Qualité du suivi des apprenti-e-s en lien avec le développement de la formation professionnelle duale.

Le CPMB prévoit l'évolution suivante pour ces groupes de prestations de formation :

- stabilité de la formation initiale en relevant que cette dernière est fortement liée à la conjoncture économique.
- augmentation de la demande de formation des adultes en relevant que l'offre est limitée par des contraintes de ressources humaines de management et de gestion administrative.

## Objectifs stratégiques

- Offrir des prestations AFP pour étendre les possibilités de formation et d'insertion professionnelle.
- Contribuer au développement du soutien aux entreprises formatrices.
- Etre un établissement de formation de l'Etat de Neuchâtel efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenti-e-s une bonne hygiène de vie et le développement de leur culture générale.
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation.
- Respecter et enseigner les principes du développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation en vue de la construction du CPNE et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions externes et internes changeantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'371'429</b>	<b>8'390'993</b>	<b>8'544'884</b>	<b>+153'891</b>	<b>+1.8%</b>	<b>8'429'884</b>	<b>8'534'884</b>	<b>8'529'884</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'748'086	3'709'200	3'800'700	+91'500	+2.5%	3'695'700	3'800'700	3'795'700
43 Revenus divers	54'341	63'000	63'000	+0	0.0%	63'000	63'000	63'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'026'655	3'772'793	3'805'184	+32'391	+0.9%	3'795'184	3'795'184	3'795'184
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	542'347	846'000	876'000	+30'000	+3.5%	876'000	876'000	876'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'394'829</b>	<b>12'013'564</b>	<b>12'932'665</b>	<b>+919'101</b>	<b>+7.7%</b>	<b>9'399'896</b>	<b>9'410'413</b>	<b>9'409'892</b>
30 Charges de personnel	7'404'627	7'537'404	7'491'891	-45'513	-0.6%	7'491'936	7'499'553	7'501'932
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'433'383	1'728'460	1'709'960	-18'500	-1.1%	1'711'960	1'709'960	1'704'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	-1	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'556'819	2'747'700	3'730'814	+983'114	+35.8%	196'000	200'900	203'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'023'399</b>	<b>-3'622'571</b>	<b>-4'387'781</b>	<b>-765'210</b>	<b>-21.1%</b>	<b>-970'012</b>	<b>-875'529</b>	<b>-880'008</b>
44 Revenus financiers	180'806	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	180'806	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'842'593</b>	<b>-3'422'571</b>	<b>-4'187'781</b>	<b>-765'210</b>	<b>-22.4%</b>	<b>-770'012</b>	<b>-675'529</b>	<b>-680'008</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'842'593</b>	<b>-3'422'571</b>	<b>-4'187'781</b>	<b>-765'210</b>	<b>-22.4%</b>	<b>-770'012</b>	<b>-675'529</b>	<b>-680'008</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	10.00	9.00	9.00	+0.00	0.0%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.50	6.00	6.00	+0.00	0.0%	6.00	6.00	6.00

### Commentaires

Les différences significatives entre le budget 2019 et le budget 2020 proviennent des éléments suivants :

- Groupe 42 : augmentation des finances de cours de formation supérieur et continue.
- Groupe 39 : augmentation des forfaits SBAT, SALI et SIEN.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Formation initiale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	875'035	900'070	961'520
Coûts salariaux et de structure	226'920	24'000	6'395'545
Coûts des services centraux	0	0	3'320'762
Revenus	5'536'921	6'261'517	6'370'340
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-4'434'966</b>	<b>-5'337'447</b>	<b>4'307'487</b>

Ce groupe de prestations se compose des coûts directement imputables ainsi qu'une répartition analytique des charges indirectes. Les revenus proviennent des finances de cours.

Formation des adultes (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	142'648	121'000	191'900
Coûts salariaux et de structure	467'808	0	873'226
Coûts des services centraux	0	0	253'790
Revenus	1'310'242	1'393'208	1'438'622
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-699'786</b>	<b>-1'272'208</b>	<b>-119'706</b>

Ce groupe de prestations se compose des coûts directement imputables ainsi qu'une répartition analytique des charges indirectes. Les revenus proviennent des finances de cours.

Economat (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	220'334	283'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	278'117	299'500	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-57'782</b>	<b>-16'500</b>	<b>0</b>

Les coûts liés à l'économat ont été reconsidérés comme des charges indirectes à répartir sur les groupes de prestations "Formation initiale" et "Formation des adultes".

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-1'824	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'824</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# CPLN (CPLN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont:

- Le nombre de personnes qui débutent une formation professionnelle;
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle;
- L'évolution du nombre d'élèves confrontés à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques);
- La numérisation du monde du travail et donc de la formation dispensée;
- La poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

Formations initiales et supérieures: le nombre d'élèves a plutôt tendance à augmenter. La réforme du cycle 3 de l'école obligatoire pourrait accentuer cette augmentation. Les difficultés auxquelles une partie de nos jeunes apprenti-e-s est confrontée, ainsi que le meilleur dépistage des besoins éducatifs particuliers et les mesures scolaires y relatives, diminue fortement l'homogénéité des groupes-classes; la mission pédagogique s'en trouve sensiblement complexifiée. A ce sujet, la numérisation pourrait apporter une aide importante.

Les mesures préparatoires: la réforme du cycle 3 devrait améliorer la transition directe vers les formations du secondaire 2 et diminuer ainsi le besoin en mesures préparatoires.

## Objectifs stratégiques

- Etre un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usagers, du personnel et des autres partenaires;
- En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenti-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale ainsi que la maîtrise des langues étrangères;
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation;
- Respecter et enseigner les principes du développement durable;
- Développer une communication transparente, tant à l'externe et qu'à l'interne;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région;
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation et développer les relations intercantionales;
- S'adapter constamment aux conditions internes et externes changeantes.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15'356'615</b>	<b>14'241'317</b>	<b>18'353'478</b>	<b>+4'112'161</b>	<b>+28.9%</b>	<b>17'756'770</b>	<b>17'588'867</b>	<b>17'456'069</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'680'795	2'850'450	2'534'790	-315'660	-11.1%	2'549'720	2'549'720	2'549'720
43 Revenus divers	736'633	135'650	684'000	+548'350	+404.2%	684'000	684'000	684'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	9'975'626	9'952'317	9'334'038	-618'279	-6.2%	9'169'700	9'119'697	9'119'699
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'963'560	1'302'900	5'800'650	+4'497'750	+345.2%	5'353'350	5'235'450	5'102'650
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>39'124'555</b>	<b>39'323'141</b>	<b>42'196'924</b>	<b>+2'873'783</b>	<b>+7.3%</b>	<b>37'028'325</b>	<b>37'070'737</b>	<b>37'242'685</b>
30 Charges de personnel	30'878'402	31'525'511	30'851'583	-673'928	-2.1%	31'059'837	31'102'091	31'144'986
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'666'781	6'167'700	5'607'000	-560'700	-9.1%	5'737'400	5'742'800	5'763'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'740	22'530	147'086	+124'556	+552.8%	164'588	159'346	267'999
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'556'631	1'607'400	5'591'255	+3'983'855	+247.8%	66'500	66'500	66'500
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-23'767'940</b>	<b>-25'081'824</b>	<b>-23'843'446</b>	<b>+1'238'378</b>	<b>+4.9%</b>	<b>-19'271'555</b>	<b>-19'481'870</b>	<b>-19'786'616</b>
44 Revenus financiers	49'948	10'000	39'800	+29'800	+298.0%	69'800	74'800	74'800
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	49'947	10'000	39'800	+29'800	+298.0%	69'800	74'800	74'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-23'717'992</b>	<b>-25'071'824</b>	<b>-23'803'646</b>	<b>+1'268'178</b>	<b>+5.1%</b>	<b>-19'201'755</b>	<b>-19'407'070</b>	<b>-19'711'816</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-23'717'992</b>	<b>-25'071'824</b>	<b>-23'803'646</b>	<b>+1'268'178</b>	<b>+5.1%</b>	<b>-19'201'755</b>	<b>-19'407'070</b>	<b>-19'711'816</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	39.00	41.00	39.00	-2.00	-4.9%	39.00	39.00	39.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	26.90	27.70	27.70	+0.00	0.0%	27.70	27.70	27.70

### Commentaires

Par rapport au budget 2019, le budget 2020 montre une amélioration de CHF 1,268 million au niveau du résultat total. Les grandes masses suivantes expliquent cet écart:

- Nouveautés comptables et analytiques au niveau des imputations internes (comptes 39/49): impact positif net de CHF 0,514 million. Il est dû à la forte augmentation des revenus (comptes 49) qui enregistrent notamment pour la première fois la part de financement du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale (CHF 3.8 millions). Dans le même temps, les charges d'imputation (Comptes 39) augmentent également mais dans une moindre mesure suite à allocation du coût des services centraux (SBAT, SALI, SIEN, SSCM, SRHE) sur les services, enregistrés pour la première fois au budget 2020;

- Revenus (hors comptes 49 imputations internes): diminution de CHF 0.386 million. La baisse des revenus de transferts (CHF 0.618 mio, baisse de la taxe fédérale notamment) n'est qu'en partie compensée par une hausse des revenus de CHF 0.232 mio entre les postes revenus de taxes et revenus divers, postes qui ont vu des montants transférés de l'un à l'autre;

- Charges (hors comptes 39 imputations internes): diminution de CHF 1.110 million. Les charges salariales sont revues à la baisse suite à un ajustement de l'impact lié au passage dans le nouveau système de caisse de pension ainsi qu'à l'impact de la refonte des filières plein temps du domaine technique. L'évolution favorable des biens, services et autres charges d'exploitation est due au transfert des acquisitions de plus CHF 10'000.00 par le biais de crédits d'engagements.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020			
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>					<b>342'000</b>	<b>0</b>	<b>342'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Enveloppe équipement salles polyvalentes	06.07.2018	100'000	49'995	50'000	0	50'000	0	0	0	0
Renouv. contrôleur wifi/switchs bâtiment	08.07.2019	102'000	0	102'000	0	102'000	0	0	0	0
Serveurs et syst. sauvegarde(Datacenter)	08.07.2019	190'000	0	190'000	0	190'000	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>140'000</b>	<b>0</b>	<b>140'000</b>	
Equipements pédagogiques techniques		260'000	0	50'000	0	50'000	70'000	0	70'000	
Renouv.switch.bât.-rés.inf.SIS2-Littoral		440'000	0	0	0	0	70'000	0	70'000	

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les 2 projets d'investissement budgétés pour 2020 sont les suivants:

- Equipements pédagogiques techniques: enveloppe cadre de CHF 0.26 mio pour l'achat d'équipements pédagogiques techniques, dont CHF 70'000.- en 2020;
- Renouvellement contrôleurs wifi/switchs: enveloppe de CHF 0.44 mio regroupant plusieurs équipements, dont CHF 70'000.- en 2020 pour le renouvellement de switchs et l'extension de serveurs.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	10'083	21'000	0
Coûts salariaux et de structure	-450	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	9'633	21'000	10'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10'000</b>

EPS (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	9'827	7'800	56'020
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	9'827	10'000	23'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>-2'200</b>	<b>33'020</b>

ET (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	687'342	466'200	674'280
Coûts salariaux et de structure	279'542	0	12'126'068
Coûts des services centraux	0	0	2'169'762
Revenus	4'261'849	4'048'156	7'690'994
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'294'965</b>	<b>-3'581'956</b>	<b>7'279'117</b>

EAM (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	385'602	433'000	378'200
Coûts salariaux et de structure	132'214	0	9'134'747
Coûts des services centraux	0	0	1'585'473
Revenus	3'590'364	3'484'540	3'590'662
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'072'549</b>	<b>-3'051'540</b>	<b>7'507'758</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole Technique.

Les charges directes sont à un niveau similaire à celui des comptes 2018, incluant des achats de matériel un peu plus élevé que le budget 2019. Les revenus, eux, sont fortement impactés par le financement de la pratique professionnelle à plein temps (CHF 3.8 millions).

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole des Arts et Métiers (EAM)

Pas d'évolution notable entre le budget 2020 et le budget précédent.

<b>EPC</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	269'447	210'100	186'800
Coûts salariaux et de structure	121'337	0	7'234'197
Coûts des services centraux	0	0	1'261'908
Revenus	2'138'197	2'065'535	2'191'257
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'747'412</b>	<b>-1'855'435</b>	<b>6'491'647</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole Professionnelle Commerciale (EPC).

La hausse des revenus provient d'une évolution positive prévue au niveau des effectifs ES.

<b>EMTN</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	409'238	103'000	401'600
Coûts salariaux et de structure	135'390	0	2'111'826
Coûts des services centraux	0	0	402'590
Revenus	1'337'953	1'148'233	1'111'210
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-793'325</b>	<b>-1'045'233</b>	<b>1'804'807</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN).

L'évolution des charges directes provient d'une différence d'allocation.

<b>ESD</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	639'803	362'200	561'200
Coûts salariaux et de structure	22'998	0	1'873'509
Coûts des services centraux	0	0	287'273
Revenus	2'035'022	1'985'203	1'994'885
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'372'221</b>	<b>-1'623'003</b>	<b>727'097</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole Supérieure de Droguerie (ESD).

L'évolution des charges directes provient d'une différence d'allocation.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-1'025	0	0
Revenu d'immeubles patrimoine administra	-24'704	-24'800	-29'800
<b>Total charges nettes</b>	<b>-25'729</b>	<b>-24'800</b>	<b>-29'800</b>

Les revenus d'immeuble sont les revenus générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes. Ces revenus peuvent fortement

Pas d'évolution notable entre le budget 2020 et le budget précédent.

# **CIFOM (CIFOM)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin de l'école obligatoire.
- Poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
- Lancement de la deuxième phase du projet d'extension dans de nouveaux locaux pour le secteur santé-social (Ecole Pierre-Coullery), afin de répondre à l'augmentation continue de ses élèves (formation duale essentiellement).

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer de manière optimale l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations initiales et de formations supérieures ainsi que des passerelles dans les domaines techniques, des services, des arts appliqués et du santé social.
- Etre un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usagers, du personnel et des autres partenaires.
- Lorsque cela enrichit les formations, réaliser des mandats pour des tiers, en interne et en externe.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation (création de pôles de compétence et du CPNE) et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions internes et externes changeantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15'998'935</b>	<b>15'821'700</b>	<b>28'623'100</b>	<b>+12'801'400</b>	<b>+80.9%</b>	<b>27'579'100</b>	<b>27'259'100</b>	<b>26'876'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'570'061	2'775'100	2'915'000	+139'900	+5.0%	3'128'000	3'182'000	3'182'000
43 Revenus divers	31'194	37'600	29'100	-8'500	-22.6%	29'100	29'100	29'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'251'222	11'407'000	11'746'000	+339'000	+3.0%	11'746'000	11'746'000	11'746'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'146'459	1'602'000	13'933'000	+12'331'000	+769.7%	12'676'000	12'302'000	11'919'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>54'881'964</b>	<b>54'455'425</b>	<b>62'057'380</b>	<b>+7'601'955</b>	<b>+14.0%</b>	<b>51'879'628</b>	<b>52'291'156</b>	<b>52'251'184</b>
30 Charges de personnel	45'836'841	47'039'013	46'332'582	-706'431	-1.5%	46'367'838	46'499'150	46'547'081
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'583'707	5'513'100	5'263'600	-249'500	-4.5%	5'319'600	5'351'600	5'245'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	102'490	59'804	104'133	+44'329	+74.1%	151'882	400'098	418'195
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	4'323'618	1'808'200	10'321'757	+8'513'557	+470.8%	5'000	5'000	5'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>38'883'029</b>	<b>-38'633'725</b>	<b>-33'434'280</b>	<b>+5'199'445</b>	<b>+13.5%</b>	<b>-24'300'528</b>	<b>-25'032'056</b>	<b>-25'375'084</b>
44 Revenus financiers	79'928	88'000	80'000	-8'000	-9.1%	80'000	80'000	80'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	79'928	88'000	80'000	-8'000	-9.1%	80'000	80'000	80'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>38'803'101</b>	<b>-38'545'725</b>	<b>-33'354'280</b>	<b>+5'191'445</b>	<b>+13.5%</b>	<b>-24'220'528</b>	<b>-24'952'056</b>	<b>-25'295'084</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>38'803'101</b>	<b>-38'545'725</b>	<b>-33'354'280</b>	<b>+5'191'445</b>	<b>+13.5%</b>	<b>-24'220'528</b>	<b>-24'952'056</b>	<b>-25'295'084</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	71.00	76.00	75.00	-1.00	-1.3%	75.00	75.00	75.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	52.61	54.50	54.50	+0.00	0.0%	54.50	54.50	54.50

### Commentaires

Le budget 2020 des revenus d'exploitation (via les imputations internes) enregistre pour la première fois la part de financement du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale (CHF 11 millions). Les subventions fédérales améliorent les recettes par rapport au budget 2019 de CHF 491'000.

L'allocation du coût des services centraux (SBAT, SALI, SIEN, SSCM, SRHE) sur les services, enregistrés pour la première fois au budget 2020, implique une hausse apparente des charges nettes du CIFOM par rapport au BU2019 de CHF +8.7 millions.

La diminution des charges de personnel est principalement liée à la diminution des classes en formation initiale plein temps dans les domaines du commerce et de la santé, ainsi qu'à la refonte des filières plein temps du domaine technique.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>295'000</b>	<b>0</b>	<b>295'000</b>	<b>145'000</b>	<b>0</b>	<b>145'000</b>
EAA - Enveloppe équipements	13.03.2019	150'000	0	60'000	0	60'000	30'000	0	30'000
PTN - Enveloppe équipements	13.03.2019	524'000	0	200'000	0	200'000	100'000	0	100'000
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	13.03.2019	325'000	0	35'000	0	35'000	15'000	0	15'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Ces enveloppes budgétaires permettent aux unités du CIFOM concernées d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de Fr. 10'000.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

EAA (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	480'148	577'000	526'100
Coûts salariaux et de structure	230'951	0	741'7071
Coûts des services centraux	0	0	1'920'475
Revenus	2'496'774	2'185'600	5'314'100
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'785'675</b>	<b>-1'608'600</b>	<b>4'549'547</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole d'arts appliqués.

Les revenus sont impactés par le financement de la pratique professionnelle à plein temps et l'évolution des subventions fédérales.

EPC (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	476'268	425'200	485'500
Coûts salariaux et de structure	318'856	0	7'206'890
Coûts des services centraux	0	0	968'685
Revenus	2'937'382	3'107'700	3'435'900
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'142'258</b>	<b>-2'682'500</b>	<b>5'225'175</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole Pierre-Coullery (domaine santé-social).

Les revenus sont impactés par l'évolution des subventions fédérales.

ESTER (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	380'536	416'000	324'000
Coûts salariaux et de structure	544'156	0	12'708'798
Coûts des services centraux	0	0	1'780'749
Revenus	3'185'035	3'609'400	6'967'900
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'260'343</b>	<b>-3'193'400</b>	<b>7'845'647</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole du secteur tertiaire.

Les revenus sont impactés par le financement de la pratique professionnelle à plein temps et l'évolution des subventions fédérales.

ET (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	423'844	651'200	492'600
Coûts salariaux et de structure	119'366	163'000	19'526'203
Coûts des services centraux	0	0	5'960'308
Revenus	6'272'199	5'717'600	10'245'200
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'728'990</b>	<b>-4'903'400</b>	<b>15'733'911</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'Ecole technique.

Les revenus sont impactés par le financement de la pratique professionnelle à plein temps et l'évolution des subventions fédérales.

EPS (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	28'739	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	29'430	31'000	31'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-691</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS).

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Frais de rappel	-4'008	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-4'008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# **CEFNA (CEFNA)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le contexte dans lequel le CEFNA évolue est particulier et le marché sur lequel il est actif est extrêmement concurrentiel et volatil. Le CEFNA doit s'adapter aux marchés et continuer à garantir une qualité exemplaire de ses cours. Les revenus actuels du CEFNA sont réalisés auprès de plusieurs types d'usager-ère-s (particuliers, institutionnels et entreprises). Les besoins de ces différent-e-s client-e-s sont parfois difficiles à évaluer à court terme car ils évoluent rapidement. Le CEFNA doit donc pouvoir mobiliser et adapter ses ressources pour proposer de manière réactive de nouveaux dispositifs satisfaisants aux demandes des différent-e-s usager-ère-s.

Cet environnement spécifique pour une structure publique, la création en cours du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ainsi que la motion parlementaire concernant la formation des adultes (18.132) font partie des changements de l'environnement qui auront aussi un impact sur le CEFNA.

Le budget 2020 a été établi avec l'hypothèse d'un statu quo par rapport à 2018.

## **Objectifs stratégiques**

- Adapter l'offre de prestations et développer son offre concurrentielle en tenant compte des tendances du marché, afin d'assurer que le déficit à la charge de la collectivité publique respecte le programme de législature.
- Définir la position de la formation continue et de la formation pour adulte dans le cadre du projet CPNE.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>5'971'038</b>	<b>6'698'300</b>	<b>6'141'000</b>	<b>-557'300</b>	<b>-8.3%</b>	<b>6'141'000</b>	<b>6'141'000</b>	<b>6'141'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'765'913	5'517'800	4'881'000	-636'800	-11.5%	4'881'000	4'881'000	4'881'000
43 Revenus divers	1'500	500	1'000	+500	+100.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	525'854	475'000	503'000	+28'000	+5.9%	503'000	503'000	503'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	677'771	705'000	756'000	+51'000	+7.2%	756'000	756'000	756'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'445'919</b>	<b>7'490'865</b>	<b>7'445'707</b>	<b>-45'158</b>	<b>-0.6%</b>	<b>6'969'700</b>	<b>6'965'629</b>	<b>6'940'944</b>
30 Charges de personnel	5'583'036	5'426'676	5'576'128	+149'452	+2.8%	5'579'512	5'585'524	5'587'744
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	856'475	819'700	833'200	+13'500	+1.6%	840'200	833'200	840'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	112'971	147'389	146'874	-515	-0.3%	36'988	33'905	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	893'437	1'097'100	889'505	-207'595	-18.9%	513'000	513'000	513'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'474'882</b>	<b>-792'565</b>	<b>-1'304'707</b>	<b>-512'142</b>	<b>-64.6%</b>	<b>-828'700</b>	<b>-824'629</b>	<b>-799'944</b>
44 Revenus financiers	27'758	15'000	28'000	+13'000	+86.7%	28'000	28'000	28'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	27'758	15'000	28'000	+13'000	+86.7%	28'000	28'000	28'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'447'124</b>	<b>-777'565</b>	<b>-1'276'707</b>	<b>-499'142</b>	<b>-64.2%</b>	<b>-800'700</b>	<b>-796'629</b>	<b>-771'944</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'447'124</b>	<b>-777'565</b>	<b>-1'276'707</b>	<b>-499'142</b>	<b>-64.2%</b>	<b>-800'700</b>	<b>-796'629</b>	<b>-771'944</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	8.00	8.00	8.00	+0.00	0.0%	8.00	8.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.75	5.75	5.75	+0.00	0.0%	5.75	5.75	5.75

### Commentaires

Tenant compte de l'environnement décrit, il a été décidé d'élaborer le budget 2020 en partant de la situation actuelle (organisation, chiffre d'affaires et mandats, économies potentielles). Il existe cependant un risque que le chiffre d'affaires diminue significativement dès 2020 en fonction de la baisse des mandats institutionnels.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Particuliers (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	608'724	367'400	506'700
Coûts salariaux et de structure	552'827	0	2'552'415
Coûts des services centraux	0	0	206'589
Revenus	2'414'873	2'950'000	2'386'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'253'321</b>	<b>-2'582'600</b>	<b>879'704</b>

Prestations liées aux formations dispensées aux particuliers (art. 32, formations modulaires, tertiaire B, autres formations continues).

Les dépenses de biens et services (charges directes imputées sur le groupe de prestations) et les revenus ont été adaptés à la situation actuelle.

Les revenus liés aux formations modulaires étaient surévalués au budget 2019.

Institutions (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	122'351	46'000	83'000
Coûts salariaux et de structure	130'028	0	3'371'200
Coûts des services centraux	0	0	195'991
Revenus	3'387'510	3'257'300	3'386'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'135'132</b>	<b>-3'211'300</b>	<b>264'191</b>

Prestations liées aux formations dispensées à des services de l'Etat (SEMP, COSM, SFPO) ainsi qu'à l'OAI.

Entreprises (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	18'170	77'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	8'294	0	376'575
Coûts des services centraux	0	0	4'237
Revenus	120'435	465'500	250'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-93'970</b>	<b>-386'500</b>	<b>132'812</b>

Prestations liées aux formations dispensées auprès des entreprises.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-220	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-220</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ***Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2020 sera principalement marquée par la poursuite de la mise en oeuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse où l'accent est mis sur le développement de prestations nouvelles complémentaires et alternatives permettant aux jeunes de rester dans leurs familles. Le nouveau dispositif se déploiera ainsi sur quatre axes prioritaires: le soutien à la parentalité, les mesures ambulatoires, les familles d'accueil avec hébergement et les institutions d'éducation spécialisée.

L'année 2020 devrait permettre également de proposer au Grand Conseil un projet de loi sur l'enfance et la jeunesse qui assurera la mise en place d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse coordonnée et planifiée. Le service aura également comme tâches de développer, reconnaître et soutenir financièrement un ensemble de partenaires institutionnels actifs dans les domaines de la participation et de l'encouragement des activités de jeunesse ainsi que de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

2020 verra également les effets liés à l'application des nouveaux tarifs de rémunération des curatrices et curateurs privé-e-s fixés dans la loi concernant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte entrée en vigueur au 1er janvier 2018.

## **Objectifs stratégiques**

- Améliorer les conditions-cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes (CE)
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée (DEF)
- Réduire de 3 millions de CHF l'engagement financier de l'Etat dans le domaine des institutions d'éducation spécialisée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>4'669'912</b>	<b>9'868'852</b>	<b>10'250'361</b>	<b>+381'509</b>	<b>+3.9%</b>	<b>9'961'925</b>	<b>9'976'925</b>	<b>9'976'925</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	934'271	6'288'852	6'670'361	+381'509	+6.1%	6'381'925	6'396'925	6'396'925
43 Revenus divers	22'766	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	69'706	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
47 Subventions à redistribuer	3'643'169	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>61'038'455</b>	<b>69'684'900</b>	<b>72'305'043</b>	<b>+2'620'143</b>	<b>+3.8%</b>	<b>73'781'809</b>	<b>71'738'329</b>	<b>72'643'137</b>
30 Charges de personnel	10'996'774	11'306'978	12'636'543	+1'329'565	+11.8%	13'106'696	13'329'598	13'450'788
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'256'760	2'557'000	2'427'000	-130'000	-5.1%	2'427'000	2'337'000	2'372'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	69'000	69'000	69'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	33'202'334	41'653'376	41'770'000	+116'624	+0.3%	42'730'000	39'960'000	40'120'000
37 Subventions à redistribuer	3'643'169	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	10'939'418	10'617'546	11'921'500	+1'303'954	+12.3%	11'899'113	12'492'731	13'081'349
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-56'368'543</b>	<b>-59'816'048</b>	<b>-62'054'682</b>	<b>-2'238'634</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-63'819'884</b>	<b>-61'761'404</b>	<b>-62'666'212</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-56'368'543</b>	<b>-59'816'048</b>	<b>-62'054'682</b>	<b>-2'238'634</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-63'819'884</b>	<b>-61'761'404</b>	<b>-62'666'212</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-56'368'543</b>	<b>-59'816'048</b>	<b>-62'054'682</b>	<b>-2'238'634</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-63'819'884</b>	<b>-61'761'404</b>	<b>-62'666'212</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	105.00	110.00	117.00	+7.00	+6.4%	122.00	124.00	124.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	79.60	83.00	88.40	+5.40	+6.5%	92.60	93.80	93.80

### Commentaires

La différence significative entre le budget 2020 et le budget 2019 est liée principalement à la rubrique 30 et à la rubrique 39. Au niveau des charges de personnel (rubrique 30), l'effectif du service se montait à fin 2019 à 83 EPT auquel il faut ajouter le prêt provisoire accordé au SAHA de 0.4 EPT. Pour l'Office de protection de l'adulte, suite au premier poste accordé en 2018 (autofinancé) de curateur-trice professionnel-le, force est de constater que les situations des personnes concernées sous curatelle se complexifient et augmentent de manière significative nécessitant des compétences professionnelles spécifiques allant au-delà de celles que peuvent proposer les curateurs-trices privé-es. Sur demande des Autorités judiciaires, le Conseil d'État a ainsi validé en 2019, 1 EPT additionnel de curateur-trice professionnel-le. Au niveau de l'Office de protection de l'enfant, l'objectif voulu par le Conseil d'État est de renforcer (entre 2020 et 2023) la capacité de cet office pour intervenir de manière ambulatoire, en se rapprochant des objectifs fixés dans le rapport 12.037, de 70 enfants par EPT d'assistant-e social-e (actuellement 95 enfants par EPT). En termes d'effectif, il est ainsi prévu l'engagement de 3 EPT d'assistant-e-s sociaux-ales ainsi que 1 EPT de collaborateur-trice administratif-ve. L'effectif au budget 2020 se monterait finalement à 88.4 EPT. La rubrique 39 est liée à la subvention cantonale en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Le montant inscrit au budget 2020 correspond au développement prévu dans la loi sur l'accueil des enfants pour l'année 2020.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Subv. structure accueil extra-familial (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	10'939'418	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>10'939'418</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations a enregistré la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial des enfants en 2018. Pour 2020, le montant de la part cantonale a été affecté aux charges et revenus de transfert non affectables.

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'980	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'784	2'132	5'990'812
Coûts des services centraux	0	0	566'689
Revenus	193'344	5'648'193	5'909'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-186'581</b>	<b>-5'646'061</b>	<b>648'502</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis ainsi que de la participation des représentants légaux pour l'accueil de leurs enfants dans les institutions d'éducation spécialisée et dans les familles d'accueil. A noter qu'en 2018, les revenus liés à la participation des représentants légaux étaient encaissés directement par les institutions d'éducation spécialisée.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	287'559	300'000	300'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	962'138
Coûts des services centraux	0	0	226'676
Revenus	364'525	365'659	366'361
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-76'966</b>	<b>-65'659</b>	<b>1'122'453</b>

Ce groupe de prestations enregistre, en termes de coûts directs, la facture liée à la plateforme informatique ETIC-AEF. Le montant est facturé au SPAJ et ensuite refacturé aux structures d'accueil subventionnées. Les coûts salariaux et de structure concernent les prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'office.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'852'486	2'070'000	1'860'000
Coûts salariaux et de structure	773'539	551'250	4'610'730
Coûts des services centraux	0	0	289'641
Revenus	385'070	275'000	395'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'240'956</b>	<b>2'346'250</b>	<b>6'365'372</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curateurs-trices privé-e-s indépendant-e-s ainsi que les salaires versés au personnel de l'office et aux curateurs-trices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curateurs-trices du SPAJ (75'000 CHF) et les honoraires des curateurs-trices privé-e-s (320'000 CHF) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	13'312	10'000	35'000
Coûts salariaux et de structure	1'700	0	342'557
Coûts des services centraux	0	0	176'303
Revenus	12'126	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'886</b>	<b>10'000</b>	<b>553'860</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés à la première phase de la campagne 10 mois 10 droits et aux coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Inst. dans canton mineurs	25'599'981	28'772'576	30'790'000
Inst. hors canton mineurs	3'128'810	4'800'000	1'730'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	0	0	11'309'496
Subvention div. inst. privées	4'403'837	8'050'800	9'020'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>33'132'629</b>	<b>41'623'376</b>	<b>52'849'496</b>

La 1<sup>ère</sup> rubrique de charges enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, dans le cadre des contrats de prestations (coûts bruts). Jusqu'en 2019, le budget présentaient les coûts nets. La 2<sup>ème</sup> rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s où une nette diminution des placements hors canton a été constatée. La 3<sup>ème</sup> rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert qui enregistre une augmentation liée principalement à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Autres revenus non incorporables	-1'673	0	0
Frais de rappel	-300	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'643'169	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	-3'643'169	-3'550'000	-3'550'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'973</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces rubriques enregistrent en produit la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versés par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée. Le service est ensuite chargé de reverser cette subvention aux institutions concernées.

# ***Fonds structures accueil extra-familial***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

La loi sur l'accueil des enfants (LAE) prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. D'ici à fin 2020, l'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 30% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et de 20% pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans) et ainsi offrir la possibilité d'accueillir durant 2.5 jours par semaine 6 enfants sur 10 en âge préscolaire et 4 enfants sur 10 en âge parascolaire.

Le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui comprend la part cantonale et les contributions employeurs, verse ses subventions en faveur de structures d'accueil extrafamilial subventionnées au sens de la LAE. Le développement de places d'accueil proposé pour l'année 2020 est conforme à l'objectif stratégique fixé dans la LAE.

## **Objectifs stratégiques**

- Développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant, d'ici à 2020, 5400 places d'accueil extrafamilial, dont 2400 dans le domaine de l'accueil préscolaire et 3000 dans l'accueil parascolaire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>21'688'700</b>	<b>22'117'546</b>	<b>22'959'496</b>	<b>+841'950</b>	<b>+3.8%</b>	<b>23'549'113</b>	<b>24'142'731</b>	<b>24'731'349</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'749'283	11'500'000	11'650'000	+150'000	+1.3%	11'650'000	11'650'000	11'650'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	10'939'418	10'617'546	11'309'496	+691'950	+6.5%	11'899'113	12'492'731	13'081'349
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>21'688'700</b>	<b>22'117'546</b>	<b>22'959'496</b>	<b>+841'950</b>	<b>+3.8%</b>	<b>23'549'113</b>	<b>24'142'731</b>	<b>24'731'349</b>
30 Charges de personnel	1'422	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	348'575	350'500	350'500	+0	0.0%	350'500	350'500	350'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	21'338'704	21'765'646	22'607'596	+841'950	+3.9%	23'197'213	23'790'831	24'379'449
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

L'évolution des charges est liée au développement voulu dans le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la LAE. L'objectif du rapport est de développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant, d'ici à 2020, 5400 places d'accueil extrafamilial. La part cantonale (imputations internes) équilibre les comptes du fonds.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales.
Subv. Accor. Struct. d'accueil extrafam.	21'338'704	21'765'646	22'607'596	
<b>Total charges nettes</b>	<b>21'338'704</b>	<b>21'765'646</b>	<b>22'607'596</b>	



# ***Fds d'encour. format. prof. initiale en mode dual***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

La Loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) a été acceptée par le Grand Conseil le 27 mars 2019. Cette loi prévoit la constitution d'un fonds permettant de verser d'une part une prestation pécuniaire d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s et d'autre part de financer la pratique professionnelle initiale dispensée par les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton pour des élèves à plein temps.

Ce fonds est alimenté par une contribution de 0.58% sur la masse salariale des employeurs. L'entrée en vigueur de cette loi est fixé au 1er janvier 2020.

## **Objectifs stratégiques**

- Augmenter la formation initiale en mode dual et ainsi réduire la formation à plein temps.
- Inciter les entreprises du canton de Neuchâtel à engager et former d'avantages d'apprenti-e-s.
- Définir des plans d'actions pour encourager la formation initiale en mode dual en collaboration avec les associations professionnelles.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF %	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39'400'000</b>	<b>+39'400'000 --</b>	<b>39'400'000</b>	<b>39'400'000</b>	<b>39'400'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0 --	0	0	0
42 Taxes	0	0	39'400'000	+39'400'000 --	39'400'000	39'400'000	39'400'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0 --	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0 --	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0 --	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0 --	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39'374'504</b>	<b>+39'374'504 --</b>	<b>39'400'000</b>	<b>39'400'000</b>	<b>39'400'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	234'008	+234'008 --	296'780	299'168	301'148
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	453'244	+453'244 --	474'220	478'832	484'852
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0 --	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	19'447'000	+19'447'000 --	21'353'000	22'043'000	22'739'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0 --	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	19'240'252	+19'240'252 --	17'276'000	16'579'000	15'875'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25'496</b>	<b>+25'496 --</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0 --	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0 --	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25'496</b>	<b>+25'496 --</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0 --	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25'496</b>	<b>+25'496 --</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le groupe 42 comprend le montant global des cotisations (0.58% de la masse salariale) provenant des employeurs du canton de Neuchâtel. Préalablement, ces cotisations sont prélevées par l'intermédiaire des caisses de compensation respectives de chacun des employeurs.

Le groupe 30 représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

Le groupe 31 comprend essentiellement les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. De plus, il comprend également le développement des actions à mettre en place (mandats à confier).

Le groupe 36 mentionne le montant des prestations versées en faveur des entreprises formatrices du canton.

Le groupe 39 correspond à la part destinée aux centres professionnels du canton de Neuchâtel qui dispensent la formation à la pratique professionnelle à plein temps (CIFOM, CPLN ainsi que le LJP pour la partie de la formation commerciale).

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Fds d'encour. format. prof. initial dual	0	0	19'447'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19'447'000</b>

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s.

## **10 Département du développement territorial et de l'environnement**

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire  
Fonds des routes communales  
Fonds cantonal de l'énergie  
Fonds des eaux  
Fonds forestier de réserve  
Fonds de conservation de la forêt  
Fonds agricole et viticole  
Fonds des mensurations officielles

# Secrétariat général DDTE (SDTE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général continue de conduire l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, à savoir : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion financière, suivi de la feuille de route département, gestion de la communication interne et externe, gestion de l'agenda, suivi des affaires parlementaires, veille sur les affaires fédérales, suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, etc.), suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, relations avec les partenaires, participation à des projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CTP, EnDk, DTAP, etc.). Sur un plan managérial, le programme de réforme de l'État a un impact important sur les tâches du SDTE.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement de l'entité sont, d'une part, l'intégration et la maîtrise des nouveaux outils de gestion et de pilotage afin d'améliorer et faciliter les processus de travail et la coordination avec les services dans les tâches administratives, financières et de gestion des ressources humaines et, d'autre part, la poursuite des travaux à mener concernant l'harmonisation des secrétariats généraux afin d'assurer de manière optimale les missions qui leur sont confiées. Par ailleurs, en 2020, plusieurs manifestations intercantionales seront pilotées par le SDTE (AG EnDk, Conférence des SG CH travaux publics).

## Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030, notamment, 1) concept ligne directe, 2) transfert H20, 3) contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ;
- Accompagnement des travaux liés au concept de substitution en vue de la fermeture de la ligne ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds en 2021 ;
- Poursuite des travaux au sein du département dans le cadre de l'assainissement des finances et de la mise en œuvre des mesures issues de la feuille de route du Conseil d'État ;
- Mise en place d'une stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Élaboration d'un plan climat cantonal ;
- Appui et suivi de projets transversaux (projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> générations, gens du voyage, Château de Boudry, Bike to Work, etc.) ;
- Accompagnement des entités rattachées au SDTE (CNERN, NVT, SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et leur gestion.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>47'875'983</b>	<b>48'581'000</b>	<b>49'081'000</b>	<b>+500'000</b>	<b>+1.0%</b>	<b>49'081'000</b>	<b>49'081'000</b>	<b>49'081'000</b>
40 Revenus fiscaux	47'703'996	48'412'000	48'912'000	+500'000	+1.0%	48'912'000	48'912'000	48'912'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	1'297	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	170'690	168'000	168'000	+0	0.0%	168'000	168'000	168'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'669'685</b>	<b>5'570'380</b>	<b>4'084'133</b>	<b>-1'486'247</b>	<b>-26.7%</b>	<b>3'901'620</b>	<b>3'912'836</b>	<b>3'916'932</b>
30 Charges de personnel	803'619	826'780	817'024	-9'756	-1.2%	821'920	828'436	833'932
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'094'140	1'152'600	1'238'700	+86'100	+7.5%	1'210'400	1'212'100	1'213'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	9'500	793'500	10'000	-783'500	-98.7%	10'000	10'000	10'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'762'426	2'797'500	2'018'409	-779'091	-27.8%	1'859'300	1'862'300	1'859'300
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>43'206'299</b>	<b>43'010'620</b>	<b>44'996'867</b>	<b>+1'986'247</b>	<b>+4.6%</b>	<b>45'179'380</b>	<b>45'168'164</b>	<b>45'164'068</b>
44 Revenus financiers	805'263	315'000	300'000	-15'000	-4.8%	300'000	300'000	300'000
34 Charges financières	0	35'000	35'000	+0	0.0%	0	0	0
Résultat de financement	805'263	280'000	265'000	-15'000	-5.4%	300'000	300'000	300'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>44'011'561</b>	<b>43'290'620</b>	<b>45'261'867</b>	<b>+1'971'247</b>	<b>+4.6%</b>	<b>45'479'380</b>	<b>45'468'164</b>	<b>45'464'068</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>44'011'561</b>	<b>43'290'620</b>	<b>45'261'867</b>	<b>+1'971'247</b>	<b>+4.6%</b>	<b>45'479'380</b>	<b>45'468'164</b>	<b>45'464'068</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	6.00	6.00	6.00	+0.00	0.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.40	5.40	5.40	+0.00	0.0%	5.40	5.40	5.40

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les prévisions tiennent compte de la modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB) au 1er janvier 2018, dans le but de stabiliser la taxe sur les voitures de tourisme (groupe 40).

Au niveau des charges d'exploitation, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) en 2020 engendrera la suppression du fonds des routes communales et, par là-même, l'imputation interne annuelle audit fonds de 4% du produit des taxes de circulation et de navigation (groupe 39). En lieu et place, une part annuelle de 2% du produit de ces taxes sera attribuée aux communes directement. Pour ces dernières, il s'agit en réalité de percevoir systématiquement plus de CHF 900'000 dès 2020 alors qu'elles n'en sollicitaient que le tiers selon le système qui prévalait jusque-là. Au niveau des imputations internes, il faut ajouter que le budget 2020 intègre également la répartition des coûts forfaitaires des services centraux.

Quant aux revenus financiers, ils représentent la part au bénéfice du SCAN, ainsi que celle du CNERN comme le prévoit la nouvelle loi concernant l'entretien des routes nationales (LERN). Rappelons que pour 2018 et 2019, le Grand Conseil avait décidé une modification temporaire de la LSCAN permettant un prélèvement exceptionnel à hauteur du bénéfice opérationnel du service, mais au minimum à CHF 300'000 par année. En 2018, c'est la totalité du bénéfice opérationnel qui a été prélevée. Les effectifs du SDTE quant à eux restent stables et permettent de répondre efficacement aux différentes missions et objectifs qui lui sont confiés.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>12'035'000</b>	<b>0</b>	<b>12'035'000</b>	<b>12'035'000</b>	<b>0</b>	<b>12'035'000</b>
Participations sociétés électriques		12'035'000	0	12'035'000	0	12'035'000	12'035'000	0	12'035'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le montant prévu au budget 2019 pour les prises de participation dans les sociétés électriques est reporté en 2020, en fonction des travaux en cours.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	20'024	21'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	800	400	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>19'224</b>	<b>20'600</b>	<b>0</b>

En préambule, il faut préciser que le catalogue de prestations du SDTE a été revu et harmonisé conjointement avec les autres secrétariats généraux de département. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les charges et revenus de ce groupe de prestations sont intégrés au nouveau groupe "Stratégie et politique".

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	27'955	34'100	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>27'955</b>	<b>34'100</b>	<b>0</b>

Idem ci-dessus.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'032'326	1'054'500	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	497	600	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'031'829</b>	<b>1'053'900</b>	<b>0</b>

Quant aux dépenses de ce groupe de prestations, elles sont intégrées au nouveau groupe "Finances et gestion".

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	63'670
Coûts des services centraux	0	0	16'821
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80'491</b>

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	58'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	477'523
Coûts des services centraux	0	0	126'157
Revenus	0	0	400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>661'280</b>

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires. Les charges directes incluent principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le département est représenté, ainsi que les coûts liés à un mandat externe pour le suivi des projets neuchâtelois dans le cadre de la politique fédérale des transports. Les revenus proviennent de jetons de présence.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	1'140'700
Coûts salariaux et de structure	0	0	254'679
Coûts des services centraux	0	0	67'284
Revenus	0	0	600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'462'063</b>

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules neuchâtelois. Les revenus proviennent d'émoluments éventuels.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Redevance RPLP	-170'690	-168'000	-168'000
Subventions diverses	9'500	10'000	10'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-161'190</b>	<b>-158'000</b>	<b>-158'000</b>

La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très peu d'année en année. Par ailleurs, selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Expropriation utilité publique	0	6'000	0
Part au bénéfice du CNERN	0	0	-100'000
Part au bénéfice du SCAN	-811'287	-315'000	-200'000
Réévaluation participations PF	6'024	0	0
Taxe de navigation	-1'761'473	-1'742'400	-1'779'500
Taxe s/vhc à moteur&cyclomoteurs	-43'184'323	-43'852'100	-45'263'200
<b>Total charges nettes</b>	<b>-45'751'058</b>	<b>-45'903'500</b>	<b>-47'342'700</b>

En plus de l'apport du SCAN, le budget est marqué par celui du CNERN. Quant à la taxe sur les véhicules à moteur, elle se monte à CHF 47 millions de francs desquels il faut déduire une part de 2% (cf. nouvelle LRVP) redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 0,9 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,8 million).

# **Service de l'aménagement du territoire (SCAT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme et de nouvelles tâches pour le service.

Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte de la société civile est nécessaire.

En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

La mise en œuvre des plans d'aménagement des communes va se traduire par une charge accrue pour le personnel du service.

## **Objectifs stratégiques**

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des dangers naturels ;
- Octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'516'699</b>	<b>1'398'776</b>	<b>1'431'300</b>	<b>+32'524</b>	<b>+2.3%</b>	<b>1'432'100</b>	<b>1'433'100</b>	<b>1'434'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'516'519	1'250'000	1'300'000	+50'000	+4.0%	1'300'000	1'300'000	1'300'000
43 Revenus divers	180	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	148'776	131'300	-17'476	-11.7%	132'100	133'100	134'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'939'502</b>	<b>3'556'893</b>	<b>3'950'595</b>	<b>+393'702</b>	<b>+11.1%</b>	<b>3'721'096</b>	<b>3'777'254</b>	<b>3'797'606</b>
30 Charges de personnel	2'542'030	2'932'892	3'016'920	+84'028	+2.9%	3'042'122	3'062'280	3'082'632
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	118'811	264'000	329'000	+65'000	+24.6%	329'000	329'000	329'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	13'858	27'526	26'299	-1'227	-4.5%	26'299	62'299	62'299
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	177'780	282'475	282'475	+0	0.0%	282'475	282'475	282'475
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	87'023	50'000	295'901	+245'901	+491.8%	41'200	41'200	41'200
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'422'803</b>	<b>-2'158'117</b>	<b>-2'519'295</b>	<b>-361'178</b>	<b>-16.7%</b>	<b>-2'288'996</b>	<b>-2'344'154</b>	<b>-2'363'606</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'422'803</b>	<b>-2'158'117</b>	<b>-2'519'295</b>	<b>-361'178</b>	<b>-16.7%</b>	<b>-2'288'996</b>	<b>-2'344'154</b>	<b>-2'363'606</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'422'803</b>	<b>-2'158'117</b>	<b>-2'519'295</b>	<b>-361'178</b>	<b>-16.7%</b>	<b>-2'288'996</b>	<b>-2'344'154</b>	<b>-2'363'606</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	22.00	26.00	26.00	+0.00	0.0%	26.00	26.00	26.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	17.80	20.80	20.90	+0.10	+0.5%	20.90	20.90	20.90

### Commentaires

Au niveau des revenus, les taxes (groupe 42) ont été budgétées à CHF 1'300'000. Cette hausse s'explique par l'augmentation des émoluments des demandes de permis de construire constatée notamment en 2018. Le groupe 49 intègre le financement (émanant du fonds d'aménagement du territoire) des fonctions chargées de mettre en œuvre la LAT et d'accompagner les communes lors de la révision des plans d'aménagement.

Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), l'augmentation entre 2019 et 2020 provient des émoluments à restituer à l'ECAP pour CHF 65'000.- (en lien avec le contrôle des dossiers des demandes de permis de construire).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	100'000	0	100'000
Optimis. du tracé du Sentier du Lac-ETUDE		200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit d'engagement à solliciter consiste à mettre en œuvre la mesure MOB\_A1 "Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marche pied".

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Permis de construire (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	146'903	75'000	131'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'440'235
Coûts des services centraux	0	0	202'712
Revenus	1'458'083	1'240'000	1'250'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'311'180</b>	<b>1'165'000</b>	<b>524'148</b>

Les charges directes se répartissent comme suit: CHF 20'000 pour Pro Infirmis, CHF 65'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 5'000 de frais de dépens, CHF 21'200 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 20'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Les revenus représentent les montants des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestations sportives.

Plan d'affectation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	532'690
Coûts des services centraux	0	0	74'976
Revenus	58'256	158'776	181'300
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-58'256</b>	<b>-158'776</b>	<b>426'366</b>

Les revenus sont composés de CHF 131'300 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement et de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	9'719	159'000	159'000
Coûts salariaux et de structure	2'307	0	988'463
Coûts des services centraux	0	0	138'844
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>12'027</b>	<b>159'000</b>	<b>1'286'307</b>

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Autres subventions	23'393	23'475	23'475
Dangers naturels	95'387	200'000	200'000
Sentiers pédestres	59'000	59'000	59'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>177'780</b>	<b>282'475</b>	<b>282'475</b>

Chaque année, un montant de CHF 23'475 est versé à deux institutions privées (Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. et Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés).

Pour ce qui est du budget de CHF 200'000, il est utilisé pour les travaux liés aux dangers naturels.

Le montant de CHF 59'000 est versé année après année comme participation financière à Neuchâtel Rando (sentiers pédestres).

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Dangers naturels	0	0	0
Frais de rappel	-360	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-360</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# **Service des transports (SCTR)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les Chambres fédérales ont intégré la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire à l'horizon 2035, l'avenir des transports dans le canton en sera fortement influencé. La desserte de rabattement devra également être revue en conséquence et le projet cantonal de mobilité devra être mis en œuvre conjointement avec le programme d'impulsion. Le prochain défi sera l'assainissement à minima de la ligne ferroviaire actuelle et sa fermeture durant 8 mois en 2021.

Concernant la relation Berne – La Chaux-de-Fonds, sa reconnaissance au titre des grandes lignes aura également une influence.

Quant à la pérennisation des relations transfrontalières sur la ligne des horlogers ainsi que sur la ligne via les Verrières - Pontarlier, elle nécessitera un fort engagement ces prochaines années.

## **Objectifs stratégiques**

- Définir la commande de l'offre pour la période 2020/2021 et poursuivre les négociations financières. Une stabilité du niveau des indemnités est visée ;
- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Participer aux travaux avec la Confédération sur le programme de développement stratégique 2035 (Prodes 2035) ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures urgentes pour l'entretien de la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- Pérenniser la circulation du RE entre Neuchâtel et Frasne ainsi que la desserte TGV ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés LHand en particulier pour les arrêts de bus ;
- Mettre en œuvre le concept RER Ligne directe ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>32'162'117</b>	<b>32'477'400</b>	<b>32'472'900</b>	<b>-4'500</b>	<b>-0.0%</b>	<b>32'121'700</b>	<b>31'929'500</b>	<b>32'134'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'200	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	200	0	300'000	+300'000	--	300'000	300'000	300'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	32'160'717	32'466'800	32'158'500	-308'300	-0.9%	31'807'200	31'614'900	31'819'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	9'900	13'700	+3'800	+38.4%	13'800	13'900	13'900
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>70'931'987</b>	<b>72'396'214</b>	<b>72'735'219</b>	<b>+339'005</b>	<b>+0.5%</b>	<b>71'870'033</b>	<b>71'435'704</b>	<b>71'979'701</b>
30 Charges de personnel	852'736	889'640	1'198'776	+309'136	+34.7%	1'203'640	1'214'242	1'223'358
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	280'967	707'200	607'200	-100'000	-14.1%	707'200	707'200	707'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	111'120	111'120	+0	0.0%	111'120	111'120	111'120
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	69'798'284	70'688'254	70'722'426	+34'172	+0.0%	69'848'073	69'403'142	69'938'023
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	95'697	+95'697	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-38'769'870</b>	<b>-39'918'814</b>	<b>-40'262'319</b>	<b>-343'505</b>	<b>-0.9%</b>	<b>-39'748'333</b>	<b>-39'506'204</b>	<b>-39'845'201</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-38'769'870</b>	<b>-39'918'814</b>	<b>-40'262'319</b>	<b>-343'505</b>	<b>-0.9%</b>	<b>-39'748'333</b>	<b>-39'506'204</b>	<b>-39'845'201</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-38'769'870</b>	<b>-39'918'814</b>	<b>-40'262'319</b>	<b>-343'505</b>	<b>-0.9%</b>	<b>-39'748'333</b>	<b>-39'506'204</b>	<b>-39'845'201</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	9.00	11.00	+2.00	+22.2%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.50	6.10	8.10	+2.00	+32.8%	8.10	8.10	8.10

### Commentaires

Les revenus divers (groupe 43) à hauteur de CHF 300'000 concernent l'activation des charges de personnel en lien avec les projets d'investissement inscrits au programme d'impulsion. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils comprennent non seulement la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) mais aussi la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). Cette dernière sera d'ailleurs moins importante en raison du transfert de la H20 à la Confédération.

Concernant les effectifs du personnel, ils évoluent au budget 2020 en raison de l'engagement planifié de deux collaborateurs pour suivre les travaux décidés dans le cadre du programme d'impulsion, plus précisément pour le suivi des travaux de réalisation du RER neuchâtelois et l'adaptation LHand des infrastructures de transport. Dans la mesure où ces nouvelles charges de personnel sont activées, elles seront compensées par un revenu équivalent sous le groupe 43. S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ils diminuent de CHF 100'000 comparativement au budget 2019. En plus des études infrastructurelles (programme d'impulsion), des études devront être menées pour planifier les horaires du RER neuchâtelois et les horaires du réseau bus de rabattement. À noter que dans les comptes 2018, ces dépenses étaient plus faibles en raison d'une prise en charge partielle des coûts des études par la Confédération et les CFF dans le cadre de Prodes 2035.

Sans tenir compte des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement, les charges de transfert (groupe 36) se montent à CHF 68'704'000 au budget 2020 et diminuent de CHF 80'000 par rapport au budget 2019. Les efforts consentis en 2019 ont pu être reconduits en 2020. À contrario, la Confédération a émis de nombreuses réserves dans les conventions concernant des lignes ne respectant pas les critères de rentabilité. Plusieurs lignes dans le trafic régional bus sont concernées pour un montant d'indemnités supplémentaires de CHF 550'000 à charge du canton. Des hausses d'indemnités s'expliquent également par des prestations supplémentaires à hauteur de CHF 422'000 (course Cescole; paire-course supplémentaire vers Morteau; desserte des Saignoles).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>6'016'200</b>	<b>1'759'100</b>	<b>4'257'100</b>	<b>1'946'000</b>	<b>1'186'900</b>	<b>759'100</b>
Adaptation Lhand matériel roulant	03.04.2019	1'666'700	0	1'666'800	0	1'666'800	0	0	0
Augment.capital pour fusion TRN et TN	26.06.2012	3'000'000	1'500'000	1'500'000	0	1'500'000	0	0	0
Crédit construction Halte Fiaz	02.10.2018	8'548'000	0	2'849'400	878'800	1'970'600	1'946'000	446'000	1'500'000
Prêts transports	--	0	-890'799	0	880'300	-880'300	0	740'900	-740'900
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>1'087'200</b>	<b>0</b>	<b>1'087'200</b>	<b>800'000</b>	<b>0</b>	<b>800'000</b>
Part routière renouvellement PN		2'800'000	0	1'087'200	0	1'087'200	800'000	0	800'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Crédit construction Halte Fiaz : La convention de financement avec les CFF est en cours de signature. Les travaux sont prévus sur les années 2020 et 2021 avec un volume d'investissement plus important en 2021.

Prêts transports : Les annuités budgétisées en recettes sont conformes au plan de remboursement.

Part routière renouvellement passages à niveaux : Aux croisements rail-route, le propriétaire du bien-fonds doit participer financièrement au renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. Le canton a demandé une vue globale aux gestionnaires d'infrastructure (transN, BLS, CFF et CJ) avant de solliciter une demande de crédit d'engagement globale au Grand Conseil pour les années 2020-2024.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Prestations SCTR (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	237'194	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'400	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>235'794</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations "Prestations SCTR" a été remplacé par une nouvelle structure analytique à partir du 1er janvier 2019 (Cf. groupes de prestations ci-dessous).

Commandes (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'073'749
Coûts des services centraux	0	0	50'118
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'123'867</b>

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Aucune charge directe ou revenu n'entre dans le calcul de cette prestation.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'210'925
Coûts des services centraux	0	0	103'197
Revenus	0	9'900	13'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>-9'900</b>	<b>2'300'422</b>

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus annoncés au budget 2020 sont des remboursements de traitements pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la LAT et financé par le fonds d'aménagement du territoire.

<b>Autorisations / approbations (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	154'040
Coûts des services centraux	0	0	7'190
Revenus	0	700	700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>-700</b>	<b>160'530</b>

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbations des plans. Les revenus sont des émoluments pour les autorisations cantonales pour le transport des voyageurs.

### **Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

<b>Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Lignes à l'essai et autres	1'988'943	2'524'000	2'347'000
Part au revenu de la RPLP	-5'053'656	-5'076'800	-4'856'500
Particip.canto.au fonds d'infrastr.ferrov	11'200'960	12'174'000	11'891'000
Particip.commu.entr.transp.&fonds infra.	-27'107'061	-27'390'000	-27'302'000
Trafic régional voyageurs	27'817'061	27'527'000	27'678'000
Trafic urbain et trafic touristique	26'867'759	26'559'000	26'788'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>35'714'006</b>	<b>36'317'200</b>	<b>36'545'500</b>

Une diminution de la part cantonale au FIF est attendue en 2020 (CHF -283'000). Cette diminution est induite pas une baisse des indicateurs de référence de base au calcul (voyageurs-kilomètres prévisionnel). Des augmentations de faible ampleur sont prévues dans le secteur du trafic régional voyageurs (TRV) et du trafic urbain et touristique, en partie induites par des prestations supplémentaires. Une diminution des indemnités au budget 2020 comparativement au budget 2019 est annoncée dans le secteur lignes à l'essai et autres. Le canton devra malgré tout faire face à des augmentations sensibles d'indemnités en raison d'une non-reconnaissance d'indemnités dans le secteur TRV bus et un potentiel désengagement des entreprises dans le trafic international. Les parts communales sont corrélées aux indemnités de transport (sauf lignes à l'essai) et à la part cantonale au FIF. Elles suivent la même tendance, soit un léger fléchissement par rapport au budget 2019 (CHF - 88'000).

# **Service des ponts & chaussées (SPCH)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Dès 2020, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) engendrera le déclassement de 43 km de routes cantonales (RC) et leur transfert aux communes, ainsi que le transfert de la H20 à la Confédération. Ces deux opérations réduiront les coûts d'entretien globaux, mais aussi diverses recettes fédérales affectées aux routes, calculées selon les longueurs de routes à charge du canton.

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des routes et des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années (Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, tunnel de La Clusette, assainissement du bruit routier, RC1310 La Sagne - Les Ponts-de-Martel, assainissement de la H10, évitement est de La Chaux-de-Fonds par la H18).

Finalement, l'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale du réseau routier ne s'accroisse.

## **Objectifs stratégiques**

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif des routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien ordinaire des routes et ouvrages d'art et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des constructions et des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs ;
- Restructuration du réseau routier cantonal au travers de la nouvelle LRVP.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget		Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
			2020	CHF	%	2021	2022	2023	
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>21'916'430</b>	<b>26'887'309</b>	<b>28'061'825</b>	<b>+1'174'516</b>	<b>+4.4%</b>	<b>27'961'456</b>	<b>32'741'026</b>	<b>30'870'035</b>	
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0	
41 Patentes et concessions	2'156'849	2'305'000	2'305'000	+0	0.0%	2'305'000	2'305'000	2'305'000	
42 Taxes	914'179	1'007'000	1'354'000	+347'000	+34.5%	1'354'000	1'354'000	1'354'000	
43 Revenus divers	175'548	783'750	2'051'000	+1'267'250	+161.7%	2'076'000	2'131'000	1'926'000	
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0	
46 Revenus de transfert	16'548'784	16'712'059	13'053'079	-3'658'980	-21.9%	13'541'156	13'460'726	13'460'735	
47 Subventions à redistribuer	594'415	4'619'000	2'654'000	-1'965'000	-42.5%	7'687'000	12'492'000	10'826'000	
49 Imputations internes	1'526'655	1'460'500	6'644'746	+5'184'246	+355.0%	998'300	998'300	998'300	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>38'826'854</b>	<b>46'970'679</b>	<b>54'812'714</b>	<b>+7'842'035</b>	<b>+16.7%</b>	<b>49'453'231</b>	<b>54'512'977</b>	<b>53'661'975</b>	
30 Charges de personnel	15'597'557	16'353'792	16'220'661	-133'131	-0.8%	16'312'345	16'433'565	16'537'553	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'139'090	7'665'200	6'170'500	-1'494'700	-19.5%	6'252'500	6'250'000	6'252'000	
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'561'539	7'347'245	8'193'422	+846'177	+11.5%	8'843'495	8'986'769	9'697'847	
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0	
36 Charges de transfert	8'939'223	8'973'842	15'743'621	+6'769'779	+75.4%	10'251'291	10'254'043	10'256'975	
37 Subventions à redistribuer	594'415	4'619'000	2'654'000	-1'965'000	-42.5%	7'687'000	12'492'000	10'826'000	
39 Imputations internes	995'029	2'011'600	5'830'510	+3'818'910	+189.8%	106'600	96'600	91'600	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16'910'424</b>	<b>-20'083'370</b>	<b>-26'750'889</b>	<b>-6'667'519</b>	<b>-33.2%</b>	<b>-21'491'775</b>	<b>-21'771'951</b>	<b>-22'791'940</b>	
44 Revenus financiers	172'139	0	150'000	+150'000	--	150'000	150'000	150'000	
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0	
Résultat de financement	172'139	0	150'000	+150'000	--	150'000	150'000	150'000	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-16'738'285</b>	<b>-20'083'370</b>	<b>-26'600'889</b>	<b>-6'517'519</b>	<b>-32.5%</b>	<b>-21'341'775</b>	<b>-21'621'951</b>	<b>-22'641'940</b>	
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0	
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0	
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0	
<b>Résultat total</b>	<b>-16'738'285</b>	<b>-20'083'370</b>	<b>-26'600'889</b>	<b>-6'517'519</b>	<b>-32.5%</b>	<b>-21'341'775</b>	<b>-21'621'951</b>	<b>-22'641'940</b>	
<b>Personnel administratif</b>									
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	140.00	145.00	139.00	-6.00	-4.1%	139.00	139.00	139.00	
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	132.20	136.50	130.70	-5.80	-4.2%	130.70	130.70	130.70	

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une augmentation des taxes (groupe 42), qui découle d'un mandat de la Confédération pour l'entretien de la H20 (haut du canton). Quant à l'augmentation des revenus divers (groupe 43), elle provient d'une part, de l'activation des charges de personnel imputées aux projets d'investissement et, d'autre part, de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP. En effet, le transfert de ces routes implique, pour l'État, une diminution de ses charges à moins que l'entretien ne lui soit confié et rémunéré par les communes (pour des raisons d'organisation et/ou de moyens). Dans l'attente de la mise en oeuvre concrète des effets de la loi, en lieu et place d'une diminution des charges, c'est une augmentation des recettes qui a été retenue comme hypothèse budgétaire. S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), la diminution des contributions forfaitaires liées aux routes principales suisses ainsi que la baisse des parts de l'impôt sur les huiles minérales et de la redevance RPLP sont dues au transfert de la H20 à la Confédération au 1er janvier 2020. Les subventions à redistribuer (groupes 37/47) concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la Confédération. Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 49) est majoritairement due à l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP qui engendrera la dissolution du fonds des routes communales et le versement de son solde aux communes recevant des routes déclassées.

Au niveau des charges d'exploitation, les diminutions budgétaires des groupes 30 et 31 sont principalement dues au transfert de la H20 à la Confédération tandis que l'augmentation des charges de transfert (groupe 36) est liée à l'entrée en vigueur de la LRVP (distribution aux communes du solde du fonds des routes communales et de 2% de la taxe sur les véhicules).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>25'924'250</b>	<b>10'250'700</b>	<b>15'673'550</b>	<b>20'990'750</b>	<b>6'941'100</b>	<b>14'049'650</b>
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	17.06.2015	39'550'000	9'192'691	3'990'000	1'840'000	2'150'000	3'900'000	1'980'000	1'920'000
Aménagements de cours d'eau 2018 - 2019	06.06.2017	600'000	193'547	300'000	0	300'000	0	0	0
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	14.06.2017	177'000	0	177'000	0	177'000	177'000	0	177'000
Assainis. et sécurisation, tunnel Cluset	06.03.2019	39'100'000	0	899'900	510'000	389'900	875'000	450'000	425'000
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	07.05.2019	7'432'000	0	1'608'000	235'000	1'373'000	2'070'000	283'000	1'787'000
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	07.05.2019	8'288'000	0	2'072'000	1'200'000	872'000	2'180'000	1'200'000	980'000
Assainissements EM 2018 - 2019	02.05.2018	600'000	189'425	300'000	0	300'000	0	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	--	400'300'000	398'106'796	350'000	305'000	45'000	230'000	200'400	29'600
Construction du tunnel de Serrières	--	29'200'000	27'454'066	1'950'000	1'716'000	234'000	1'080'000	950'000	130'000
Corrections routières 2018 - 2019	02.05.2018	600'000	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Dévelop. plateforme données routières	02.07.2018	95'000	36'461	35'000	0	35'000	0	0	0
Elaboration dossier route H20	04.12.2007	15'170'000	12'119'914	800'000	480'000	320'000	200'000	120'000	80'000
Entretien constructif 2018-2021	30.05.2018	21'740'000	4'450'449	6'310'000	745'000	5'565'000	5'675'000	987'000	4'688'000
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	19.09.2018	350'000	27'257	50'000	0	50'000	50'000	0	50'000
Etudes détail liaison H18-H20	17.08.2016	6'900'000	1'157'941	2'150'000	1'290'000	860'000	850'000	510'000	340'000
H10 Evitement de Pesieux, études	13.09.2017	450'000	0	112'500	67'500	45'000	112'500	67'500	45'000
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	26.09.2017	5'000'000	588'499	1'000'000	0	1'000'000	1'500'000	0	1'500'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	06.03.2019	17'600'000	0	152'850	0	152'850	1'744'250	0	1'744'250
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	06.03.2019	17'100'000	0	305'000	180'000	125'000	325'000	180'000	145'000
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	07.07.2016	1'560'000	490'666	730'000	462'500	267'500	0	0	0
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	30.08.2016	3'820'000	470'289	2'010'000	1'206'500	803'500	0	0	0
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	07.02.2018	450'000	108'136	22'000	13'200	8'800	22'000	13'200	8'800
Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019	02.05.2018	600'000	364'961	300'000	0	300'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>2'600'000</b>	<b>1'560'000</b>	<b>1'040'000</b>	<b>14'642'700</b>	<b>3'924'380</b>	<b>10'718'320</b>
Aménagements de cours d'eau 2020-2021		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Assainissement routier H10		14'300'000	0	2'600'000	1'560'000	1'040'000	3'100'000	1'860'000	1'240'000
Corrections routières 2020 - 2021		470'000	0	0	0	0	235'000	0	235'000
CP prot.crués LACE, 2020 - 2024		4'530'000	0	0	0	0	685'200	339'800	345'400
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024		3'180'000	0	0	0	0	547'000	224'580	322'920
H18 nouvelle liaison H18-H20		179'000'000	0	0	0	0	3'125'000	1'500'000	1'625'000
Instal.génératrices pr prélèv. carburant		250'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
LRVP, remise en état RC déclassées		4'000'000	0	0	0	0	6'000'000	0	6'000'000
Reconstruction RC2326 Le Cachot		3'200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Travaux EM 2020 - 2023		600'000	0	0	0	0	150'000	0	150'000
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Au vu des nombreux projets, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés :

- Le crédit "Assainissement routier H10" permettra de réaliser le rattrapage d'entretien dont souffre cette route principale ;
- Les crédits "CP prot.crués LACE, 2020 - 2024" et "CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024" sont les nouvelles conventions programmes signées avec la Confédération dans le domaine de la protection contre les crues et de la revitalisation des eaux ;
- Le crédit "H18 nouvelle liaison H18-H20" concerne la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds ;
- Le crédit "LRVP, remise en état RC déclassées" englobe les versements aux communes qui recevront des routes déclassées dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP ;
- Le crédit "Reconstruction RC2326 Le Cachot" permettra la remise en état et au gabarit de ladite route ;

- Les crédits "Aménagements de cours d'eau 2020-2021", "Corrections routières 2020 - 2021", "Travaux EM 2020 - 2023" et "Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021" découlent de l'activation de dépenses qui figuraient auparavant dans le compte de résultat ;

- Le crédit "Instal.génératrices pr prélèv. carburant" permettra d'équiper les citernes de l'État d'une alimentation secourue.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	621'184	607'500	625'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	7'138'270
Coûts des services centraux	0	0	1'045'287
Revenus	408'219	243'000	243'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>212'965</b>	<b>364'500</b>	<b>8'565'557</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les routes, dont la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, le cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de l'A5 et pour le CNERN.

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	506'130	945'000	909'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	4'635'240
Coûts des services centraux	0	0	678'758
Revenus	2'280'736	2'349'500	2'349'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'774'606</b>	<b>-1'404'500</b>	<b>3'873'998</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, des stations hydrométriques, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers, et de la gestion des convois exceptionnels.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	644'573	733'200	701'100
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'304'246
Coûts des services centraux	0	0	449'677
Revenus	33'789	90'000	374'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>610'784</b>	<b>643'200</b>	<b>4'081'023</b>

La division d'entretien 1 couvre le Littoral neuchâtelois et le sud du Val-de-Ruz. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les dégâts lors d'accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents et la vente de sel. Les différentes prestations d'entretien courant qui seront potentiellement fournies aux communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP génèrent potentiellement une hausse des recettes.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	590'651	867'800	787'700
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'879'851
Coûts des services centraux	0	0	449'677
Revenus	21'995	94'000	379'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>568'656</b>	<b>773'800</b>	<b>4'738'228</b>

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers. Ce groupe de prestations inclut les coûts de l'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les dégâts lors d'accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents et la vente de sel. Les différentes prestations d'entretien courant qui seront potentiellement fournies aux communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP génèrent potentiellement une hausse des recettes.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'635'924	1'970'000	946'700
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'675'169
Coûts des services centraux	0	0	449'677
Revenus	223'424	264'000	969'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'412'500</b>	<b>1'706'000</b>	<b>4'102'046</b>

La division d'entretien 3 couvre le nord du Val-de-Ruz et les montagnes neuchâteloises, la H20 ne faisant plus partie des routes cantonales. Ce groupe de prestations contient les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les dégâts lors d'accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, la vente de sel et les prestations d'entretien facturées aux communes et à la Confédération.

Le transfert de la H20 à la Confédération entraîne une très forte diminution des charges directes d'entretien, alors que les revenus liés aux différentes prestations fournies aux communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP et à la Confédération génèrent une hausse des recettes.

## Service des ponts & chaussées (SPCH)

<b>Signalisation et marquage</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	46'420	17'000	76'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'123'722
Coûts des services centraux	0	0	449'677
Revenus	84'134	71'500	165'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-37'713</b>	<b>-54'500</b>	<b>2'484'399</b>

Ce groupe de prestations inclut les réparations lors d'accidents (charges et revenus) et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers. Une nouvelle répartition des coûts liés aux accidents engendre une augmentation des charges directes, mais également des revenus.

<b>Préavis, autorisations</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	102'745	95'000	75'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'456'675
Coûts des services centraux	0	0	359'741
Revenus	339'857	335'000	335'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-237'112</b>	<b>-240'000</b>	<b>2'556'417</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

<b>Essais de laboratoire</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	41'500	40'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'124'046
Coûts des services centraux	0	0	164'599
Revenus	29'157	18'500	18'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-29'157</b>	<b>23'000</b>	<b>1'310'145</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles du laboratoire du SPCH effectués sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

<b>Atelier mécanique</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	568'491	2'261'000	641'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'811'563
Coûts des services centraux	0	0	2'544'340
Revenus	2'357	2'500	2'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>566'135</b>	<b>2'258'500</b>	<b>4'994'903</b>

Ce groupe de prestations traite des coûts d'utilisation et d'entretien du parc de véhicules du SPCH, ainsi que des recettes de ventes de matériel divers à des tiers. La diminution des charges directes est due au transfert des coûts forfaitaires du garage de l'État sous la ligne "Coûts des services centraux".

<b>Administration/ Support au service</b> (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	22'110	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-22'110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations inclut la gestion administrative du service.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contributions fédérales globales	-2'400'000	-2'400'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP **	-5'053'656	-5'076'800	-4'856'500
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-9'095'128	-9'235'259	-7'396'579
Part fédérale aux redevances hydraulique	16'835	25'000	25'000
Subventions aux communes	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-16'531'949</b>	<b>-16'687'059</b>	<b>-13'028'079</b>

Le transfert de la H20 à la Confédération implique une diminution importante du prélèvement des contributions fédérales pour couvrir les coûts d'entretien et d'exploitation des routes principales suisses dans le canton.

Les parts à la RPLP et à l'impôt sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération et sont influencées par le transfert au niveau national d'environ 400 km de routes cantonales à la Confédération.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Agglomération RUN	0	0	0
Frais de rappel	-98	0	0
Revenu du fonds	-1'499'495	-1'440'500	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'499'592</b>	<b>-1'440'500</b>	<b>0</b>

L'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP, respectivement la suppression du fonds des routes communales interrompt le versement du solde non utilisé par ce dernier.

# **Service énergie et de l'environnement (SENE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont, d'une part, l'évolution et l'augmentation des bases légales dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombe au SENE et, d'autre part, l'introduction et l'évolution du nouveau système de gestion et d'information de l'État (SIGE).

La politique énergétique, avec une nouvelle loi cantonale sur l'énergie qui devrait entrer en vigueur courant 2020, sollicitera plus fortement le service. Quant à l'adaptation aux changements climatiques, elle prend de l'importance. Le SENE est impacté à travers la politique énergétique déjà citée et aussi à travers les diverses surveillances de l'environnement (eaux, air, sol, etc.).

S'agissant du virage numérique voulu par la Confédération, il apporte lui aussi son lot de charges supplémentaires notamment dans le domaine de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) et de la 5G.

Enfin, la densification des zones bâties fait croître les problèmes de bruit et de protection contre les accidents majeurs (pour laquelle les normes se sont renforcées).

## **Objectifs stratégiques**

- Développer et poursuivre les activités en faveur de la protection de l'environnement ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015-2025 pour tendre vers une société à 2000 watts et favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matières puis thermique ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air, etc.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'496'001</b>	<b>5'969'492</b>	<b>3'086'600</b>	<b>-2'882'892</b>	<b>-48.3%</b>	<b>3'037'000</b>	<b>3'047'700</b>	<b>3'018'200</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	711'569	627'800	657'800	+30'000	+4.8%	627'800	657'800	627'800
43 Revenus divers	27'769	58'000	58'000	+0	0.0%	28'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	232'551	222'000	222'000	+0	0.0%	222'000	222'000	222'000
47 Subventions à redistribuer	1'074'112	240'000	0	-240'000	-100.0%	0	0	0
49 Imputations internes	4'450'000	4'821'692	2'148'800	-2'672'892	-55.4%	2'159'200	2'159'900	2'160'400
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'616'627</b>	<b>10'566'183</b>	<b>10'777'593</b>	<b>+211'410</b>	<b>+2.0%</b>	<b>10'123'341</b>	<b>10'072'900</b>	<b>10'009'298</b>
30 Charges de personnel	4'487'998	4'657'801	4'771'411	+113'610	+2.4%	4'768'206	4'737'642	4'682'286
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'567'270	1'524'500	1'513'500	-11'000	-0.7%	1'478'500	1'458'500	1'458'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	102'097	126'533	150'120	+23'587	+18.6%	77'670	77'795	69'547
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'384'874	4'017'349	3'798'963	-218'386	-5.4%	3'798'965	3'798'963	3'798'965
37 Subventions à redistribuer	1'074'112	240'000	0	-240'000	-100.0%	0	0	0
39 Imputations internes	276	0	543'599	+543'599	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5'120'626</b>	<b>-4'596'691</b>	<b>-7'690'993</b>	<b>-3'094'302</b>	<b>-67.3%</b>	<b>-7'086'341</b>	<b>-7'025'200</b>	<b>-6'991'098</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5'120'626</b>	<b>-4'596'691</b>	<b>-7'690'993</b>	<b>-3'094'302</b>	<b>-67.3%</b>	<b>-7'086'341</b>	<b>-7'025'200</b>	<b>-6'991'098</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-5'120'626</b>	<b>-4'596'691</b>	<b>-7'690'993</b>	<b>-3'094'302</b>	<b>-67.3%</b>	<b>-7'086'341</b>	<b>-7'025'200</b>	<b>-6'991'098</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	36.00	37.00	37.00	+0.00	0.0%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.40	32.90	32.90	+0.00	0.0%	32.90	32.90	32.90

### Commentaires

Concernant les subventions à redistribuer (groupes 37/47), leur disparition progressive entre 2018 et 2020 est due à un changement de la pratique dans le domaine de la gestion du programme bâtiment. Les nouvelles promesses de subventions fédérales accordées depuis 2018 sont maintenant comptabilisées dans le centre financier du fonds de l'énergie.

Au niveau des revenus, les imputations internes (groupe 49) comprennent la rétrocession d'une partie de la taxe automobiles pour l'élimination des véhicules hors d'usage, la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine, ainsi qu'en 2019 la troisième et dernière tranche (2,8 millions de francs) du remboursement par le fonds des eaux au SENE des montants engagés par ce dernier dans la création de la provision pour les sites pollués. Raison pour laquelle les revenus chutent d'un montant équivalent à partir de 2020.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>105'000</b>	<b>10'000</b>	<b>95'000</b>	<b>15'000</b>	<b>10'000</b>	<b>5'000</b>
3e prog. assainis. inst. chauff.	26.03.1996	1'300'000	1'210'708	15'000	10'000	5'000	15'000	10'000	5'000
Appareils de mesure particules fines	09.05.2018	170'000	0	90'000	0	90'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>134'000</b>	<b>0</b>	<b>134'000</b>
Appareil de mesure de RNI		17'000	0	0	0	0	17'000	0	17'000
Remplacement appareils mesure immissions		59'000	0	0	0	0	32'000	0	32'000
Remplacement ICP - OES laboratoire		90'000	0	0	0	0	85'000	0	85'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Les trois appareils inscrits au budget 2020 concernent un équipement pour la mesure des rayonnements non-ionisant (RNI, soit des ondes électromagnétiques comme celles émises dans le cadre de la téléphonie mobile), le remplacement d'appareils permettant de mesurer les polluants dans l'air (immissions) comme l'ozone ou les oxydes d'azote (NOx) ainsi que le remplacement d'un appareil de mesure par spectrométrie d'émission (ICP-OES) permettant de mesurer la teneur en métaux lourds dans différents milieux.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conduite du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	6'221	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-6'221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'296'507
Coûts des services centraux	0	0	120'026
Revenus	5'500	77'192	94'300
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'500</b>	<b>-77'192</b>	<b>1'322'233</b>

Ce groupe de prestations traite notamment des études d'impact, des permis de construire et des suivis environnementaux. Au niveau comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du nouveau collaborateur en charge de la mise en œuvre de la LAT.

Energie (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	57'305	25'400	25'400
Coûts salariaux et de structure	3'293	4'000	1'601'279
Coûts des services centraux	0	0	147'870
Revenus	3'637	11'000	11'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>56'961</b>	<b>18'400</b>	<b>1'763'549</b>

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux mandats à donner pour l'établissement d'une banque de données relative au certificat énergétique des bâtiments (CECB).



## Service énergie et de l'environnement (SENE)

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	294'937	344'500	342'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'458'286
Coûts des services centraux	0	0	135'002
Revenus	488'733	449'500	479'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-193'796</b>	<b>-105'000</b>	<b>1'456'289</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent notamment d'une subvention fédérale, d'émoluments pour actes administratifs ainsi que de la facturation de prestations de service.

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	25'983	27'200	4'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	305'329
Coûts des services centraux	0	0	28'266
Revenus	17'750	20'000	20'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>8'233</b>	<b>7'200</b>	<b>317'595</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	40'990	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	302	0	2'663'651
Coûts des services centraux	0	0	246'590
Revenus	3'711'300	3'974'300	1'274'300
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'670'009</b>	<b>-3'968'300</b>	<b>1'641'941</b>

Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine ainsi qu'en 2018 et 2019 les 2ème et 3ème tranches (chacune de 2,8 millions de francs) du remboursement par le fonds des eaux au SENE des montants engagés par ce dernier dans la création de la provision pour les sites pollués. Raison pour laquelle les revenus chutent d'un montant équivalent à partir de 2020.

Déchets (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	747'394	872'500	877'500
Coûts salariaux et de structure	1'325	2'000	1'079'765
Coûts des services centraux	0	0	99'775
Revenus	1'070'609	1'070'500	1'080'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-321'890</b>	<b>-196'000</b>	<b>976'540</b>

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe des véhicules, respectivement par une refacturation aux communes.

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	4'000	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	250'643
Coûts des services centraux	0	0	23'203
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>4'000</b>	<b>0</b>	<b>273'847</b>

Ce groupe de prestations traite notamment du transport de marchandises dangereuses, du respect de la loi sur les produits chimiques, de la sécurité des installations, de la biosécurité, d'ORCCAN et de développement durable.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Conférences intercantionales	64'975	66'000	66'000
Dédomm. Conf. & autr. cantons	-117'338	-127'000	-127'000
Subventions fédérales	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-52'363</b>	<b>-61'000</b>	<b>-61'000</b>

Les charges englobent essentiellement les cotisations pour les conférences des directeurs et des services cantonaux de l'énergie. Quant aux revenus, ils correspondent aux dédommagements du canton pour son traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises et pour son travail de secrétariat dans la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE).

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Assainissement bruit ferroviaire	0	0	0
Frais de rappel	-800	0	0
Programme Bâtiment	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# **Service de la faune, forêts et nature (SFFN)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Une période relativement stable du point de vue budgétaire devra permettre de poursuivre le fonctionnement à régime normal ainsi que la gestion de plusieurs dossiers d'envergure au niveau du service. En effet, des processus de longue haleine ont été initiés et marqueront la période : la gestion des cormorans et le soutien à la pêche professionnelle, le développement du plan d'aménagement forestier et les travaux visant à élaborer et concrétiser le concept de réseau écologique cantonal. Dans ce qui relève du fonctionnement courant, les activités du service sont largement influencées par les conventions-programmes en matière de subventionnement faune, forêts et nature (RPT) conclues par le Conseil d'État avec l'Office fédéral de l'environnement. Il s'agira en 2020 de conclure et lancer les nouveaux accords de prestations et contrats pour la période 2020-24. Le montant des subventions acquises et redistribuées ne pourront être actualisés que dans le budget 2021.

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Engagement complémentaire dans la mise sous protection de périmètres sensibles (ICOP) ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>5'716'419</b>	<b>6'676'000</b>	<b>6'675'800</b>	<b>-200</b>	<b>-0.0%</b>	<b>6'672'100</b>	<b>6'725'500</b>	<b>6'707'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	546'812	545'000	545'000	+0	0.0%	545'000	545'000	545'000
42 Taxes	1'225'052	1'351'000	1'181'000	-170'000	-12.6%	1'181'000	1'186'000	1'186'000
43 Revenus divers	45'719	18'000	90'000	+72'000	+400.0%	112'000	170'000	142'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'433'833	1'555'000	1'584'000	+29'000	+1.9%	1'586'000	1'576'000	1'586'000
47 Subventions à redistribuer	2'462'686	3'176'750	3'226'000	+49'250	+1.6%	3'198'000	3'198'000	3'198'000
49 Imputations internes	2'316	30'250	49'800	+19'550	+64.6%	50'100	50'500	50'800
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'611'029</b>	<b>12'774'036</b>	<b>13'597'026</b>	<b>+822'990</b>	<b>+6.4%</b>	<b>12'668'975</b>	<b>12'770'765</b>	<b>12'877'153</b>
30 Charges de personnel	5'255'552	5'359'605	5'215'555	-144'050	-2.7%	5'257'020	5'333'113	5'336'395
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'997'173	2'042'800	1'987'500	-55'300	-2.7%	1'992'500	1'991'500	1'991'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'980	62'863	61'374	-1'489	-2.4%	65'438	92'134	195'241
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'820'022	2'102'018	2'076'018	-26'000	-1.2%	2'126'017	2'126'018	2'126'017
37 Subventions à redistribuer	2'462'686	3'176'750	3'226'000	+49'250	+1.6%	3'198'000	3'198'000	3'198'000
39 Imputations internes	26'617	30'000	1'030'579	+1'000'579	+3'335.3%	30'000	30'000	30'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5'894'611</b>	<b>-6'098'036</b>	<b>-6'921'226</b>	<b>-823'190</b>	<b>-13.5%</b>	<b>-5'996'875</b>	<b>-6'045'265</b>	<b>-6'169'353</b>
44 Revenus financiers	618'216	538'400	608'400	+70'000	+13.0%	658'400	653'500	653'500
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	618'216	538'400	608'400	+70'000	+13.0%	658'400	653'500	653'500
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5'276'395</b>	<b>-5'559'636</b>	<b>-6'312'826</b>	<b>-753'190</b>	<b>-13.5%</b>	<b>-5'338'475</b>	<b>-5'391'765</b>	<b>-5'515'853</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-5'276'395</b>	<b>-5'559'636</b>	<b>-6'312'826</b>	<b>-753'190</b>	<b>-13.5%</b>	<b>-5'338'475</b>	<b>-5'391'765</b>	<b>-5'515'853</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	46.00	47.00	47.00	+0.00	0.0%	47.00	47.00	47.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.40	37.60	36.70	-0.90	-2.4%	36.70	36.70	36.70

### Commentaires

Le service a établi un budget qui prévoit la poursuite d'une bonne maîtrise des charges permettant même de légères diminutions, notamment dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) ainsi que dans les charges de transfert (groupe 36). Sur le plan des ressources humaines, un poste de forestier de cantonnement, parti à la retraite, ne sera pas remplacé au sein de l'État, mais repris par une commune.

Du point de vue des revenus, on observe une diminution des recettes issues des taxes (groupe 42) dues à la baisse du résultat des ventes de bois ainsi qu'au fait que le transfert susmentionné du forestier de cantonnement implique une baisse des travaux facturables. S'agissant des revenus divers (groupe 43), ils augmentent en raison de l'imputation au compte des investissements des heures effectuées par les collaborateurs du service sur les projets d'investissement.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>820'000</b>	<b>455'000</b>	<b>365'000</b>	<b>285'690</b>	<b>190'690</b>	<b>95'000</b>
Aménagement des marais - Bois des Lattes	14.08.2015	650'000	119'567	100'000	65'000	35'000	100'000	65'000	35'000
Aménagement des marais - Vallée Brévine	07.07.2016	400'000	68'859	100'000	65'000	35'000	0	0	0
Amén. sites IBN Combacervy et Pte Grain	06.07.2018	160'000	0	40'000	26'000	14'000	0	0	0
Amén. sites naturels sous protection NE	06.07.2018	650'000	0	100'000	40'000	60'000	0	0	0
Investissements forestiers		--	-75'690	0	0	0	75'690	75'690	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	20.06.2018	250'000	28'471	60'000	30'000	30'000	60'000	30'000	30'000
Mesures urgentes infrastruct. écologique	20.06.2018	480'000	43'181	300'000	195'000	105'000	0	0	0
Réseaux écologiques cantonaux	03.07.2017	425'000	35'682	50'000	20'000	30'000	50'000	20'000	30'000
Revitalisation des rives et berges	29.06.2016	370'000	96'148	70'000	14'000	56'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'353'949</b>	<b>809'000</b>	<b>544'949</b>
Aménagement rives, lacs et cours d'eau		240'000	0	0	0	0	60'000	24'000	36'000
CP Aménagement du paysage 2020-2024		1'075'000	0	0	0	0	250'000	145'000	105'000
CP Nature 2020-2024		3'184'000	0	0	0	0	543'949	328'000	215'949
Infrastructures forestières		2'500'000	0	0	0	0	500'000	312'000	188'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Concernant les prêts "Investissements forestiers", ils étaient gérés auparavant par des comptes de bilan. Depuis 2018, MCH2 prescrit que toute comptabilisation (octroi et remboursement) des prêts doit transiter par le compte des investissements. Dans le cas présent, le service sert d'intermédiaire entre la Confédération et les acteurs forestiers (publics ou privés) qui ont requis des prêts d'investissement accordés à taux préférentiels. La prévision budgétaire a été estimée sur la base des informations connues au jour du bouclage du budget.

Quant aux crédits d'engagement de la compétence Grand Conseil, ils vont être sollicités début 2020 suite aux négociations intervenues avec l'Office fédéral de l'environnement pour la période RPT 2020-2024. Ils concernent les domaines du paysage et de la nature ainsi que les infrastructures forestières, en particulier la desserte forestière (construction et réfections de chemins forestiers).

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Conduite du service (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	232	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>232</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

Gest.f.aune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	533'195	346'200	365'700
Coûts salariaux et de structure	31'035	9'500	1'243'888
Coûts des services centraux	0	0	314'151
Revenus	571'793	534'000	534'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-7'563</b>	<b>-178'300</b>	<b>1'389'740</b>

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche. D'une manière générale, ils sont relativement stables. L'augmentation légère des charges directes entre les budgets 2019 et 2020 est à mettre en relation avec la hausse prévisible des dépenses nécessaires à l'entretien des sites à batraciens d'importance nationale.

<b>Aménagement et gestion des forêts (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	914'832	1'094'900	1'065'300
Coûts salariaux et de structure	36'784	47'000	2'478'629
Coûts des services centraux	0	0	618'849
Revenus	1'225'006	1'370'000	1'200'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-273'390</b>	<b>-228'100</b>	<b>2'962'778</b>

Les charges directes restent stables mais les revenus sont péjorés par les bénéfices réduits des ventes de bois ainsi que par l'effet du transfert d'un forestier de cantonnement de l'État à une commune. Les prestations importantes qu'il réalisait auparavant pour la commune étaient facturées.

<b>Gestion nature et réseau écologique (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	378'601	413'700	350'700
Coûts salariaux et de structure	1'277	5'500	572'746
Coûts des services centraux	0	0	144'364
Revenus	2'424	3'300	5'400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>377'454</b>	<b>415'900</b>	<b>1'062'410</b>

Les charges directes restent stables, avec une légère tendance à la baisse qui découle des mesures prises au travers des crédits d'investissement à solliciter en 2020 (CP Nature 2020-2024). En effet, une partie des entretiens de sites naturels et les études préalables y relatives, compte tenu de leurs effets sur le long terme, ont été intégrés dans ces crédits d'investissement.

<b>Prestations sociétales (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	51'573	0	0
Coûts salariaux et de structure	241	0	290'651
Coûts des services centraux	0	0	73'971
Revenus	15'324	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>36'490</b>	<b>0</b>	<b>364'622</b>

Ces prestations comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux. Elles incluent notamment la participation du service dans le cadre du développement de la Maison de la tourbière aux Ponts-de-Martel. Elles reposent essentiellement sur les activités des collaborateurs du service si bien qu'aucune charge directe ni revenu n'ont été budgétés dans ce groupe de prestations.

<b>Gouvernance (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'085	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	494'960
Coûts des services centraux	0	0	125'967
Revenus	614'471	566'950	654'400
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-613'386</b>	<b>-566'950</b>	<b>-33'473</b>

Les revenus sont en augmentation (concessions d'utilisation du domaine de l'État sur les rives de lacs et cours d'eau), essentiellement en raison des recettes issues d'un parking et de la facturation, nouvelle, des bouées d'amarrage. Aucune charge directe n'a été budgétée car les prestations sont fournies par des collaborateurs du service dans le domaine de l'évaluation des dossiers soumis au service (permis de construire, etc.) et de la gestion des concessions.

<b>Soutien (gestion administrative) (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	34	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Dédommagements et subventions Faune	-53'994	-17'000	-228'000
Dédommagements et subventions Forêts	303'740	488'700	460'700
Dédommagements et subventions Nature	117'625	56'500	240'500
<b>Total charges nettes</b>	<b>367'370</b>	<b>528'200</b>	<b>473'200</b>

L'amélioration des charges nettes liées à la faune et inversement la dégradation de celles liées à la nature sont dues à un changement de pratique (reclassification).

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Frais de rappel	-497	0	0
Patrimoine Financier	-8'600	-8'400	-8'400
Subventions féd. redistribuées Faune	0	0	0
Subventions féd. redistribuées Nature	0	0	0
Subv. redistrib. Forêts & versem. au FFR	26'135	30'000	30'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>17'039</b>	<b>21'600</b>	<b>21'600</b>

Le revenu "Patrimoine Financier" provient d'un droit de superficie.

La somme apparaissant au niveau des dépenses dans le domaine Forêts correspond au montant de subventions fédérales temporairement placées au fonds forestier de réserve pour des travaux ponctuels.

# **Service de l'agriculture (SAGR)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Sur le plan fédéral, la politique agricole a subi d'importants changements avec PA 14-17 et l'introduction de nouvelles mesures dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. PA 18+ et ensuite PA 22+ devraient viser à une stabilisation de la politique agricole et à la simplification des mesures souhaitées tant par la profession que par les administrations cantonales. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le SAGR s'est organisé en conséquence pour faire face à ces nouvelles contraintes.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle. Le SAGR s'est réorganisé afin de s'adapter à ces nouvelles conditions. Cette démarche s'est déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, et s'est achevée au début 2018.

## **Objectifs stratégiques**

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire ;
- Promouvoir le développement d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durable (bio, AOP-IGP, IPSuisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locale ;
- Réduction des émissions de CO2 dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion sociale et professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>80'358'643</b>	<b>79'672'050</b>	<b>79'591'150</b>	<b>-80'900</b>	<b>-0.1%</b>	<b>79'586'950</b>	<b>79'591'150</b>	<b>79'586'950</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'102'860	1'216'500	1'186'500	-30'000	-2.5%	1'186'500	1'186'500	1'186'500
43 Revenus divers	169'625	42'950	242'950	+200'000	+465.7%	242'950	242'950	242'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'198'802	1'333'000	1'083'000	-250'000	-18.8%	1'083'000	1'083'000	1'083'000
47 Subventions à redistribuer	77'790'033	77'000'000	77'000'000	+0	0.0%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
49 Imputations internes	97'323	79'600	78'700	-900	-1.1%	74'500	78'700	74'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>87'987'470</b>	<b>87'476'679</b>	<b>89'099'560</b>	<b>+1'622'880</b>	<b>+1.9%</b>	<b>87'323'777</b>	<b>87'467'313</b>	<b>87'805'675</b>
30 Charges de personnel	4'017'221	4'106'264	4'175'878	+69'614	+1.7%	4'200'340	4'230'758	4'262'252
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'739'490	1'563'654	1'591'654	+28'000	+1.8%	1'578'654	1'578'654	1'578'654
33 Amortissements du patrimoine administratif	210	0	20'352	+20'352	--	21'102	21'102	21'102
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'414'347	4'783'411	4'537'775	-245'637	-5.1%	4'494'571	4'607'689	4'914'557
37 Subventions à redistribuer	77'790'033	77'000'000	77'000'000	+0	0.0%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
39 Imputations internes	26'170	23'350	1'773'901	+1'750'551	+7'497.0%	29'110	29'110	29'110
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7'628'827</b>	<b>-7'804'629</b>	<b>-9'508'410</b>	<b>-1'703'780</b>	<b>-21.8%</b>	<b>-7'736'827</b>	<b>-7'876'163</b>	<b>-8'218'725</b>
44 Revenus financiers	609'714	527'500	624'100	+96'600	+18.3%	624'100	624'100	624'100
34 Charges financières	1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	609'713	527'500	624'100	+96'600	+18.3%	624'100	624'100	624'100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'019'114</b>	<b>-7'277'129</b>	<b>-8'884'310</b>	<b>-1'607'180</b>	<b>-22.1%</b>	<b>-7'112'727</b>	<b>-7'252'063</b>	<b>-7'594'625</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-7'019'114</b>	<b>-7'277'129</b>	<b>-8'884'310</b>	<b>-1'607'180</b>	<b>-22.1%</b>	<b>-7'112'727</b>	<b>-7'252'063</b>	<b>-7'594'625</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	36.00	37.00	38.00	+1.00	+2.7%	38.00	38.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.15	31.15	31.15	+0.00	0.0%	31.15	31.15	31.15

### Commentaires

Les revenus d'exploitation sont globalement stables. On note toutefois une augmentation des revenus divers (groupe 43) en lien avec la valorisation du vrac de vin dans les stocks et une baisse des revenus de transfert (groupe 46) en lien avec les subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle.

Au chapitre des charges d'exploitation, la baisse des charges de transfert (groupe 36) est due aux charges d'amortissement liées aux subventions d'investissements.

Finalement, les revenus financiers (groupe 44) représentent l'encaissement de diverses locations et de fermages qui seront d'ailleurs prochainement réévalués sur la base de la nouvelle version du guide d'estimation de la valeur de rendement agricole.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>5'020'500</b>	<b>2'408'500</b>	<b>2'612'000</b>	<b>9'478'000</b>	<b>9'714'000</b>	<b>-236'000</b>
Exploitations paysannes		--	-2'017'171	0	0	0	6'120'000	8'100'000	-1'980'000
Fermes de l'État - assainissements	06.07.2018	90'000	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Fromagerie du Cerneux-Péquignot	20.03.2019	601'400	0	616'500	316'500	300'000	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	05.12.2016	100'000	8'809	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000
Subventions constructions rurales 2015	29.09.2015	10'800'000	3'293'213	2'664'000	1'332'000	1'332'000	1'548'000	774'000	774'000
Travaux améliorations foncières 2001	06.02.2001	5'900'000	4'679'709	280'000	140'000	140'000	80'000	40'000	40'000
Travaux améliorations foncières 2007	27.03.2007	4'100'000	3'675'826	40'000	20'000	20'000	200'000	100'000	100'000
Travaux améliorations foncières 2010	31.03.2010	2'300'000	1'818'977	400'000	200'000	200'000	200'000	100'000	100'000
Travaux améliorations foncières 2015	29.09.2015	12'300'000	1'159'769	800'000	400'000	400'000	1'300'000	600'000	700'000
Viabilisation Mycorama	06.06.2017	100'000	0	100'000	0	100'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6'926'000</b>	<b>3'375'000</b>	<b>3'551'000</b>
Assainissement de fermes de l'Etat		130'000	0	0	0	0	130'000	0	130'000
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz		5'400'000	0	0	0	0	1'575'000	875'000	700'000
Réfections routi. sur le site d'EVOLOGIA		30'000	0	0	0	0	30'000	0	30'000
Remplacement climatisation Encavage Etat		91'000	0	0	0	0	91'000	0	91'000
Subventions constructions rurales 2020		12'000'000	0	0	0	0	3'000'000	1'500'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2020		15'100'000	0	0	0	0	2'100'000	1'000'000	1'100'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les prêts "Exploitations paysannes" étaient gérés auparavant par des comptes de bilan. Depuis 2018, MCH2 prescrit que toute comptabilisation (octroi et remboursement) des prêts doit transiter par le compte des investissements. La prévision budgétaire a été estimée sur la base des informations connues à ce jour.

Concernant les crédits d'engagement en cours, les projets avancent comme prévu. À noter que les subventions pour les travaux d'améliorations foncières et les constructions rurales varient en fonction de l'avancement des travaux.

Quant aux crédits d'engagement à solliciter, ils concernent la suite en 2020 des projets de constructions rurales ainsi que des projets d'améliorations foncières (indispensables à l'agriculture neuchâteloise) mais aussi le remplacement d'installations à la Station viticole et des travaux d'assainissement des fermes de l'État.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	20	500	500
Coûts salariaux et de structure	1'440	0	99'462
Coûts des services centraux	0	0	48'429
Revenus	32'351	55'000	55'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-30'891</b>	<b>-54'500</b>	<b>93'391</b>

Les revenus concernent les émoluments du droit foncier.

<b>Améliorations foncières (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	15	500	500
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'714'041
Coûts des services centraux	0	0	294'754
Revenus	127'896	130'000	130'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-127'881</b>	<b>-129'500</b>	<b>1'879'296</b>

Les revenus concernent les prestations de l'office des améliorations foncières dans le cadre des remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

<b>Équipement agricole (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	1'500	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'945'706
Coûts des services centraux	0	0	141'703
Revenus	6'600	10'000	10'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'100</b>	<b>-10'000</b>	<b>2'077'410</b>

Les revenus de l'équipement agricole sont des émoluments liés à l'octroi des subventions de constructions rurales.

<b>Paiement directs (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	6'940	40'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	700'422
Coûts des services centraux	0	0	332'344
Revenus	192'781	2'000	2'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-185'842</b>	<b>38'000</b>	<b>1'060'766</b>

Les charges directes concernent les projets informatiques de l'office des paiements directs (nouvelle mesure de la Politique agricole fédérale).

Quant aux revenus, il s'agit d'émoluments lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles.

<b>Protection des végétaux (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'206	4'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	151'500
Coûts des services centraux	0	0	63'378
Revenus	0	1'000	1'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>3'206</b>	<b>3'000</b>	<b>217'878</b>

Les charges directes concernent les frais divers de l'office phytosanitaire pour la lutte contre les maladies et ravageurs.

<b>Viticult. et encav. de l'Etat (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	599'049	389'000	489'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	606'253
Coûts des services centraux	0	0	285'059
Revenus	485'155	467'600	576'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>113'894</b>	<b>-78'600</b>	<b>803'612</b>

La mise en place d'une nouvelle méthode de comptabilisation des ventes de vin et une réévaluation des stocks ont influencé à la hausse les charges directes et les revenus. À noter que les charges directes incluent également le tâcheronnage, l'achat de matériel et l'entretien du domaine viticole.

<b>Réinsertion (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	678'687	854'500	813'500
Coûts salariaux et de structure	45	0	1'766'064
Coûts des services centraux	0	0	740'846
Revenus	1'831'373	1'891'950	1'731'950
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'152'641</b>	<b>-1'037'450</b>	<b>1'588'460</b>

Les charges directes intègrent les coûts liés aux prestations, les fournitures et l'entretien des bâtiments du site et des viabilités.

Quant aux revenus, il s'agit des recettes du restaurant "La Terrassiette", des locations et des subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle (en baisse).

<b>Infrastructures Etat (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	177'226	99'150	85'910
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	386'828	330'000	396'600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-209'601</b>	<b>-230'850</b>	<b>-310'690</b>

Les charges directes concernent l'entretien des fermes de l'État. Elles diminuent en raison de l'ouverture prochaine d'un crédit d'engagement destiné à des travaux d'assainissement (dépenses à caractère d'investissement). Quant aux revenus, ils sont liés principalement aux fermages agricoles et à la Grange aux concerts.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	131'225
Coûts des services centraux	0	0	64'463
Revenus	114'881	120'000	120'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-114'881</b>	<b>-120'000</b>	<b>75'688</b>

Les revenus concernent la refacturation à Casei pour le salaire du consultant en économie laitière.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contribution qualité paysage	449'583	288'000	288'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000
Promo.éco.laitière & prod.bovine	175'143	180'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	310'600	336'000	336'000
Subv. Accordées aux entreprises privées	0	0	0
Vulgarisation et formation	381'488	401'500	401'500
<b>Total charges nettes</b>	<b>1'506'814</b>	<b>1'395'500</b>	<b>1'398'500</b>

Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.

Contrôle agricole : Convention avec l'ANAPI.

Subventions pour la promotion : Concerne principalement le placement de bétail et NVT (Neuchâtel Vins et Terroir).

Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Domaines agricoles	0	0	0
Domaines viticoles	0	0	0
Frais de rappel	-460	0	0
Paiements directs et écologiques	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-460</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# **Service consommation et aff. vétérinaires (SCAV)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Mise en œuvre de la nouvelle législation fédérale sur les denrées alimentaires ;
- Mise en œuvre des législations sur la police du commerce.

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. En parallèle à ses prestations de base, le service devra collaborer intensément à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>11'219'357</b>	<b>10'918'000</b>	<b>11'155'425</b>	<b>+237'425</b>	<b>+2.2%</b>	<b>11'155'425</b>	<b>11'155'425</b>	<b>11'155'425</b>
40 Revenus fiscaux	4'082'985	3'900'000	4'080'000	+180'000	+4.6%	4'080'000	4'080'000	4'080'000
41 Patentes et concessions	3'616'385	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
42 Taxes	3'055'698	2'960'000	3'031'425	+71'425	+2.4%	3'031'425	3'031'425	3'031'425
43 Revenus divers	32'597	82'000	60'000	-22'000	-26.8%	60'000	60'000	60'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	431'693	426'000	434'000	+8'000	+1.9%	434'000	434'000	434'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'385'840</b>	<b>8'637'451</b>	<b>9'446'275</b>	<b>+808'824</b>	<b>+9.4%</b>	<b>8'862'100</b>	<b>8'897'047</b>	<b>8'894'494</b>
30 Charges de personnel	4'323'075	4'466'980	4'501'857	+34'877	+0.8%	4'518'244	4'553'191	4'582'606
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'342'869	2'407'900	2'516'900	+109'000	+4.5%	2'516'900	2'516'900	2'516'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	141'164	167'571	145'331	-22'240	-13.3%	231'956	231'956	199'988
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'577'048	1'595'000	1'595'000	+0	0.0%	1'595'000	1'595'000	1'595'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'684	0	687'187	+687'187	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2'833'517</b>	<b>2'280'549</b>	<b>1'709'150</b>	<b>-571'399</b>	<b>-25.1%</b>	<b>2'293'325</b>	<b>2'258'378</b>	<b>2'260'931</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'833'517</b>	<b>2'280'549</b>	<b>1'709'150</b>	<b>-571'399</b>	<b>-25.1%</b>	<b>2'293'325</b>	<b>2'258'378</b>	<b>2'260'931</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>2'833'517</b>	<b>2'280'549</b>	<b>1'709'150</b>	<b>-571'399</b>	<b>-25.1%</b>	<b>2'293'325</b>	<b>2'258'378</b>	<b>2'260'931</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	47.00	48.00	47.00	-1.00	-2.1%	47.00	47.00	47.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.19	35.19	35.19	+0.00	0.0%	35.19	35.19	35.19

### Commentaires

Durant l'exercice 2018, les recettes liées à l'impôt sur les maisons de jeux (groupe 40) étaient en augmentation. Le montant budgété pour l'exercice 2020 a donc été adapté en conséquence et affiche une augmentation de CHF 180'000 par rapport au budget 2019. Concernant les taxes (groupe 42), différents émoluments encaissés dans le domaine notamment de la police du commerce, ainsi que les recettes du laboratoire ont également été adaptés aux comptes 2018 lors du processus budgétaire, soit une augmentation de CHF 70'000 par rapport au budget 2019.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), le coût de la surveillance des épizooties à charge du canton en 2020 sera supérieur d'environ CHF 35'000 au coût payé en 2018. De plus, l'OSAV a informé le DDTE de la mise à charge des cantons des coûts de la surveillance nationale des résidus dans les denrées alimentaires dès 2020. Le courrier ne fait pas état du montant qui sera mis à charge du canton de Neuchâtel mais il pourrait se monter à environ CHF 70'000. En conséquence, les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) subissent une augmentation d'un peu plus de CHF 100'000.

Après de nombreux efforts en termes de réorganisation et de réduction des effectifs, le personnel du SCAV devrait rester stable durant les prochaines années.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020			
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>					<b>42'000</b>	<b>0</b>	<b>42'000</b>	<b>40'000</b>	<b>0</b>	<b>40'000</b>
Acquis. d'équip. pour labo "Consommation"	15.05.2019	95'000	0		30'000	0	30'000	40'000	0	40'000
Acquisitions d'équip. pour le labo vétér	28.06.2018	75'000	47'449		12'000	0	12'000	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>685'000</b>	<b>0</b>	<b>685'000</b>
Equipements labo. d'analyses bio.		90'000	0		0	0	0	90'000	0	90'000
Equipements laboratoire de chimie		520'000	0		0	0	0	520'000	0	520'000
Equipements laboratoire vétérinaire		95'000	0		0	0	0	50'000	0	50'000
Poids inox de 10 kg		25'000	0		0	0	0	25'000	0	25'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le service a besoin d'un crédit cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par le changement des règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix se situe entre CHF 10'000 et CHF 100'000, doit être remplacé ces prochaines années dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. Pour le laboratoire de chimie, il est prévu l'acquisition d'un spectromètre de masse en tandem quadripôle temps de vol (QqRQF) afin de moderniser les techniques d'analyses.

Finalement, un crédit d'engagement de CHF 25'000 est sollicité pour remplacer les poids étalons pour la vérification métrologique, les poids actuels ne répondant plus aux normes d'hygiène en vigueur dans les entreprises.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	209'926	337'000	407'000
Coûts salariaux et de structure	5'130	0	2'176'948
Coûts des services centraux	0	0	430'453
Revenus	302'239	271'500	301'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-87'183</b>	<b>65'500</b>	<b>2'712'901</b>

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire, ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Dès 2020, l'OSAV a informé le DDTE de la mise à charge des cantons des coûts de la surveillance nationale des résidus dans les denrées alimentaires estimés à CHF 70'000.

Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des revenus.

Santé animale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	525'841	552'500	587'500
Coûts salariaux et de structure	49'524	0	630'973
Coûts des services centraux	0	0	126'688
Revenus	273'628	298'000	308'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>301'736</b>	<b>254'500</b>	<b>1'037'160</b>

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, qui seront augmentés de CHF 35'000 pour les années suivantes, de coûts pour l'élimination des cadavres d'animaux et de coûts pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les revenus sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	27'485	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	366'753
Coûts des services centraux	0	0	73'637
Revenus	51'682	55'000	55'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-24'197</b>	<b>-25'000</b>	<b>415'390</b>

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les revenus des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

## Service consommation et aff. vétérinaires (SCAV)

Métriologie (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	38'829	52'000	52'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	281'738
Coûts des services centraux	0	0	58'486
Revenus	256'862	337'000	328'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-218'033</b>	<b>-285'000</b>	<b>64'223</b>

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

Police des chiens (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	13'828	11'000	11'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	216'897
Coûts des services centraux	0	0	43'549
Revenus	331'300	325'000	335'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-317'472</b>	<b>-314'000</b>	<b>-63'554</b>

Les revenus concernent les recettes encaissées auprès des communes pour la taxe sur les chiens.

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	5'934	500	500
Coûts salariaux et de structure	0	0	106'531
Coûts des services centraux	0	0	21'065
Revenus	0	4'000	4'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>5'934</b>	<b>-3'500</b>	<b>124'096</b>

Les eaux des piscines et des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des charges directes et des revenus stables.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	7'183	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	14'788
Coûts des services centraux	0	0	2'969
Revenus	7'530	4'000	4'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-347</b>	<b>1'000</b>	<b>18'758</b>

La surveillance des pharmacies vétérinaires génèrent des charges directes et des revenus stables.

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	50'687	43'000	43'000
Coûts salariaux et de structure	36'286	0	128'166
Coûts des services centraux	0	0	25'733
Revenus	99'329	54'000	54'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-12'356</b>	<b>-11'000</b>	<b>142'900</b>

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels.

Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	12'407	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	364'246
Coûts des services centraux	0	0	73'004
Revenus	492'852	495'500	505'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-480'445</b>	<b>-455'500</b>	<b>-28'250</b>

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. De plus, des recettes de laboratoires pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturées annuellement à des tiers pour CHF 380'000. Quant aux charges directes, elles concernent les consommables de laboratoires qui sont achetés pour effectuer ces diverses prestations.

Police du commerce (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	75'683	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	364'320
Coûts des services centraux	0	0	76'330
Revenus	456'498	435'000	445'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-380'815</b>	<b>-423'000</b>	<b>7'650</b>

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des revenus. Il est à noter que le nombre de manifestations publiques autorisées est en augmentation.



### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Indemnité bétail abattu	17'955	20'000	20'000
Redevances pol.com. formation	377'264	375'000	375'000
Redevances pol.com. tourisme	1'107'198	1'125'000	1'125'000
Subvention aux refuges	54'560	55'000	55'000
Subvention contrôle de la vendange	-34'352	-34'000	-34'000
Subvention surveillance épizooties	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>1'522'626</b>	<b>1'541'000</b>	<b>1'541'000</b>

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont stables et n'appellent donc pas de commentaires particuliers.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-10'692	0	0
Impôt maisons jeux	-4'082'985	-3'900'000	-4'080'000
Loterie romande	-144'230	-150'000	-150'000
Mandats Jura	-51'425	-55'000	-51'425
Redevances police du commerce	-3'453'925	-3'400'000	-3'400'000
Taxes de séjour	-2	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-7'743'258</b>	<b>-7'505'000</b>	<b>-7'681'425</b>

Les revenus budgétés relatif à l'impôt sur les maisons de jeux ont été alignés aux comptes 2018. Les autres revenus non incorporables sont stables.

# **Service géomatique et registre foncier (SGRF)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

## **Objectifs stratégiques**

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine du registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattachent ayant la foi publique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'777'210</b>	<b>7'865'000</b>	<b>7'605'000</b>	<b>-260'000</b>	<b>-3.3%</b>	<b>7'345'000</b>	<b>7'345'000</b>	<b>7'345'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'958'344	7'165'000	6'905'000	-260'000	-3.6%	6'645'000	6'645'000	6'645'000
43 Revenus divers	5'047	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	107'486	111'000	111'000	+0	0.0%	111'000	111'000	111'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	706'333	585'000	585'000	+0	0.0%	585'000	585'000	585'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'929'997</b>	<b>7'171'900</b>	<b>7'870'492</b>	<b>+698'592</b>	<b>+9.7%</b>	<b>7'035'436</b>	<b>7'084'011</b>	<b>7'120'722</b>
30 Charges de personnel	6'516'051	6'667'900	6'540'912	-126'988	-1.9%	6'530'436	6'579'011	6'615'722
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	367'354	456'000	456'000	+0	0.0%	456'000	456'000	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	46'593	48'000	873'580	+825'580	+1'720.0%	49'000	49'000	49'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>847'213</b>	<b>693'100</b>	<b>-265'492</b>	<b>-958'592</b>	<b>-138.3%</b>	<b>309'564</b>	<b>260'989</b>	<b>224'278</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>847'213</b>	<b>693'100</b>	<b>-265'492</b>	<b>-958'592</b>	<b>-138.3%</b>	<b>309'564</b>	<b>260'989</b>	<b>224'278</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>847'213</b>	<b>693'100</b>	<b>-265'492</b>	<b>-958'592</b>	<b>-138.3%</b>	<b>309'564</b>	<b>260'989</b>	<b>224'278</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	58.00	57.00	56.00	-1.00	-1.8%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	51.90	50.90	49.90	-1.00	-2.0%	49.90	49.90	49.90

### Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), la diminution des revenus s'explique par la suppression d'un EPT dans le domaine du registre foncier. Pour rappel, en 2018, un EPT avait été engagé de manière temporaire afin d'accélérer l'encaissement des montants liés au traitement des réquisitions au registre foncier et ainsi réduire les délais de traitement. Il sera supprimé dès avril 2020.

Concernant le budget des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), il demeure constant par rapport au budget 2019 et pour les années à venir. La différence par rapport aux comptes 2018 s'explique par le fait que tous les mandats et développements prévus au budget 2018 n'ont pas pu être réalisés.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	94'035
Coûts des services centraux	0	0	18'438
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>112'472</b>

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

<b>Diffusion de la mensuration officielle (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	110'809
Coûts des services centraux	0	0	15'723
Revenus	20'369	10'000	10'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-20'369</b>	<b>-10'000</b>	<b>116'532</b>

Les revenus concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 150'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

<b>Prod. des documents de mutation (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	785'031
Coûts des services centraux	0	0	126'933
Revenus	976'529	979'000	989'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-976'529</b>	<b>-979'000</b>	<b>-77'036</b>

Les revenus concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2020 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

<b>Renouvellement du cadastre (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	806'220
Coûts des services centraux	0	0	158'937
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>965'157</b>

L'objectif pour 2020 est de réaliser l'accord de prestation 2020 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2020-2023.

<b>Maintenance rés. pts fixes &amp; bornes (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	129'610
Coûts des services centraux	0	0	22'104
Revenus	78'993	85'000	75'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-78'993</b>	<b>-85'000</b>	<b>76'714</b>

Les revenus concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2020 est de maintenir un nombre de points fixes suffisant pour assurer la mise à jour.

<b>Contrôle des dossiers de PPE (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	129'504
Coûts des services centraux	0	0	19'244
Revenus	98'979	125'000	125'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-98'979</b>	<b>-125'000</b>	<b>23'748</b>

Les revenus concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2020 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

<b>SITN (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'050'355
Coûts des services centraux	0	0	142'789
Revenus	15'353	25'000	25'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-15'353</b>	<b>-25'000</b>	<b>1'168'143</b>

Les revenus concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2020 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D, meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, développement de nouveaux domaines, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

<b>Projets d'intérêts généraux (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	587'688
Coûts des services centraux	0	0	95'024
Revenus	737'670	500'000	611'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-737'670</b>	<b>-500'000</b>	<b>71'712</b>

Les revenus concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2020 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

<b>Gestion des droits du registre foncier (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	-20'056	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'126'431
Coûts des services centraux	0	0	416'936
Revenus	5'122'571	5'286'000	5'079'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'142'627</b>	<b>-5'286'000</b>	<b>-2'535'633</b>

Les revenus concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2020 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace.

<b>Diffusion de documents RF (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	3'517	29'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	357'332
Coûts des services centraux	0	0	70'063
Revenus	576'742	545'000	525'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-573'225</b>	<b>-516'000</b>	<b>-67'605</b>

Les revenus concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2020 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc).

<b>Expertises &amp; analyses (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	176'215
Coûts des services centraux	0	0	34'551
Revenus	86'479	20'000	20'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-86'479</b>	<b>-20'000</b>	<b>190'766</b>

Les revenus concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2020 est de maintenir les objectifs de délais et de contrôle des coûts.

<b>Prestations inspectorat (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	274'350
Coûts des services centraux	0	0	53'792
Revenus	30'330	124'000	114'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-30'330</b>	<b>-124'000</b>	<b>214'142</b>

Les revenus concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2020 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).

<b>Secrétariat de commissions (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	32'087
Coûts des services centraux	0	0	6'292
Revenus	31'650	55'000	32'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-31'650</b>	<b>-55'000</b>	<b>6'379</b>

Les revenus concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2020 est de maintenir l'objectif de couverture des coûts.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Cadastre RDPPF	0	-111'000	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>0</b>	<b>-111'000</b>	<b>0</b>

Le revenu concerne la contribution de la Confédération aux charges d'exploitation du cadastre RDDPF. Pour le budget 2020, ce montant a été affecté au groupe de prestations "Projets d'intérêts généraux".

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-1'546	0	0
Subventions fédérales	20'056	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>18'510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# Fonds d'aménagement du territoire

## Évolution de l'environnement et des tâches

En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront leur plan d'aménagement. Les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. Vu que les plans des communes seront révisés ces prochaines années, de telles opérations de compensation sont attendues. La loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) a été révisée et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value passe de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

## Objectifs stratégiques

- En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019 CHF	%	PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>367'544</b>	<b>993'818</b>	<b>1'334'100</b>	<b>+340'282</b>	<b>+34.2%</b>	<b>1'346'900</b>	<b>1'360'900</b>	<b>1'374'900</b>
40 Revenus fiscaux	290'134	961'100	315'585	-645'515	-67.2%	8'900	39'600	131'338
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	32'718	1'018'515	+985'797	+3'013.0%	1'338'000	1'321'300	1'243'562
46 Revenus de transfert	77'410	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>367'544</b>	<b>993'818</b>	<b>1'334'100</b>	<b>+340'282</b>	<b>+34.2%</b>	<b>1'346'900</b>	<b>1'360'900</b>	<b>1'374'900</b>
30 Charges de personnel	0	0	2'000	+2'000	--	2'000	2'000	2'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	396'789	185'000	319'000	+134'000	+72.4%	319'000	319'000	319'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	2'264'238	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	-2'293'483	520'000	743'900	+223'900	+43.1%	755'100	766'900	779'200
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	288'818	269'200	-19'618	-6.8%	270'800	273'000	274'700
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans.

Au niveau des charges, le budget des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) augmente notamment en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle LAT et avec la recherche de nouvelles surfaces d'assolement. S'agissant des imputations internes (groupe 39), le fonds finance, depuis 2019 et pour une durée de 5 ans, 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Indemnisation	-2'559'998	0	223'900
Mesures de soutien	110'661	120'000	120'000
Plans d'aménagement	155'855	400'000	400'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-2'293'483</b>	<b>520'000</b>	<b>743'900</b>

Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).

Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.

Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Contrib. s/plus-val.	-290'134	-961'100	-315'585
<b>Total charges nettes</b>	<b>-290'134</b>	<b>-961'100</b>	<b>-315'585</b>

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans.

# Fonds des routes communales

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) prévue au 1er janvier 2020 implique la suppression du fonds des routes communales et le versement du solde de sa fortune aux communes recevant des routes déclassées.

## Objectifs stratégiques

- Conseiller les communes recevant des routes déclassées dans la gestion d'éventuels projets ;
- Verser aux communes concernées leur part du solde du fonds des routes communales.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'908'200</b>	<b>1'936'500</b>	<b>5'646'446</b>	<b>+3'709'946</b>	<b>+191.6%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	5'646'446	+5'646'446	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'908'200	1'936'500	0	-1'936'500	-100.0%	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'908'200</b>	<b>1'936'500</b>	<b>5'646'446</b>	<b>+3'709'946</b>	<b>+191.6%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	286'500	0	-286'500	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	408'706	250'000	0	-250'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'499'495	1'400'000	5'646'446	+4'246'446	+303.3%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

L'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP prévoit le versement du solde de la fortune du fonds des routes communales aux communes recevant des routes déclassées. Ce virement se concrétise par une augmentation du prélèvement à la fortune (groupe 45) et un transfert au SPCH via les imputations internes (groupe 39) afin qu'il procède au versement de ce solde auxdites communes.



## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Subventions pour le trafic routier **	408'706	250'000	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>408'706</b>	<b>250'000</b>	<b>0</b>

Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP, le fonds des routes communales est dissout et ne pourra donc plus subventionner les communes pour les travaux routiers.

# Fonds cantonal de l'énergie

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales fédérales. Avec la nouvelle stratégie énergétique 2050 de la Confédération, ce programme va se poursuivre au moins jusqu'en 2025.

## Objectifs stratégiques

- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015-2025 pour tendre vers une société à 2000 watts ;
- Favoriser l'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal ;
- Obtenir la prolongation du Programme Bâtiments au-delà de 2025 ainsi qu'un cofinancement fédéral de 3 francs pour 1 franc cantonal ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'380'040</b>	<b>9'509'944</b>	<b>8'806'468</b>	<b>-703'476</b>	<b>-7.4%</b>	<b>8'809'888</b>	<b>8'809'888</b>	<b>8'809'888</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'936'000	1'900'000	1'900'000	+0	0.0%	1'900'000	1'900'000	1'900'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	784'944	331'468	-453'476	-57.8%	334'888	334'888	334'888
46 Revenus de transfert	372'195	325'000	375'000	+50'000	+15.4%	375'000	375'000	375'000
47 Subventions à redistribuer	4'071'845	6'500'000	6'200'000	-300'000	-4.6%	6'200'000	6'200'000	6'200'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'380'040</b>	<b>9'509'944</b>	<b>8'806'468</b>	<b>-703'476</b>	<b>-7.4%</b>	<b>8'809'888</b>	<b>8'809'888</b>	<b>8'809'888</b>
30 Charges de personnel	47'894	54'944	54'888	-56	-0.1%	54'888	54'888	54'888
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	195'564	505'000	405'000	-100'000	-19.8%	405'000	405'000	405'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'269'673	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	795'064	2'450'000	2'150'000	-300'000	-12.2%	2'150'000	2'150'000	2'150'000
37 Subventions à redistribuer	4'071'845	6'500'000	6'200'000	-300'000	-4.6%	6'200'000	6'200'000	6'200'000
39 Imputations internes	0	0	-3'420	-3'420	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) représentent les subventions cantonales du Programme bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) intègrent les subventions fédérales correspondantes. Les variations constatées par rapport aux comptes 2018 sont liées à l'état d'avancement des travaux que les ayants droit n'ont pas encore achevé, ce qui implique que leur subvention n'a pas encore pu être versée.

Au niveau des revenus, la redevance électrique est présentée sous « Patentes et concessions » (groupe 41).

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Programme Bâtiment - Part cantonale	422'869	2'125'000	1'775'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>422'869</b>	<b>2'125'000</b>	<b>1'775'000</b>

Comme mentionné ci-dessus, les paiements des subventions dépendent de l'état d'avancement des travaux. Comme cela représente en 2018 une proportion assez importante des dossiers en cours, cela explique les montants de subventions relativement modérés qui ont pu être octroyés par rapports aux budgets prévus. À noter que le dédommagement de la Confédération (quelque CHF 372'000 en 2018) est pris en compte dans les charges nettes indiquées ci-contre.

# Fonds des eaux

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Suite aux modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués seront pris en charge par le fonds.

## Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de favoriser l'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
	2018	Budget 2019		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'845'258</b>	<b>12'253'000</b>	<b>7'056'554</b>	<b>-5'196'446</b>	<b>-42.4%</b>	<b>13'763'020</b>	<b>14'763'020</b>	<b>13'733'020</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	8'845'258	8'717'000	8'720'000	+3'000	+0.0%	8'720'000	8'720'000	8'720'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	3'536'000	0	-3'536'000	-100.0%	4'743'020	5'743'020	4'713'020
46 Revenus de transfert	0	0	-1'663'446	-1'663'446	--	300'000	300'000	300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'845'258</b>	<b>12'253'000</b>	<b>7'056'554</b>	<b>-5'196'446</b>	<b>-42.4%</b>	<b>13'763'020</b>	<b>14'763'020</b>	<b>13'733'020</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	192'687	423'000	-6'632'260	-7'055'260	-1'667.9%	1'315'000	1'315'000	1'285'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'437'786	0	2'240'794	+2'240'794	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'614'784	7'930'000	10'248'020	+2'318'020	+29.2%	11'248'020	12'248'020	11'248'020
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'600'000	3'900'000	1'200'000	-2'700'000	-69.2%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

En 2020, la provision "Sites pollués" sera dissoute. Cette opération produira deux incidences comptables sur le fonds, à savoir la dissolution de la provision, contenant les charges brutes d'assainissement, et l'extourne du compte transitoire, contenant les

subventions fédérales à recevoir dans le cadre de ces travaux. Ainsi, le budget 2020 présentera exceptionnellement un revenu au niveau du groupe 31 (généré par la dissolution de la provision) et une charge au niveau du groupe 46 (générée par l'extourne des subventions fédérales comptabilisées en transitoire). Par la suite, soit dès 2021, les dépenses et les revenus seront assumés directement par les groupes 31 et 46 (en lieu et place de la provision et de l'actif transitoire).

Au niveau des charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximum qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux auxquelles s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. L'augmentation budgétaire par rapport à 2019 s'explique par d'importants travaux dans le domaine de l'épuration des eaux (STEP du Locle, de Neuchâtel, etc.) et dans l'adduction (notamment station de traitement de Champ-Bougins) qui devront être entrepris ces prochaines années, même si le calendrier de ces travaux est susceptible de modifications.

Quant aux imputations internes (groupe 39), elles ne concernent plus que la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité puisque le remboursement de la provision « Sites pollués » s'achève en 2019.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020			
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>										
Epuration des eaux et adduction	--	--	--	7'794'000	7'794'000	7'794'000	0	10'000'000	10'000'000	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Selon les règles comptables, les subventions d'investissement doivent figurer au budget des investissements. Cependant, comme celles-ci sont couvertes par une recette affectée, elle apparaît également dans la ligne de crédit impliquant une dépense nette nulle. Cette recette d'investissement provient du fonds au titre des charges de transfert.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Eaux	3'614'784	7'930'000	11'793'446
<b>Total charges nettes</b>	<b>3'614'784</b>	<b>7'930'000</b>	<b>11'793'446</b>

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissements accordées aux communes. A ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

# Fonds forestier de réserve

## Évolution de l'environnement et des tâches

La morosité actuelle du marché des bois fait que le fonds forestier de réserve n'est plus régulièrement approvisionné par des recettes provenant de la vente du bois issu des forêts de l'État. Il remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Il était par exemple utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.), mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement.

## Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures ou acquisitions de forêts ;
- Mesures favorisant l'utilisation du bois.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>139'699</b>	<b>128'000</b>	<b>58'300</b>	<b>-69'700</b>	<b>-54.5%</b>	<b>58'300</b>	<b>58'300</b>	<b>58'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	3'417	5'000	5'000	+0	0.0%	5'000	5'000	5'000
42 Taxes	14'806	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	6'700	0	-6'700	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	90'061	64'000	0	-64'000	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	31'414	36'300	37'300	+1'000	+2.8%	37'300	37'300	37'300
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>150'177</b>	<b>140'000</b>	<b>70'300</b>	<b>-69'700</b>	<b>-49.8%</b>	<b>70'300</b>	<b>70'300</b>	<b>70'300</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	112'923	110'000	40'000	-70'000	-63.6%	40'000	40'000	40'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	9'754	0	2'800	+2'800	--	2'800	2'800	2'800
36 Charges de transfert	27'500	30'000	27'500	-2'500	-8.3%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-10'478</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>
44 Revenus financiers	10'478	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	10'478	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Au niveau des revenus, la différence significative provient du fait que le processus de subventionnement RPT des infrastructures forestières fait dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement et ne transite donc plus par ce fonds comme par le passé.

S'agissant des charges, elles sont limitées au vu du manque d'approvisionnement du fonds. Une réserve de CHF 40'000 a été maintenue pour d'éventuels besoins extraordinaires alors que le soutien à ForêtNeuchâtel et Lignum forme les charges de transfert.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Appui organismes but non lucratif	27'500	30'000	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-90'061	-64'000	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-62'561</b>	<b>-34'000</b>	<b>27'500</b>

Au niveau des charges, il s'agit d'un appui délivré à Lignum Neuchâtel et ForêtNeuchâtel pour l'encouragement à l'utilisation du bois indigène. Quant aux revenus, ils ne transitent plus par le fonds comme expliqué précédemment.

# Fonds de conservation de la forêt

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

## Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>20'008</b>	<b>62'500</b>	<b>20'000</b>	<b>-42'500</b>	<b>-68.0%</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	20'008	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	61'300	18'800	-42'500	-69.3%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>20'008</b>	<b>62'600</b>	<b>20'100</b>	<b>-42'500</b>	<b>-67.9%</b>	<b>20'100</b>	<b>20'100</b>	<b>20'100</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'508	62'600	20'100	-42'500	-67.9%	20'100	20'100	20'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	500	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>
44 Revenus financiers	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds.

Au niveau des charges, une grande partie des dépenses planifiées en 2019 dans le groupe 31 était liée à la finalisation d'une ancienne compensation écologique à assurer en relation avec les travaux menés pour le Pont Noir à Valangin, encore en cours. La dépense prévue pour 2020 tient compte d'une finalisation échelonnée et de dépenses moyennes liées aux reboisements et aux habitats entretenus.



# Fonds agricole et viticole

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

## Objectifs stratégiques

- Promotion des produits du terroir et des vins neuchâtelois ;
- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>423'787</b>	<b>380'600</b>	<b>430'600</b>	<b>+50'000</b>	<b>+13.1%</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	309'635	321'000	321'000	+0	0.0%	321'000	321'000	321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	113'567	59'600	109'600	+50'000	+83.9%	59'600	59'600	59'600
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	565	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>423'787</b>	<b>380'600</b>	<b>430'600</b>	<b>+50'000</b>	<b>+13.1%</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>
30 Charges de personnel	5'788	5'500	5'500	+0	0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	24	100	100	+0	0.0%	100	100	100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	417'976	375'000	425'000	+50'000	+13.3%	375'000	375'000	375'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Subventions liées à la viticulture	417'976	375'000	425'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>417'976</b>	<b>375'000</b>	<b>425'000</b>

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à NVT (Neuchâtel, Vins et Terroir) pour la mise en valeur des produits du terroir. L'augmentation prévue au budget de CHF 50'000 concerne la Campagne d'Oeil-de-Perdrix.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Frais de rappel	-20	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

# Fonds des mensurations officielles

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 6 conventions-programmes et 22 accords de prestations avec la Confédération. Ces mandats ont une durée d'exécution de plusieurs années qui sont gérés par le fonds avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

## Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'019'943</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'100'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	319'164	100'000	150'000	+50'000	+50.0%	150'000	150'000	150'000
43 Revenus divers	200	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	347'085	850'000	910'000	+60'000	+7.1%	975'000	1'035'000	840'000
46 Revenus de transfert	243'242	420'000	310'000	-110'000	-26.2%	250'000	200'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	110'252	30'000	30'000	+0	0.0%	25'000	15'000	10'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'019'940</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'100'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	270'275	900'000	900'000	+0	0.0%	900'000	900'000	600'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	2	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	749'662	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	3	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-3	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), suite à la signature de la convention entre la Confédération et les cantons sur l'indemnisation et les modalités de l'échange entre autorités de géodonnées de base relevant du droit fédéral, il n'y a plus eu de montants facturés aux communes en 2018. Il y a toutefois eu la signature de nouveaux contrats d'utilisateurs suite à la

livraison de nouvelles données cadastrales et de nouveaux produits ainsi que la vente unique de géodonnées à un client. Suite à ces expériences, les montants prévus pour 2020 ont été revus à la hausse par rapport au budget 2019. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), les propriétaires touchés par une nouvelle mensuration participent aux coûts des travaux. La participation n'est demandée que lorsque le boucllement est réalisé. Les variations représentent les fluctuations des boucllements prévus ces prochaines années. S'agissant des imputations internes (groupe 49), elles représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier (CHF 30'000).

Concernant les charges, le budget des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés (CHF 900'000) et celui des imputations internes (groupe 39) représente le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO (CHF 500'000).

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Fds des mensurations officielles	-246'829	-420'000	-310'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-246'829</b>	<b>-420'000</b>	<b>-310'000</b>

Ce montant représente la participation de la Confédération (CHF 50'000), des communes (CHF 10'000) et des propriétaires fonciers (CHF 250'000) aux frais de nouvelles mensurations. Il n'est demandé que lorsque les travaux sont terminés.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-194	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-194</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de commentaires particuliers.

## **11 Département de l'économie et de l'action sociale**

SEAS	Secrétariat général DEAS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
STAT	Service de statistique

# **Secrétariat général DEAS (SEAS)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'économie et de l'action sociale est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SEAS également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCCT). Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'impulsion, il est enfin chargé du renforcement de l'attractivité du canton et de son rayonnement.

## **Objectifs stratégiques**

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, domiciliation, accords de positionnement stratégiques, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>49'207'136</b>	<b>50'772'400</b>	<b>57'366'885</b>	<b>+6'594'485</b>	<b>+13.0%</b>	<b>58'099'281</b>	<b>58'907'702</b>	<b>59'561'130</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	60'048	64'500	4'984'500	+4'920'000	+7'627.9%	4'984'500	4'984'500	4'984'500
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	43'168'978	44'520'900	46'428'685	+1'907'785	+4.3%	47'055'181	47'757'702	48'305'130
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'978'110	6'187'000	5'953'700	-233'300	-3.8%	6'059'600	6'165'500	6'271'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>130'306'696</b>	<b>131'521'428</b>	<b>139'217'274</b>	<b>+7'695'846</b>	<b>+5.9%</b>	<b>140'315'318</b>	<b>142'529'474</b>	<b>144'432'613</b>
30 Charges de personnel	849'731	870'528	1'059'146	+188'618	+21.7%	1'065'434	1'073'822	1'083'183
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	471'353	24'700	726'950	+702'250	+2'843.1%	626'950	376'950	376'950
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	128'984'032	130'624'600	137'332'395	+6'707'795	+5.1%	138'621'434	141'077'202	142'970'980
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'579	1'600	98'783	+97'183	+6'073.9%	1'500	1'500	1'500
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-81'099'560</b>	<b>-80'749'028</b>	<b>-81'850'389</b>	<b>-1'101'361</b>	<b>-1.4%</b>	<b>-82'216'037</b>	<b>-83'621'772</b>	<b>-84'871'483</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-81'099'560</b>	<b>-80'749'028</b>	<b>-81'850'389</b>	<b>-1'101'361</b>	<b>-1.4%</b>	<b>-82'216'037</b>	<b>-83'621'772</b>	<b>-84'871'483</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-81'099'560</b>	<b>-80'749'028</b>	<b>-81'850'389</b>	<b>-1'101'361</b>	<b>-1.4%</b>	<b>-82'216'037</b>	<b>-83'621'772</b>	<b>-84'871'483</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	7.00	8.00	+1.00	+14.3%	8.00	8.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.60	5.60	6.60	+1.00	+17.9%	6.60	6.60	6.60

**Commentaires**

À partir du bouclage des comptes 2018, une partie des flux financiers avec la CCNC au niveau des prestations complémentaires AVS/AI a été modifiée afin de respecter le principe du produit brut. Auparavant, les montants restitués (ou abandonnés) par les bénéficiaires à la CCNC étaient pris en compte pour calculer le montant avancé par le SEAS ; seul le montant net était payé à la CCNC. Les flux sont désormais séparés, ce qui implique une augmentation des charges de transfert (groupe 36) de CHF 4,6 mio et des pertes sur créances pour CHF 285'000 (groupe 31). Ces deux montants cumulés apparaissent sous le groupe de revenus 42 Taxes au titre de remboursement de subventions pour un montant total de CHF 4.9 mio.

Hormis les éléments ci-dessus, les revenus de transfert (groupe 46) regroupent les subventions fédérales pour les PC AVS/AI ainsi que pour les frais administratifs qui y sont liés. La hausse budgétée, notamment au niveau des PC AVS/AI, correspond à l'augmentation des charges de ces dernières.

Les revenus internes (groupe 49) correspondent principalement au transfert à la facture sociale des composantes Alfa Sal et intégration socio-professionnelle. Le solde, pour un montant de CHF 61'000, correspond au déversement des charges du SEAS pour les tâches effectuées pour le service de l'emploi. Ce dernier apparaît dans les principaux groupes de prestations ci-après.

La progression des charges du SEAS (groupes 30 et 31) est liée à la mise en œuvre du volet APS (Accord de Positionnement Stratégique) du programme d'impulsion et aux pertes sur créances susmentionnées.

Les charges de transfert regroupent les PC AVS/AI, les allocations familiales (pour personnes sans activité lucrative et agricoles), les charges liées à l'insertion socio-professionnelle (subvention au CNIP), ainsi que les frais administratifs liés aux PC AVC/AI, au contrôle LAA et aux ALFA SAL. Le volet « subventions de fonctionnement » des APS est budgété à CHF 800'000. Abstraction faite des éléments susmentionnés, la progression des charges de transfert s'élève à CHF 1,3 mio. Ce montant tient compte d'une optimisation des allocations pour impotents qui font l'objet d'un financement fédéral.

Les charges internes (groupes 39) sont composées du déversement des forfaits des services centraux diminué des écarts statistiques RH.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	15'014	10'000	0
Coûts salariaux et de structure	8'400	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>23'414</b>	<b>10'000</b>	<b>0</b>

Suite à la modification du catalogue des prestations des secrétariats généraux, les groupes de prestations suivants ne sont plus documentés.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	4'688	6'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>4'688</b>	<b>6'000</b>	<b>0</b>

Idem

Prestations de département DEAS (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	1'000	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	60'028	64'500	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-60'028</b>	<b>-63'500</b>	<b>0</b>

Idem

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	215'210
Coûts des services centraux	0	0	39'981
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>255'191</b>

Ce groupe inclut les charges liées aux prestations de secrétariat et d'administration du SEAS.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	37'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	419'282
Coûts des services centraux	0	0	77'893
Revenus	0	0	47'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486'975</b>

Ce groupe inclut les charges et les revenus liés aux prestations de conseil et d'assistance du chef de département.

Les revenus correspondent au déversement des charges du SEAS au SEMP.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	149'325
Coûts des services centraux	0	0	27'741
Revenus	0	0	13'300
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>163'767</b>

Ce groupe inclut les charges et les revenus liés aux prestations de coordination (notamment en matière de finance et de gestion) du SEAS.

Les revenus correspondent au déversement des charges du SEAS au SEMP.

Prestations de département DEAS (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	47'629
Coûts des services centraux	0	0	8'663
Revenus	0	0	64'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8'209</b>

Ce groupe inclut les charges et les revenus des prestations spécifiques au SEAS, à savoir la surveillance des caisses ALFA et le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.



## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Allocations familiales	5'730'045	5'867'800	5'870'000
Conférences intercantionales	47'801	47'400	47'400
Frais administratifs	1'359'310	1'695'600	2'241'690
Insertion socio-professionnelle	400'000	400'000	100'000
Prestations complémentaires	74'783'171	78'083'800	77'189'620
Remise de cotisation	3'928'327	0	20'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>86'248'655</b>	<b>86'094'600</b>	<b>85'468'710</b>

Au niveau des PC AVS et AI, le résultat est lié à une diminution des dépenses en matière de PC. La planification médico-sociale stabilise le nb de places en homes. Au surplus, il est escompté un élargissement du cercle des rentiers bénéficiaires de l'allocation pour impotent, réduisant les besoins financiers en home. En matière de PC AI, le budget est fondé sur une faible progression de l'effectif de rentiers conformément aux tendances observées au niveau national.

Les charges administratives sont marquées, au niveau des PC AVS/AI, par une hausse consécutive au changement du logiciel informatique ainsi qu'à l'engagement de forces de travail supplémentaires pour assumer les tâches liées aux nouveaux outils et à la réforme des PC.

Les remises de cotisation concernent les cas qui ne pourront pas être intégrés dans la nouvelle procédure administrative mise en place en 2019.

La subvention au CNIP a été réduite (mais pas supprimée), conformément aux objectifs du plan financier de législature

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Ecart statistique RH	0	0	-56'995
Frais de rappel	-20	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>-56'995</b>

Les écarts statistiques globaux de l'Etat ont été répartis au prorata de la masse salariale des services.

Compte tenu des financements de tiers, ils n'ont pas été portés en diminution des groupes de prestations.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Alfa Sal	-5'578'110	-5'787'000	-5'792'700
Insertion socio-professionnelle	-400'000	-400'000	-100'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-5'978'110</b>	<b>-6'187'000</b>	<b>-5'892'700</b>

La charge nette imputée à la facture sociale diminue en raison de la baisse de la subvention au CNIP. Les allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative sont stables par rapport à 2019.

# **Service de l'économie (NECO)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice: le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort, les mutations sociétales, ...

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation).

Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités.

Les prévisions pour les années 2020-2021 connues à ce jour font état d'un ralentissement de la croissance économique. La « guerre commerciale » que se livrent certaines nations ou certains blocs n'est pas étrangère à ce phénomène. Elle peut impacter les taux de change de manière significative, pénaliser nos exportations et donc notre dynamisme économique.

Le registre du commerce est chargé de tenir le registre selon les exigences du droit fédéral et conserver les registres des régimes matrimoniaux.

## **Objectifs stratégiques**

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et à la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la mise en place du projet de veille du service de l'emploi.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'854'675</b>	<b>3'446'226</b>	<b>3'290'181</b>	<b>-156'045</b>	<b>-4.5%</b>	<b>3'304'032</b>	<b>3'269'032</b>	<b>3'285'032</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'089'722	1'150'000	1'100'000	-50'000	-4.3%	1'100'000	1'100'000	1'100'000
43 Revenus divers	14'264	11'000	86'000	+75'000	+681.8%	65'000	138'000	139'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	71'914	71'622	71'622	+0	0.0%	71'622	71'622	71'622
47 Subventions à redistribuer	1'674'849	2'208'954	2'027'149	-181'805	-8.2%	2'062'000	1'954'000	1'969'000
49 Imputations internes	3'926	4'650	5'410	+760	+16.3%	5'410	5'410	5'410
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>15'489'170</b>	<b>20'759'911</b>	<b>20'110'849</b>	<b>-649'062</b>	<b>-3.1%</b>	<b>19'540'129</b>	<b>19'344'246</b>	<b>19'227'504</b>
30 Charges de personnel	2'563'164	2'976'523	2'883'727	-92'796	-3.1%	2'898'120	2'923'390	2'940'648
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	895'418	1'037'600	1'098'810	+61'210	+5.9%	1'097'110	1'097'110	1'097'110
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'349'711	14'534'834	13'791'899	-742'935	-5.1%	13'480'899	13'367'746	13'218'746
37 Subventions à redistribuer	1'674'849	2'208'954	2'027'149	-181'805	-8.2%	2'062'000	1'954'000	1'969'000
39 Imputations internes	6'029	2'000	309'264	+307'264	+15'363.2%	2'000	2'000	2'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-12'634'495</b>	<b>-17'313'685</b>	<b>-16'820'668</b>	<b>+493'017</b>	<b>+2.8%</b>	<b>-16'236'097</b>	<b>-16'075'214</b>	<b>-15'942'472</b>
44 Revenus financiers	216'868	0	20'467	+20'467	--	20'467	20'467	20'467
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	216'868	0	20'467	+20'467	--	20'467	20'467	20'467
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-12'417'627</b>	<b>-17'313'685</b>	<b>-16'800'201</b>	<b>+513'484</b>	<b>+3.0%</b>	<b>-16'215'630</b>	<b>-16'054'747</b>	<b>-15'922'005</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-12'417'627</b>	<b>-17'313'685</b>	<b>-16'800'201</b>	<b>+513'484</b>	<b>+3.0%</b>	<b>-16'215'630</b>	<b>-16'054'747</b>	<b>-15'922'005</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	22.00	21.00	21.00	+0.00	0.0%	21.00	21.00	21.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.70	19.20	19.20	+0.00	0.0%	19.20	19.20	19.20

### Commentaires

Les charges et revenus sont stables, sous réserve d'une éventuelle révision à la baisse des émoluments du Registre du commerce, projetée par la Confédération.

Les charges d'exploitation du service diminuent de 3% en 2020 et, à moyen terme, de 5%. Ces baisses concernent principalement les charges de personnel (notamment en lien avec le redéploiement opéré en 2019) et les charges de transfert (plus particulièrement les aides à fonds perdus dans le cadre de la politique régionale suite à la révision des clés de répartition du programme CDEP-SO) ; la baisse des charges de transfert induit une diminution de la part cantonale neuchâteloise. Cette évolution est partiellement compensée par l'augmentation des charges de transfert de CHF 600'000 en lien avec le crédit d'engagement du programme d'impulsion « Soutien à l'innovation ».

Les charges internes (groupe 39) tiennent compte de l'imputation des forfaits des services centraux diminuée de la répartition des écarts statistiques RH.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>6'550'000</b>	<b>3'509'115</b>	<b>3'040'885</b>	<b>8'413'860</b>	<b>5'052'091</b>	<b>3'361'769</b>
Prêt politique régionale 08-11	23.06.2009	14'000'000	385'000	0	26'000	-26'000	0	26'000	-26'000
Prêt politique régionale 12-15	02.10.2012	14'000'000	8'990'905	0	208'115	-208'115	0	798'371	-798'371
Prêt politique régionale 16-19	19.10.2016	29'000'000	0	6'550'000	3'275'000	3'275'000	8'413'860	4'227'720	4'186'140
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>1'000'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>	<b>935'695</b>	<b>257'867</b>	<b>677'828</b>
Politique régionale 2020-2023		36'580'000	0	0	0	0	374'734	187'367	187'367
Prêts en faveur de projets de développement		8'000'000	0	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0
Parcs régionaux - période 2020 -2024)		1'155'805	0	0	0	0	203'961	70'500	133'461
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)		425'000	0	0	0	0	90'000	0	90'000
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)		1'068'000	0	0	0	0	267'000	0	267'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Dès 2020, les crédits en cours des périodes 08-11 et 12-15 sont en phase de remboursements des prêts accordés. Pour la période 16-19, 3 projets sont au bénéfice d'une lettre d'engagement. Des discussions sont en cours pour d'autres projets ; l'enveloppe sera octroyée en totalité d'ici fin 2019, pour des versements intervenant jusqu'en 2023.

Des crédits d'engagement à solliciter, liés à des conventions-programmes en matière notamment de politique régionale pour la période 2020-2023, sont prévus. Ils comprennent des aides à fonds perdus (AFP) ainsi que des prêts au niveau cantonal et des AFP au niveau intercantonal.

Pour ces crédits d'engagement, hormis celui de la politique régionale, les montants indiqués représentent des charges de fonctionnement. Le crédit d'engagement de politique régionale comprend à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement.

À noter que le crédit d'engagement à solliciter « Prêts en faveur de projets de développement » a été intégré dans le programme d'impulsion.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	32'200	110'200	110'310
Coûts salariaux et de structure	0	0	242'093
Coûts des services centraux	0	0	22'381
Revenus	480	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>31'720</b>	<b>110'200</b>	<b>374'783</b>

Ce groupe de prestations comprend principalement les frais liés aux terrains industriels, ainsi que des honoraires de consultants externes.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	399'453
Coûts des services centraux	0	0	36'928
Revenus	85'214	80'122	84'622
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-85'214</b>	<b>-80'122</b>	<b>351'759</b>

Il s'agit de recettes liées au service coopération platinn, du dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale), ainsi que des jetons de présence au conseil d'administration du cautionnement romand. Les revenus sont stables.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	766'046	796'100	867'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'612'337
Coûts des services centraux	0	0	149'055
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>766'046</b>	<b>796'000</b>	<b>2'628'592</b>

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie de renforcement et de présence sur le terrain définie.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	5'854	0	7'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	589'933
Coûts des services centraux	0	0	254'612
Revenus	1'087'745	1'152'500	1'102'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'081'891</b>	<b>-1'152'500</b>	<b>-250'455</b>

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

La hausse des charges directes provient des frais de commissions à payer pour les encaissements par carte de crédit.

Les émoluments du RC sont stables. Cependant, une inconnue subsiste quant à l'avenir. En effet, la Confédération prévoit de revoir le niveau des émoluments à la baisse.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Bâtiment Maladière 71	0	2'253'000	2'253'000
Developpement economique	9'062'557	10'396'834	8'882'938
Politique regionale	1'167'013	1'750'000	1'172'633
Retrocession à CONF.	118'141	135'000	135'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>10'347'711</b>	<b>14'534'834</b>	<b>12'443'571</b>

La charge « Bâtiment Maladière 71 » représente la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment. Les autres charges concernent les subventions au développement économique et à la politique régionale (volets cantonal, intercantonal, CDEP-SO, arcjurassien.ch, transfrontalier Interreg), bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions (mandats de prestations). Une partie de la diminution des montants est liée à l'imputation de ces charges, dès 2020, dans les crédits d'engagement au lieu des charges de transfert non incorporables aux prestations. La « Rétrocession à la Confédération » correspond au 15% des inscriptions au Registre du commerce soumises à l'émolument fédéral.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Contr.com.Touris.ne.	-898'072	-902'000	-902'000
Fermages	-3'926	-4'650	-5'410
Frais de rappel	-473	0	0
Loyer	-122'800	0	-20'467
Plus value cession immo.	-85'731	0	0
Revenus localifs PF	-8'325	0	0
Sub.féd.à redistrib.	-776'777	-1'306'954	-937'782
Subv.féd. redistrib. À des communes	46'973	114'900	0
Subv.féd. redistrib. À des entreprises p	223'397	633'204	399'668
Subv.féd. redistrib. À des organisations	506'407	558'850	538'114
Tourisme neuchâtel.	898'072	902'000	902'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-221'255</b>	<b>-4'650</b>	<b>-25'877</b>

Il s'agit de revenus et de charges qui s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et inter-cantonaux).

Il en va de même pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtelois.

La ligne « Loyer » est en lien avec la convention d'exploitation du bâtiment Maladière 71 par l'EPFL. Le différentiel entre les comptes 2018 et le budget 2020 provient du fait que les comptes 2018 comprennent des loyers rétroactifs depuis 2013.

# Service de l'emploi (SEMP)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP), après avoir modifié en profondeur sa structure organisationnelle et ses processus de travail, poursuit sa réforme qui devrait le placer à échéance 2020 comme :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Le marché du travail neuchâtelois a connu une embellie ces dernières années avec un taux de chômage ayant diminué de plus de moitié depuis 2017 pour se fixer à 3.1% au mois de juillet 2019. Pour 2020, les perspectives sont nettement moins favorables compte tenu de l'évolution de l'environnement international. Dans ce contexte, l'objectif principal du SEMP sera de maintenir le taux de chômage cantonal à un niveau proche de la moyenne romande. Ainsi, le service s'attèlera à stabiliser son organisation, évaluer et corriger les nouveaux concepts et processus de travail, développer les compétences vers l'excellence et poursuivre la transformation de la culture de travail. Une attention particulière sera en outre portée à la transversalité des processus entre les offices. D'un point de vue plus opérationnel, l'année 2020 sera caractérisée par le passage de 8% à 5% du taux de chômage de référence pour les professions soumises à l'obligation d'annonce des postes vacants (121a) ainsi qu'au déploiement des processus de contrôle de cette obligation. Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle (IP), après avoir harmonisé les processus de suivi des personnes en recherche d'emploi avec les services sociaux régionaux (SSR), le SEMP déploiera de nouveaux processus coordonnés avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) et les services compétents en matière de migration, le service des migrations (SMIG), le service de la cohésion multiculturelle (COSM) et les services sociaux privés de CSP et Caritas.

## Objectifs stratégiques

- Réduire le niveau de chômage pour atteindre la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Collaborer au développement de pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Mettre en œuvre la réforme SEMP 2020 afin d'atteindre les objectifs stratégiques des projets "Intégration Professionnelle" et "Lutte contre les abus" ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Mettre en œuvre un pôle d'expertise "Veille sur le marché de l'emploi" pluridisciplinaire et transversal.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>41'318'513</b>	<b>42'919'000</b>	<b>41'113'558</b>	<b>-1'805'442</b>	<b>-4.2%</b>	<b>41'676'533</b>	<b>42'142'910</b>	<b>42'618'455</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	481'130	453'100	510'000	+56'900	+12.6%	510'000	510'000	510'000
43 Revenus divers	1'592	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	17'277'666	18'708'750	17'892'658	-816'092	-4.4%	17'968'133	18'067'710	18'154'355
47 Subventions à redistribuer	11'709'145	11'890'000	10'370'000	-1'520'000	-12.8%	10'370'000	10'370'000	10'370'000
49 Imputations internes	11'848'980	11'867'150	12'340'900	+473'750	+4.0%	12'828'400	13'195'200	13'584'100
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>42'427'189</b>	<b>44'194'946</b>	<b>41'518'484</b>	<b>-2'676'462</b>	<b>-6.1%</b>	<b>42'957'459</b>	<b>43'433'681</b>	<b>43'919'434</b>
30 Charges de personnel	15'034'729	16'269'176	15'707'232	-561'944	-3.5%	15'809'533	15'929'315	16'036'698
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	325'748	461'940	426'240	-35'700	-7.7%	426'240	426'240	426'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	10'667	+10'667	--	12'800	12'800	12'800
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'672'556	13'991'850	13'841'660	-150'190	-1.1%	14'311'940	14'668'380	15'046'750
37 Subventions à redistribuer	11'709'145	11'890'000	10'370'000	-1'520'000	-12.8%	10'370'000	10'370'000	10'370'000
39 Imputations internes	1'685'012	1'581'980	1'162'685	-419'295	-26.5%	2'026'946	2'026'946	2'026'946
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'108'676</b>	<b>-1'275'946</b>	<b>-404'926</b>	<b>+871'020</b>	<b>+68.3%</b>	<b>-1'280'926</b>	<b>-1'290'771</b>	<b>-1'300'979</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'108'676</b>	<b>-1'275'946</b>	<b>-404'926</b>	<b>+871'020</b>	<b>+68.3%</b>	<b>-1'280'926</b>	<b>-1'290'771</b>	<b>-1'300'979</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'108'676</b>	<b>-1'275'946</b>	<b>-404'926</b>	<b>+871'020</b>	<b>+68.3%</b>	<b>-1'280'926</b>	<b>-1'290'771</b>	<b>-1'300'979</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	148.00	150.00	144.00	-6.00	-4.0%	144.00	144.00	144.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	130.10	131.30	124.75	-6.55	-5.0%	124.75	124.75	124.75

### Commentaires

Le budget 2020 est caractérisé par une baisse notable du financement de la Confédération pour les activités et les mesures liées à l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Cette diminution du budget fédéral est due à la forte baisse du taux de chômage qu'a connu le canton de Neuchâtel ces dernières années. Rappelons que ce taux s'est réduit de plus de moitié passant de 6.5% en janvier 2017 à 3.1% au mois de juillet 2019. Cette baisse est inédite en Suisse par son ampleur et son intensité. Ainsi, la subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) diminue de CHF 1.5 millions entre les budgets 2019 et 2020 (groupe 47). Cette diminution de recettes implique une baisse équivalente dans les charges du groupe 37.

La baisse du taux de chômage influence aussi la subvention fédérale pour le fonctionnement des structures du SEMP liées à l'exécution de la LACI dont le budget diminue de plus de CHF 800'000 (groupe 46). Cette baisse se répercute notamment sur les ressources humaines. Ainsi, le SEMP prévoit de diminuer son effectif subventionné dans le cadre de la LACI de plus de 7 emplois équivalents plein temps (EPT) par rapport au budget 2019.

Toujours au niveau du personnel, notons également, au sein de l'office des relations et conditions de travail (ORCT), la création d'un poste à 50% au secteur "Surveillance" et un poste à 60% au secteur "Santé et sécurité au travail". Ces deux postes sont partiellement financés par la Confédération.

En ce qui concerne les charges liées aux imputations internes (groupe 39), la diminution de près de CHF 412'000 est due à l'intégration de l'écart statistique sur les salaires, qui est désormais répartis dans les budgets des services.

Au niveau des recettes, il convient de relever une augmentation des taxes et émoluments (groupe 42) de près de CHF 57'000. La hausse des revenus dans les imputations internes (groupe 49) concerne les composantes de la facture sociale cantonale.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	64'000	0	64'000
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST		64'000	0	0	0	0	64'000	0	64'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Afin de permettre au laboratoire intercantonal de santé au travail (LIST) de fonctionner de manière optimale, l'achat d'un détecteur de masse ISQ7000 est prévu. Ce matériel permettra de stabiliser les installations du laboratoire et de réaliser des analyses régulières et continues. Il remplacera ainsi des installations vieilles de près de 20 ans. Les cantons de Fribourg et du Jura participeront au financement de cet investissement en prenant à leur charge 50% de l'ensemble des coûts d'amortissement. Ces recettes sont comptabilisées dans le compte de résultats.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	14'800	17'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'614'983
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	2'460'377	2'723'426	2'633'600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'460'377</b>	<b>-2'708'626</b>	<b>-1'117</b>

Pour l'ensemble des groupes des prestations du SEMP, les coûts des services centraux sont intégrés dans les coûts de structure pour répondre aux exigences du SECO.

Ce groupe, intégralement subventionné par des fonds fédéraux, concentre la gestion des mesures pour les employeurs dans le cadre de l'intégration professionnelle (soutien à l'embauche, recrutement de personnel, etc.) ainsi que le suivi des partenariats. Les charges directes concernent principalement l'organisation de manifestations pour les employeurs.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	6'205	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	10'672'535
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	10'722'165	11'255'515	10'689'600
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-10'715'960</b>	<b>-11'243'515</b>	<b>-5'065</b>

Ce groupe, intégralement subventionné par des fonds fédéraux, contient les prestations pour les personnes en démarche d'intégration professionnelle (conseil et suivi des demandeurs d'emploi, gestion des mesures du marché du travail).

Les charges directes concernent des mesures et manifestations pour les demandeurs d'emploi.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	50'004	68'500	84'467
Coûts salariaux et de structure	3'548	0	1'451'778
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	458'991	451'950	488'654
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-405'440</b>	<b>-383'450</b>	<b>1'047'591</b>

Ce groupe contient l'ensemble des prestations liées à l'inspection du travail (durée du travail, environnement de travail, analyse de laboratoire, ...). Les charges directes concernent principalement l'achat de BSM pour le LIST ainsi que l'amortissement de matériel d'analyses.

Afin de répondre aux exigences légales en matière de santé et sécurité au travail, les coûts salariaux intègrent la création d'un poste d'inspecteur du travail à 60%. Celui-ci est partiellement financé par la commission fédérale de sécurité et de santé du travail (CFST). Les autres produits concernent le remboursement de la CFST, la participation des cantons du JU et FR aux coûts du LIST ainsi que divers émoluments.



<b>Contrôle du marché de l'emploi (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	12'288	1'600	73'300
Coûts salariaux et de structure	14'687	17'000	2'213'217
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	493'994	506'200	550'246
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-467'018</b>	<b>-487'600</b>	<b>1'736'271</b>

Ce groupe contient les prestations en lien avec la lutte contre le travail au noir et les abus aux prestations sociales, le contrôle des travailleurs détachés, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et le contrôle de la prostitution. Les charges directes contiennent la participation aux frais d'analyses IT des biens informatiques confisqués lors de perquisition ainsi que les charges liées aux activités de la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail (Ctrip).

Les produits proviennent du subventionnement à hauteur de 50% par la Confédération des salaires de certains inspecteurs ainsi que des émoluments dans le cadre de la surveillance des salons de massages.

<b>Surveillance et juridique (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	575	0	0
Coûts salariaux et de structure	580	0	1'031'304
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	901'099	944'759	806'558
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-899'944</b>	<b>-944'759</b>	<b>224'746</b>

Ce groupe contient les prestations en liens avec le contrôle des demandeurs d'emploi dans le cadre de la l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), le contrôle des agences de placement et de location de services, l'octroi des mesures de réduction du travail (RHT) et d'intempéries ainsi que le suivi juridique des licenciements importants et collectifs.

Une nouvelle prestation sera intégrée à ce groupe dès l'exercice 2020. Il s'agit du contrôle de l'obligation d'annoncer les postes vacants aux ORP (121a). Pour remplir cette nouvelle mission, la création d'un poste à 50% financé pour moitié par la Confédération est prévu au budget 2020.

Les produits concernent principalement le subventionnement de la Confédération de certaines prestations entrant dans le cadre de la LACI.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)</b>	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Mesures employés	4'421'870	3'725'500	2'975'500
Mesures employeurs	1'957'781	2'035'000	2'855'000
Participations aux coûts du service de l	4'610'050	4'921'350	4'751'160
<b>Total charges nettes</b>	<b>10'989'701</b>	<b>10'681'850</b>	<b>10'581'660</b>

L'ensemble de ces charges nettes font partie intégrante de la facture sociale cantonale. Elles portent sur les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employés (cours, stages, etc.) que pour les employeurs (soutien financier à l'embauche de demandeurs d'emploi ou à l'engagement d'apprentis âgés, etc.). Le budget global de ces deux groupes de mesures (employeurs et employés) augmente de CHF 70'000. La répartition des mesures entre les deux groupes a été revue.

Concernant la dernière rubrique, selon les estimations les plus récentes du SECO, la participation aux coûts des services publics de l'emploi, qui découle de la LACI, devrait diminuer de plus de CHF 170'000 par rapport au budget 2019.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Coûts MMT LACI	11'859'674	11'890'000	10'370'000
Ecart statistique RH	0	0	-864'261
Frais de rappel	-340	0	0
Subvention MMT LACI	-11'859'674	-11'890'000	-10'370'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-340</b>	<b>0</b>	<b>-864'261</b>

Les coûts MMT LACI concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par la LACI et entièrement subventionnées par la Confédération (subvention MMT LACI). Le mécanisme de financement est basé sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP. Le budget 2020 a été adapté à la forte baisse du taux de chômage dans le canton de Neuchâtel.

Les écarts statistiques globaux de l'Etat ont été répartis au prorata de la masse salariale des services. Compte tenu des subventions fédérales ou de financement de tiers, ils n'ont pas été portés en diminution des groupes de prestations.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2018	2019	2020
Financement LACI	-4'610'050	-4'921'350	-4'751'200
Intégration socio-professionnelle	-6'379'651	-5'760'500	-5'830'500
Lutte contre les abus	-847'320	-1'155'300	-1'733'200
<b>Total charges nettes</b>	<b>-11'837'021</b>	<b>-11'837'150</b>	<b>-12'314'900</b>

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2020 concernent :

- les coûts des mesures cantonales d'insertion socio-professionnelle. Le budget augmente de CHF 70'000 ;
- la composante « Lutte contre les abus » représente la charge nette des prestations de contrôle du marché de l'emploi. Le budget 2020 intègre l'ensemble des coûts salariaux et de structure ainsi que les charges des services centraux liés à ces prestations ;
- la composante « Financement LACI » concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait diminuer par rapport au budget 2019 de plus de CHF 170'000.

# **Service des migrations (SMIG)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service des migrations (SMIG) est chargé de l'application des législations fédérales sur les étrangers et l'intégration (LEI), l'asile (LAsi) et la main d'œuvre étrangère.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Les flux migratoires et le nombre de demandes d'asile en Suisse ;
- Les impacts de la restructuration du domaine de l'asile et de l'exploitation des centres fédéraux ;
- Le déploiement de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et celle du Secrétariat d'Etat aux Migrations, l'Agenda Intégration Suisse ;
- L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales et réglementaires fédérales dans le domaine de l'asile, des étrangers et de l'intégration ;
- Le nombre d'expulsions pénales de ressortissants étrangers prononcées par les autorités judiciaires ;
- Le déménagement provisoire du service en raison du chantier et des travaux sur le site de Tivoli Nord.

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer un accompagnement social cohérent des personnes accueillies dans le domaine de l'asile ;
- Collaborer à la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse ainsi que de la stratégie IP dans le domaine de l'asile, en assurant la cohérence des mesures déployées dans ce cadre. ;
- Assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie IP et de l'Agenda Intégration Suisse ;
- Adapter la législation/réglementation cantonale aux nouvelles exigences découlant de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration ;
- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>43'498'159</b>	<b>36'179'800</b>	<b>36'251'250</b>	<b>+71'450</b>	<b>+0.2%</b>	<b>33'416'250</b>	<b>31'822'000</b>	<b>30'656'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'705'371	1'390'000	1'500'000	+110'000	+7.9%	1'500'000	1'500'000	1'500'000
43 Revenus divers	2'468	0	28'000	+28'000	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	28'102'350	26'453'700	25'105'000	-1'348'700	-5.1%	20'590'000	16'835'000	11'977'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	13'687'970	8'336'100	9'618'250	+1'282'150	+15.4%	11'326'250	13'487'000	17'179'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>46'503'383</b>	<b>38'939'005</b>	<b>39'197'194</b>	<b>+258'189</b>	<b>+0.7%</b>	<b>35'393'298</b>	<b>33'811'968</b>	<b>32'543'979</b>
30 Charges de personnel	11'464'543	10'019'405	10'403'312	+383'907	+3.8%	10'392'298	10'403'968	10'355'979
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'025'221	585'800	727'000	+141'200	+24.1%	667'000	667'000	667'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	27'731'964	27'769'900	26'956'600	-813'300	-2.9%	24'194'000	22'601'000	21'381'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'281'655	563'900	1'110'282	+546'382	+96.9%	140'000	140'000	140'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'005'224</b>	<b>-2'759'205</b>	<b>-2'945'944</b>	<b>-186'739</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-1'977'048</b>	<b>-1'989'968</b>	<b>-1'887'979</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-1	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'005'225</b>	<b>-2'759'205</b>	<b>-2'945'944</b>	<b>-186'739</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-1'977'048</b>	<b>-1'989'968</b>	<b>-1'887'979</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'005'225</b>	<b>-2'759'205</b>	<b>-2'945'944</b>	<b>-186'739</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-1'977'048</b>	<b>-1'989'968</b>	<b>-1'887'979</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	97.00	96.00	95.00	-1.00	-1.0%	95.00	95.00	94.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	81.50	79.70	78.70	-1.00	-1.3%	78.70	78.20	77.20

### Commentaires

De manière générale, les revenus et les charges d'exploitation sont principalement liés au domaine de l'aide sociale pour requérants d'asile, admis provisoires, déboutés et réfugiés.

Le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) prévoit approximativement 16'000 demandes d'asile en Suisse en 2020, ce qui représente une baisse du nombre d'arrivées dans le canton de Neuchâtel par rapport aux années précédentes. A cela s'ajoute l'impact de l'arrêt des subventions pour les réfugiés permis B ayant plus de 5 ans de séjour en Suisse depuis le dépôt de leur demande d'asile. Il en va de même pour les réfugiés permis F ayant plus de 7 ans de séjour en Suisse. Dans ce contexte, les revenus et charges de transfert sont en nette diminution.

L'effectif des ressources humaines est très légèrement en baisse, mais non proportionnel à la réduction des dépenses car il est nécessaire de maintenir un socle de ressources, notamment pour assurer l'exploitation du seul centre de premier accueil. Parallèlement, le service des migrations doit faire face à une augmentation du nombre de renvois d'étrangers, ce qui génère des dépenses importantes enregistrées dans le groupe de charges 31.

À noter finalement que les imputations internes sont en augmentation au niveau du groupe de charges 39, malgré l'impact des écarts statistiques RH, compte tenu de l'imputation des charges des services centraux. S'agissant du groupe de revenus 49, il concerne principalement la facture sociale dont le commentaire se trouve ci-après.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	127	3'750	3'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	364'351
Coûts des services centraux	0	0	56'872
Revenus	200'763	160'000	150'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-200'636</b>	<b>-156'250</b>	<b>274'723</b>

Suite l'entrée en vigueur des modifications de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), l'exercice d'une activité lucrative pour les personnes au bénéfice d'un permis F ou B doit faire l'objet d'une annonce de la part de l'employeur ; la procédure est gratuite. La nouvelle législation induit le fait que plus aucune demande de main-d'œuvre étrangère ne doit être déposée par l'employeur et, par conséquent, l'office de la main-d'œuvre (OMOE) ne rend plus aucune décision formelle soumise à la perception d'un émolument administratif. Il en résulte ainsi une baisse du montant des émoluments perçus par l'OMOE jusque-là.

Séjour (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	237'445	181'250	290'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	2'774'277
Coûts des services centraux	0	0	366'136
Revenus	1'504'853	1'230'000	1'350'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'267'408</b>	<b>-1'048'750</b>	<b>2'080'913</b>

L'office du séjour et de l'établissement (OSET) assume les dépenses non subventionnées liées aux renvois d'étrangers. Ces renvois sont en forte augmentation et concernent principalement des cas d'expulsions pénales d'étrangers prononcées par les autorités judiciaires.

Les revenus correspondent à une prévision du renouvellement des permis de séjour.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	785'613	160'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	5'985'388
Coûts des services centraux	0	0	1'055'889
Revenus	146'379	135'100	28'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>639'234</b>	<b>24'900</b>	<b>7'153'278</b>

Les revenus de l'aide sociale sont des imputations internes du service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour le financement de ressources humaines dans le cadre de l'intégration. Dès 2020, un nouveau groupe de prestations « Intégration » est créé et la majorité des revenus figurent désormais dans ce groupe.

Les charges directes au comptes 2019 correspondent à la provision pour la perte probable des forfaits.

Intégration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'652'296
Coûts des services centraux	0	0	60'089
Revenus	0	0	271'250
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'441'135</b>

Etant donné les projets d'envergure dans le cadre de l'intégration (Stratégie IP et AIS), un nouveau groupe de prestations a été créé dans lequel figurent les enseignants pour adultes, les conseillers en insertion socio-professionnelle et coachs. Comme indiqué ci-dessus, une partie des salaires est financée par le forfait d'intégration via le COSM.

Soutien - autres prestations adm. (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	186	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-186</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Aide sociale migration sauf réfugiés	-965'622	-472'500	341'000
Aide sociale réfugiés	4'925'455	1'598'700	1'310'600
Renvoi	269'781	190'000	200'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>4'229'615</b>	<b>1'316'200</b>	<b>1'851'600</b>

La différence du résultat entre 2019 et 2020 pour l'« Aide sociale migration sauf réfugiés » s'explique par la réduction des forfaits d'aide d'urgence doublement impactée par la réduction du forfait unitaire et la réduction prévue des décisions négatives.

La différence du résultat entre 2019 et 2020 pour l'« Aide sociale réfugiés » s'explique par la réduction du nombre de réfugiés (après 5 ans de séjour, ils passent à charge du service de l'action sociale). Par conséquent, les dépenses des frais de dossiers pour les œuvres d'entraide diminuent. Par ailleurs, la différence avec les comptes 2018 correspond à la création de la provision AIS destinée à financer des mesures d'intégration pour les admis provisoire et réfugiés.

À noter que la rubrique « Renvoi » concerne uniquement les dépenses et recettes liées aux renvois dans le cadre de l'asile et ne concerne pas les expulsions pénales évoquées précédemment.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Ecart statistique RH	0	0	-568'705
Frais de rappel	-660	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-660</b>	<b>0</b>	<b>-568'705</b>

Les écarts statistiques globaux de l'Etat ont été répartis au prorata de la masse salariale des services. Compte tenu des subventions fédérales ou de financement de tiers, ils n'ont pas été portés en diminution des groupes de prestations.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Aide sociale	-12'571'352	-7'207'000	-8'626'000
Subsides LAMal	-971'617	-994'000	-693'000
<b>Total charges nettes</b>	<b>-13'542'970</b>	<b>-8'201'000</b>	<b>-9'319'000</b>

La facture sociale comprend les charges liées à l'aide sociale et l'aide d'urgence dans le cadre de l'asile, à savoir les frais non couverts par les forfaits, les budgets mixtes, et les subsides LAMAL pour les personnes bénéficiant de l'aide d'urgence et les admis provisoires dont le séjour est supérieur à 7 ans (AP+).

L'augmentation de l'aide sociale s'explique principalement par l'augmentation du nombre de budgets mixtes et la réduction des subventions d'aide d'urgence car les forfaits ont été réduits considérablement depuis la restructuration de l'asile au 1er avril 2019.

En ce qui concerne les subsides LAMal, la diminution s'explique par une diminution du nombre de personnes AP+ car le budget prévoit une réduction de bénéficiaires pour cette population en 2020. Dès 2021, la tendance s'inverse.

# **Service de la cohésion multiculturelle (COSM)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Le déploiement dès le 1er mai 2019 de l'Agenda intégration Suisse (AIS) et de la transition AIS au niveau cantonal devrait prendre tous ses effets, et ainsi, faciliter l'intégration socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile, tout en tenant compte de la réorganisation du domaine de l'asile qui induit déjà une des baisses des attributions de requérant-e-s d'asile dans le canton et des forfaits d'intégration.

La mise en place progressive du projet Espace permettra d'améliorer et de coordonner le dispositif d'apprentissage des compétences de base pour toute personne issue de la migration.

Suite à l'entrée en vigueur, en 2018, de la nouvelle loi sur les naturalisations, une diminution du nombre de dossiers est déjà constatée, en raison des critères fixés par la loi.

## **Objectifs stratégiques**

- Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse et d'Espace ;
- Assurer l'exemplarité des collectivités en matière de gestion de la diversité ;
- Confirmer l'engagement historique du canton en matière d'interculturalité ;
- Réduire les niveaux de chômage et d'aide sociale pour atteindre la moyenne romande en implémentant la stratégie d'intégration professionnelle dans le domaine des migrations et développer des mesures particulières pour les admis provisoire et les réfugiés ;
- Assurer la coordination entre tous les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Contribuer à une procédure de naturalisation équitable et efficiente.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'111'740</b>	<b>3'543'290</b>	<b>3'648'221</b>	<b>+104'931</b>	<b>+3.0%</b>	<b>3'542'488</b>	<b>3'150'650</b>	<b>3'154'263</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	44'628	19'500	19'500	+0	0.0%	19'500	19'500	19'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'205'695	3'265'790	3'340'721	+74'931	+2.3%	3'234'988	2'843'150	2'846'763
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'861'417	258'000	288'000	+30'000	+11.6%	288'000	288'000	288'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'055'567</b>	<b>4'857'702</b>	<b>5'369'821</b>	<b>+512'119</b>	<b>+10.5%</b>	<b>4'993'682</b>	<b>4'577'006</b>	<b>4'587'710</b>
30 Charges de personnel	1'554'626	1'587'602	1'699'332	+111'730	+7.0%	1'708'992	1'721'676	1'732'380
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	63'557	70'400	69'200	-1'200	-1.7%	67'800	66'300	66'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	5'993'983	2'924'600	2'856'120	-68'480	-2.3%	2'679'520	2'372'910	2'372'910
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	443'401	275'100	745'169	+470'069	+170.9%	537'370	416'120	416'120
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-943'828</b>	<b>-1'314'412</b>	<b>-1'721'600</b>	<b>-407'188</b>	<b>-31.0%</b>	<b>-1'451'194</b>	<b>-1'426'356</b>	<b>-1'433'447</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-943'828</b>	<b>-1'314'412</b>	<b>-1'721'600</b>	<b>-407'188</b>	<b>-31.0%</b>	<b>-1'451'194</b>	<b>-1'426'356</b>	<b>-1'433'447</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-943'828</b>	<b>-1'314'412</b>	<b>-1'721'600</b>	<b>-407'188</b>	<b>-31.0%</b>	<b>-1'451'194</b>	<b>-1'426'356</b>	<b>-1'433'447</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	16.00	16.00	18.00	+2.00	+12.5%	18.00	18.00	18.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.21	11.21	11.81	+0.60	+5.4%	11.81	11.81	11.81

### Commentaires

Les revenus sont constitués des subventions fédérales acquises dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS), (groupe 46) et des émoluments de naturalisations (groupe 49). Les subventions fédérales sont stables depuis 2019, malgré l'augmentation du montant du forfait d'intégration qui a été augmenté de CHF 6'000 à CHF 18'000 dès le 1er mai 2019, en raison de la diminution du nombre attendu des personnes qui obtiendront un statut. Au niveau des revenus internes (49), il est constaté une stabilisation des émoluments de naturalisation suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1er janvier 2018. L'écart avec les comptes 2018, est lié à la création de la provision AIS (Transition AIS).

L'augmentation des charges est principalement liée à l'évolution des charges de personnel (groupe 30) et des prestations internes (groupe 39). Les effectifs du service augmentent, entre 2019 et 2020, de 0.6 EPT en raison de la mise en œuvre d'AIS et de la Transition AIS ; les charges y relatives sont intégralement financées par des tiers.

L'augmentation nette constatée au niveau des prestations internes (39) est due principalement d'une part au transfert de charges financées par AIS ou par la transition AIS depuis le SMIG et, d'autre part, à l'imputation des forfaits des services centraux. Cette augmentation est diminuée de la répartition des écarts statistiques.

L'utilisation de la provision « Transition AIS » est sans impact sur le résultat d'exploitation, les charges y relatives étant compensées par des prélèvements équivalents à la provision. Plus précisément, conformément au MCH2, la dissolution de la provision vient en diminution des comptes de charges utilisés.



## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	10'811	17'000	33'338
Coûts des services centraux	0	0	2'885
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>10'811</b>	<b>17'000</b>	<b>36'223</b>

Ce groupe comporte principalement les charges de fonctionnement de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) et de son accompagnement par le service.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	19'269	22'200	18'000
Coûts salariaux et de structure	28'849	0	723'674
Coûts des services centraux	0	0	127'789
Revenus	304'651	365'403	345'467
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-256'533</b>	<b>-343'203</b>	<b>523'996</b>

Les charges du service sont stables et celles-ci sont couvertes, pour la plupart à 50%, par des financements fédéraux.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	89'364	166'100	134'000
Coûts salariaux et de structure	22'956	0	713'851
Coûts des services centraux	0	0	126'055
Revenus	164'562	270'100	435'634
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-52'241</b>	<b>-104'000</b>	<b>538'272</b>

L'augmentation des coûts salariaux est liée à la hausse de 0.6 ETP des effectifs pour AIS et la transition AIS. Cette augmentation est totalement compensée par des revenus. Globalement, la plupart des charges du service sont couvertes à 50% par des financements fédéraux et de tiers.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	5'232	0	245'669
Coûts des services centraux	0	0	43'380
Revenus	179'930	168'000	140'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-174'698</b>	<b>-168'000</b>	<b>149'049</b>

Compte tenu de l'introduction de la nouvelle procédure d'acquisition de la nationalité dès 2018, les candidats potentiels ne remplissant pas tous les critères favorisent les demandes de naturalisation de leurs enfants. De ce fait, les émoluments des dossiers des candidats de la 2ème génération sont moins élevés, ce qui explique la baisse en 2020 de ces derniers.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Programme de réinstallation	-270	0	0
Programme d'intégration	-216'783	64'813	306'370
Projets d'intégration	131'840	260'000	260'000
Transition AIS	0	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-85'213</b>	<b>324'813</b>	<b>566'370</b>

Pour mémoire, le programme de réinstallation a pour objectif l'intégration des groupes de réfugiés à réinstaller ; il est totalement financé par la Confédération d'où la charge nette nulle.

Le programme d'intégration (PIC) comprend, dès 2019, l'intégration de l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Les écarts entre les années précédentes et le budget 2020 réside principalement dans une mauvaise imputation de la subvention fédérale.

Comme indiqué ci-dessus, la « Transition AIS » correspond à l'utilisation de la provision de CHF 4.6 millions créée en 2018. Les charges brutes prévues en 2020 s'élèvent à CHF 944'000.

Les projets d'intégration destinés à l'apprentissage du français pour jeunes migrants sont à la seule charge du canton.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Ecart statistiques RH	0	0	-92'310
<b>Total charges nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-92'310</b>

Les écarts statistiques globaux de l'Etat ont été répartis au prorata de la masse salariale des services. Compte tenu des subventions fédérales, ils n'ont pas été portés en diminution des groupes de prestations.

# **Service de l'action sociale (SASO)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, à l'harmonisation et la coordination des prestations sociales, à l'aide au désendettement et à la prévention de l'endettement, au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation.

La quasi-totalité des domaines précités sont en forte évolution dans le cadre des trains de réformes liées à la Redéfinition des prestations sociales (rapport 18.034) et continueront de l'être dans les années à venir. En 2019, les premières étapes prévues dans le rapport ont été mises en œuvre, avec un profond remaniement du système de réduction individuelle des primes d'assurance-maladie (subsidés LAMal) et de celui des avances de contributions d'entretien.

Les prochaines étapes qui permettront de terminer la réalisation du projet de Redéfinition des prestations ont déjà débuté et se poursuivront en 2020. Il s'agit du projet RAISONE (Repenser l'aide sociale neuchâteloise) et de la création d'une prestation complémentaire cantonale (dénomination finale encore à définir), qui devrait constituer une alternative à l'aide sociale pour les personnes n'ayant pas besoin d'un suivi social mais uniquement d'une aide financière.

## **Objectifs stratégiques**

- Implémenter la stratégie d'intégration professionnelle (IP) dans le domaine de l'aide sociale et développer des mesures sociales et socio-professionnelles ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- Développer une stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Assurer la maîtrise de la facture sociale ;
- Réduire le taux d'aide sociale pour rejoindre progressivement la moyenne romande.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2020 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2018	2019	2020	CHF	%	2021	2022	2023
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>135'264'973</b>	<b>141'397'400</b>	<b>142'431'520</b>	<b>+1'034'120</b>	<b>+0.7%</b>	<b>147'482'900</b>	<b>152'361'820</b>	<b>158'162'420</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'470'158	5'202'800	5'523'000	+320'200	+6.2%	5'582'000	5'644'000	5'710'000
43 Revenus divers	28'742	28'500	28'500	+0	0.0%	28'500	28'500	28'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	107'132'588	108'746'200	112'512'700	+3'766'500	+3.5%	116'926'700	121'352'200	126'587'700
47 Subventions à redistribuer	23'272'739	27'134'400	24'201'400	-2'933'000	-10.8%	24'679'600	25'167'300	25'664'500
49 Imputations internes	360'747	285'500	165'920	-119'580	-41.9%	266'100	169'820	171'720
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>289'264'585</b>	<b>298'621'760</b>	<b>304'533'417</b>	<b>+5'911'657</b>	<b>+2.0%</b>	<b>312'899'683</b>	<b>321'636'646</b>	<b>331'546'858</b>
30 Charges de personnel	5'331'919	5'408'210	5'710'556	+302'346	+5.6%	5'726'803	5'550'446	5'588'758
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	727'911	1'102'500	1'263'100	+160'600	+14.6%	1'183'100	1'083'100	1'083'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	228'245'899	238'441'800	244'080'500	+5'638'700	+2.4%	251'247'800	257'115'800	262'302'400
37 Subventions à redistribuer	23'272'739	27'134'400	24'201'400	-2'933'000	-10.8%	24'679'600	25'167'300	25'664'500
39 Imputations internes	31'686'117	26'534'850	29'277'861	+2'743'011	+10.3%	30'062'380	32'720'000	36'908'100
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-153'999'611</b>	<b>-157'224'360</b>	<b>-162'101'897</b>	<b>-4'877'537</b>	<b>-3.1%</b>	<b>-165'416'783</b>	<b>-169'274'826</b>	<b>-173'384'438</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-153'999'611</b>	<b>-157'224'360</b>	<b>-162'101'897</b>	<b>-4'877'537</b>	<b>-3.1%</b>	<b>-165'416'783</b>	<b>-169'274'826</b>	<b>-173'384'438</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-153'999'611</b>	<b>-157'224'360</b>	<b>-162'101'897</b>	<b>-4'877'537</b>	<b>-3.1%</b>	<b>-165'416'783</b>	<b>-169'274'826</b>	<b>-173'384'438</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	57.00	57.00	57.00	+0.00	0.0%	55.00	54.00	54.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.80	42.20	43.50	+1.30	+3.1%	42.50	41.50	41.50

### Commentaires

S'agissant des revenus, une variation significative apparaît dans le groupe 46. Celle-ci découle principalement de l'évolution du montant de la part des communes à la facture sociale (CHF +2,9 millions) et, dans une moindre mesure, du recouvrement du contentieux LAMal (CHF +0,6 million). Dans le groupe 42, il est également prévu une augmentation du recouvrement des subsides LAMal indûment touchés (CHF +0,3 million).

L'augmentation du groupe 31 relève exclusivement du montant de CHF 200'000 prévu pour des mandats dans le cadre d'un des crédits d'engagement du programme d'impulsion. En 2021, CHF 100'000 sont encore prévus à ce titre.

L'écart de CHF 5,6 millions de francs qui apparaît dans le groupe 36 des charges de transfert entre 2019 et 2020 provient principalement des subsides LAMal (CHF +4,6 millions) et du contentieux LAMal (CHF +2,3 millions). L'augmentation des subsides découle de la prise en compte de l'augmentation régulière des primes d'assurance-maladie, des corrections imposées suite à l'arrêt du TF de janvier 2019, et de l'augmentation de l'effectif des bénéficiaires de PC AVS-AI, qui représentent à eux seuls près de la moitié du montant total des subsides versés. A l'inverse, les charges d'aide sociale ont été budgétées pour un montant inférieur au budget 2019 (CHF -1,7 million pour la part de 60% de l'Etat).

Le groupe 39 comprend principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. L'augmentation constatée par rapport à 2019 provient en grande partie des charges du domaine de l'asile refacturées par le SMIG (CHF +1,4 million). Le reste de la progression dans le groupe 39 – diminuée des écarts statistiques RH –, découle de l'imputation des charges des services centraux, nouvellement introduite au budget 2020.

En 2020, il est prévu une diminution des effectifs du SASO de 0,7 EPT, dernière étape du premier train de réduction des effectifs. La progression des charges de personnel néanmoins constatée s'explique par la progression salariale ainsi que l'engagement temporaire de 2 EPT dans le cadre du crédit d'engagement prévu dans le programme d'impulsion.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2018	Budget 2019			Budget 2020		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>215'000</b>	<b>-215'000</b>
Prêts d'études	--	--	-109'240	0	0	0	0	215'000	-215'000
<b>Crédits d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150'000</b>	<b>0</b>	<b>150'000</b>
Prêts d'étude 2020-2023		600'000	0	0	0	0	150'000	0	150'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Un crédit d'engagement quadriennal pour les prêts d'étude a été prévu pour la période 2020-2023. Les dépenses ont été estimées à CHF 150'000 par an, sur la base des années précédentes. Ce nouveau crédit ne prévoit pas de revenus en 2020, car les remboursements ne commencent pas l'année de l'octroi du prêt. En revanche, des remboursements sont attendus des prêts octroyés les années précédentes. Ils sont budgétés à hauteur de CHF 215'000 dans le crédit d'engagement en cours.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	12'789	200	7'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'125'347
Coûts des services centraux	0	0	434'922
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>12'789</b>	<b>200</b>	<b>1'567'469</b>

Pour ce groupe de prestations, le budget 2020 enregistre l'affectation analytique des coûts du CCP de l'ORACE dans les charges directes ; ces coûts étaient précédemment imputés dans le centre de coûts du service.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	77'030	79'700	80'900
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'255'219
Coûts des services centraux	0	0	485'115
Revenus	296'796	285'500	87'800
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-219'766</b>	<b>-205'800</b>	<b>1'733'433</b>

La variation qui apparaît au niveau des revenus découle de la disparition de l'écriture interne (49) relative au programme d'insertion « Ressources » suite à l'externalisation de ce programme, jusqu'ici géré par le SASO.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	400	400	400
Coûts salariaux et de structure	0	0	474'844
Coûts des services centraux	0	0	183'517
Revenus	10'199	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-9'799</b>	<b>400</b>	<b>658'760</b>

Aucun élément significatif à relever.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	260	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'846'614
Coûts des services centraux	0	0	713'676
Revenus	18'305	28'500	28'500
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-18'045</b>	<b>-28'500</b>	<b>2'531'790</b>

Aucun élément significatif à relever.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	165'409	90'500	91'000
Coûts salariaux et de structure	0	3'000	272'109
Coûts des services centraux	0	0	104'005
Revenus	3'087	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>162'322</b>	<b>93'500</b>	<b>467'114</b>

L'écart important au niveau des charges directes par rapport à 2018 est lié à la création d'une provision aux comptes 2018.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Centres consultation LAVI	311'558	300'000	300'000
Contentieux LAMal	14'967'806	16'147'400	17'501'000
Participation aux SSR et GSR	4'801'405	4'776'000	4'800'000
Subventions institutions privées	1'445'856	1'440'800	10'600
<b>Total charges nettes</b>	<b>21'526'626</b>	<b>22'664'200</b>	<b>22'611'600</b>

Les charges et revenus du contentieux LAMal ont été budgétés sur la base des comptes 2018 et d'une augmentation du niveau moyen des primes ainsi que du nombre de créances. Pour les revenus, un effet positif a été ajouté en lien avec le recouvrement par l'OREE des ADB issus des conventions avec Santéuisse et Assura.

Les dépenses relatives aux charges de personnel des SSR et GSR (auxquelles l'Etat participe à 40%) ont été maintenues à hauteur des comptes 2018, au vu de la stabilisation du nombre de dossiers d'aide sociale.

La subvention au Service d'aide aux victimes (SAVI) a été intégrée à la facture sociale, ce qui explique l'écart dans les subventions aux institutions privées entre 2019 et 2020.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges subventions redistribuées	23'272'739	27'134'400	24'201'400
Frais de rappel	-1'200	0	0
Revenus subventions redistribuées	-23'272'739	-27'134'400	-24'201'400
<b>Total charges nettes</b>	<b>-1'200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces montants correspondent à la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et aux dépenses de personnel des GSR et SSR, qui est réalisée par l'Etat. Les montants sont calculés en fonction des charges correspondantes.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Aide sociale	69'624'827	69'563'000	68'748'200
Alfa Sal	3'343'174	3'472'200	3'475'600
Avances contribution d'entretien	100'823	557'900	420'000
Bourses d'études	3'003'157	2'933'100	3'012'000
Financement LACI	2'838'830	2'952'850	2'850'700
Intégration socio-professionnelle	5'451'077	6'220'032	6'162'380
Lutte contre les abus	508'392	693'200	1'039'900
Partenariat social privé	1'808'195	2'015'400	2'684'600
Subsides LAMal	40'500'257	40'815'968	43'448'300
<b>Total charges nettes</b>	<b>127'178'732</b>	<b>129'223'650</b>	<b>131'841'680</b>

Les commentaires relatifs aux parties des composantes issues des autres centres de profits figurent directement dans les chapitres consacrés au SEAS, au SMIG et au SEMP.

L'augmentation des dépenses de la composante « Subsides LAMal » découle de la prise en compte d'une augmentation des subsides induite par l'augmentation régulière des primes d'assurance-maladie, de l'intégration des effets de l'arrêt du TF de janvier 2019 ainsi que de l'augmentation régulière des effectifs des bénéficiaires de PC AVS-AI.

Pour la composante « Aide sociale », la tendance générale est à la stabilité voire à la baisse des dépenses même si une augmentation est attendue dans le domaine de l'asile, dans la mesure où de nombreux forfaits fédéraux arriveront à échéance ces prochaines années.

Des moyens supplémentaires sont notamment alloués dans l'insertion socio-professionnelle gérée par l'ODAS.

S'agissant des avances de contributions d'entretien, il convient de préciser qu'elles sont actuellement impactées simultanément par un changement dans leur gestion comptable et par l'introduction d'un nouveau régime d'octroi des avances ; ces éléments expliquent les écarts importants entre 2018, 2019 et 2020.

# **Service de statistique (STAT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

En tant que service central, le service de statistique est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes, expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes.

## **Objectifs stratégiques**

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Écart B2020 - B2019		PFT 2021	PFT 2022	PFT 2023
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>340'870</b>	<b>396'000</b>	<b>1'026'521</b>	<b>+630'521</b>	<b>+159.2%</b>	<b>288'700</b>	<b>288'700</b>	<b>288'700</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20	0	212'500	+212'500	--	212'500	212'500	212'500
43 Revenus divers	202'550	257'700	53'700	-204'000	-79.2%	53'700	53'700	53'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	138'300	138'300	760'321	+622'021	+449.8%	22'500	22'500	22'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'171'925</b>	<b>1'305'580</b>	<b>1'499'533</b>	<b>+193'953</b>	<b>+14.9%</b>	<b>1'371'968</b>	<b>1'383'232</b>	<b>1'388'756</b>
30 Charges de personnel	967'727	1'057'280	1'137'152	+79'872	+7.6%	1'143'968	1'155'232	1'160'756
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	204'089	248'300	228'000	-20'300	-8.2%	228'000	228'000	228'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	109	0	134'381	+134'381	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-831'055</b>	<b>-909'580</b>	<b>-473'012</b>	<b>+436'568</b>	<b>+48.0%</b>	<b>-1'083'268</b>	<b>-1'094'532</b>	<b>-1'100'056</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-831'055</b>	<b>-909'580</b>	<b>-473'012</b>	<b>+436'568</b>	<b>+48.0%</b>	<b>-1'083'268</b>	<b>-1'094'532</b>	<b>-1'100'056</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-831'055</b>	<b>-909'580</b>	<b>-473'012</b>	<b>+436'568</b>	<b>+48.0%</b>	<b>-1'083'268</b>	<b>-1'094'532</b>	<b>-1'100'056</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.90	7.40	7.90	+0.50	+6.8%	7.90	7.90	7.90

### Commentaires

Depuis le budget 2020, les revenus issus de mandats externes ont été reclassés sous les groupes de revenus 42 à la place de 43. Ces revenus sont stables. Dès le budget 2020, les prestations délivrées à l'interne de l'administration sont désormais valorisées et réparties analytiquement entre les services consommateurs. Pour cet exercice, les montants déversés auprès des services apparaissent dans les prestations internes de revenus (49).

La majorité des charges sont des charges de personnel qui sont en augmentation compte tenu d'une augmentation de 0.5 EPT des effectifs. Ce poste est dédié à la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Une collaboration étroite est prévue avec le service financier (SFIN), le service des contributions (SCCO) et le service de l'économie (NECO). L'enjeu est de disposer d'une ressource capable de comprendre les modèles, d'en maîtriser les différentes contraintes, de produire des simulations en fonction de paramètres cantonaux et de les optimiser.

Les forfaits des services centraux sont imputés au budget 2020 au niveau des prestations internes (39). Celles-ci sont ensuite diminuées des écarts statistiques RH répartis entre l'ensemble des services de l'administration.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	193'410	239'700	221'700
Coûts salariaux et de structure	0	300	1'058'547
Coûts des services centraux	0	0	192'429
Revenus	186'155	396'000	288'700
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>7'255</b>	<b>-156'000</b>	<b>1'183'976</b>

Les charges directes sont pour la plupart constituées de frais d'acquisition de données (à l'OFS en particulier) afin de disposer de résultats représentatifs à l'échelle cantonale. La diminution prévue de ces charges pour 2020 est due à une compression des coûts d'acquisition de données. Les revenus proviennent de diverses prestations fournies, dans le canton et au-delà.

C'est une partie de ce groupe de prestations qui est répartie sous forme de forfaits dans les services. Le revenu de cette répartition analytique (environ CHF 740'000) n'est pas mentionné dans le présent tableau.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Charges directes	7'307	3'050	2'600
Coûts salariaux et de structure	960	600	20'617
Coûts des services centraux	0	0	3'640
Revenus	154'695	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-146'428</b>	<b>3'650</b>	<b>26'857</b>

Ce groupe recense les frais engendrés par les représentations et les cotisations cantonales auprès d'instances et de structures supra-cantonales.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
Frais de rappel	-20	0	0
<b>Total charges nettes</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>